

TAHAR BELKHODJA

Les trois décennies
B O U R G U I B A

T E M O I G N A G E

ARCANTERS / PUBLISUD

De même qu'il est conseillé de se priver de lire si l'on n'en sent pas un appel, de même on devrait se priver d'écrire un livre si l'on n'a pas la conviction d'avoir à transmettre ce que nul ne peut dire à votre place.

Jean Guilton

Au Président Habib Bourguiba : “*Le Combattant suprême*”

Introduction

Ce livre est un témoignage, inévitablement subjectif à certains égards, mais qui se veut objectif dans le récit des événements comme dans l'appréciation des hommes. Subjectif, car il est incomplet, s'attardant seulement sur les moments forts des trois premières décennies de la Tunisie indépendante : une époque de vie politique intense, avec ses heurs et ses malheurs, vécue auprès d'un chef d'Etat exceptionnel, Habib Bourguiba, qui a présidé à la renaissance d'une nation et à la consolidation d'un Etat.

Il ne s'agit là ni d'une autobiographie ni d'un essai historique, qui aurait impliqué des recherches d'archives, des confrontations de points de vue, et une aspiration à l'exhaustivité. Plutôt que de faire œuvre d'histoire, j'ai souhaité apporter ma contribution par le récit d'un itinéraire de trente ans de vie politique auprès de Bourguiba, où s'affirment quelques grandes certitudes, mais où ne sont pas occultés les hésitations et les doutes, pas plus que ne sont dissimulées les erreurs. Le tout dans un contexte où les affrontements furent parfois vifs, les mots durs et les actions brutales. En les relatant, avec rigueur, et en respectant l'obligation de réserve inhérente à mes responsabilités antérieures, je me suis efforcé d'être serein, de comprendre les raisons de ceux dont je n'avais pas partagé les choix.

Ce faisant, mon vœu est d'inciter mes compagnons, les autres acteurs de cette époque, à rapporter à leur tour leur propre expérience, et à révéler d'autres faces de notre histoire récente. Nous avons suffisamment déploré que tant de nos aînés politiques aient disparu en emportant leurs souvenirs pour ne pas être tentés de les imiter. Je ne pourrais oublier l'exclamation de Si Mongi Slim, l'un des premiers compagnons de Bourguiba, et qui me répondait à son chevet en 1969 : "Faites-le si vous le pouvez. Nous aurions tant aimé le faire !"

Dans les pays modernes, le jugement politique n'attend guère. Imparfait, parfois injuste, toujours soumis à révision, il a le mérite d'informer et d'établir un dialogue avec la nouvelle génération, qui ne se satisfait plus désormais des seules vérités officielles et des rumeurs ambiantes.

Pour ma part, en écrivant, je réponds à une ardente exigence intérieure. “De grands pans du passé sortent ainsi du champ de ma conscience”: écrivait André Gide.

L'évocation de quelques témoignages de notre histoire politique contemporaine contribue à élargir le champ des débats nécessaires à la vitalité de la nation, et nous libère, en même temps, de cette angoisse politique qui est souvent notre lot. Notre rôle politique, nous l'avons certes vécu en acteurs, mais souvent aussi en le subissant. Si nous avons, plus peut-être qu'il n'eût fallu, fait preuve d'orthodoxie, ce fut toujours avec l'espoir intime qu'un jour il en serait autrement : une conviction que nous fûmes quelques-uns à partager mais qui, malheureusement, ne fut jamais l'objet d'un approfondissement collectif.

Ce témoignage, ces souvenirs politiques, que j'essaie simplement de replacer dans leur contexte historique et dans leur environnement humain, sont répartis en huit chapitres aux intitulés évocateurs des grands moments et des grands thèmes de ces trois décennies de “bourguibisme”.

Le premier traite précisément de “Bourguiba”, tel que je l'ai connu et pratiqué, tel que je l'ai vu fonctionner pour le meilleur et pour le pire. Non pour retracer sa carrière — d'autres l'ont fait ou le feront — mais parce qu'il s'est tant identifié à la Tunisie de ces années-là que la suite serait moins compréhensible sans cette évocation introductive.

Le deuxième chapitre est consacré au drame de “Bizerte”. Qui en fut responsable ? Eût-on pu l'éviter ? Et les deux grands chefs d'Etat qui surent si bien, par la suite, en dépasser les conséquences, pourquoi donc ont-ils presque souhaité cette épreuve ? En définitive, dans quelle mesure l'affaire de Bizerte a-t-elle permis de hâter le règlement du problème algérien ?

Notre politique extérieure, durant la même période, fut largement dominée par nos relations avec nos deux voisins, de l'Ouest et de l'Est, et marquée par deux projets d'unification. C'est l'objet des deux chapitres intitulés : “Le Kef” pour l'Algérie et “Djerba” pour la Libye. On y verra comment ces deux tentatives improvisées — mais non sans calcul inavoué — ne pouvaient qu'échouer, et comment Bourguiba réussit à sauver la situation après l'avoir compromise. On se demandera aussi dans quelle mesure les répercussions économiques de ces deux erreurs, sur le gazoduc algéro-tunisien et pour le plateau continental tuniso-libyen, auraient pu être mieux gérées.

Couvrant successivement, en politique intérieure, les décennies 60 et 70, les deux chapitres intitulés : “Le Socialisme destourien” et le “Jeudi noir” analysent deux échecs : celui d'une collectivisation autoritaire et celui d'un pacte social personnalisé. Dans les deux cas, l'ambiance politique et sociale était hostile : l'agressivité du parti jointe au mauvais fonctionnement des institutions de la république ne pouvait, dès lors, que déboucher sur des drames dont on n'a pas su tirer les leçons nécessaires.

Titre : “Le printemps démocratique”, le septième chapitre traitera notamment d'un autre échec : celui de “l'ouverture” du système, à travers une démocratisation de la communication et l'avènement du pluralisme. Une ouverture à laquelle avait consenti Bourguiba, mais que nous n'avons pas su mener à bonne fin.

Dans le dernier chapitre, enfin, j'ai porté ma réflexion sur la “République”, et tenté d'expliquer comment celle de Bourguiba a souffert d'un déficit démocratique doublé d'une lutte successorale permanente, qui furent compensés, tant bien que mal, par la vigueur et l'énergie visionnaire d'un grand homme d'Etat.

Autant de grands thèmes que de chapitres, posant plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. En écrivant, j'ai souhaité seulement contribuer à éclairer l'histoire de la "chevauchée" tunisienne, de 1955 à 1987, tout au long de ces trois décennies Bourguiba.

BOURGUIBA : *le Jugurtha qui a réussi*“*Le Combattant suprême*”

De Habib Bourguiba, je veux d’abord retenir quelques images qui me paraissent le définir dans tout ce qu’il a d’emblématique et de charismatique.

C’est à Mahdia que j’eus l’occasion, pour la première fois, d’apercevoir le chef du Néo-Destour¹.

Nous étions en août 1950, et j’avais 19 ans.

Mahdia, ma ville natale, est un beau port de pêche du Sahel tunisien, un lieu chargé d’histoire, qui n’aura cessé d’en modeler le visage. A sa situation côtière privilégiée, Mahdia — ou Jemma — doit d’avoir été, de 126 à 57 avant Jésus-Christ, un comptoir phénicien, puis romain, avant d’être vraiment fondée en 912 par le premier calife chiite et fatimide, Obeid Allah El Mehdi, devenant ainsi la première capitale du monde musulman, véritable espace de tolérance jusqu’en 972. Occupée au XII^{ème} siècle par les Normands de Sicile, reconquise en 1159 par les Almohades, vainement assiégée en 1390 par les croisés anglo-français du duc de Bourbon — qui en parlait comme de cette “forte ville d’Auffrique” — Mahdia, ou Cap Africa, fut prise au XVI^{ème} siècle par le corsaire *Dargouth* (Dragut) qui en fit son repaire. Puis les Espagnols, en 1550, s’en emparèrent et ne l’évacuèrent un quart de siècle plus tard qu’après en avoir démantelé les fortifications pour laisser la place, en 1574, à Sinan-pacha, le Turc. Aujourd’hui, l’on n’y retrouve pas moins l’emblème des Fatimides : le lion et l’arbalète, tandis qu’une galère grecque, coulée au large durant le premier siècle, fait du site l’une des plus riches sources de l’archéologie sous-marine.

Habib Bourguiba, à Mahdia, reprenait donc, en 1950, fébrilement contact avec le pays au terme d’un séjour de quatre ans au Caire. Quelques mois auparavant, pendant les vacances de Pâques, j’avais assisté à Sousse à la visite exceptionnelle de Lamine bey. L’accueil populaire fait au monarque, les vivats qui montaient vers lui au nom de l’indépendance, nous faisaient croire à un accord complet entre le Bey et Bourguiba. En fait, certains pensaient plutôt faire du souverain un rempart contre le Néo-Destour. Le Combattant suprême ne pouvait pas prendre un tel risque. Aussi, pendant près de quinze jours, avait-il entrepris de parcourir le Sahel de long en large, d’en visiter tous les coins et recoins, les villes, les villages, dont Mahdia où il arrivait ce 15 août. A Djebel-Bekalta, je me faufilai dans la foule, au grand soleil. Le cortège apparut, précédé par de vieilles motos, par des camions bondés d’habitants de tous âges, dans un vacarme assourdissant qui annonçait la fameuse vieille voiture *Citroën* du héros. Coiffé de son célèbre tarbouch écarlate, le Combattant suprême fut ovationné par la foule qui bouscula tout sur son passage dans un désordre dangereux. Ebahi, muet d’émotion, poussé et repoussé par tout ce

¹Parti dissident en 1934 du parti du Destour (parti de la Constitution).

monde en transe, je fixai intensément ce héros : le “Zaïm”(leader). Je le vis murmurer quelques mots à ses connaissances, puis le cortège s'ébranla de nouveau en direction de Mahdia. Il fallut près de deux heures pour couvrir les quinze kilomètres qui nous séparaient de la ville. J'étais blotti, à moitié étouffé, dans la cabine d'un camion où nous nous entassions à cinq ou six.

[Et soudain, durant le parcours, bouleversé par cette folle ambiance, je me remémorai le grand défilé de protestation de la population *Mahdaoui*, douze ans auparavant, le 9 avril 1938², quand les manifestants, sortant de *Bab Zouila* (porte de la ville), se dirigeaient vers la mosquée des Fatimides aux cris sans cesse répétés de “*Allah est grand*”. Quel émoi ! Cette marche cadencée, cette formule scandée d'une seule voix ! J'avais alors 7 ans. Je courus chez moi, à quelques centaines de mètres, pour dire à ma mère que j'avais vu mon oncle Salem dans le défilé. Ahurie, elle m'enferma à double tour.]

Au-delà du souvenir personnel, ces épisodes illustrent déjà l'exaltation nationaliste du peuple tunisien dans sa profondeur et sa communion spontanée avec son leader.

La deuxième image de Bourguiba est entrée dans la légende, un moment figé en hagiographie. Le 1er juin 1955, le Combattant suprême revenait triomphalement en Tunisie après tant d'années d'emprisonnement et d'exil forcé. Arrivant de Marseille, le paquebot *Ville d'Alger* accosta à La Goulette. Bourguiba, lentement, tout seul, s'avança vers la passerelle, agitant de son bras levé un grand mouchoir blanc pour saluer son peuple, dont il redoublait l'émotion en essuyant ostensiblement ses larmes. Nous fûmes des centaines de milliers à l'acclamer, interminablement, dans un immense délire. Si je rappelle cette journée mémorable, ce n'est pas seulement pour l'émoi que j'éprouve à son souvenir, quarante ans plus tard, mais c'est parce qu'elle comporte un arrière-plan politique puissamment significatif de la personnalité de l'homme qui allait bâtir la Tunisie moderne.

Près de vingt ans auparavant, le 8 juillet 1937, une scène comparable avait déjà eu lieu. A bord du vapeur *Gouverneur Jonnart*, Cheikh Thalbi, une grande figure nationaliste du parti Destour — et l'un de ses fondateurs en 1920 — avait débarqué de la même façon à La Goulette, en agitant aussi un grand mouchoir bleu. Bourguiba qui avait — trois ans plus tôt — fait dissidence et fondé le Néo-Destour, l'attendait au bas de la passerelle. Et le tableau l'impressionna tellement qu'il tint, son heure venue et sans le dire à personne, à le reproduire à son propre retour (1er juin 1955). Non sans le perfectionner, car à la différence de son “prédécesseur”, c'est à cheval, majestueusement, qu'il fendit la foule, en cavalier accompli. [Il devait sa prestance aux cours d'équitation que le président du Conseil, Edgar Faure, lui avait, peu avant, organisé à Paris dans le plus grand secret, en pleines négociations].

Du même coup, cette scène en 1955, allait effacer celle de 1937 dont il ne faut pourtant pas oublier l'épilogue. Car ce Cheikh Thalbi, que Bourguiba saluait à La Goulette comme “le grand leader, le père de la renaissance tunisienne” — quoique d'origine algérienne puisqu'il descendait du marabout d'Alger, Sidi Thalbi — ne pouvait vite, en représentant tout à la fois le “Vieux-Destour” et l'idéologie de “l'arabisme”, qu'apparaître comme un rival. Thalbi allait le confirmer, dès le 11 juillet, en rassemblant plus de dix mille auditeurs au *Gambetta Park* (Avenue Mohamed V). Le 25, il présidait encore une grande réunion au cinéma *Mondial* en présence du Cheikh Ben Badis, président des Ouléma d'Alger. Pour le “Combattant suprême”, il ne pouvait y avoir deux hommes providentiels. Bourguiba pensait que Thalbi, se rendant à l'évidence, rejoindrait le Néo-Destour et son leader. Cela n'advenant pas, il fit escamoter la réunion de conciliation prévue entre les délégations du “Vieux” et du “Néo”-Destour, puis

²Date de l'affrontement sanglant à Tunis entre la population et la police à la suite de l'arrestation du professeur Allala Belhaouane.

s'employa à faire perturber les rassemblements publics de son adversaire Thalbi, raillé par les partisans du Néo-Destour comme le "cheikh tomate" (à cause de celles qu'on lui jetait dans ses réunions). A Mateur, les affrontements firent même des morts et des blessés. S'imposant comme le seul leader, Bourguiba venait de rejeter définitivement de son long combat le sceau du nationalisme unitariste arabe et anti-occidental.

En novembre 1937, trois mois à peine après cette éviction de cheikh Thalbi, le Combattant suprême s'expliquait ainsi en grand stratège, lors du deuxième congrès du Néo-Destour :

"L'indépendance ne se réalisera que selon trois formules :

1/ une révolution populaire, violente et généralisée, qui liquidera le protectorat.

2/ une défaite militaire française au cours d'une guerre contre un autre Etat.

3/ une solution pacifique, à travers des étapes, avec l'aide de la France et sous son égide.

Le déséquilibre du rapport des forces entre le peuple tunisien et la France élimine toutes les chances d'une victoire populaire. Une défaite militaire française n'aidera pas l'indépendance, parce que nous tomberons dans les griffes d'un nouveau colonialisme. Donc, il ne nous reste que la voie de la délivrance pacifique sous l'égide de la France".

Analyse évidemment remarquable, ne serait-ce que par la prescience dont elle témoignait et qui le conduira vingt ans plus tard à la victoire, après lui avoir permis d'éviter les pièges de la guerre à outrance. [Son orientation fut d'ailleurs encouragée par le roi Ibn Séoud qui lui conseilla la politique des étapes lors de son séjour, en 1948, en Arabie Saoudite].

De même qu'en 1937, le Combattant suprême aura en 1942 une vision prophétique de la fin de la guerre.

En Tunisie, comme en d'autres pays colonisés, certains nationalistes, dans la tourmente du conflit, avaient cru pouvoir jouer sur la victoire des puissances de "l'Axe". Lui, au contraire, dès août, déjà convaincu de l'issue de la guerre, écrivit du fond de sa prison à Habib Thameur, alors directeur du parti, pour définir clairement sa position :

"L'Allemagne ne gagnera pas la guerre et ne peut la gagner. Entre les colosses russe et anglo-saxon, qui tiennent les mers et dont les possibilités industrielles sont infinies, l'Allemagne sera broyée comme dans les mâchoires d'un étau irrésistible (...) L'ordre vous est donné, à vous et aux militants d'entrer en relation avec les Français gaullistes en vue de conjuguer notre action clandestine (...) Notre soutien doit être inconditionnel. C'est une question de vie ou mort pour la Tunisie".

Par ce coup de maître — auquel il ne manqua pas, durant ses luttes ultérieures, d'assurer le maximum de publicité — il se démarquait de la collaboration de certains militants, et échappait au sort du nationaliste Moncef bey, déposé en mai 1943 par le maréchal Juin sous l'accusation — mensongère — d'intelligence avec les Germano-Italiens, qui avaient occupé son pays six mois plus tôt, avec la complicité de l'amiral Esteva, Résident général, représentant le gouvernement de Vichy.

Jean-François Deniau³ rapporte ce que Bourguiba lui dit lors d'une "conversation en tête à tête" :

"Les Allemands ont eu l'idée d'une manœuvre psychologique assez brillante : libérer Bourguiba mais pas directement par les Italiens et Mussolini assurerait son retour triomphal à Tunis (...) C'était quand même très tentant. Je gagnais dix ans ! Bien sûr, il y aurait un Italien à mes côtés, un Allemand devant ou derrière (...) La libération ne doit pas être du côté des battus. J'ai refusé".

³Mémoires de 7 vies, Plon 1994.

Le 31 juillet 1954, on le sait, le président du Conseil français, Pierre Mendès France, dans une démarche théâtrale, se rendit à Carthage pour offrir à Lamine bey un statut d'autonomie interne permettant la constitution d'un gouvernement tunisien.

Et Bourguiba qui — transféré quinze jours plus tôt de l'île de Groix au manoir de La Ferté, à une centaine de kilomètres de Paris — a été discrètement informé, réagit aussitôt par un communiqué où il rappelle que "l'indépendance reste l'idéal du peuple tunisien", mais que les propositions du président Mendès constituent, dans cette voie, "une étape substantielle et décisive". En ces deux formules se traduit toute une stratégie politique : l'intransigeance sur l'objectif et l'acceptation de tous les détours pour l'atteindre. En privé, Bourguiba ira même plus loin, qualifiant avec admiration de "putsch" l'éclat politique de Mendès France, et de "coup de génie" son idée de lui associer le fort peu libéral maréchal Juin.

Mais c'est précisément — toute ambition personnelle mise à part — ce que ne pouvaient ni comprendre, ni admettre les nationalistes les plus extrêmes, dont la crainte du "néo colonialisme" dissimulait, en fait, un manque de confiance dans la dynamique de leur propre combat. Leur chef de file, Salah Ben Youssef, considérant l'autonomie interne comme "un pas en arrière", faisait appel aux sentiments viscéraux de l'arabisme et du nationalisme du peuple tunisien et préconisait la guerre commune de tous les pays du Maghreb contre la France.

J'assistai, le 9 octobre 1955, à son discours sur le perron de la mosquée de la Zitouna⁴, en présence du fils de Lamine bey, Chedli, à qui il avait promis de modifier la loi successorale en sa faveur. Je retrouvai, non sans gêne pour les uns et les autres, les dirigeants de la fédération du parti de Tunis-capitale, trois de nos professeurs du collège Sadik⁵, certains dignitaires religieux. Ben Youssef, enflammé, jouait merveilleusement avec la corde sensible du Tunisien exalté. La frénésie de l'assistance était générale et les hésitants pouvaient être influencés par son engouement pour le nationalisme pur et dur, une lutte maghrébine commune, une solidarité arabe sans faille. Le 12 octobre, Salah Ben Youssef fut exclu du parti : mesure qu'il n'accepta nullement.

Dès le 17, le chef d'Etat égyptien, Gamel Abdel Nasser apporta publiquement son soutien à Ben Youssef. La présence, le 18 novembre, de Ahmed Hassen Bakouri, ministre des *Habous* (biens indivis), spécialement mandaté du Caire au rassemblement youssefiste au stade *Géo André* (stade Zouiten), porta à son comble l'exaspération de Bourguiba et de ses camarades du parti.

Le destin, un moment parut hésiter ; mais devant la tournure sanglante de la crise, l'establishment politique se rassembla autour du Combattant suprême. Le congrès du Néo-Destour (novembre 1955 à Sfax) fit le reste. Habib Bourguiba qui, à aucun moment, n'avait douté de lui-même, l'emporta donc. Mais la "défection" inattendue de son peuple l'avait secrètement blessé. Et il ne le pardonnera jamais, ni à Ben Youssef, ni à Nasser.

Au cours de sa lutte politique, outre sa rivalité viscérale avec le secrétaire général du parti, Salah Ben Youssef, le Combattant suprême aura des problèmes avec la plupart de ses premiers compagnons : Bahri Guigua, Tahar Sfar, Sliman Ben Sliman, Mahmoud Materi, Chedly Khalladi... Ils s'accordaient tous sur l'objectif de l'indépendance, mais certains auront moins de témérité ou de courage politique.

⁴La Zitouna : inaugurée en 1840, après la création la même année du Collège confessionnel de Saint Louis, dispense au sein de la Mosquée du même nom un enseignement d'arabe et de théologie au secondaire et au supérieur.

⁵Le collège Sadiki : créé en 1875, bien avant l'Indépendance, par le Grand-Vizir Kherreddine Pacha.

Bourguiba ne manquera pas dans ses discours de vilipender à l'excès "les défailants" : ces critiques, durement ressenties par les vieux militants, étaient mises par ma génération sur le compte de différends personnels. Le Combattant suprême, en les dénonçant, écrivait "son" histoire. Cependant, il faut convenir que le combat tunisien de libération, sauf pendant la courte parenthèse youssefiste, n'a pas été à l'image des mouvements révolutionnaires et d'indépendance dans d'autres pays du Tiers-monde où les factions s'entre-tuaient et où la révolution dévorait ses enfants.

Après l'indépendance, en 1957, une autre image assez significative du comportement politique de Bourguiba s'impose à moi dans ce qu'on pourrait appeler sa gestion du pays et des hommes.

Le 8 juillet, au siège de l'UGET (Union générale des étudiants de Tunisie), rue Saint Charles (rue Bach Hamba), Bourguiba grimpe rapidement les quatre étages de cet immeuble sans ascenseur. Le matin seulement, il nous a fait aviser par son secrétaire particulier qu'il viendrait l'après-midi même "inaugurer" nos nouveaux locaux.

Ce qui ne manque pas de sel, puisque nous y sommes installés en fait depuis plusieurs mois, après avoir été expulsés, sur ordre de Bourguiba lui-même, de notre siège précédent à Bab Souika, qui avait été naguère le bureau de "maître Bourguiba, avocat", devenu le siège du Néo-Destour pendant la résistance. Sept mois auparavant, en janvier, nous nous étions entendus signifier par le directeur du parti, Abdelmajid Chaker — naguère secrétaire général de l'UGET — que nous n'en étions plus dignes. Le lendemain, nous fûmes brusquement convoqués au palais du gouvernement. Bourguiba, nous recevant debout, nous reprocha durement une "dérive politique" qui nous ôtait tout droit à ce bureau : "apanage du Néo-Destour et qui portait l'honneur de la Résistance".

En fait, Bourguiba savait certainement les visites que le secrétaire général de l'UGET, Hafed Tarmiz et moi-même rendions à Ahmed Ben Salah, l'ex-secrétaire général de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) après son limogeage de l'organisation. Il reprochait surtout à notre commission administrative d'avoir pris position contre la scission syndicale à l'UGTT et de persister à critiquer son gouvernement.

Bourguiba s'en était déjà pris à l'UGET, l'année précédente, le 27 décembre 1956, dans son discours de Mellassine, un faubourg populaire de la ville de Tunis :

"Il faut éviter de susciter des rancunes, de semer des germes de division sous couvert de doctrines et de principes étrangers, que nous serions mal inspirés de vouloir appliquer à notre pays (...) Certaines motions auraient reproché au gouvernement une politique libérale en matière économique (...) où "des poissons dévorant d'autres poissons et les non nantis passés de vie à trépas" (proverbe tunisien) : ce n'est pas le cas en Tunisie".

Bourguiba répondait alors à notre motion générale. Il voulait donner un coup dans "cette fourmilière" : nous disait un de ses collaborateurs. En effet, notre organisation estudiantine était forte et autonome : son indépendance, ses finances et son action étaient scrupuleusement contrôlées par la commission administrative, composée dans sa majorité par des membres de la fédération de Paris, où se trouvaient presque tous nos étudiants. L'UGET groupait toutes les sensibilités, ses motions étaient progressistes, se distinguant par leur indépendance de l'euphorie généralisée de toutes les autres organisations socio-professionnelles.

Quittant donc Bab Souika en emportant nos archives sur une charrette, nous fumes hébergés en catastrophe à l'UGAT (Union générale des agriculteurs tunisiens), une organisation en conflit avec le parti pour avoir soutenu Ben Youssef. Celle-ci subit alors la pression du Néo-Destour et nous voilà invités à chercher humblement refuge ailleurs. Finalement, le directeur du quotidien *Es Sabah*, Habib

Cheikrouhou, intercédâ auprès du directeur du journal *Le Petit Matin*, Simon Zana, juif tunisien et fin politique, qui nous offrit un appartement dans son immeuble de la rue Saint Charles.

Le 8 juillet 1957, nous y accueillons donc Bourguiba qui s'installe ostensiblement dans le fauteuil du secrétaire général, nous fait asseoir cette fois devant lui et nous fait une scène de charme et de sollicitude extraordinaires. Puis nous nous dirigeons tous à pied pour quelques centaines de mètres, sous les vivats de la foule, jusqu'au cinéma *Le Palmarium*, où l'UGET ouvrait la "Semaine de l'étudiant". La salle était comble ; elle salua frénétiquement l'arrivée inopinée de Bourguiba, qui n'était alors que chef du gouvernement. Aussitôt assis, il me demanda si j'allais prendre la parole. Etonné, je répondis que le secrétaire général Tarmiz allait ouvrir la "semaine".

Bourguiba voulait manifestement "récupérer" notre organisation estudiantine. Il exprima dans un long discours sa confiance dans notre mouvement et s'étendit longuement sur l'historique de son passé d'étudiant militant à Paris. Il nous recommanda de délester le sigle UGET - VE (Voix de l'étudiant) de sa deuxième particule — qui désignait l'organisation des étudiants de la Zitouna — et d'unifier ainsi le monde étudiant. Il n'oublia pas pour autant de nous rappeler à "notre devoir nationaliste" : "Certains font des erreurs politiques que les peuples payent après très cher (...) Aujourd'hui, certains pensent que la Russie peut donner beaucoup aux jeunes pays du Tiers- monde. Je vous dis que cette doctrine est fallacieuse et contraire aux règles démocratiques dans le monde moderne".

A la fin de la réunion, Bourguiba s'attarda ostensiblement devant l'assistance à me dire sa confiance personnelle. J'en fus surpris, mais subjugué.

Au congrès de l'UGET, le 20 août, les étudiants reprocheront implicitement à Tarmiz d'avoir fait un choix politique personnel vis-à-vis de Ben Salah alors que l'organisation n'avait adopté qu'une position de principe contre la scission syndicale. Soutenu par les puissantes fédérations de Paris et du Moyen-Orient, contre le candidat favori du parti (Mohamed Amamou), je fus élu secrétaire général de l'UGET par mes pairs de la nouvelle commission administrative, et cet épisode allait être le point de départ de ma vie politique.

Je n'entends pas ajouter ici une biographie de Bourguiba à celles qui existent déjà ou que de futurs historiens écriront un jour. Pas davantage n'ai-je l'intention de n'évoquer sa figure qu'en fonction de mon itinéraire personnel. Mais à travers l'un et l'autre, nécessairement liés dans un système personnalisé à l'extrême, je voudrais précisément, à partir de mon expérience, étant donné les postes-clés qu'il m'a été donné d'occuper, évoquer le fonctionnement du système Bourguiba au long des trente premières années de l'indépendance.

Le problème, avec Bourguiba, est que cette certitude de son destin, si elle l'inspirait dans les moments difficiles, le faisait aussi glisser naturellement vers l'autoritarisme et un certain cynisme dans ses rapports avec les hommes. Ce fut la privatisation de l'Etat, l'asservissement de ses structures et l'alignement des organisations de la société civile.

Tout au long de son règne, Bourguiba a cherché à faire adopter par tous son modèle de pensée, à inculquer les valeurs auxquelles il croyait : le tout imprégné cependant de modernité, et s'exerçant dans le cadre de l'adhésion sinon de la discipline. C'était "le bourguibisme" qu'il voulait imprimer dans les esprits, c'était "l'école bourguibienne" qu'il voulait instituer.

Sûr de son pouvoir de séduction, il l'avait, petit à petit, perfectionné en se créant toute une gestuelle qui ne devait rien aux "conseillers en communication" et autres publicitaires. Il savait, au bon moment, relever le menton, ouvrir grand les yeux, passer du dramatique au comique, de l'admonestation à

l'humilité, se faire lion ou souris. Dans ses entretiens privés comme dans ses discours publics, les harangues de ce grand tribun n'étaient jamais monotones, il les émaillait de cris, de rires ou de pleurs. Contrôlant ou jouant ses émotions, il pouvait larmoyer à la seconde et glisser sans transition de la colère aux sanglots. Sa manie, minutieusement préméditée, de tapoter la joue de ses interlocuteurs pour exprimer sa satisfaction était devenue rituelle ; la télévision mettait cela en relief et les commentaires s'en suivaient allègrement. Il le faisait aussi bien pour les Tunisiens que pour les étrangers. Ronald Reagan lui-même, le président des Etats-Unis, ne sembla pas s'en offusquer.

En véritable orateur, il venait très rarement avec des notes. En apportait-il, il les laissait de côté pour improviser. Mais la veille, quand il savait devoir prendre la parole, il mangeait très peu et, pour réfléchir, arpentait longuement les couloirs. D'ailleurs, il était en réflexion permanente ; outre ses quelques heures d'audience, il se plongeait dans de profondes méditations qu'il accompagnait, quelquefois, en chantonnant de vieux refrains. Ses allocutions n'étaient jamais trop longues et, à la différence d'autres "acteurs" non moins égocentriques, il ne se réécoutait jamais. Il préférait pour ses discours les grands espaces, les vastes rassemblements en plein air ou dans d'immenses salles. Aussi soignait-il particulièrement sa tenue, marquée par le fez rouge pour compenser sa petite taille et le châle blanc qui l'illuminait sur fond de foule sombre. Il aimait aussi les cravates classiques sur des costumes bleus ou noirs, et appréciait beaucoup ce que je lui en rapportai de Paris à chaque voyage.

Ce goût du contact des foules n'allait pas sans poser de problèmes de sécurité. Je ne manquerai pas d'en prendre une conscience aiguë quand ils seront de mon ressort. Bourguiba, lui, s'en souciait peu, du moins dans les détails. Certes, il tenait à être protégé, mais ne s'était jamais enquis du nombre de ses gardes ; il tenait seulement à les reconnaître. En fait, contrairement à la plupart de ses compagnons, il n'a jamais eu peur. Etait-il fataliste ? Je crois plutôt que, se jugeant homme providentiel, il avait une sorte de confiance instinctive en son étoile.

En témoigne une anecdote qu'il aimait raconter : en 1955, au plus fort de son conflit avec Salah ben Youssef, on le savait menacé. Malgré quoi, rejetant les conseils de son ministre de l'Intérieur, il partit dans le sud du pays faire la tournée qu'il avait prévue, refusant même de revêtir un gilet pare-balles. Or, un attentat avait précisément été organisé contre lui, mais l'homme qui devait l'abattre et qui eût facilement pu le faire, vint se confesser :

"J'ai visé, j'ai bien visé (...) puis ma main a tremblé devant Bourguiba. Et je n'ai pas pu, je n'ai pas osé : non point par peur, mais parce que c'était un grand chef et qu'il ne devait pas mourir !" Comment le Combattant suprême, qui s'en délectait, n'eût-il pas cru en son destin ?

De ces épisodes, on pourrait ne retenir que les aspects pittoresques. Ce serait une erreur. La théâtralisation par Bourguiba de son action politique et sa maîtrise du verbe, caractéristiques de son personnage, ont été des éléments essentiels de son succès. Avec Bourguiba, les réunions n'étaient jamais très longues, les vraies discussions étant exceptionnelles. Le bureau politique, instance suprême du parti, lui-même colonne vertébrale de l'Etat, ne se réunissait que rarement autour de lui. Il en avait fait un organe presque honorifique, où il plaçait ses hommes de confiance dotés de postes de haute responsabilité, sachant qu'il pouvait les congédier du jour au lendemain, en fonction des événements ou de sa stratégie politique. Les réunions de ce bureau étaient présidées par le secrétaire général, et Bourguiba ne demandait même pas de compte-rendu sur ce qui s'y passait. Il savait qu'il ne pouvait s'agir que de "petite gestion" sans conséquence politique. Certes, au cours des situations difficiles, assistait-on dans ces séances à des querelles où volaient les invectives ; mais les débats ne débouchaient

guère sur des solutions pratiques, et le parti demeurait la courroie idéale de transmission de la voix de son maître.

Par contre, Bourguiba s'intéressait assidûment à la marche de l'Etat. Il intervenait sporadiquement dans la gestion quotidienne, respectait scrupuleusement le sens de la hiérarchie et refusait rarement à un ministre la nomination ou la destitution d'un haut cadre, en dépit parfois des interventions occultes de son entourage. Outre les ministres dans les postes de souveraineté, le directeur du parti, le procureur général de la République et le directeur de la Sûreté étaient convoqués à tout moment et représentaient "son domaine réservé". On savait qu'il s'attardait avec certains de ses collaborateurs avec lesquels ses relations étaient plus confiantes et plus confidentielles. J'eus le privilège d'en bénéficier pendant presque toutes mes responsabilités : j'étais pour lui le "bulldozer" qui affrontait les difficultés, et il aimait le répéter souvent à ses interlocuteurs.

Après le "pouvoir", l'autre passion de Bourguiba fut Wassila Ben Ammar, sa seconde femme. Elle l'avait rencontré pour la première fois le 12 avril 1943, étant venue le féliciter de sa libération après ses cinq ans de détention. Il ne cessa plus, depuis lors, de s'attacher à elle, à travers toutes les vicissitudes. De son exil (depuis mai 1952) à l'île de *Jalta* (La Galite), au large de Tabarka, il correspondait avec son "amie". Le 5 janvier 1953, il lui écrivit : *"Vous me priez de déchirer vos lettres (...) vos doux brouillons font une telle impression sur moi que je ne pourrai jamais les quitter. Si, un jour, elles étaient publiées, les gens n'y trouveraient qu'un amour désintéressé, sain et sincère (..) Un grand amour qui ne m'a jamais dévié de mon devoir envers notre Patrie"*.

Il choisira le 12 avril 1962 : dix-neuf ans, jour pour jour depuis sa première rencontre avec Wassila, pour se mettre enfin en harmonie avec lui-même en l'épousant, après avoir divorcé de Mathilde, la française, compagne vaillante des premiers combats politiques. Vite, la bourgeoise tunisoise devint, à Carthage, un précieux facteur d'équilibre, chez qui faisaient antichambre les Premiers ministres et tous les collaborateurs du Président. Et si elle a toujours semblé soutenir tel ou tel poulain politique, elle n'a jamais joué, en vérité, qu'un seul joker : Bourguiba. Et, à l'époque, les hauts responsables ont tous vécu sous la "pesanteur du palais" de Carthage, et les colères de Bourguiba étaient, à l'occasion, habilement attisées ou tempérées par Wassila ; néanmoins, elle fit souvent preuve de sagesse et sauva bien des situations difficiles.

Wassila connaissait son époux mieux que quiconque et le complétait efficacement, le précédant ou le suivant, mais sachant toujours lui dépêcher les interlocuteurs indispensables. Apparemment, Bourguiba la tenait à l'écart des affaires politiques, et nous savions que leur complicité était conjoncturelle. Nous n'étions pas au Maroc où la compagne du roi est officiellement "l'épouse du roi", mais non pas la "reine". En Tunisie, communément : c'est la "Présidente"; officiellement : c'est la *Majda* (la Vénérable). Elle défendait âprement ses proches et son entourage, souvent égratignés par l'opinion publique, qui lui reprochait, en outre, d'avoir aidé à sévir contre la famille beylicale et contre la "vieille" bourgeoisie tunisoise tant soit peu mêlée à l'ancien régime.

Le duo Bourguiba - Wassila s'imposa pendant les trois décennies. Nous nous en sommes tous accommodés malgré quelques coups d'épingles réciproques pour certains, et des ressentiments ou des disgrâces douloureuses pour d'autres. En même temps, outre son "cercle intérieur", elle sut se constituer un réseau de sympathies avec les épouses de plusieurs chefs d'Etat arabes, en profitant pour s'entretenir politiquement avec leurs époux ; ce dont Bourguiba s'accommodait, d'autant plus qu'il n'eut jamais d'atomes crochus avec la plupart des leaders arabes.

Son divorce, le 11 août 1986, par un simple communiqué, sans que la procédure légale eût été respectée, marqua presque symboliquement, pour le Combattant suprême, le commencement de la fin...

Les choix fondamentaux

Nous convenons tous que Bourguiba a accéléré la modernisation du pays. Il était, certes, obnubilé par son prestige et se considérait comme garant de l'autorité de l'Etat dans le cadre du système qu'il avait choisi pour la Tunisie, un souci qui fut une des grandes constantes de sa vie ; déjà, dans ses prisons et ses exils, il dévorait tous les livres qu'il pouvait trouver sur le sujet, de Montesquieu à Atatürk. Ainsi était-il passionné pour "son" pays dont il voulait atténuer le fatalisme et qu'il pensait faire sortir rapidement du sous-développement, en coopération étroite avec l'Occident.

Le 8 avril 1956, moins d'un mois après l'indépendance, condamnant toute manifestation de fanatisme, il proclamait déjà dans un discours à l'Assemblée constituante :

"Nous ne saurions oublier que nous sommes des Arabes, que nous sommes enracinés dans la civilisation islamique, pas plus que nous ne pouvons négliger le fait de vivre la seconde moitié du vingtième siècle. Nous tenons à participer à la marche de la civilisation et à prendre place au cœur de notre époque".

En effet, sans ses convictions profondes, sa volonté inébranlable, sans son prestige qui lui permettait de bousculer sans à coups les tabous et les traditions, quelques réformes capitales n'auraient pu être faites aussi vite, si tant est qu'elles l'eussent été.

Au premier rang desquelles, celles qui assurèrent cette "libération de la femme" dont il n'a cessé, à juste titre, de se glorifier à tout moment. Sur la grande porte de bronze de son splendide mausolée à Monastir, figurent seulement ces trois formules : "*Le Combattant suprême. Le Bâtitseur de la Tunisie nouvelle. Le Libérateur de la femme*". Qu'il ait tenu, sur le même plan que l'indépendance de la Tunisie, à inscrire l'émancipation de la femme — une première dans le monde arabe — comme son autre titre de gloire, est révélateur de l'envergure et de la profondeur de sa vision historique.

C'est dès le 13 août 1956, il faut le souligner, que Bourguiba fit promulguer le code du statut personnel qui mettait la Tunisie à l'avant-garde et pour longtemps de tous les pays musulmans. L'émancipation de la femme était pour lui une tâche prioritaire : la moitié de la population, dans une nation moderne, ne pouvait être composée de citoyens de seconde zone. Ce fut vraiment "sa" révolution. Et dans la foulée de l'indépendance, il en confia le soin à Ahmed Mestiri, alors ministre de la Justice, un Tunisien respecté par les chefs religieux, qui sut contenir leurs réactions et les amener à composer avec ces nouvelles dispositions.

Bourguiba le souligna dans un discours à l'Organisation internationale du travail (OIT), à Genève, (juin 1973) : "J'instituai le statut de la nouvelle femme tunisienne (...) Hier amoindrie, complexée, la femme devient une citoyenne à part entière : c'est la première fleur de l'indépendance. On lui reconnaît ses droits civiques de vote et d'éligibilité (...) Pour le mariage, le consentement est requis et la répudiation remplacée par une procédure de divorce judiciaire (...) La polygamie est abolie et l'âge minimum pour le mariage est fixé à 18 ans (...) Des mesures anticonceptionnelles sont prises jusqu'à l'avortement autorisé par la loi".

Mais, malgré quelques tentatives, il ne put imposer l'égalité des deux sexes dans l'héritage : le précepte coranique⁶ était clair et ne souffrait pas d'interprétation, comme pour la polygamie.

Bourguiba fut un peu moins heureux en essayant d'atténuer les rigueurs du mois du *Ramadan*. En février 1961, misant sur les jeunes générations, il les appela à ne pas observer le jeûne, afin de mieux affronter et combattre le sous-développement. En mars 1964, en plein *Ramadan*, au cours d'un rassemblement public, dans une provocation soigneusement calculée, il parut pour boire ostensiblement un verre de jus d'orange. La population suivit mal : plus que comme une obligation religieuse, ce mois d'abstinence est vécu dans les pays musulmans comme une tradition sacrée, familiale, qui rythme particulièrement la vie en cette période de l'année et qu'on répugne à abandonner.

Bourguiba le savait, mais il était si imprégné de culture universelle, si persuadé que l'avenir de la Tunisie devait relativiser les mythes de l'arabo-islamisme, qu'il ne détestait pas brusquer un peu les hommes et les événements. Non qu'il ne ressentît la grandeur d'une civilisation dont il se savait et se voulait l'héritier, mais il refusait de se laisser bercer par le rêve d'un impossible retour à quelque imaginaire âge d'or. Il croyait à la Tunisie et non à la "nation arabe", à la tolérance moderne et non au fondamentalisme obscur. A Kairouan, tous les ans, au *Mouled*, (anniversaire de la naissance du Prophète Mahomet), le gouvernement et les cadres étaient autour de lui à la mosquée "Sidi Sahbi", pour entendre son prêche, toujours plus rigoureux quant à l'évolution d'une religion plus généreuse et moins contraignante. S'il se référait au *Coran*, c'était pour en réciter souvent une sourate : "*Dieu ne changera pas les hommes s'ils ne se changent pas d'eux-mêmes*".

Bourguiba croyait à l'intelligence et à l'invention, se méfiant du hasard et de la providence.

[Jean Lacouture écrira : "Habib Bourguiba, ce sage aux manières d'agité méditerranéen, dont le possibilisme lyrique fonda un Etat et aurait peut-être pu, pris pour modèle, éviter à l'ensemble du Maghreb et à la France, la guerre d'Algérie et l'ensemble de tragédies de religion qui en sont la résultante"⁷].

Le Combattant suprême avait adopté les deux préceptes d'Ibn Khaldoun⁸ : "*L'açabia* (la coalescence) est à l'origine du pouvoir et le *jah* (l'autorité politique) est le propre du *zaïm*".

La lutte, la résistance, l'héroïsme, la prison et l'exil étaient pour lui les premiers critères et les grandes références des chefs et des leaders. Outre Jugurtha et Hannibal, Ataturk en était le meilleur exemple. Il estimait particulièrement certains contemporains : Mohamed V, le roi Fayçal, Mendes-France, de Gaulle, Tito, Eisenhower, Mandela, Kenyatta et même Franco qui l'avait reçu en "frère combattant", en 1950, à Madrid.

En Afrique, Bourguiba se classait parmi les "sages" et les "modérés". Lié d'amitié personnelle avec les présidents Léopold Senghor et Houphouët Boigny, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, il ne manquait pas une occasion d'égratigner les "révolutionnaires", notamment Sekou Touré et Kwane Nkrumah : les chefs d'Etat de Guinée et du Ghana.

A Addis Abeba, en mai 1963, je l'accompagnai avec Mongi Slim, le ministre des Affaires étrangères, à la conférence constitutive de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Là, il déclara : "L'Unité de l'Afrique a forcément une résonance profonde (...) Faisons-en l'apprentissage (...) Il ne faut pas forcer la marche de l'Histoire".

⁶Le sexe mâle hérite le double par rapport au sexe féminin.

⁷*Les héros et nos monstres*, Seuil 1995.

⁸Historien et philosophe arabe : 1332 - 1406.

J'assistai aussi à la II^{ème} session au Caire, en juillet 1964, où N'Krumah revint à la charge pour un "Etat pan-africain et un gouvernement d'union de l'Afrique". Le Président donna le lendemain une interview au journal *Le Monde* pour déclarer : "C'est un projet bien prématuré".

Personnellement et au fond de moi-même, je me sentis frustré ; certes les deux positions sont aux antipodes l'une de l'autre, mais on aurait pu s'atteler, tant soit peu, à préconiser, au moins, la réorganisation des potentialités matérielles et humaines du continent africain.

[C'est ce que j'avais défendu auparavant, au nom de l'UGET, à la première Conférence pan-africaine des étudiants, à Kampala, en Ouganda, en août 1957 ; et aussi à Tunis, en 1958, à sa seconde réunion que j'eus le privilège de présider et où je pus défendre la thèse unitaire.]

Par ailleurs, le Combattant suprême s'enorgueillissait d'avoir été le premier à ouvrir une brèche dans l'empire colonial français, sans jamais avoir tout au long de son combat, consommé la rupture. Certains observateurs politiques qualifiaient les difficultés entre la France et la Tunisie de "dépits amoureux...". C'est en Mauritanie, en novembre 1965, que fut réamorcée la reprise des relations entre nos deux pays après le scandale de la guerre de Bizerte en 1961, puis la nationalisation des terres en mai 1964. Le Président reçoit alors l'ambassadeur de France à Nouakchott, Jean-François Deniau, auquel me liait une amitié consolidée au cours de nos fonctions diplomatiques en Mauritanie. Au cours de l'entretien, Bourguiba exprime sa considération pour le général de Gaulle : "l'homme de la Libération et de la décolonisation". Puis, un peu à notre instigation, il ajoute : "Malgré nos relations qui sont affectées, je vais parrainer la francophonie avec le président Senghor, parce que j'y crois".

L'ambassadeur Deniau s'envole aussitôt vers Paris. Il est reçu par le général de Gaulle et nous rejoint deux jours après à Dakar, pour rapporter à Bourguiba des "sentiments réciproques de grande estime". Senghor en est ravi. A l'université de Dakar, nous refaisons en hâte le discours du chef de l'Etat qui déclare :

"Je dois reconnaître que la francophonie représente en Afrique une réalité parce qu'elle fait participer les uns et les autres à un même univers culturel. C'est une sorte de communication, une sorte de communauté qui respecte les souverainetés et harmonise les efforts de tous".

[Bourguiba l'avait déjà suggéré le 21 juin 1957, dans une interview à *L'Express* : "Je propose de créer une communauté franco-africaine dans laquelle la France, en même temps qu'elle perdrait volontairement ses positions colonialistes en Algérie, gagnerait la coopération de nos trois peuples".]

Dès notre retour d'Afrique, Edgar Faure, en émissaire discret du général de Gaulle, arrive à Tunis le 24 décembre 1965, s'entretient avec Bourguiba et la réconciliation entre nos deux pays se fera rapidement grâce à la stature de ces deux grands hommes d'Etat, certes deux hommes de caractère, mais deux grands visionnaires. De Gaulle évoque ainsi notre Président dans ses mémoires⁹ : "Ce Bourguiba est quelqu'un, c'est un lutteur, un politique, un chef d'Etat dont l'envergure et l'ambition dépassent les dimensions de son pays".

Bourguiba, conséquent avec ses convictions, avait choisi l'Occident et entendait le faire intelligemment, mais sans failles. A l'époque, "l'anti-impérialisme" était fort à la mode dans la plupart des pays du Tiers-monde. Et lui ne craignait pas alors d'afficher, son engouement pour le "monde libre". En mai 1968, il prenait nettement position, déclarant : "Nous estimons que la puissance des Etats-Unis est un élément de sécurité qui met le monde à l'abri d'une certaine forme de totalitarisme" : cela nous valut les critiques véhémentes de nos idéalistes et une gêne discrète des responsables et des cadres.

⁹*Mémoires d'espoir*, Plon, 1970.

Pour autant, il se refusa toujours à un anti-soviétisme agressif. J'en eus une confirmation presque symbolique, en septembre 1973, quand, en charge du ministère de l'Intérieur, mes services découvrirent une grave affaire d'espionnage : Valeri Kosivkov, membre du *KGB*, installé en Tunisie depuis novembre 1970, agissait sous le couvert de l'agence de presse russe *Novosti*, après s'être assuré du concours de huit Tunisiens, dont six fonctionnaires, un journaliste et un syndicaliste. Tous furent arrêtés et inculpés. C'est alors qu'en décembre, le chef d'Etat soviétique, Leonid Brejnev, envoya à Bourguiba un émissaire spécial pour solliciter la libération de l'espion. Le Président m'appela pour me dire : "C'est la première fois qu'un chef d'Etat de l'URSS me demande aussi directement un geste personnel : je ne peux le lui refuser". Très réticent à la perspective d'un procès où ne figureraient que des Tunisiens, en l'absence du principal accusé, je suggérai qu'après un procès rapide, le Président use de son droit de grâce. En vain : Kosivkov fut libéré et aussitôt expulsé.

Bourguiba prédisait depuis longtemps à tous ses interlocuteurs l'effondrement, tôt ou tard, du communisme. Le chef de l'Etat tunisien n'a jamais visité l'URSS et n'y a jamais été formellement invité. La seule tentative qui ait été faite en ce sens a avorté. Il voulait être reçu à la passerelle par le Premier secrétaire du parti et chef d'Etat soviétique et exigeait de s'adresser au Soviet suprême, le parlement de l'URSS. Le protocole soviétique ne le prévoyait pas. Ce fut l'excuse idéale pour Bourguiba de se dérober.

A la différence de bien des nations du Tiers-monde, l'armée tunisienne n'a pas été dotée d'armement venant des pays communistes : nous redoutons la dépendance que cela aurait entraîné à travers les conseillers permanents, les fournitures de pièces de rechange, etc. La crise pointerait même avec l'Algérie, quand Bourguiba, en 1961, hésitera à autoriser le transit des armes chinoises pour le Front de libération nationale (FLN). Plus tard, fin 1977, recevant à déjeuner Boumediène — bien malade —, Bourguiba lui reprocha d'aller chercher ses médecins à Moscou et d'ignorer les grands patrons de la médecine en France et aux Etats-Unis.

D'ailleurs, son hostilité à Nasser — outre le soutien de ce dernier à Ben Youssef et le débordement de son arabisme — provenait pour beaucoup du choix de l'Egypte de faire construire le barrage d'Assouan par l'URSS et surtout de s'y "inféoder" par un réarmement à outrance, et en conséquence par l'alignement de l'Egypte sur le camp socialiste. En février 1965, défiant l'Allemagne fédérale, Nasser invita le chef d'Etat de l'Allemagne de l'Est Walter Ulbricht. Bourguiba rétorqua alors : "Le chef d'Etat égyptien doit assumer seul les conséquences de son invitation (...) Nasser entendait décider unilatéralement de la politique inter-arabe. Aux peuples de dire "Amen" et de se soumettre à ses volontés (...) ce ne sera pas notre cas".

Bourguiba refusait les exaltations nationalistes, notamment dans la confrontation avec Israël, dont il avait prévu et annoncé depuis toujours qu'à la vouloir totale elle aboutirait à une impasse. Dès mars 1965, lors d'une tournée au Proche-Orient, bravant le colonel Nasser, à Jericho, il rappelait dans un discours volontairement provocateur que "la politique du tout ou rien n'avait mené en Palestine qu'à la défaite". Après ses déclarations, notre chancellerie au Caire fut entièrement brûlée par les manifestants, sous les yeux de la police locale. La carcasse de l'immeuble restera en spectacle : Bourguiba la voulait ainsi en témoignage, et sa reconstruction ne se fera que quelques dizaines d'années plus tard.

En mai 1965, réconforté par le soutien de son opinion publique, il n'hésita pas à rompre avec la Ligue arabe.

[Le siège de cette même Ligue sera, néanmoins, transféré en catastrophe du Caire à Tunis, le 9 mars 1979, après les accords de "Camp David" entre Anouar Sadate et Menahem Begin, le Premier ministre

israélien. Mieux, un Tunisien agrégé d'arabe, Chedli Klibi, ministre des Affaires culturelles — apprécié pour sa probité et sa délicatesse — sera nommé secrétaire général de cette organisation.]

Des voix s'élevèrent d'un peu partout, notamment aux Etats-Unis et en Norvège, pour proposer Bourguiba au prix Nobel de la paix. Rien n'y fit : les deux thèses continuèrent de s'opposer. L'Egypte avait choisi la guerre contre Israël et chaque fois, la perdait. A Jérusalem, Bourguiba prônait une "paix sans vainqueurs ni vaincus (...) et une coexistence avec les Juifs". A Beyrouth, il prophétisait : "Dans dix-sept ans, nous risquons de nous trouver dans la même situation".

Inlassablement, il préconisait l'acceptation des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU), votées en 1947, qui impliquaient le partage entre deux Etats, la Palestine et Israël, et leur reconnaissance mutuelle.

Bourguiba n'en restait pas moins fidèle, indéfectiblement, à la cause palestinienne, en en assumant tous les risques. En août 1982, après le drame de Sabra et Chatila, consécutif à l'invasion du Liban par l'armée d'Israël, notre pays abritera la direction palestinienne et le gros de ses troupes qui, embarquées à Beyrouth, seront accueillies populairement à leur arrivée, le 28, au port de Bizerte. Et comme pour la lutte algérienne — que nous avons soutenue pendant près de huit ans et qui nous avait valu le bombardement de Sakiet — nous subirons le bombardement de Hammam Chott par Israël, le 1er octobre 1985. Le numéro deux à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Abou Iyad, me l'avait prédit dès 1983, lors d'une conversation privée chez moi, à Hammamet : "Israël viendra jusqu'à Tunis pour bombarder le camp palestinien de Hammam Chott, si vous maintenez ainsi le regroupement de nos hommes". Nous n'avions malheureusement pas voulu le croire.

J'étais lié à Abou Iyad par une amitié solide depuis les trois jours éprouvants de décembre 1975, quand j'avais eu à gérer l'une des premières et sanglante affaire de détournement d'avion. Le 22, un appareil VC10 de la British Airways, arrivant de Londres, via Beyrouth, était détourné par des pirates lors de son escale suivante, à Dubaï. Contraint de repartir pour Tripoli, où on l'autorise à faire le plein d'essence, il se présente bientôt au-dessus de l'aéroport de Tunis-Carthage, où nous lui permettons d'atterrir. Nous apprenons vite que les pirates sont un groupe suicidaire de jeunes Palestiniens, déjà responsables de deux détournements sanglants, mais étrangers à l'OLP qui désavoua de suite l'opération. Abou Iyad arrive rapidement du Caire et me rejoint à la tour de contrôle. Les difficiles négociations qui suivent, ponctuées malheureusement par le tragique assassinat d'un passager, n'aboutissent que le 25 à la libération de tous les otages.

[C'est dire le choc que fut pour moi le meurtre d'Abou Iyad. Lors de la guerre du Golfe, en visite à Bagdad, en compagnie du leader de l'OLP, Yasser Arafat, il avait repoussé l'exigence de Saddam Hussein de mobiliser toutes les potentialités palestiniennes pour "servir tous azimuts et par tous les moyens" la cause de l'Irak. A Amman, la capitale de la Jordanie, Abou Iyad avait confirmé ses réserves auprès de ses compatriotes palestiniens en les appelant à la plus grande vigilance : cela lui valut d'être lâchement abattu à Tunis, en 1991, par un garde du corps félon.]

La pérennité de Bourguiba

Bien entendu, en trente ans de pouvoir absolu, ce que Bourguiba vivait comme une osmose entre lui-même et son pays, tourna aisément au culte de la personnalité, son attachement à la puissance et à la gloire étant amplifié par tous les courtisans. Et ne parlons pas des médias ! Sa photo était quotidiennement en première page. Comme l'écrivait l'organe du parti : *L'Action*, (juin 1966) :

“Bourguiba n’est pas seulement le chef d’Etat qui réussit, l’homme politique qui triomphe, le leader qui entraîne. Plus, c’est celui qui hante nos esprits en permanence, qui est présent dans chacun de nos actes...”

On ne risquait d’ailleurs pas de l’oublier. Dans toutes les villes, dans tous les villages, la rue principale portait son nom. Il avait même obtenu, lors de son périple, en 1965, dans dix pays d’Afrique, une avenue dans chaque capitale. Non loin de Bizerte, Ferryville (du nom de Jules Ferry), avait été rebaptisée Menzel Bourguiba. Et la cellule où il avait été interné, à la prison militaire de Tunis, était devenue un petit musée qu’il faisait visiter à ses hôtes et où l’on racontait comment il avait dormi la main sous la joue, à même le sol cimenté.

Ayant l’obsession de sa place dans “l’histoire”, il s’employait à la traduire, symboliquement, de toutes les façons possibles, des plus élémentaires aux plus subtiles. Outre ses bustes, installés dans les halls des grands instituts, ses statues étaient érigées dans presque toutes les villes. Monastir étant le lieu de sa naissance, il s’était fait représenter en collégien devant la mairie. A Tunis (place d’Afrique), c’est à cheval qu’il figurait — avant d’être déplacé récemment à La Goulette, là où il était effectivement arrivé le 1er juin 1955. — Mais comme son épopée personnelle devait s’inscrire plus amplement dans l’histoire, il avait fait dresser dans la salle du Conseil des ministres, au palais de Carthage, les effigies des héros de la Tunisie : Hannibal¹⁰, Jugurtha¹¹, Ibn Khaldoun et Saint Augustin¹². Un cinquième piédestal attendait son propre buste.

Plutôt que de Saint Augustin et d’Ibn Khaldoun, comme on peut s’en douter, il se sentait proche de Jugurtha et d’Hannibal. Au général carthaginois, il vouait un tel culte qu’il s’était mis en tête de ramener ses cendres à Tunis. En 1968, alors que j’étais responsable de la Sûreté nationale, il décida de se rendre à Istanbul en “visite privée”. Je l’y accompagnai, connaissant ses intentions et un peu perplexe quant au résultat. Reçu avec le protocole d’une visite d’Etat, il ne se laissa pas détourner de son idée et demanda aussitôt à se rendre sur la tombe d’Hannibal traditionnellement située sur les rives de l’Hellespont (les Dardanelles). Très gênés, les Turcs tentèrent vainement d’éluder ce souhait. Bourguiba, insistant véhémentement, sans la moindre périphrase diplomatique, nos hôtes finirent par nous amener, presque dans le désert, sur un monticule où se dressait une petite construction vétuste : le présumé tombeau d’Hannibal. Aussi bouleversé par la proximité supposée de son héros que par l’état d’abandon de sa sépulture, le Combattant suprême gémit et fondit en larmes. Durant près d’une heure, devant nos hôtes qui ne savaient quelle contenance adopter, il resta là, à méditer entre deux sanglots... Nous passâmes une semaine en Turquie et chaque jour, à tous les officiels, Bourguiba ne parla que de son désir de ramener en Tunisie les restes d’Hannibal avec lui, dans son avion. Pour essayer d’atténuer sa déception, les Turcs firent leur autocritique : oui, ils avaient failli à l’histoire en n’honorant pas comme il convenait ce héros de la lutte contre l’impérialisme romain, mais ils lui construiraient un grand mausolée qui symboliserait, en outre, la fraternité entre nos deux pays. Bourguiba eut du mal à cacher sa déception. Néanmoins, il rapporta avec lui une fiole remplie de sable qu’il avait recueilli lui-même sur la tombe d’Hannibal.

Le Combattant suprême vivait avec sa chronologie historique. La sienne et uniquement la sienne, qu’il voulait ancrer dans la mémoire des Tunisiens. Ce pays avait, certes, une histoire, mais il l’occultait dans

¹⁰Général carthaginois - (247 -183 avant J.-C.).

¹¹Roi de Numidie, ennemi des Romains (160-104 avant J.-C.).

¹²Evêque africain (354-430).

son ensemble et n'en évoquait certains épisodes que pour étayer sa propre histoire et confirmer, en conséquence, sa vision.

En mars 74, fut instituée le "Prix Bourguiba" : prix mondial de la coopération" honorant une institution ou une personne qui s'était distinguée dans le domaine humain, économique ou scientifique. Son comité d'honneur était composé d'éminents chefs d'Etat notamment : Pompidou, Tito, Quabous et Houphouët. Le comité exécutif comprenait ses plus proches : Bourguiba junior, Sayah, Klibi, le docteur Amor Chedli et moi-même.

La nation tunisienne, à ses yeux, était "née" le 3 août 1903, date présumée de sa naissance [repoussée à 1901 par ses proches]. A Monastir, à son anniversaire, des festivités étaient rituellement programmées pour symboliser "la reconnaissance de la nation envers son libérateur". Bourguiba nous incitait à célébrer le 3 août après sa mort et "indéfiniment" : c'est un trait qu'il partageait avec Tito, le chef d'Etat yougoslave, qui avait pensé imposer la même volonté pour son anniversaire. Plus significativement encore, la date de notre fête nationale ne correspondait pas, comme dans la plupart des pays, à celle de l'indépendance, le 20 mars 1956 (quand même jour férié), mais à celle du grand retour de Bourguiba dans son pays, le 1er juin 1955.

Moment "providentiel" s'il en fût, coïncidence ou choix prémédité [il ne nous l'a jamais dit], c'est la date même, quinze siècles plus tôt, le 1er juin 411, à Carthage, du triomphe de Saint Augustin sur les donatistes et la consécration de l'unité de l'Eglise.

Le 3 septembre 1934 était une autre date clé pour le Combattant suprême, celle où il avait engagé le peuple tunisien dans la lutte anti-coloniale, après sa propre déportation vers le sud. Pour la commémoration de cet événement, Bourguiba choisissait personnellement le conférencier, se donnant ainsi l'occasion de lui exprimer sa confiance et de le faire valoir parmi ses pairs politiques. Ainsi furent tous les 3 septembre pendant trente ans où, à Monastir, les responsables choisis dissertaient, se cantonnant toujours au domaine historique. Ce fut mon tour en 1976, j'étais ministre de l'Intérieur.

D'emblée, je relativisai l'épreuve :

"Nous avons eu nombre d'événements, nombre de batailles, nombre d'exploits politiques (...) qu'ont vécu plusieurs de nos villages, plusieurs de nos régions, qui doivent être commémorés sur place et évoqués régulièrement à l'intention des jeunes (...) Nos enseignants et nos étudiants doivent faire une place à l'étude de ces événements dans les enseignements et dans les thèses d'étude. Au delà de la relation, nous devons être en mesure d'en faire l'analyse et d'en dégager l'enseignement pour le présent et le futur (...) Nous n'avons pas à esquiver les problèmes de fond. Tout responsable doit être en mesure de comprendre le langage des générations montantes (...) Nombre de jeunes qui n'ont pas vécu 1934 ou 1952, éprouvent le désir intense d'entrer de plain-pied dans la vie militante au service du pays (...) Une situation économique nouvelle est née (...) Il est nécessaire de concilier les exigences de toutes les catégories sociales (...) La démocratie résidera dans la complémentarité des tendances, non dans la confrontation (...)"

Le rituel était rompu, des "partisans" me reprochèrent d'exploiter "l'histoire", mais Bourguiba m'en félicita chaleureusement, à la surprise de certains de mes collègues qui s'attendaient au reproche...

Le 29 mai 1981, alors ministre de l'Information, j'invitai Charles André Julien, le célèbre historien français, au séminaire de l'Histoire du mouvement national, organisé pour la première fois par mon département. Eminent érudit, écrivain admiré notamment par Bourguiba, depuis la parution de son

ouvrage : *“L’Afrique du Nord en marche”*¹³, sa contribution, en présence du doyen de l’université de Rabat et de l’ambassadeur de France à Tunis, ranima le débat et intéressa vivement l’université tunisienne... Au déjeuner, Bourguiba, subjugué par la prestance physique de cet homme de 90 ans, ne manqua pas de faire un parallèle avec lui-même et nous répéta : “Quelle lucidité à plus de 90 ans. C’est un trésor, cet homme-là. On peut donc continuer son combat à cet âge !”

J’invitai aussi, en 1982, au nom du Président, Michel Droit, le journaliste assidu du général de Gaulle. Bourguiba fut intéressé un moment, par l’idée que ce dernier supervise ses mémoires, mais le projet n’alla pas plus loin : le directeur du parti, Sayah, tenant à rester son mémorialiste attitré.

D’autres réunions plus insolites furent organisées avec de vieux militants qu’on avait déterrés et à qui nous demandions d’évoquer leurs souvenirs. La réunion de la cellule du quartier de *Bab Jedid* permit aux langues de se délier sur les pénombres de notre histoire. Mais on n’apprécia guère dans le parti que les narrateurs “officiels” fussent ainsi bousculés. Et les choses en restèrent là.

Pour Bourguiba, sa vie personnelle se confondait avec sa vie politique et celle-ci avec l’histoire de son pays. Rien de ce qui le concernait ne pouvait être indifférent au destin de la nation. Quand il entreprit de faire, à l’*Institut de presse*, devant tous les cadres tunisiens, une série de conférences sur “L’histoire du mouvement national”, il fit tranquillement alterner les réflexions politiques et les anecdotes sur sa vie privée et intime. Ainsi allait-on assister, au fil des ans, à une étonnante identification réalisée par Bourguiba entre la Tunisie et sa propre personne, une identification presque charnelle, et qu’il voulait toujours présente.

Au palais de Carthage, sur son bureau, seul le portrait de Pierre Mendès-France trônait ostensiblement, en face de tous ses interlocuteurs. Les deux hommes qui avaient “élaboré” ensemble, en 1954, l’autonomie interne de la Tunisie, s’estimaient profondément.

Dans le long couloir qui allait de son bureau à la salle à manger, couloir qu’il traversait quotidiennement et qu’empruntaient tous les ministres, il y avait une vingtaine de grands portraits de tous les beys qu’il avait fait amener de l’ancien palais beylical du Bardo, transformé depuis en siège de l’Assemblée nationale. Lui, qui avait aboli la monarchie, en exposait solennellement tous les titulaires. Bourguiba avait fait peindre, à partir de photos, des tableaux historiques retraçant certaines phases glorieuses. Il en faisait faire le tour à tous ses grands visiteurs. Il s’attardait chaque fois, exceptionnellement, sur un portrait que je lui avais rapporté de Dakar en 1964, et qui était l’œuvre clandestine d’un matelot français dans le petit bateau qui l’amenait le 21 mai 1954 dans l’île de Groix, en Bretagne. Le cliché le représentait, à côté d’un policier français, profondément pensif, la main sur la joue, courbé sur sa canne. Devant ce tableau, le Combattant Suprême étalait pathétiquement sa détresse rétrospective : “A l’époque je pensais que tout était fini...”.

Dans d’autres circonstances, Bourguiba dut se poser aussi bien des questions : en premier lieu, après l’accord sur l’autonomie interne, lors de la crise youssefiste, où il fut fortement décrié ; une deuxième fois, lors du congrès “rebelle” de Monastir I, en 1971, où il fut sérieusement contesté par une fraction de ses partisans et où la guerre de succession éclata sans vergogne. Ulcéré, il tint à “effacer” ce congrès par celui “fidèle” de Monastir II en 1974, où il fut nommé président à vie du parti.

Moins de six mois après, le 18 mars 1975, à l’anniversaire de l’indépendance, après une réforme de la constitution, il fut élu par les députés chef d’Etat à vie d’une façon “exceptionnelle” : pour Bourguiba, c’était sa consécration politique, incontestablement et définitivement.

¹³Julliard, 1953.

Un mois plus tard, encore un 12 avril — date devenue fatidique, du moins pour son entourage — il déclarera à l'Assemblée nationale :

“Le fait de me désigner à vie à la tête de l'Etat ne peut être qu'un hommage de reconnaissance rendu aux yeux du monde entier à un homme dont le nom s'identifie à la Tunisie (...) Oui, j'ai nettoyé le pays de toutes les tares qui l'enlaidissaient, j'en ai extirpé les mauvaises coutumes, je l'ai libéré du joug qui l'asservissait (...). Mon passage à la tête de ce pays le marquera d'une empreinte indélébile pendant des siècles”.

Bourguiba était persuadé de mourir très tard, son frère et sa sœur ayant vécu presque centenaires, assez diminués, il est vrai. Mais comme il savait bien que cela arriverait un jour, il s'efforça de régler lui-même tous les détails du grand événement. A Monastir, dont il voulait faire une “ville-souvenir”, non seulement pour les Tunisiens mais pour le monde entier, il se fit donc édifier dès les années 1960, un somptueux mausolée qu'il ne cessa d'ailleurs de réaménager : peut-être, croyait-il à la légende selon laquelle “toute tombe, une fois terminée, n'attend pas longtemps son destinataire”. Cent fois, il modifia les phrases qui devaient être inscrites dans la pierre et sur les boiseries de la porte centrale ; et pour parfaire l'ouvrage, son architecte conseil, Clément Cacoub, dut aller partout dans le monde visiter les plus célèbres monuments funéraires.

Cependant, malgré le mausolée pompeux de Monastir, on le convainquit en 1980, que la sépulture du Combattant suprême ne pouvait être que dans la capitale. Aussitôt, il chargea son architecte de travailler sur l'emplacement d'un autre sanctuaire, à Tunis, où les chefs d'Etat viendraient ainsi mieux honorer sa mémoire, à l'exemple du mausolée grandiose de Mohamed V à Rabat. Le projet, bien que sérieusement envisagé, n'eut pas pourtant de suite.

Bourguiba fit même confectionner son cercueil dès 1976. Mieux, il voulut aussi réglementer le cérémonial de ses funérailles. Nous étions à la fin de janvier 1977 et il venait de passer près de trois mois en soins intensifs à Genève. Convoqué expressément à Monastir, je trouvai sur place Mohamed Sayah et Bourguiba junior qui se demandaient, comme moi, la raison de cet appel urgent. Introduits chez le Président, nous le trouvâmes exalté, dans un état presque second. Durant plus d'une heure, il nous prit à témoin de ses dernières volontés. Bizarrement, il n'avait pas appelé Nouira, bien que celui-ci fût à l'époque, son Premier ministre et donc son dauphin officiel.

Nous étions en quelque sorte “ses trois fils” : expliqua-t-il, et c'est à nous qu'il voulait confier l'organisation prestigieuse de ses funérailles :

“Dès sa mort, Bourguiba junior devait informer une série de chefs d'Etat, dont il dresserait la liste, afin que le maximum d'entre eux puisse venir. Pour cela, il convenait de différer de deux jours, après l'annonce de son décès, le déroulement des obsèques. Et surtout, parce qu'il fallait associer au deuil la Tunisie entière, son corps devait être amené lentement, solennellement, de Carthage à Monastir. Ne laissant rien au hasard, il avait divisé le parcours de 140 kilomètres entre les deux villes, de façon que chacun des vingt gouvernorats soit chargé de faire transporter son cercueil sur une distance égale”.

Tout plein de son sujet, il nous raconta avec émotion les obsèques de Winston Churchill, les funérailles du général Dwight Eisenhower. Il nous apprit qu'étudiant à Paris, il avait suivi, de bout en bout, la cérémonie du transfert au Panthéon des cendres de Jean Jaurès : un événement qui, de toute évidence, l'avait marqué. Il tenait à ce que son propre enterrement ne soit pas moins grandiose et, avant de trouver place lui-même dans son mausolée, il y avait fait transférer les corps de son père, de sa mère et de Mathilde, sa première femme convertie à l'islam sous le prénom de Moufida.

Bourguiba, lui, n'était aucunement fataliste, mais l'éternité, du moins morale, était une obsession chez lui, une idée absolument pharaonique. Il vivait sa légende. En 1972, il envoya son ministre des Affaires étrangères à Moscou, porteur d'une lettre personnelle au chef de l'Etat de l'URSS, Brejnev, pour lui demander le secret de la momification. Masmoudi était chargé de dire que Bourguiba valait bien Lénine et les autres chefs d'Etat des pays socialistes. Le ministre fut éconduit, et Bourguiba en voulut aux dirigeants de ce pays.

Ce culte de la personnalité — je passe sur ses aspects les plus caricaturaux — aurait sans doute été moins accepté s'il n'y avait eu réellement, une certaine identification entre le destin de Bourguiba et celui de la nouvelle Tunisie. En se présentant comme son "bâtitteur", celui qui la modela pendant plus de trois décennies, il ne force pas le trait. Comme Kemal Atatürk pour la Turquie, avec autant d'autorité mais moins de brutalité, il a forgé une nation en la faisant entrer dans la modernité.

Dans un discours en juin 1973 à Genève, à la conférence de l'OIT, il esquaissa en ces termes une définition de ce qu'il tenait pour son rôle historique : "D'une poussière d'individus, d'un magma de tribus, de sous-tribus, tous courbés sous le joug de la résignation et du fatalisme, j'ai fait un peuple de citoyens. Mais j'ai peur de ce que j'ai appelé un jour le "démon des Numides", ce démon qui pousse à la désunion, aux luttes intestines, qui nous a fait rater notre histoire après la révolte de Jugurtha".

Tel était Bourguiba, comme je l'ai vécu pendant près de trente ans et dont le portrait, seulement esquissé ici, pourrait être indéfiniment enrichi, tant il présente de multiples facettes. Lui-même, au demeurant, ne cessait de s'étonner d'être Bourguiba, bien que tout le lui rappelât. En 1983, recevant un tout jeune ministre, on le vit soudain sortir de son bureau en criant :

"Qu'est-ce que c'est que ces ministres ? Ces jeunots qui ne pigent rien..."

On le calma et il reprit :

— Je ne comprends pas (...) Je l'avais en face de moi, il avait la tête baissée, il n'arrivait même pas à répondre, il rougissait.

On finit par passer à table, mais le Président, contrairement à l'habitude, restait silencieux, méditatif.

Puis, tout à coup, comme saisi par une illumination, il tapa sur la table et s'exclama :

— Je comprends : il était devant Bourguiba !

Un autre jour, Amintore Fanfani, Président du conseil italien, lui rendant visite remarqua sur son bureau un livre sur Jugurtha. Bourguiba lui répondit :

— Oui, je suis un Jugurtha qui a réussi ! Il a fallu des millénaires..."

BIZERTE : *un conflit anachronique*

Le drame de Bizerte est l'histoire d'une stratégie habile, apparemment irréprochable et d'ailleurs finalement victorieuse, mais après avoir un moment trébuché sur cet éternel impondérable : les humeurs de deux grands hommes d'Etat, deux fins stratèges politiques, dont tout dépendait, Habib Bourguiba et Charles de Gaulle. De part et d'autre, un mélange de susceptibilité et d'amour-propre transformés en fierté nationale conduisit ce qui eût pu n'être qu'un malentendu à une tragédie inutile.

Bourguiba a toujours entretenu avec la France des rapports conflictuels où l'âpreté du combat politique n'éclipsait jamais tout à fait une admiration colorée d'amour déçu. Intransigeant sur sa revendication fondamentale d'une Tunisie souveraine, il souhaitait plus que tout la conquérir par étapes, sans affrontement radical avec l'ex-puissance protectrice. C'est dans cette perspective qu'il faut situer, d'emblée, son attitude à l'égard de la présence des forces françaises en Tunisie et notamment à Bizerte. Dès le 17 décembre 1950, le chef du Néo-Destour déclarait admettre "adhérer à l'Union Française si l'indépendance de la Tunisie est proclamée, mais avec la faculté de se retirer à son gré". Le 22 mars 1956, deux jours après la proclamation de l'indépendance, il définissait son objectif sans équivoque, mais sans agressivité : "après une période transitoire, toutes les forces françaises devront évacuer la Tunisie, y compris Bizerte". Ce qui laissait la porte ouverte à toutes les négociations.

En octobre 1956, à Tunis, Bourguiba et Mohamed V se disaient partisans d'une Fédération maghrébine liée à la France. Mais le 10 du même mois, le piratage de l'avion de Ben Bella et de ses compagnons par les militaires d'Alger, malheureusement "couverts" après coup par le gouvernement français, ruina ces bonnes intentions.

En 1957, juste un an après l'indépendance de la Tunisie, Bourguiba, néanmoins, répéta :

"Culturellement, géographiquement, économiquement, les peuples nord africains sont et seront liés à la France (...) si elle arrive à tourner le dos au colonialisme". Le 27 décembre, il suggérait même une alliance avec la France "subordonnée à la concentration des troupes françaises à Bizerte". Une proposition qui avait d'ailleurs provoqué quelque malaise chez les Algériens et des réticences à l'intérieur du Néo-Destour, dont notamment l'opposition farouche de Taieb M'hiri, le ministre de l'Intérieur. Empêtrés dans la guerre d'Algérie, les dirigeants affaiblis de la IV^{ème} République agonisante ne donnèrent pas suite à cette offre pourtant conciliante.

L'ironie de l'histoire est que, six mois plus tard à peine, Bourguiba, sans avoir eu besoin de conclure une alliance, obtint l'évacuation du territoire et la concentration de l'armée française dans la base de Bizerte. Cela grâce, indirectement, à une faute du gouvernement français : le bombardement meurtrier de la ville frontière tunisienne de Sakiet Sidi Youssef.

Sakiet Sidi Youssef

Le commandement de l'armée française en Algérie avait décidé de ne pas tolérer plus longtemps la solidarité tuniso-algérienne aux frontières et le harcèlement de ses forces, conduit à partir de la Tunisie. Notre pays, devenu une véritable base arrière, avait pris fait et cause pour la révolution algérienne et nul n'ignorait notre soutien logistique, le transit des armes par la Tunisie, l'hébergement des troupes de l'Armée de libération nationale (ALN).

Le samedi 2 janvier 1958, se produisit un sérieux accrochage à la frontière, près de Sakiet. Les Algériens réussirent à capturer quatre soldats français et à les ramener dans la région du Kef, en Tunisie. Le Président du conseil français, Félix Gaillard, chargea le général Duchalet de porter un message au président Bourguiba, lequel refusa de recevoir ce militaire qui avait combattu les *fellaghas* (résistants) en 1954. Félix Gaillard envoya alors son chef de cabinet. En vain. Bourguiba déclara à la presse : «La France doit comprendre qu'un général pour appuyer une protestation, ou une frégate¹⁴ pour soutenir une politique, tout cela doit prendre fin. Si l'action continue, je demanderai l'installation d'un régiment de l'ONU aux frontières». A Paris, ce fut le scandale : Bourguiba voulait internationaliser la guerre d'Algérie !

Le 11 janvier 1958, un deuxième grave accrochage entre Français et Algériens coûta la vie à quatorze soldats français. Le commandant à Alger avisa Paris que «des bandes d'assaillants algériens repérés par l'aviation française, franchissaient la frontière à partir de la Tunisie et se répandaient dans les fermes et les mechtas algériens et que les véhicules de la garde nationale tunisienne stationnaient de plus en plus à la frontière en position d'accueil».

Le 8 février, l'armée française en Algérie — prétextant qu'un avion avait été touché et obligé de se poser en catastrophe à Tebessa — bombarda le village de Sakiet, faisant 72 morts, dont 12 enfants et plusieurs blessés. La Tunisie expulsa cinq consuls français qui exerçaient dans les principales villes, et organisa le blocus de toutes les casernes de l'armée française. Le Conseil de sécurité de l'ONU décida d'une mission de bons offices anglo-américaine conduite par MM. Murphy et Beeley. Le gouvernement Gaillard tomba, ouvrant la crise qui ramènera au pouvoir le général de Gaulle.

Sakiet, ce petit village paisible, qui avait enterré dans la douleur ses enfants écoliers, tués en pleine classe, imposera peu après, le 17 juin, un accord entre les deux pays, stipulant «l'évacuation de toutes les troupes françaises du territoire tunisien, à l'exception de Bizerte».

Un an après, en février 1959, à Lima, capitale du Pérou, l'organisation étudiante occidentale (COSEC) adoptera une résolution décidant la reconstruction de l'école primaire de Sakiet, en association, pour la première fois, avec l'organisation communiste (UIE) — animée alors par Jiri Pélikan et Emir Khorazi alias Babak, deux vieux camarades progressistes et anti colonialistes —. Le 25 juillet,

¹⁴Le «Résident général» de Hautecloque était arrivé à Tunis en janvier 1952 à bord du croiseur *Marceau*.

secrétaire général de l'UGET, je donnai le premier coup de pioche, en cet anniversaire de la République, et déclarai : "En ce jour mémorable, les étudiants, venus de trente sept pays, sont un gage de l'avenir et une rude leçon pour le colonialisme". Le ministre de l'Education nationale, Mahmoud Messadi, notre cher ancien professeur du collège Sadiki, proclama pour sa part : "Nous laissons à d'autres l'agression et la violence, nous préférons œuvrer pour la paix". Et le délégué de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) s'éleva contre "cette dérive dangereuse du gouvernement français". Bourguiba nous adressa ses encouragements : "C'est une manifestation de solidarité à l'échelle humaine pour faire oublier les méfaits du colonialisme, ses convoitises, ses cruautés". La petite école primaire sera reconstruite par une centaine d'étudiants venus du monde entier, y compris la France.

Evacuation des bases américaines et françaises au Maroc

Le soir du 8 février 1958, après le bombardement de Sakiét, Bourguiba annonça "la bataille de l'évacuation". Le 12, la Tunisie proclama l'interdiction de l'entrée du port de Bizerte à tout bâtiment de guerre français. Le 14, le chef de l'Etat fit adopter par l'Assemblée nationale une loi abrogeant la convention de 1942, datant du gouvernement de Vichy, qui stipulait que : "Bizerte ne faisait pas partie du territoire tunisien et était un port français".

A Paris, sans s'y référer explicitement, le porte-parole du gouvernement, Claparède, assurait le 20 février : "Bizerte restera le port français qu'il est en tout état de cause. Il n'a jamais été question de le céder ou de l'*otaniser*". Le 19 avril, Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense, le confirmait : "Il faut s'ancrer à Bizerte".

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, après les événements du 13 mai 1958, amorce un certain dégel. Dès le 17 juin, un échange de lettres énonce notamment : "les deux gouvernements se sont mis d'accord sur le retrait des forces françaises stationnées en Tunisie. A la fin de ce retrait, des conversations s'engageront en vue d'établir un régime provisoire pour la base aéronavale de Bizerte". Deux jours plus tard, dans un discours à Mahdia, le Président précise les dates : "les forces françaises seront évacuées dans un délai qui n'excédera pas le 1er octobre 1958".

Restait évidemment Bizerte : quel statut provisoire envisager ? Pendant combien de temps... ? etc. Que Bourguiba, à ce moment là, n'ait pas encore fait de la récupération de la base une priorité absolue, on en trouve la preuve dans la proposition surprenante qu'il fait, le 17 février 1959, de renoncer momentanément à Bizerte en échange de la paix en Algérie :

"Pour l'abandon de Bizerte, déclare-t-il, la seule contrepartie serait la paix et un règlement négocié du problème algérien (...) Nous sommes prêts à faire ce sacrifice, si nous pouvons, avec Bizerte, grâce à Bizerte, aider nos frères algériens, et par là même la France à mettre fin au conflit (...) J'estime qu'on peut accepter une base française si cette occasion peut hâter la paix, faciliter la concorde, et ouvrir des possibilités économiques et politiques qui représenteraient pour la France en Afrique du Nord une paix solide et permettraient à ce Grand Maghreb de se former en offrant à la France et au monde occidental une coopération sur tous les plans".

Pour une réponse à cette offre, Bourguiba fixait une échéance : le 17 juin 1959, c'est-à-dire un an après les accords précités du 17 juin 1958, mais quatre mois seulement après son discours. C'était évidemment un peu court : de Gaulle venait d'arriver au pouvoir et semblait hésiter sur son objectif

comme sur sa tactique. Le Front de libération nationale (FLN), de son côté, en proie à des luttes internes exacerbées par l'enlèvement de ses "chefs historiques", n'était pas non plus prêt pour la négociation.

Une réaction française eût peut-être amorcé un processus, ouvert des perspectives. Le fait est que rien ne se produisit. Qu'il ait cru ou non pouvoir être entendu, Bourguiba se trouva seul au rendez-vous qu'il avait fixé, et déclara le 17 juin 1959 :

"L'échéance fixée tombait hier. Je déclare officiellement que nous retirons notre offre d'échange : Bizerte contre la paix en Algérie (...) Ou bien nous trouvons une solution de compromis (...) ou bien nous serons obligés de réclamer l'évacuation (...) Nous serons prêts à apporter notre contribution quant aux délais et aux modalités".

Constat d'échec, donc, en un sens, mais qui n'empêchait pas Bourguiba de rester fidèle à son choix stratégique fondamental d'une victoire obtenue par la négociation, à travers des étapes successives. Ce qu'il voulait, c'était poser un principe : Bizerte devait retourner à la Tunisie ; cela admis sans ambiguïté, tout le reste était négociable.

A la place du général de Gaulle, si l'on peut un instant inverser les rôles, Bourguiba aurait certainement saisi au vol cet appel et profité de cette ouverture en se déclarant d'accord sur le principe, tout en renvoyant à plus tard la négociation sur les modalités, dès la fin de la guerre d'Algérie.

Hélas, chez le Général, le mouvement d'humeur prévalut : il ne toléra pas de voir Bourguiba soulever le problème unilatéralement et de surcroît, dans une conjoncture difficile pour la France. A ce stade, Bourguiba n'entendait pourtant pas brusquer les choses. Et, de fait, six mois se passeront, de juin 1959 à janvier 1960 avant que le problème de Bizerte ne rebondisse et cette fois, pour se compliquer et s'aggraver sans cesse jusqu'à la guerre, en 1961...

Il rebondit indirectement par l'effet d'une conjoncture internationale dont la France s'obstinait à ne pas prendre conscience, mais qui faisait de son "ancrage" à Bizerte un anachronisme colonial désormais insupportable. Dès l'été 1959, Bourguiba savait que Washington et Rabat étaient en contact secret à propos des bases américaines au Maroc : un contact qui se mua à l'automne en véritable négociation, et cela, au moment même où Paris se refusait à tous pourparlers avec la Tunisie, laquelle ne demandait pourtant qu'une décision de principe, sans préjuger des modalités.

Le gouvernement tunisien reçut donc de plein fouet, presque comme un soufflet, le communiqué commun maroco-américain publié le 22 décembre 1959, à Rabat : "Les bases américaines auront été retirées du Maroc avant la fin de 1963. L'évacuation de la base de Ben Slimane (Camp Bauhault) sera terminée le 31 décembre 1960".

Tout aussitôt, le représentant de la France fut convoqué pour lui faire ressortir l'importance de cet accord, en observant qu'il témoignait de la bonne volonté des Etats-Unis tout autant que de leur capacité d'une vision à long terme, et que cet accord confirmait l'inanité de la thèse française sur le caractère indispensable de ses bases nord-africaines — Bizerte et Mers El-Kébir en Algérie — pour la défense du "monde libre".

Nous pressentions des complications et redoutions une dégradation imminente de nos rapports avec la France.

Je venais de rentrer de New York, où j'avais assisté à la XIVème session de l'Assemblée générale des Nations unies. Sur décision du Président, j'intègre immédiatement le département des Affaires étrangères comme directeur de cabinet du ministre, le docteur Sadok Mokaddem.

Le 25 janvier 1960, au cours d'un grand meeting populaire, Bourguiba demande solennellement l'évacuation de Bizerte.

Le 1er février, une note diplomatique fut remise à l'ambassadeur de France Jean Marc Boegner stipulant notamment : "Après un tel accord entre les Etats-Unis et le Maroc, le gouvernement tunisien ne peut plus ne pas poser au gouvernement français la reconnaissance de l'évacuation de Bizerte, quitte à laisser le soin aux experts d'en établir les modalités et le calendrier".

Bourguiba, en l'occurrence, savait que face à la France, il se trouvait devant une alternative : l'entente ou le bras de fer. Mais il entendait, comme toujours, l'aborder avec une tactique qui faisait alterner la pression et la prudence, sans jamais fermer la porte à un compromis.

Le 6 février, nous recevons la réponse française, dont Bourguiba annonce lui-même la teneur à la radio le 8 : "La France a répondu par une note qui appelle des discussions (...). La Tunisie ne passera à l'action directe (...) qu'après épuisement de tous les moyens pacifiques".

Le 7 avril, il se montre plus précis dans un discours à l'Assemblée nationale : "La France s'engage à ce que, jusqu'au 31 octobre 1960, il ne reste plus à Bizerte que les effectifs nécessaires au fonctionnement de la base".

A ce stade, la crise semblait donc évitée, l'entente ayant succédé à l'invective. Bourguiba ne pouvait oublier — pour prix d'un apaisement avec la France — qu'il était le premier héros nationaliste de la région et entendait le rester. Or, non seulement la France semble avoir méconnu cet aspect, mais elle aggrava les choses en engageant à son tour, après les Américains, des négociations secrètes avec le Maroc pour y évacuer les bases françaises. De ces pourparlers, nous avons eu discrètement connaissance dès leur début, et Bourguiba en fut si obsédé qu'il me demandait sans cesse, sur leur déroulement, des détails que je ne pouvais lui fournir tout en lui confirmant leur existence.

Le 1er septembre 1960, le Maroc et la France signaient leur accord : "Les forces et installations françaises seront évacuées de l'ensemble du Maroc avant le 2 mai 1961", c'est-à-dire avant l'anniversaire du trône.

[Le roi Hassan II le confirmera plus tard¹⁵ :

"Le général de Gaulle m'a envoyé Monsieur Parodi, qui était son ambassadeur et un grand résistant, avec ce message : Dites au roi (...) que je vais faire accélérer les choses pour que, dans un mois, toutes les troupes françaises aient quitté le royaume. Ce sera mon cadeau d'investiture à Sa Majesté".]

Bourguiba se sentit trahi, il ne pouvait accepter de rester à la traîne. Déjà en mars 1956, la proclamation de l'indépendance du Maroc, quelques jours avant la nôtre, l'avait vivement affecté. Et voilà que la France, à nouveau, donnait au roi du Maroc ce qu'elle refusait à Bourguiba.

Le 12 septembre, lors d'une tournée dans le gouvernorat de Bizerte, dans la petite localité de Ras-Jebel — fief d'un de ses fidèles lieutenants, Hassan Belkhodja — le Combattant suprême rappela fermement sa revendication de l'évacuation de Bizerte. L'opinion publique ne s'en doutait pas encore, mais il était clair pour les initiés qu'on entrait dans une zone de turbulences.

A la demande de Bourguiba, nous rédigeons alors aux Affaires étrangères une note officielle au gouvernement français que nous remettons le 7 novembre à son chargé d'affaires, pour appeler Paris à accepter clairement le principe de l'évacuation et à négocier dans les plus brefs délais.

Nous connaissions cependant la complexité du problème algérien et nous nous préparions à des jours difficiles avec le maigre espoir, malgré tout, que de Gaulle, logique avec lui-même, accepterait au moins

¹⁵Hassan II, *Mémoire d'un roi*, Plon 1993.

de négocier sur Bizerte après avoir admis, sans barguigner, l'abandon rapide et total des bases françaises au Maroc. La base tunisienne de Bizerte ne pouvait être plus "stratégique" que la base marocaine de Ben Slimane. Et cela était d'autant moins crédible que les experts américains jugeaient, désormais, que toutes ces bases statiques n'étaient plus opérationnelles.

A Paris, les milieux officiels n'étaient pas disposés à l'admettre, et les médias eux-mêmes occultaient le problème. Certains intellectuels mis à part, tout le monde semblait obsédé par la guerre d'Algérie et le soutien qu'apportait la Tunisie au FLN. Toutefois, une franche explication entre nos deux pays aurait permis de dissiper tant soit peu l'équivoque ou, du moins, d'atténuer le sentiment de frustration qu'éprouvait Bourguiba ; car, à la différence des négociations entre le Maroc et les Etats-Unis, qui s'étaient déroulées au grand jour, les pourparlers franco-marocains s'étaient déroulés en secret, comme en témoignait l'irritation de Paris devant les indiscretions de Rabat.

La France avait été contrariée par le style médiatique adopté par les Marocains ; Raoul Duval me le confirmant personnellement, je lui objectai que si nous approuvions ces accords avec le Maroc, qui étaient dans la logique naturelle de la politique de décolonisation du général de Gaulle, nous ne comprenions plus la thèse française relative à l'importance militaire de la base de Bizerte.

Le 4 novembre, le général de Gaulle annonça un référendum concernant l'affaire algérienne ; Bourguiba comprit que le vent allait tourner rapidement en France et que de Gaulle allait entamer une grande révolution de la mentalité de ses concitoyens.

C'est pourquoi, sans doute, le Président me nomma soudain à Paris, en m'enjoignant de rejoindre rapidement mon poste. Je débarquai dès décembre dans la capitale française comme ministre plénipotentiaire et Chargé d'affaires "ad intérim" (mission diplomatique sans ambassadeur dans le jargon officiel), mais logeant, sur instruction du chef de l'Etat, dans la résidence de l'ambassadeur. Je pus très vite mesurer le bon accueil qu'on me réserva au Quai d'Orsay où, m'apprit-on, discrètement, on avait saisi le sens de ma nomination par choix personnel de Bourguiba.

L'ambiance française fut euphorique après le succès du référendum (8 janvier 1961) donnant un "oui franc et massif" (75 % des électeurs) au général de Gaulle pour résoudre le problème algérien.

Je pressentais alors une évolution rapide de la politique de la France vis-à-vis de notre région. Mes contacts étaient bons et je m'impliquai de plus en plus dans la nouvelle mouvance politique française. Bourguiba m'encourageait directement.

Mais voilà que, fâcheusement, un discours du chef de l'Etat vint troubler cette bonne ambiance. A Sfax, le Président déclara que, selon son ancien ambassadeur à Paris, "d'anciens nostalgiques du protectorat, notamment MM. Brouillet et Gillet, s'activaient contre la Tunisie...". De pareils propos étaient en complète contradiction avec les objectifs de ma mission à Paris et les recommandations que j'avais reçues du chef de l'Etat.

Le directeur des Affaires tunisiennes et marocaines, Louis de Guéringaud me fit remarquer, "à titre strictement personnel", combien les responsables français étaient navrés du discours de Bourguiba. La critique était personnelle et je ne pouvais intervenir directement. Je ne connaissais pas René Brouillet et je ne pouvais l'atteindre, vu sa haute position à l'Élysée comme directeur de cabinet du général de Gaulle.

Téléphonant à mon ministre Sadok Mokaddem, avec qui j'entretenais d'excellents rapports depuis mon passage comme directeur de son cabinet, je compris qu'il fallait se taire : "Le Président, me dit-il, avait certainement son objectif". Malheureusement, on ne mesurait pas assez à Tunis les effets d'un tel éclat, surtout dans la bouche du chef de l'Etat. Désarmé, au début, mais après mûre réflexion, je décidai

donc d'aller à la source et de risquer une explication avec le Président. Je sentais qu'il y avait une cabale et que Bourguiba était induit en erreur. Comme dans ses discours à l'époque du protectorat, il pensait encore pouvoir distinguer la France des colonialistes français. Or, désormais, s'il restait des "colonialistes", ils n'étaient plus en Tunisie, mais en France et à Paris, promus à de hauts postes de responsabilité.

Ayant demandé à rentrer d'urgence à Tunis, je rencontrai dès mon arrivée l'épouse du Président, qui m'éclaira sur l'ambiance politique du moment. Il en fut de même avec mon ministre Mokaddem, qui, de par sa formation et son caractère, était assez conscient de cette dichotomie dans la conception des rapports entre nos deux pays.

Le lendemain, je retrouve le Président chaleureux, mais inquiet quant à l'avenir de nos relations avec la France. Son dépit est grand ; il n'accepte pas que les Etats-Unis et la France — qui sont ses premiers choix dans les relations internationales de la Tunisie — accordent au Maroc l'évacuation presque immédiate de leurs bases militaires, et que la France refuse de discuter avec lui du principe de son retrait de Bizerte.

J'essaie d'expliquer que le problème algérien obnubile les responsables français et bloque pour le moment toute discussion sur Bizerte. En vain, le Président tempête. Je lui demande alors, instamment, de m'accorder quelque temps pour sonder davantage l'opinion officielle française et enchaîne : "Tous mes contacts, aussi bien officiels qu'officieux, me permettent d'affirmer que la Tunisie et son Président jouissent à Paris du préjugé le plus favorable, que les dispositions officielles semblent excellentes pour tourner la page de Sakiet, et qu'à l'égard du borborygme algérien, Bourguiba et la Tunisie présentent un intérêt certain". Et je rends compte de mes contacts durant ce premier mois d'activité en lui décrivant, avec force détails, l'attention que j'avais trouvée aux Affaires étrangères, notamment auprès du directeur de cabinet et ancien chargé d'affaires de France à Tunis, Robert Gillet, en lui faisant comprendre, dans la foulée, combien on avait été affecté par son discours critique de Sfax.

Le chef de l'Etat, comme à son habitude, sut pointer le problème : "Ah bon ! C'est ce qu'on m'a dit". Je poursuivis : "Exploitions la disponibilité de ces hauts responsables français à notre égard, car il ne subsiste plus rien des complexes d'antan". Bourguiba approuva : "Pourquoi pas, je t'en laisse le soin". Je continuai : "Permettez-moi en votre nom de les inviter en Tunisie pour des visites nostalgiques". Le Président opina à nouveau. Wassila, entrée dans l'intervalle sous prétexte de lui rappeler la prise de ses médicaments, renchérit. Intelligente, elle avait toujours su arranger les situations les plus scabreuses. Me voilà donc de retour en France dans une ambiance politique favorable, qui me permet d'agir activement, quoique handicapé par mon statut de simple chargé d'affaires, et par l'absence de tous les ambassadeurs arabes (sauf celui du Liban) rappelés chez eux après l'affaire de Sakiet. Seul, mon homologue marocain, Abdellatif Filali, lui aussi chargé d'affaires a.i., s'emploie, grâce à ses amitiés politiques, à faciliter ma tâche. Je revis Gillet qui fut réconforté. Le surlendemain, Brouillet me recevait pour la première fois. C'était un homme discret, subtil, affable, pénétré de la vision gaullienne et très attaché à la Tunisie — qu'il avait bien connue en étant secrétaire général à la résidence de France à Tunis, du temps du protectorat —. L'explication ne fut pas très difficile : l'incident était désormais clos. [Brouillet répondra, en 1965, à l'invitation de Bourguiba et visitera la Tunisie. Nous nous retrouverons avec plaisir, à Rome, en 1970, comme représentants de nos pays respectifs auprès du Vatican.]

Rambouillet

Le 1er février 1961, le général de Gaulle donnait sa grande soirée diplomatique du Jour de l'An. Le nonce apostolique, notre doyen, conduisait le cortège des diplomates venus présenter leurs vœux au chef de l'Etat, flanqué du Premier ministre, Michel Debré et de celui des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville. Les Hauts commissaires des pays de la Communauté, — ceux qui en 1960 avaient voté "oui" à l'indépendance dans le cadre d'une communauté franco-africaine — étaient reçus ostensiblement les premiers. Les chargés d'affaires venaient en dernier. Pour ma part, je crus déceler un sourire et un hochement de tête exceptionnels du Général de Gaulle. Cela me parut significatif, d'autant plus que l'ambassadeur du Sénégal, André Guillaibert — au fait des usages et des humeurs de l'Elysée — me le confirma au cours de la réception.

Le dîner de grand appareil avait lieu dans le salon *Murat* du palais de l'Elysée. 230 couverts y avaient été dressés pour tout l'establishment politique de Paris. Après le café, de Gaulle se retira dans un autre grand salon, nous laissant converser entre diplomates et hauts cadres français. Soudain, le directeur du protocole se fraya un chemin jusqu'à moi :

"Monsieur le Président souhaiterait vous recevoir. Voudriez-vous me suivre, s'il vous plaît ?"

Un léger frémissement parcourut l'assistance. Surpris par cette initiative insolite, je me repris en quelques secondes et suivis le directeur du protocole qui m'ouvrit le passage à travers les invités. Dans un salon privé, devisaient quelques membres du gouvernement. Le Général s'en détacha, et me conduisit près de la fenêtre où nous eûmes cet aparté mémorable :

"Mes respects, M. le Président.

— Bonsoir M. le chargé d'affaires. Vous êtes le bienvenu en France. Comment va le Président Bourguiba ? Je serais heureux de le recevoir, nous aurions des entretiens utiles. La France apprécie les efforts de la Tunisie et encouragera tout progrès dans la région. L'Afrique du Nord est chère à la France (...) Les Algériens ! Ah, les Algériens ! Ils veulent tout à la fois (...) Ils connaissent bien le général de Gaulle.

Il marqua un temps d'arrêt. Je répondis :

— M. le Président, vous avez sauvé la France. Vous avez mis fin à ses inquiétudes (...) Bourguiba a toujours été un partenaire sérieux de votre pays. L'histoire sera marquée par votre rencontre".

Le Général enchaîna en s'enquérant très aimablement de mon intérêt culturel pour Paris. Après quinze minutes environ de ce tête à tête inattendu, je pris congé. Le directeur du protocole, à l'oreille, me recommanda la plus grande discrétion en m'accompagnant jusqu'à la sortie. Nous avions compris tous les deux qu'il valait mieux partir de suite pour éviter toute interrogation des responsables ou des médias. Rentré à l'ambassade, je rédigeai aussitôt mon télégramme chiffré après avoir réveillé mes collaborateurs à qui je recommandai, à mon tour, une discrétion absolue.

Le lendemain, Robert Gillet, m'appelle directement au téléphone et me prie de venir le voir au Quai d'Orsay. Je retrouve chez lui le même souci de retenue, il m'affranchit d'emblée : "Seules cinq personnes en France sont au courant de la teneur de l'entretien".

Je suis introduit aussitôt chez le ministre Couve de Murville qui malgré son flegme naturel et son sourire avare, me reçoit cette fois d'une façon très attentionnée et confirme mes espoirs dans le succès de la rencontre et ses développements possibles :

"C'est une rencontre franco-tunisienne, mais les deux chefs d'Etat auront tout le loisir d'évoquer l'avenir de la région (...) Les Algériens pourront s'en féliciter". Sans plus de détails, j'informe Tunis de la subtilité

de ces propos : “Les Français ne voudront pas d’une négociation indirecte, mais privilégieront Bourguiba dans leur réflexion sur le sujet”.

A Paris, c’est le branle-bas. Un journaliste de l’Agence France Presse (*AFP*) me dit tout savoir mais, muselé par l’Elysée, veut bien protéger un secret d’Etat. Aux autres journalistes qui m’assaillent, j’assure qu’il y a eu un échange de témoignages d’estime entre les deux présidents. Mais à Tunis, fidèle à la tradition de la “place publique”, notre entretien est déjà ébruité, alors que même mon alter ego, à Tunis, Raoul Duval, n’est pas au courant : à un haut cadre de notre ministère qui lui demande imprudemment de régler les formalités protocolaires, il répond qu’il y a méprise et câble dans ce sens à Paris.

Le lendemain cependant, jeudi 2 février, Bourguiba accorde à *Afrique Action* une interview “off the record” à ne publier que le dimanche 5. Mais le samedi, le correspondant à Tunis de la radio *Europe n°1* en révèle la teneur, et l’Elysée me fait savoir que “cette publicité prématurée est contrariante”. Rien n’y fait, l’euphorie est trop grande à Tunis, je suis dépassé et réduit à des mesures de colmatage. Le vendredi 3, Bourguiba exhibe mon télégramme devant toute l’assistance réunie au siège régional du parti à Tunis. Il en révèle presque le contenu, heureusement suivi d’éloges pour la France, tout en annonçant sa contribution personnelle à la paix dans la région.

Du coup, l’affaire prend de l’ampleur. Intrigué, peut-être inquiet, le Gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA), installé à Tunis, fait revenir d’urgence d’Indonésie le président Ferhat Abbas et, de Bagdad, un autre de ses principaux dirigeants, Krim Belkacem.

Le 16, à l’issue d’une rencontre entre Bahi Ladgham, le secrétaire à la Présidence et Ferhat Abbas, le président du GPRA, on semble admettre de part et d’autre une interprétation équilibrée :

“1 - le FLN n’a pas besoin d’intermédiaire, et Bourguiba n’a aucunement l’intention de parler en son nom.

2 - Tout ce qui peut convaincre de Gaulle de négocier directement sera utile. Dans cette optique, la visite de Bourguiba pourra avoir une heureuse influence”.

Cependant, à *Radio Tunis*, Bourguiba va déclarer le 23 février :

“Aujourd’hui, la Tunisie est seule en mesure de rapprocher les belligérants (...) De ma rencontre avec de Gaulle, j’espère qu’il résultera une rencontre entre le gouvernement français et le GPRA pour des négociations franches, loyales”.

Paris se garde bien de faire le moindre écho à ces déclarations. Aussi bien les Français que les Algériens ne veulent admettre de médiation, mais aucun des deux ne refuserait “toute influence heureuse”. C’est ce dont je conviens, implicitement, avec le Quai d’Orsay et que je transmets à Tunis.

Mohamed Masmoudi, ancien ambassadeur à Paris, alors ministre de l’Information, rencontre de Gaulle pour la seconde fois le 21 février. La première fois (8 février), le Général ne voulait pas se dévoiler, et avançant qu’il y avait plusieurs formules pour instaurer la paix en Algérie, disait préférer en discuter directement avec Bourguiba. Au cours de la seconde rencontre, allant un peu plus loin, il nous informe de quelques gestes de détente à l’intention des Algériens : la France n’exécutera plus de condamnés à mort algériens, et se dit prête à assouplir les conditions de détention de Ben Bella et de ses compagnons.

Entre temps, les Français et les Algériens se rencontrent le 20 février, à Lucerne, en Suisse, au *Schweitzer Hotel*. Pour représenter la France, de Gaulle choisit Georges Pompidou, fondé de pouvoir à la Banque Rothschild ; Ahmed Boumendjel est le porte-parole du GPRA. Le délégué français avançait : “La base de Mers El-Kebir sera pour la France ce que Gibraltar est pour l’Angleterre (...) et le Sahara est une mer intérieure avec beaucoup de riverains”.

La France se doutait bien qu'à plus ou moins long terme, elle perdrait l'Algérie ; mais elle cherchait une formule pour maintenir une présence politique et surtout économique au Sahara. Le Premier ministre, Michel Debré, proclamait "le Sahara terre française et les Sahariens citoyens français". A Tunis, le GRPA riposta : "Le Sahara est algérien et ses habitants ne sont pas citoyens français".

De Gaulle, qui savait bien l'impossibilité de s'en tenir à cette thèse maximale, corrigea bientôt la position française : "Les problèmes de souveraineté doivent être laissés à l'arrière plan. Les négociations franco-algériennes doivent porter sur le problème essentiel de l'exploitation des ressources du sous-sol... Les intérêts français et algériens sont complémentaires".

Il fallut aussi compter avec le malentendu qui s'était installé entre la France et la Tunisie à propos de "son Sahara" avant de rebondir sur le problème de Bizerte. Nous présumons que les Français voulaient savoir si Bourguiba irait jusqu'au bout dans ses revendications sahariennes. Ils savaient que nous considérions notre frontière — telle que stipulée par la convention franco-turque du 19 mai 1910 — comme non tracée au sud-ouest à partir de la borne 233, à Garet el Hamel, jusqu'à Bir Romane. Arrivé à la veille des grandes décisions, le général de Gaulle voulait donc écouter Bourguiba, maillon essentiel de la chaîne, avant de se déterminer. Il voulait aussi, par notre intermédiaire, pousser les Algériens à dévoiler leur jeu dans une position de négociateurs potentiels et non plus en tant que chefs de guerre. Le Général, à son habitude, élaborant seul sa politique, cherchait à obtenir le maximum de données du côté algérien, afin de dégager au mieux la France du bourbier de la guerre.

Ainsi, l'agitation politique qui suivit l'invitation à Bourguiba permit de révéler, les intentions des uns et des autres. Les Algériens souhaitaient que le voyage soit remis à plus tard, espérant, en vérité, un sommet de Gaulle-Ferhat Abbas. Contacts, explications, exégèses se multiplièrent jusqu'à la rêverie. Pour ma part, je transmettais à Tunis la teneur de mes conversations et les confidences de mes interlocuteurs, notamment aux Affaires étrangères et dans les milieux politiques et médiatiques de Paris. Je m'adressais aux journalistes parcimonieusement et j'essayais de tempérer Tunis : le problème algérien mûrissait, nous ne pouvions nous en mêler trop directement. Mais si Bizerte restait essentiel pour nous, les perspectives de la paix dans la région, conformément aux intérêts des uns et des autres, demeuraient l'objectif de tous, nécessitant diplomatie et discrétion.

En effet, je pus mesurer la vivacité des réactions qui saluaient l'annonce de ce "sommet" franco-tunisien, contrairement à l'espoir et à l'optimisme des cercles officiels : un institut de sondages révéla que Bourguiba irritait une grande partie de l'opinion française en raison de ses revendications et de ses volte-face... Une lettre confidentielle, d'inspiration communiste, assura qu'il venait à Paris pour opérer un partage du Sahara avec de Gaulle au détriment du FLN... L'extrême-droite faisait distribuer des tracts accusant Bourguiba d'introduire les Etats-Unis en Algérie ; certains autres nous téléphonaient à l'ambassade pour nous annoncer des attentats contre notre Président.

Dans le même temps, le premier conseiller de l'ambassade d'URSS m'informait discrètement que son ambassadeur Vinogradov avait fait savoir à de Gaulle que l'URSS "approuvait" la rencontre. Je connaissais le soutien de l'ambassade des Etats-Unis, qui nous confirma la position américaine, favorable à la solution du problème dans un contexte franco-africain et dans un cadre occidental : "L'Algérie, même neutraliste, n'aura pas un neutralisme anti-occidental". Le département d'État, d'ailleurs, adressa un message au gouvernement tunisien et au GPRA : "Soyez assurés qu'aucun effort diplomatique ne sera épargné pour assurer que les entretiens entre le général de Gaulle et le président Bourguiba soient couronnés de succès". De son côté, Mongi Slim, notre ambassadeur à Washington, sollicitait du président Kennedy une "pression" sur la France et s'entendait confirmer que les Etats-Unis

useraient de toute leur “influence”. De bonne source, on me rapportait enfin que plusieurs pays “adjuraient la France de ne pas compromettre Bourguiba l’occidental”. De leur côté, les présidents Houphouët et Senghor furent remarquablement pressants auprès du général de Gaulle.

Le 27 février 1961, Bourguiba, qui s’était reposé depuis le 10 à la clinique Bricher à Zurich, arrive à Paris où il est accueilli à l’aéroport par le premier ministre Michel Debré. Après l’hymne national, je présente à Bourguiba quelques émigrés à Paris. A la sortie, après les applaudissements des Tunisiens, fuse cependant le cri d’un Français : “Eh ! l’amer Michel !”.

Le chef de l’Etat tunisien est logé au château de Rambouillet, dans la chambre de la tour François 1er, qui avait été occupée par Eisenhower et Khrouchtchev.

Bombant le torse, arborant son allure des grands jours, Bourguiba s’exclame devant nous : “Avec cet éléphant, il faut que nous nous obligions à rester calmes”.

Les “deux monstres politiques” en effet, allaient se rejoindre dans la confiance qu’ils avaient en leur étoile, dans leur conscience d’être prédestinés et dans leur conviction de faire l’Histoire. Le Combattant suprême, pour sa part, avait l’impression que le destin avait frappé une nouvelle fois à sa porte : avec le général de Gaulle, il allait engager le destin de l’Afrique du Nord, de la France et de la Méditerranée.

Bourguiba admirait l’homme de la Libération et appréciait sa vision de l’avenir.

[Rappelons que, le 28 mars 1953, à Tunis, reçu par Lamine bey — hors la présence du résident général de Hautecloque — le général de Gaulle avait fait à sa sortie sa fameuse déclaration : “Il ne faut jamais désespérer de la France”. Le même de Gaulle affirmera plus tard dans *Le Monde* :

“Il y a de l’autre côté de la Méditerranée des pays en voie de développement et il y a chez eux une civilisation, une culture, un humanisme, que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées. Il faut que nos cultures s’ouvrent très largement l’une à l’autre”.]

A Rambouillet, ayant intimement côtoyé Bourguiba pendant les quelques heures qui précédèrent la rencontre, je peux témoigner de l’euphorie qui colorait la profondeur de ses réflexions. Il chantonnait en marchant, et se “pinçait” en permanence. Il voulait dompter ce “mastodonte”.

Le tête-à-tête entre de Gaulle et Bourguiba dura cinq heures, entrecoupées de courts moments de répit. Le Président, comme toujours en de telles circonstances, changea plusieurs fois sa chemise trempée de sueur. Ce n’était pas tant la fatigue que la pression intellectuelle qui, chez lui, se manifestait ainsi. De Gaulle avait écouté longuement Bourguiba, sans beaucoup répondre, mais en brochant, pour finir, un tableau grandiose de ses ambitions : “La grande force africaine liée à la France allait élever sa voix dans le monde, dans le respect de l’indépendance de chacun (...) La France ne lésinera pas dans son aide à un Maghreb uni et associé à la métropole”.

Plus concrètement, Bourguiba nous révéla : “Le général de Gaulle soumettrait au verdict populaire des Algériens le choix entre l’association et l’indépendance (...) C’est un homme soucieux d’aller jusqu’au bout de la décolonisation (...) Il a montré un état d’esprit qui inspire confiance, son nationalisme n’est ni territorial ni expansionniste. (...) Pour le chef de l’Etat français : l’ère de la colonisation comme expression de l’ambition nationale est une ère périmée (...) la seule ambition de la France réside dans la force de son rayonnement”.

Les deux présidents s’étaient longuement écoutés au sujet du Sahara en général et des revendications particulières tunisiennes, mais sans accord ou conclusion notables.

Quant à Bizerte, le général de Gaulle, en militaire éprouvé, liait la défense de la France, entre autres, à la position stratégique de Bizerte. On le savait, les Français nous l’avaient assez répété : Bizerte, commandant la passe du détroit de Sicile sur la route Gibraltar-Suez, était considérée comme “le verrou

central de la Méditerranée”. Pour l’amiral Amman : “Bizerte constitue au sud du dispositif de l’Organisation de l’Atlantique nord (OTAN) une plate-forme aérienne et navale pour le support des secteurs opérationnels du centre Europe, de la Méditerranée et du Moyen Orient”. Bizerte, au même titre que Brest, Toulon et Mers El-Kébir en Algérie, représentait un maillon de la chaîne des bases nécessaires à la défense française et à son dispositif atomique. Pour la France, les bases au Maroc n’étaient pas aussi stratégiques.

De Gaulle¹⁶ rapportera ainsi sa conversation de Rambouillet en tête-à-tête avec Bourguiba : “Nous sommes, comme vous le savez, en train de nous doter d’un armement atomique (...) Les conditions de notre sécurité changeront alors du tout au tout”.

Dans son discours à l’Assemblée nationale (17 juillet 1961), à la veille de la bataille de Bizerte, Bourguiba déclarera pour sa part : “A Rambouillet, le chef de l’Etat français en est venu à considérer le colonialisme comme une calamité (...) J’ai été amené à lui demander l’application de ce principe à Bizerte (...) Il s’est montré réticent (...) Dans un autre pays [lire : le Maroc] la France a réduit sa période d’occupation de trois années, de 1964 à 1961, afin de préserver le régime qu’elle voulait consolider (...) Nous avons demandé la reconnaissance du principe de l’évacuation quitte à en différer les modalités (...) On nous a répondu que les circonstances ne le permettaient pas”.

Quant à l’affaire algérienne, le communiqué commun énonça : “Les deux chefs d’Etat ont évoqué la question algérienne à la lumière des récents développements et dans la perspective de l’avenir de l’Afrique du Nord. Ils ont été d’accord pour constater les possibilités et l’espoir qui existent désormais pour une solution positive”.

A Rambouillet, Bourguiba obtint par ailleurs que les cinq “chefs historiques” algériens, alors internés à l’île d’Aix, fussent transférés plus près de Paris et autorisés à communiquer avec le GPRA. Il avait d’abord demandé que la France les remît au roi Mohamed V — dont ils étaient les hôtes, avant le détournement de leur avion, en octobre 1956 — mais de Gaulle n’avait pas voulu aller jusque là. Au demeurant, le GPRA assurait que la libération de Ben Bella et de ses compagnons n’était pas un préalable : l’essentiel, à ses yeux, était d’obtenir un tête à tête avec la France pour négocier.

Bourguiba, triomphant, pensa avoir séduit de Gaulle et trouvé le partenaire pour réfléchir en commun aux grands problèmes du monde. Et Jean Daniel commentera ainsi la rencontre de Rambouillet dans *L’Express* : “Tout s’est passé comme si de Gaulle et Bourguiba avaient profité des torpeurs du printemps pour régler un problème personnel en prenant leurs humeurs pour l’honneur des nations qu’ils représentent”.

La rencontre de Rambouillet s’acheva par un grand dîner d’apparat offert au château par un de Gaulle un peu hautain, mais toujours courtois. Bourguiba, lui, euphorique, rappelait les souvenirs de sa période estudiantine et son admiration pour la Comédie-Française. Il évoqua aussi avec beaucoup de sympathie la personne de Pierre Mendès France. Le Général, en harmonie avec son hôte, assura : “Il n’a jamais dépendu que de Mendès lui-même qu’il soit à mes côtés”. Puis on épiloga sur les guerres. Le chef de l’Etat français raconta que Staline, le recevant en 1945, après la victoire, s’était exclamé : “Vous savez, les guerres passent. Vaincus, vainqueurs, cela ne veut rien dire. Il n’y a que la mort qui soit victorieuse” : l’allusion à la guerre d’Algérie était claire.

¹⁶*Mémoires d’espoir*, Plon 1970.

On pourra épiloguer sur cette rencontre de Rambouillet, mais personne ne contestera qu'elle a été pleine d'enseignements pour les deux chefs d'Etat et qu'elle a contribué à déterminer davantage l'avenir des relations entre la France et l'Afrique du Nord.

Le lendemain, comme nous déjeunions entre Tunisiens à la résidence, la nouvelle de la mort subite de Mohamed V vint nous surprendre. Bourguiba quitta soudainement la table, s'enferma dans sa chambre pendant quelque temps et ressortit pour annoncer qu'il allait aussitôt assister aux funérailles le 1er mars 1961 : un coup de maître pour renouer avec le Maroc, qui nous reprochait notre disposition à reconnaître la Mauritanie et avait rappelé son ambassadeur depuis novembre 1960.

A Rabat, Bourguiba allait se distinguer, lors de la marche funèbre, en mettant sur son épaule un des quatre bras du porte-cercueil du défunt. Cela émut tout le Maroc, et le roi Hassan II ne cessera de l'évoquer affectueusement chaque fois qu'il parlera de Bourguiba.

Le 8 mars 1961, soit dix jours à peine après l'entrevue de Gaulle - Bourguiba à Rambouillet, Bruno de Leusse, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires algériennes, rencontre Ahmed Boumenjel, responsable de l'Information au GPRA, au domicile du médiateur suisse Olivier Long et lui lit la décision du chef de l'Etat français :

“Le général de Gaulle estime que l'essentiel est que s'ouvre une conversation officielle (...) Le gouvernement français propose que cette conversation ait lieu, étant entendu que, pour qu'elle s'engage, aucun préalable ne soit soulevé ni d'une part, ni de l'autre”.

A la mi-mars, je demandai l'agrément pour Mohamed Masmoudi en tant qu'ambassadeur en France. Je le fis verbalement, selon l'usage, la réponse positive nous permettrait de le confirmer formellement par écrit. Tout le mois de mars se passa pourtant sans réponse ; à mes démarches, le directeur des Affaires marocaines et tunisiennes au Quai d'Orsay, visiblement contrarié, me prêchait la patience. Je revis finalement Gillet, le directeur de cabinet du ministre Couve de Murville. En confidence, il me sortit du coffre-fort une note récente sur l'ancienne affaire du mur de la Marsa, annotée de la main du général de Gaulle : la suggestion pour des excuses écrites du gouvernement tunisien était commentée d'une phrase : “C'est le minimum”.

Je fus abasourdi devant ce préalable qui nous ramenait quelques mois en arrière, bien loin de l'esprit de Rambouillet. Et j'observai alors que les opinions publiques française et tunisienne ne comprendraient pas cet accroc après la rencontre de Rambouillet. Gillet leva les bras au ciel en s'exclamant : “C'est de Gaulle !”.

[Rappelons en deux mots l'origine de cette mauvaise querelle : début 1960, le maire de La Marsa et ministre de l'Intérieur, Taieb Mhiri, souhaitait désengorger sa ville en détournant le trafic automobile vers la plage de Gammarrh par une route qui empiéterait de quelques dizaines de mètres sur le jardin de la résidence de l'ambassadeur de France. Avisée diplomatiquement, l'ambassade nous répond par un refus en invoquant les clauses de Vienne sur l'inviolabilité des missions consulaires. Le maire persiste, évoque le plan d'aménagement de sa ville, tout en rappelant que la chancellerie et la résidence ne sont pas juridiquement propriétés françaises, bien qu'octroyées aimablement et officiellement à la France dès l'autonomie interne en 1955.

. La réponse de Paris tarde, et La Marsa prend fait et cause pour son maire qui décide, un beau matin, de faire entrer en action les bulldozers pour démolir la muraille et récupérer les quelques dizaines de mètres nécessaires à la route, tout en prenant le soin de reconstruire un nouveau mur pour clôturer le jardin. Du coup, l'ambassadeur Jean-Marc Boegner, récemment arrivé à Tunis, est rappelé à Paris.

Raoul Duval, le chargé d'affaires et moi-même, alors directeur de cabinet, avons alors déployé de grands efforts, pour minimiser le différend et éviter toute complication.]

Cette affaire qui ressurgissait malencontreusement gênait tout le monde et il fallait dissiper rapidement le malentendu. Je pus être reçu, à titre personnel, à l'Elysée, par René Brouillet, le directeur de cabinet du Général, qui s'attachait sincèrement à atténuer le différend. L'après-midi même, il m'introduit chez le secrétaire général de l'Elysée, Geoffroy de Courcel qui, bien au fait de la question et surtout de la position du Général, me propose "son aide personnelle au cours de la négociation d'une note diplomatique".

Je me rends aussitôt à Tunis où, stupéfait de cet état d'esprit, on va jusqu'à mettre en cause la sincérité du Général à Rambouillet. Bourguiba, à qui je présente le problème avec le maximum de prudence diplomatique, réagit vivement : "De Gaulle ne voudrait-il pas tempérer l'effet de Rambouillet par cette vieille affaire pour régler ses problèmes intérieurs ?".

Enfin, je négocie difficilement à Paris la "note diplomatique" qui stipule notamment que la Tunisie n'a jamais pensé porter atteinte à l'inviolabilité de la mission française : ce qui clôt définitivement l'incident. Survient alors, en avril 1961, le putsch des généraux d'Alger, ce "quarteron de soldats perdus" que stigmatise aussitôt le Général. Le 21, de Gaulle convie le président Senghor à la Comédie-Française, où se joue *Britannicus*. Dans les mezzanines, nous observons les deux chefs d'Etat installés dans la grande loge, juste au-dessous de nous. Soudain, en pleine représentation, un collaborateur arrive, se penche vers le Général et lui murmure à l'oreille. De Gaulle secoue nerveusement la tête et grommelle quelques mots.

A la sortie, nous découvrons la capitale déjà quadrillée par les chars de l'armée. Le lendemain le Premier ministre Debré, sur un ton de panique, lance son fameux appel demandant aux Parisiens de "partir à pied ou en voiture vers l'aéroport pour convaincre les soldats de leur lourde erreur".

Bourguiba soutient la détermination du chef de l'Etat français et déclare : "Je suis persuadé que le général de Gaulle fera respecter l'autorité de l'Etat contre l'entreprise de ses ennemis, lesquels se trouvent être aussi les ennemis du Maghreb tout entier". Dans un souci d'apaisement, il décide, en outre, d'annuler la "Semaine de Bizerte" qui prévoyait des manifestations populaires dans tout le pays contre la dernière séquelle de l'ère coloniale.

Turquant

En mai 1961, les cinq "chefs historiques" du FLN sont transférés de l'île d'Aix au château de la Tessadière à Turquant, selon la promesse faite à Bourguiba, à Rambouillet. Seuls, Abdellatif Filali chargé d'affaires du Maroc, et moi-même étions autorisés à leur rendre visite, ainsi que leurs avocats, notamment Michèle Beauvillard, intime de Ben Bella et défenseur de la cause algérienne. Je devais retourner encore plusieurs fois à Turquant : nous y avons fêté ensemble l'*Aïd (fin du ramadan)*, le 24 mai, selon la tradition, autour d'un méchoui de mouton que j'avais rapporté de Paris.

Mais nos relations vont assez rapidement s'envenimer à la suite du malentendu persistant entre nos deux pays sur l'affaire du Sahara. A Tunis, Bourguiba reçoit Modibo Keita, le président du Mali ; et le communiqué commun, diffusé le 12 juin, déclara "le Sahara partie intégrante du territoire africain".

Aussitôt, le 15, je suis appelé d'urgence à Turquant. Une solennité inattendue succède alors au caractère débonnaire de nos rencontres habituelles. Devant le carré de ses compagnons, sans le moindre sourire, Ben Bella fait pendant plus d'une heure le procès de la Tunisie :

“Nous demandons à Bourguiba de préciser sa position historique vis-à-vis de la cause algérienne (...) On parle indûment de l'Algérie et du Sahara algérien (...) Hier, c'était Rambouillet (...) aujourd'hui, c'est Modibo Keita”.

Mohamed Khider le relaie en portant ses mains à son cou :

— Vous voulez nous étrangler, nous ne vous laisserons pas faire. Le moment est crucial : la Tunisie bloque le transit des armes, pour étouffer le combat algérien (...) Nous avons nos problèmes, vous n'avez pas à vous y immiscer, nous avons appris que vous créez des difficultés à certains éléments de l'ALN”.

Il faisait ainsi allusion aux problèmes entre le GPRA et l'Etat-major qui se réclamait de Ben Bella. Les trois autres dirigeants : Hocine Aît Ahmed, Rabah Bitat, Mohamed Boudiaf, blêmes, ne soufflent mot. Je ne réagis pas tout de suite, demande un verre d'eau, puis sors de la chambre et fais le tour du jardin pendant quelques minutes. Bitat me rejoint, nous évoquons les problèmes infinis d'une longue guerre... Puis nous revenons au salon. Mes interlocuteurs semblent plus prévenants. Seul, Ben Bella est debout. Bombant le torse, il me remet une enveloppe :

— M. le chargé d'affaires, voudriez-vous remettre ce message au chef de l'Etat tunisien.

Je le fixe, interloqué, prends l'enveloppe, l'ouvre à l'étonnement général, puis la lis et relis pendant quelques minutes : Ben Bella y reprenait ses accusations débitées verbalement au début de la rencontre. Ma tension est extrême, mes interlocuteurs restent de marbre.

— Vous êtes mal informés : dis-je, et je jette l'enveloppe sur la table.

L'intervention de Rabah Bitat évite l'incident :

— Nous allons parler de tout cela après le déjeuner. Et nous ressortons, en ordre dispersé, dans le jardin ; là, je prends Ben Bella par l'épaule et nous voilà faisant les cent pas pendant plus d'une heure. D'emblée, je lui dis que je ne prendrai cette lettre qu'après explication et modification en conséquence. Puis j'attaque fermement, mais sur un ton courtois, le contenu de leur missive :

— Bourguiba a définitivement clos le chapitre saharien avec la France. L'Algérie négociera son indépendance totale et sur tout son territoire. [Je rappelle néanmoins l'accord entre le gouvernement tunisien et le GPRA pour l'étude du tracé définitif de nos frontières Sud après l'accession de l'Algérie à sa pleine souveraineté]. Nous estimons avoir contribué à déterminer le général de Gaulle à accepter l'existence d'un Etat algérien. L'Algérie et la Tunisie doivent aider le chef d'Etat français à surmonter ses problèmes intérieurs (...). Pour rester solidaire des Algériens, la Tunisie a couru tous les risques, elle a subi le bombardement de Sakiet. Elle continuera à régler toute sa politique en fonction du problème algérien. Le stationnement de l'ALN sur notre sol, ses facilités pour attaquer à partir de nos frontières, le transit par notre pays de votre armement font partie de notre vie quotidienne (...) Vous nous reprochez de vouloir interdire l'acheminement des armes et des conseillers venant des pays de l'Est. Je donnerai comme seul exemple le débarquement à l'extrémité des côtes du Cap Bon des lots d'armes offerts à l'Algérie par la Chine après la conférence de Bandoung (...) Par ailleurs, nous avons expliqué au GPRA notre position vis-à-vis de l'ALN. Vos problèmes internes vous concernent”.

Ben Bella semble se calmer :

— Je ne veux pas douter de la solidarité tunisienne”.

Atténuant ses critiques il laisse entrevoir enfin sa vraie pensée : les hommes de Turquant auraient voulu être libérés après Rambouillet, car ils se considèrent comme les seuls chefs historiques et légitimes de la révolution algérienne. Seul un sommet Ben Bella - de Gaulle, me laisse-t-on entendre, pourrait donc régler le conflit.

J'ai alors tout compris. Je leur demande pourtant de revoir leur message. Nous déjeunons dans une ambiance plus décontractée. Le soir, on me remet la lettre remaniée. Je la lis, elle est moins violente mais aussi déterminée. Je dis ma déception et m'envole le lendemain pour Tunis.

Bourguiba écoute mon compte rendu, puis parcourt rapidement la missive sans la lire vraiment et s'exclame : "Ce n'est pas encore terminé avec ces Algériens !" Nous échangeons longuement des propos sur le bon droit de la Tunisie, sur le flou de la politique française et sur la situation conflictuelle entre le GPRA, l'Etat-major de l'ALN et les détenus de Turquant...

Pour éclaircir ce problème, plusieurs réunions seront nécessaires entre Tunisiens d'abord : Taïeb M'hiri, le ministre de l'Intérieur, Ahmed Tlili, le responsable au parti des questions algériennes et moi-même. Avec le GPRA, ensuite, nous convenons de faciliter davantage la logistique des armes et des combattants et d'encourager plus de contacts entre le GPRA et les exilés de Turquant. Les Algériens nous informent, en outre, qu'ils sont en train d'élaborer un mémorandum fixant leur position sur le Sahara.

Dès mon retour à Paris, je revois, le 20 juin, Ben Bella et ses compagnons et leur relate nos réunions de Tunis. On m'écoute dans un silence parfait, aucun commentaire important ne s'en suit : les problèmes sont moins aigus, les émissaires du GPRA s'étaient déjà entretenus avec eux. Nous évoquons, toutefois, les péripéties des négociations franco-algériennes...

Mais voilà que survient un autre incident, que je suis appelé à gérer délicatement avec le Quai d'Orsay. Le 21 juin, un avion français de type F 84 est abattu par l'ALN au-dessus du territoire tunisien, près de Mellègue. Le lieutenant Gaillard saute en parachute, il est intercepté par les troupes de Boumediene, stationnées à la frontière. A Paris, on garde le secret sur l'affaire et on veut faire confiance à Bourguiba. Je suis reçu quotidiennement par de Guéringaud aux Affaires étrangères, et nous échangeons les instructions de nos gouvernements respectifs. Le 30, les Algériens nous confient le pilote que nous remettons aussitôt aux responsables français.

Fin juin 1961, Farhat Abbas adresse un long mémorandum aux Etats africains, qui proclame notamment à propos du Sahara :

"L'objectif fondamental de la lutte du peuple algérien est de substituer la souveraineté algérienne au pouvoir français sur l'ensemble du territoire (...) Le GPRA (...) accueillera toute formule susceptible de réaliser, par l'exploitation des richesses sahariennes mises en commun, le développement des pays limitrophes".

Le lendemain, à l'issue d'une longue réunion entre les délégations tunisienne et algérienne, une note confirmant nos réserves sur le tracé actuel est remise au GPRA qui en donne acte par lettre : "Les négociations reprendront avec la Tunisie après l'indépendance de l'Algérie et dans le cadre d'un Maghreb uni".

La bataille de Bizerte

Mais dans le même temps, la crise de Bizerte rebondit. Le 4 mai 1961, l'amirauté française à Bizerte remet une note à notre gouvernement l'informant des travaux d'agrandissement de la piste d'atterrissage de Sidi Ahmed, qui avaient, d'ailleurs, déjà commencé le 15 avril, sans avis ou accord préalable. Bourguiba, saisissant l'enjeu, se rend à Washington le 11 mai pour rencontrer le président Kennedy et jauger son soutien. Là, notre Président se rend compte combien l'Occident et notamment les Etats-Unis, sont empêtrés, à ce moment, dans le conflit Est-Ouest sur Berlin. Il se voit néanmoins confirmer les égards dont il jouit en Amérique du Nord, où l'on considère "la Tunisie comme l'un des cinq Etats pilotes, la vitrine de l'aide américaine aux jeunes Etats qui résistent à la tentation du communisme". Par ailleurs, peu après, lors de la visite officielle de John Kennedy à Paris, en juin 1961, — que de Gaulle avait voulu grandiose — défilant avec les diplomates au dîner d'apparat à la Galerie des glaces du château de Versailles, le président des U.S.A. me retiendra quelques secondes pour me dire "toute son estime pour le président Bourguiba".

Le Combattant suprême n'acceptait aucunement que les bases américaines et françaises au Maroc soient évacuées avant Bizerte. Il saisissait le rôle héroïque que lui offrait cette affaire et, prétextant le fait accompli de l'extension de la piste d'envol, il décida alors de jouer son va-tout. Pour Bourguiba, il y avait là un typique casus belli : formule qui lui était chère, et qu'il utilisait volontiers pour fonder son raisonnement juridique et politique dans certaines situations critiques. [Il reprochera à Nasser d'avoir fourni à Israël, en 1967, le casus belli idéal en s'emparant, à la frontière, de Charm El Cheikh : occupation qui avait provoqué la "Guerre des six jours"].

Ainsi donc, à Bizerte, s'amorça l'épreuve de force. Le 13 juin, la garde nationale met en demeure les ouvriers tunisiens de cesser de participer aux travaux de Sidi Ahmed. Le 15, elle somme les militaires français qui les ont remplacés de s'éloigner du chantier. Nous avisons l'amirauté que ses soldats doivent se munir d'un laissez-passer signé par le gouverneur pour quitter la région. Le 24, l'amiral lui-même est refoulé.

Le 28, Bahi Ladgham, secrétaire d'Etat à la Défense, reçoit le chargé d'affaires de France, soulève l'ensemble des problèmes de la base et exige l'arrêt des travaux. De mon côté, j'effectue, à Paris, la même démarche auprès du Quai d'Orsay. Les travaux sont alors suspendus.

Nous entreprenons alors la construction d'un mur à la limite des barbelés, entourant la base de Sidi Ahmed. Convoqué aux Affaires étrangères, je réponds que ce "mur" se construit à l'extérieur de la base. On attire mon attention sur les dangers de cette escalade, sans toutefois laisser prévoir une dérive vers l'irréparable. Nous en sommes encore aux escarmouches.

Le 3 juillet, Bahi Ladgham, à Bizerte, va inspecter ce fameux mur. Les manifestants scandent pour la première fois : "Evacuation ! Des armes !". Le 4, Ladgham reçoit le chargé d'affaires français et déclare : "Si la France refuse plus longtemps d'ouvrir un dialogue sur le fond du problème de Bizerte, elle ira à une crise d'une extrême gravité". De nouveau, je répète cet avertissement au Quai d'Orsay qui prend note. Mais cette fois, je perçois l'énervement du côté français : on ne prêche plus le calme, on nous met devant nos "responsabilités".

Le 5 juillet, je demande audience pour Abdallah Farhat, chef du cabinet présidentiel et envoyé spécial de Bourguiba auprès du général de Gaulle. Le 7, une heure avant le rendez-vous, le protocole de l'Elysée m'avise, à ma grande surprise que — contrairement à l'usage — je peux accompagner notre émissaire. Initiative insolite, car de Gaulle a pour habitude de recevoir en tête à tête les envoyés spéciaux.

Le Général nous reçoit debout ; après un simple bonjour, il saisit la lettre que lui tend Farhat, lit rapidement le message, toujours debout, sans nous inviter à nous asseoir, puis clôt l'entrevue d'un simple : "Merci, messieurs, je répondrai à votre Président". L'audience n'a duré que quelques minutes. La lettre de Bourguiba à de Gaulle, rédigée par Béchir Ben Yahmed¹⁷, déclarait notamment : *"J'ai consacré trente années de ma vie à lutter pour une libre coopération entre la Tunisie et la France (...) A Rambouillet, j'ai exprimé devant vous la conviction que cette dernière séquelle de l'ère coloniale, levée par voie amiable, les relations entre nos deux pays se renforceraient immédiatement, puisque la base de Bizerte, elle-même, et l'arsenal voisin pourraient être reconvertis, en coopération avec la France en un chantier naval (...) Nous savons, vous et moi, que les bases militaires dans les pays étrangers prolongent une ère dépassée et que, partout, les grandes puissances et la France elle-même y renoncent. Nous savons que l'entreprise de décolonisation entamée doit être achevée ; qu'elle n'est pas pour affaiblir nos liens mais pour les renforcer (...)"*.

Retournant à l'ambassade, nous restons silencieux, comme abasourdis. Farhat rentre le soir même à Tunis où, depuis la veille, des milliers de manifestants parcouraient la ville de Bizerte en réclamant l'évacuation. Le malentendu entre nos deux pays s'en trouve aggravé. En accentuant les manifestations populaires, la Tunisie voulait seulement peser un peu plus sur la décision de la France, mais pour le Général de Gaulle, toujours soucieux de prestige, même quand il se résolvait à céder, il y avait là une pression et des menaces inacceptables.

C'est le 13 juillet seulement qu'en guise de réponse, le Chargé d'affaires français transmet à Bahi Ladgham une simple communication verbale avertissant que "la France ne négociera pas sous la menace...". Répondre à une lettre confiée à un envoyé spécial par une simple "note verbale", remise par un Chargé d'affaires, est un procédé diplomatique volontairement cavalier. Il revêtait, en l'occurrence, un caractère humiliant que Bourguiba ne pouvait accepter.

A l'aube de la bataille, il confiera à Jean Daniel : "Je ne sais pas encore si de Gaulle va finir par comprendre le sérieux de nos revendications et leur importance, non seulement pour le peuple tunisien et pour moi, mais pour la France et toute l'Afrique du Nord. A Rambouillet, il paraissait avoir compris, mais il ne s'engageait pas...".

Entre temps, du 7 au 13 juillet, les manifestations dans tout le pays et surtout dans le gouvernorat de Bizerte étaient devenues quotidiennes et presque permanentes. Des milliers de jeunes, près de 6 000, enrôlés par la Jeunesse destourienne du parti, venus de tous les coins du pays se portaient volontaires pour Bizerte. Des kilomètres de tranchées étaient creusées autour de la base aérienne de Sidi Ahmed et sept barrages étaient installés dans la région : à Menzel Jemil comme autour de la base de Bizerte, où 7 700 Français étaient affectés.

Cependant, Bourguiba, dans un grand discours sur la place du gouvernement à la Kasbah exhortait les citoyens à respecter les civils européens : "Nous menons notre combat sans haine ni rancune (...) N'oubliez pas qu'après cette crise (...) nous allons coopérer avec la France et mettre la main dans la main pour vaincre le sous-développement".

L'armée tunisienne, quant à elle, poursuivait "le marquage" des positions de l'armée française. Et le 13 juillet à minuit, elle était mise en alerte renforcée. L'attaché militaire de l'ambassade de France estimait

¹⁷Directeur de l'hebdomadaire *Afrique Action* et ancien ministre de l'Information.

dans son rapport à Paris : “que les préparatifs tunisiens pour la bataille de Bizerte sont vraisemblablement terminés”.

Mais si les Tunisiens préparaient pacifiquement la “bataille” par les déclarations de leurs responsables et l’expression de la volonté populaire, tout en organisant leur défense pour toute éventualité, la France, elle, préparait tout simplement la “guerre”. C’est ce que je m’évertuais à expliquer aux responsables du Quai d’Orsay, à mes connaissances à l’Elysée et dans les différents ministères, auprès de mes collègues ambassadeurs, du lobby pro-tunisien et des médias. Certains croyaient encore en la sagesse du général de Gaulle. D’autres craignaient que des militaires ne le mettent devant le fait accompli, comme pour Félix Gaillard à Sakiet. D’autres encore nous prêchaient le calme ou renvoyaient dos à dos les deux parties en dénonçant les humeurs de chacun des deux chefs d’Etat. Mais tous, appréhendant une escalade dramatique, convenaient que la situation devenait critique. J’en faisais le rapport plusieurs fois par jour. On m’encourageait de Tunis, mais j’étais à bout d’arguments : l’échauffement des esprits à Bizerte allait croissant et on ne manquait pas, à Paris, de me le faire remarquer durement. Je ne pouvais alors que rétorquer que la partie française n’était pas pour rien dans cette dégradation du climat.

Le communiqué du conseil des ministres français du 13 juillet n’allait pas calmer la situation : “Les conversations ne peuvent se dérouler dans une atmosphère de trouble et de manifestations”.

Le même jour, parallèlement, des sources diplomatiques à Washington révélèrent que les Etats-Unis pourraient répondre à une démarche marocaine et procéder à l’évacuation des bases américaines dans un délai plus rapproché : ce qui compliquait encore davantage la situation.

Le rapport secret et inédit que le vice amiral d’escadre Amman, commandant supérieur de la base stratégique de Bizerte, adressa en conclusion au ministère des Armées le 20 novembre 1961, est particulièrement édifiant. Il relate avec une exactitude militaire, dans le temps et dans les faits, ce qui s’apparentait, du côté français à une véritable guerre. J’en transcris, tout au long, l’essentiel :

“Le 12 juillet, sur ordre du Premier ministre, l’amiral remet une lettre au gouverneur de Bizerte l’avertissant qu’il ne saurait rester passif dans le cas où une action de force serait tentée contre la base. Puis, à 20 heures, il décide de remettre sur pied toutes les unités prévues à l’alerte. Le 15, le capitaine de vaisseau Landrin, de l’Etat-major particulier du Premier ministre, atterrit à la base de Sidi Ahmed où il constate la parfaite identité de vues de toutes les autorités diplomatiques et militaires sur place. A 20 heures, l’amiral est informé qu’en cas de crise ouverte, les forces terrestres d’Algérie susceptibles d’être mises à sa disposition sont : le 2ème régiment RPI Ma et la section du génie 1er échelon en alerte à Blida ; le 3ème RPI en alerte à 24 heures à Zeralda ; le 3ème REI et 2 escadrons du 8ème Hussard en alerte à Bône et à Medea à transporter par mer”.

Le 15 juillet, les journaux tunisiens publiaient le texte intégral du message de Bourguiba que nous avions remis le 7 au général de Gaulle.

Le 16, l’amiral O’Neill, chef d’Etat-major de la Défense nationale et le colonel Lalande, appelés à exercer le commandement des forces terrestres de renfort, arrivent à Bizerte et rencontrent l’amiral et les représentants de l’ambassade.

Pour ma part, au même moment, je répercute à Tunis ce que j’apprends “particulièrement” à Paris : le général de Gaulle, en visite à Bonn, a dessaisi les autorités civiles et a téléphoné personnellement au ministre de la Défense, Pierre Messmer, pour le charger de “régler militairement le problème de Bizerte”. Tout ira dès lors très vite. “Il fallait donner une grave leçon à Bourguiba”, me rapporta un de nos amis français.

Le 17 juillet, Bourguiba s’adresse solennellement à l’Assemblée nationale :

“J’avais déjà dit, dans mon discours du 5 février 1959, que nos frontières territoriales et notre existence géographique nous ont été spoliées au nord et au sud et doivent nous être rétrocédées (...) Nous croyons, de notre devoir, de revendiquer notre espace saharien aujourd’hui plutôt que d’ouvrir, demain, un conflit avec nos frères algériens (...) Vous avez lu la lettre que j’ai envoyée au général de Gaulle qui contenait tout ce que je ressentais. J’ai demandé qu’on décide ensemble des délais de l’évacuation de Bizerte, en assurant la France de toute notre coopération (...) Mais les milieux officiels français semblent gênés par les manifestations qu’ils pensent artificielles, alors que le peuple s’est levé tout entier et ne pouvait plus attendre indéfiniment”.

A Paris, je saute immédiatement sur l’occasion pour souligner tout le côté positif de ce discours et les perspectives qu’il ouvre pour l’avenir. Mais le ministre des Affaires étrangères, Couve de Murville, si attentif aux bonnes relations entre nos deux pays, m’écoute cette fois-ci “officiellement”, sans véritable commentaire. René Brouillet, me recevant à l’Elysée “à titre personnel”, se montre plus attentif, quoique visiblement sceptique quant au résultat de mes démarches. De toute évidence, les dés étaient jetés, on ne pouvait plus endiguer le courant.

Le 18, l’amiral Amman rapporte encore : “l’armée française d’Algérie tient à disposition le croiseur *de Grasse* et les escorteurs *Chevalier Paul* et *la Bourdonnais*, ainsi que le porte-avions *Arromanches*. Le 2ème RPI et le 3ème RPI susceptibles d’être aérotransportés ou parachutés sont en alerte à 6 heures à Blida et à 12 heures à Sidi Ferruch ; le 3ème REI et les deux escadrons du 8ème hussards arriveront de Bône par voie maritime”.

De notre côté, le 19, l’armée va à Garet El Hamel planter le drapeau tunisien, sur la Borne 233, au sud tunisien. Nous organisons alors notre défense à Bizerte : on met en place les postes de contrôle destinés à interdire toute circulation entre les enceintes militaires. On élève des barrages à Menzel Abderrahman, à Zarzouna, à la porte de Mateur, à hauteur du Cap Bizerte et autour de Sidi Abdallah. L’armée tunisienne saisit des véhicules militaires : 30 militaires et 22 civils français sont faits prisonniers et internés au Camp de Sousse.

L’opération française “Bouledogue” est aussitôt déclenchée par l’amiral qui “met en vol au dessus de Sidi Ahmed un hélicoptère de reconnaissance et la patrouille d’avions Corsaire ; deux Mistrals sont au sol en alerte renforcée, de même que la batterie 105 de Karouba”.

Le même jour, le chargé d’affaires de France nous remet une note verbale consistant en un “avertissement quant à la violation des installations de Bizerte” et ajoute que “les unités qui s’introduisent au sud [borne 233] sont considérées comme ayant pénétré en territoire non tunisien”. Le ministre français, Louis Terrenoire, déclare à l’issue du conseil des ministres : “Je confirme que des éléments parachutistes sont envoyés sur Bizerte”.

A 14 heures, ce 19 juillet, le gouvernement tunisien fait diffuser par la radio le communiqué suivant : “Le survol de la région de Bizerte et du sud tunisien, à partir de Gabès, est interdit à tout aéronef. Il est précisé que cette mesure vise les avions militaires français qui, de l’aveu du ministre français de l’Information, ont opéré et opéreront encore des transports de parachutistes à la base de Bizerte. Les forces tunisiennes ont reçu l’ordre d’ouvrir le feu sur tout avion militaire français violant l’espace aérien tunisien”.

Notre armée — efficacement commandée, entre autres, par les valeureux lieutenants Nouredine Boujellabia et Abdelhamid Ben Cheikh ; et renforcée par cinq jeunes Saint-Cyriens, rentrés depuis 10 jours de leur stage en France —, organise son ordre opérationnel en installant une ceinture de résistance en arc de cercle de la plage Sidi Salem au Canal. Elle met aussi en batterie ses canons devant la piste de

Sidi Ahmed et ses mortiers sur les collines de la base tout en occupant les abords du goulet de Bizerte. Une unité de la garde nationale occupe un poste militaire français à La Pêcherie. Au sud, plusieurs centaines de volontaires arrivent au kilomètre 220, à Nadhour, dépassant de 13 km la borne 233. L'amiral rapporte les opérations qui s'ensuivent :

“A 16 heures, une première vague de 14 Nord 2501 décolle de Blida en Algérie avec 414 hommes, dont le parachutage sera couvert à 16 h 35 par 4 Corsaires épaulés par 2 Mistral. A 16 h 40, une deuxième vague de 10 Nord 2501 décolle d'Oran avec 3 compagnies du 3ème RPI. Entre 18 h 10 et 18 h 35, le parachutage s'accomplit, les tirs tunisiens se déclenchent, et un avion est touché à Karouba. A 19 heures, les N 2501 venus d'Oran se posent à Sidi Ahmed et à 20 heures, les avions de transport N 2501 retournent à leur base en Algérie, après avoir débarqué leurs hommes et leur matériel. L'opération Bouledogue est terminée. Lui succède l'opération “Charrue Longue” : les forces françaises sortent de leur enceinte et attaquent les batteries de l'armée tunisienne. La couverture de la base est assurée par des Skyraides, des B 26 arrivés de Bône, et des Corsaires venus de Telerghma. Sont maintenus en vol un C 47 et un Juke 52 ainsi qu'un Aquilon armé de roquettes. D'où l'ordre d'opération dès 21 h 25 : le 2ème RPI doit s'emparer à l'aube des Jebels Ben Haloufa et Zargoum ; les groupements blindés du Nadhour et de Menzel Jemil doivent flanquer les opérations ci-dessus indiquées par des mouvements autour de leurs enceintes (...)”.

L'exécution du plan “Ficelle” pour le dégagement du goulet de Bizerte succédera au plan “Charrue longue” dès l'arrivée des renforts prévus.

Les Tunisiens avaient, en effet, tendu des câbles en acier à travers le goulet pour interdire tout mouvement de navires. A minuit, un affrontement aux postes de l'arsenal à Menzel Bourguiba se solde par une cinquantaine de morts et de blessés, selon la presse tunisienne.

Selon l'amiral Amman : “Le 20 juillet, les combats se sont engagés au matin, dès les premières heures, à l'arsenal de Sidi Abdallah et sur la base de Sidi Ahmed. Le bâtiment *L'Effronté* amarré à Sghira, en Algérie, arrive à Bizerte à 2 h 15. Les Corsaires se mettent en action et lancent leur roquettes. La compagnie bleue du 2ème RPI arrive d'Alger et débarque à Bizerte. Deux Aquilons mitraillent les tunisiens à la porte de Tunis. Morts, blessés et prisonniers se multiplient des deux côtés. Un Nord 2501, immobilisé, est incendié et 5 avions de liaison sont endommagés. A 4 h 45, les patrouilles des Corsaire et des Mistral attaquent à la bombe de 500 livres pour dégager la compagnie bleue qui est stoppée...”. A 7 heures, le 20 juillet 1961, Bourguiba saisit le Conseil de sécurité de l'ONU. A 10 heures, il annonce la rupture des relations diplomatiques avec la France. A 11 heures, je suis reçu par de Gueringaud et l'en avise. Nous sommes tous les deux consternés ; car la situation est pathétique : nous nous voyions presque tous les jours depuis des mois, nous avons œuvré pour colmater les brèches, notre sympathie personnelle réciproque dépassait les relations protocolaires. “Mes premiers collaborateurs, qui ont beaucoup d'estime pour vous, voudraient vous saluer”, me dit-il. Introduits, leurs poignées de main chaleureuses tempèrent pendant quelques minutes le moment le plus dur des relations diplomatiques : l'annonce de la rupture. A titre personnel aussi, Georges Gorse, secrétaire général du Quai d'Orsay — ancien ambassadeur et ami de la Tunisie — demande à me saluer. Nous y allons, Gueringaud et moi-même. Même chaleur : nous nous détachons un moment de nos fonctions professionnelles pour traduire de simples réactions humaines ; le malheur est là, nous savons que cela va s'aggraver et que nous sommes impuissants à y remédier.

Dans la voiture, le chauffeur, blême, essaie de me reconforter tandis que je reviens à l'ambassade. Je me fraie difficilement un chemin parmi les journalistes qui bloquent presque la porte d'entrée. Pas un mot. En

deux heures, je ramasse quelques documents secrets, j'élague avec mes collaborateurs ceux qui devraient être détruits et programme la fermeture de la chancellerie. Ma famille était déjà en vacances depuis fin juin : ce qui résolvait les problèmes domestiques.

A 13 heures, je suis à l'aéroport d'Orly. Bousculade de journalistes, de Tunisiens résidant à Paris et de quelques amis français. J'annonce la rupture de nos relations et la fermeture de notre chancellerie, cette fois-ci sans pathétisme, mais fermement et sans commentaire. Un de mes collaborateurs me chuchote à l'oreille : "M. Barbu, le premier collaborateur de M. de Guéringaud, est posté un peu plus loin et voudrait vous serrer la main". C'était son adieu personnel.

A Tunis, de l'aéroport, je me rends à Carthage où je retrouve le Président arpentant la grande place du palais présidentiel, accomplissant sa marche quotidienne ferme mais saccadée. C'est son moment idéal pour la réflexion intense, en solitaire, pendant les moments difficiles. Je lui présente mes respects. D'abord, cordial mais sévère, il finit, tel un lion en cage, par rugir, dénonçant véhémentement "l'agression contre son pays". J'écoute en silence ses imprécations puis, tout d'un coup, c'est le silence complet et nous continuons longtemps notre marche rapide et "militaire". Il s'arrête un moment pour m'interroger sur la réaction de l'opinion publique française et surtout celle de l'establishment à Paris. Je réponds que l'affrontement à Bizerte a été soudain et a surpris par son ampleur... mais que les Français sont trop attachés à de Gaulle et trop obnubilés par la guerre d'Algérie pour nous exprimer franchement leur solidarité comme au temps de notre lutte nationale... Je lui rapporte néanmoins l'inquiétude mêlée de quelques regrets timides de certains de nos amis, qui recommandent la modération pour les deux camps... et je lui cite des noms. Bourguiba semble tant soit peu reconforté, puis s'exclame : "C'est la dernière querelle avec la France (...) elle nous coûte cher, mais c'est le prix de la délivrance". Je regagne, peu après, le ministère des Affaires étrangères et ce sera la mobilisation permanente pour accompagner notre action diplomatique.

Le 20, à 19 heures, le GPRA publie un communiqué offrant son soutien en hommes et en matériel et demande aux résidents algériens en Tunisie de se porter volontaires pour Bizerte.

Le GPRA a bien compris l'enjeu : la guerre de Bizerte va hâter la fin de la guerre d'Algérie. Et cela va être confirmé rapidement : Redha Malek, porte parole de la délégation algérienne aux négociations avec la France, déclarait le 19 juillet 1961, à Genève, avoir soumis à la délégation française l'examen de "l'application de l'autodétermination de l'Algérie".

Le 24, Philippe Thibaut, porte parole de la délégation française, confirmait que "les deux délégations ont poursuivi l'étude des problèmes relatifs à la garantie du droit à l'autodétermination et aux conditions de son application".

Ainsi s'ouvrait pour l'Algérie la voie du choix politique, prélude à une inévitable indépendance. La Tunisie, avec Bizerte, en faisait-elle les frais ? La question peut au moins se poser, puisqu'au moment même où la France assouplit sa position sur le problème algérien, elle la durcit sur celui de Bizerte. Autant le premier est abordé de façon réaliste sur le plan politique, autant le second fait l'objet de réactions épidermiques et tourne au malentendu, voire à l'affrontement personnel entre deux chefs d'Etat. Les historiens auront tout loisir d'étudier ce contraste apparent ; en fait, il était démontré encore une fois que la décolonisation est une, et que l'affrontement de Bizerte comme la guerre d'Algérie étaient traités certes en fonction de la conjoncture, mais avec le même état d'esprit. Un seul constat s'impose cependant : le conflit de Bizerte a indirectement et efficacement contribué à hâter la fin de la guerre d'Algérie.

Dans l'immédiat, à Bizerte, le 20 juillet, la presse tunisienne relate les exactions de l'armée française et fait état à ce jour de 600 blessés, le nombre de morts — plusieurs milliers — n'étant pas encore établi. Un ami de la Tunisie, Jean Daniel, envoyé spécial de *L'Express*, est blessé : une balle de mitrailleuse a fait éclater l'extrémité supérieure de son fémur. Le commandant Mohamed Bejaoui, qui dirige l'artillerie tombe au champ d'honneur, au cours d'un mitraillage de son bataillon par des hélicoptères français. Le docteur Said Mestiri¹⁸ qui le soigne à l'hôpital de Bizerte écrira : "Littéralement criblé de balles (...) Il choqué, presque moribond (...) Bejaoui tenait serré contre lui et entre ses mains raidies un vieux portefeuille tout bourré, non pas de papiers personnels ou de photos, mais de cartes d'Etat-major (...) Il ne voulait pas que cela tombe aux mains de l'ennemi et désirait les faire parvenir en haut lieu". [Bejaoui avait été l'officier d'ordonnance du Président Bourguiba lors de la rencontre de Rambouillet]. Le même jour, le Président fera l'éloge de tous les martyrs dans une immense manifestation sur la place du gouvernement, à la Kasbah.

A Washington, le département d'Etat publie un communiqué pressant les deux parties "de cesser immédiatement les combats". L'appel restera lettre morte.

Le 21, à 5 h 30, l'amiral demande encore des renforts à Paris devant la résistance farouche de l'armée tunisienne qui prend à partie les éléments blindés et portés du Nadhour et de Menzel Jemil. Des milliers de manifestants se rassemblent à Bizerte et arrivent devant la porte principale de la Baie Ponty. Une trêve demandée, pour ramasser les morts, est refusée par l'amiral qui réclame le départ préalable des manifestants femmes et enfants.

A 9 h 30, le chef de l'Etat signe son ordre aux forces armées : "Le Président de la république, chef suprême des forces armées, selon la Constitution, vous ordonne de résister avec tous les moyens à l'occupation de la ville de Bizerte par les troupes françaises. Bon courage. Que Dieu vous aide".

L'amiral consignera dans son rapport : "A 8 heures, le commandement d'Algérie ordonne l'envoi de l'escadron de la gendarmerie. A 11 h 10, le général Dodelier, chef d'Etat major particulier du président de la République et le capitaine de vaisseau Brasseur se posent à Sidi Ahmed venant de Paris. La 2ème compagnie du 2ème RPI est accrochée aux abords du marabout de Sidi Zid et l'aviation intervient.

Entre 12 heures et 16 heures, le 6ème bataillon tunisien est presque au corps à corps avec quatre compagnies d'infanterie françaises. La bataille fait rage. Toute l'aviation française est en action. A 18 heures, la ferme Domange abritant les Tunisiens est attaquée à la bombe et aux roquettes. La cimenterie et Sidi Salah sont arrosés. L'escorteur d'escadre, le *Bourdonnais*, effectue des tirs de 57 sur cap Bizerte rempli de Tunisiens rassemblés entre Demna et Rahra. A 17 h 45, le colonel Lalande venant de Paris, prend le commandement des forces terrestres d'intervention de Bizerte".

Cependant, nos militaires sont arrivés à bloquer l'entrée des troupes françaises dans la ville arabe, tenant courageusement, presque à court de munitions, vu les difficultés de circulation.

Dans la journée du 21, le Premier ministre, Michel Debré, s'adresse au Parlement et fait l'historique de l'affaire de Bizerte en imputant "naturellement" la responsabilité à la Tunisie. Il déclare notamment : "Le gouvernement français est prêt à donner des instructions nécessaires pour étudier avec le gouvernement tunisien les conditions d'un cessez-le-feu (...), il déplore ce malheureux affrontement qui ne peut conduire qu'à atteindre les relations entre deux nations à qui la nature et l'histoire ont imposé la coopération".

Dans l'après-midi, les autorités françaises indiquent avoir fait parvenir à la Tunisie une note en ce sens.

¹⁸Le métier de la passion, Tunis. Ceres 1995.

Le 22, à 8 heures et jusqu'à 13 heures, rapporte l'amiral Amman : "un détachement blindé occupe les hauteurs du Cap Negro. Les trois barrages dans la région nord de Menzel Jemil sont attaqués par des Mistral, des Corsaires et des Skyraides. Le sous-groupe Amarante attaque le fort de Kondia et d'Espagne qu'ils réduisent vers 16 heures. L'escorteur d'escadre *Maille Breze* franchit à 12 h 30 le goulet de Bizerte. A 14 h 30, entrent au port le TG 253/6 comprenant les croiseurs Colbert et de Grasse, ainsi que les escorteurs *Korsaint* et *Chevalier Paul*, suivis par le porte avion *Arromanches*. Déjà, dès 9 heures, la 2ème RPI occupe Zarzouna, le groupement N1 occupe la ligne de crête à Beni Oussel".

A 16 h 50, un télégramme de Paris enjoint au commandant de la base : "que les opérations militaires soient terminés et que l'armée française n'entrera désormais en action que si elle est attaquée". A 20 h 15, l'amiral reçoit l'ordre "d'entrer en contact avec l'autorité tunisienne pour négocier un cessez-le-feu". L'entretien a lieu par téléphone entre l'amiral et Hédi Mokaddem, le gouverneur par intérim, en l'absence du gouverneur Mohamed Ben Lamine, rentré à Tunis, dès le 20 juillet. Après 3 h 35 de discussions contrastées, âpres et difficiles, finalement, l'accord est conclu.

A l'ONU, le Conseil de sécurité adoptait, le 22 juillet, une résolution du Liberia, allié traditionnel des Etats-Unis, intimant "l'ordre de cessez-le-feu et le retour aux positions initiales du 19 juillet".

Le même jour, le gouvernement tunisien adresse à ses forces stationnées à Bizerte "l'ordre d'arrêter toute action offensive en attendant l'accord sur l'application de la résolution du Conseil de sécurité... Les mêmes instructions s'appliqueront aux forces tunisiennes stationnées au sud du pays".

Le 23, à 1 heure, l'amiral fait porter une lettre au gouverneur, lequel répond ainsi à 2 h 30 :

"Amiral, je vous accuse réception de votre lettre du 23 juillet ainsi conçue : "A la suite de notre conversation téléphonique, je donne les instructions nécessaires pour que, sous réserve de réciprocité de la part des troupes tunisiennes, les troupes placées sous mon commandement cessent le feu au plus tard, à 1 heure, à l'intérieur de la ville de Bizerte (...) à 8 heures, à l'intérieur du gouvernorat de Bizerte (...) Je vous confirme par ailleurs (...) que je suis prêt à entrer en relation avec vous dans les meilleurs délais possibles (...) pour discuter des problèmes consécutifs à la cessation du combat".

Le commandant de la base organise les quatre zones occupées : le secteur Est de Menzel Jemil, le secteur nord de Bizerte dont il contrôle le quartier européen, le secteur ouest de Sidi Ahmed, le secteur sud de Sidi Abdallah.

Le 23, le cessez-le-feu est effectif à partir de 8 heures. La rencontre prévue avec l'amiral est ajournée, le gouverneur ad intérim exigeant qu'elle se tienne au siège du gouvernorat. Le paquebot *Colbert* appareille pour Toulon avec 350 Français.

Le 24, le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, arrive à Tunis. Mais, de Paris, il est prescrit à l'amiral de ne pas le recevoir et de lui interdire toute entrée dans le domaine militaire français "étant donné qu'il n'a pas demandé d'autorisation au gouvernement français".

A 16 heures, Hammarskjöld arrive dans la ville de Bizerte après avoir été contrôlé : la malle de sa voiture est ouverte par une patrouille française et son identité vérifiée. Sa demande d'entretien avec l'amiral est refusée. Le porte-parole de l'ONU à New York stigmatise "le mépris que la France reflète à l'égard des Nations unies".

[On sait qu'après Sakiet, en 1958, le gouvernement français avait sollicité l'intervention du secrétaire général de l'ONU pour autoriser le ravitaillement de la base dont les issues étaient bouclées par les Tunisiens. On sait que le président Bourguiba répondit aussitôt positivement, malgré les vives réticences

de certains de ses collaborateurs. Hammarskjöld le rappellera aux Français, en 1961. Bourguiba évoquera souvent ce bon réflexe qui permit d'impliquer l'ONU dans le conflit.]

Le 25, le général de Gaulle prie l'amiral de transmettre aux forces des trois armées : "le témoignage de sa confiance et de son affection".

"Le 27, rapporte l'amiral Amman, le paquebot *Ville d'Oran* embarque pour Marseille 497 civils français.

Le 28, une deuxième note française parvient au gouvernement tunisien où il est stipulé notamment que : "Vu l'inexistence d'un accord de défense commune entre les deux pays, la France a conservé la possibilité d'utiliser la base de Bizerte tout le temps que subsistent les dangers dans le monde (...) L'utilisation de la force par les deux parties a abouti à l'échec commun (...) La France est décidée à être souveraine pour sa sécurité intérieure, et considère que la seule méthode d'aboutir à une solution est celle de négociations entre la France et la Tunisie".

Le 30, trois soldats ainsi que trois civils français sont fait prisonniers aux abords de la Médina qui est alors bouclée avec des barbelés et les passages entre les quartiers européen et musulman sont contrôlés par l'armée française. Le même jour, le paquebot *Cazolet* quitte Bizerte avec 1 239 passagers".

La guerre de Bizerte avait profondément bouleversé les dirigeants et terriblement choqué le peuple tunisien. La France avait utilisé une armada sans commune mesure avec le front tunisien, composé d'une jeune et modeste armée défensive et d'une population manifestant pacifiquement ses protestations. Ces quelques jours de combat auront fait, selon des estimations, diffusées à l'étranger, plusieurs milliers de morts ; cependant, le communiqué officiel tunisien fera état de 630 morts et de 1 555 blessés.

[Citons Alain Peyrefitte¹⁹ qui rapportera ce que lui répondait le général de Gaulle, après le conseil des ministres du 10 avril 1963 :

"Naturellement, nous avons riposté (...) Simplement, cette affaire a révélé la veulerie du monde politique français, qui a cru devoir massivement faire chorus avec Bourguiba (...) Nous commençons à disposer d'engins nucléaires. Nous allons être capables de pulvériser Bizerte et Moscou à la fois".]

La timidité du monde occidental face à l'agression française fera dire à Ben Yahmed (*Afrique Action*, juillet 1961) : "La politique tunisienne devra développer et resserrer la solidarité naturelle qui existe entre les nations qui n'appartiennent ni à l'Europe, ni à l'Amérique du Nord". *Essabah* ira jusqu'à critiquer "l'attitude honteuse de la vipère américaine...".

L'Assemblée générale de l'ONU condamnera la France, en août 1961, en adoptant une résolution afro-asiatique par 66 voix contre 0 et 30 abstentions en l'absence de la délégation française.

Dès le 30 juillet, des émissaires mandatés par Bourguiba partaient dans toutes les capitales pour défendre la cause tunisienne. Le secrétaire d'Etat à la Défense, Ladgham, se rend à Washington où il s'entretient notamment avec le président Kennedy qu'il trouve davantage préoccupé par le problème du blocus de Berlin. Puis il va à New York, à l'ONU, où il rencontre son secrétaire général et notre représentant permanent Mongi Slim, élu en septembre président de l'assemblée générale des Nations-unies : ceux-là même qui ont mené, en tandem, une action remarquable pour "mobiliser" l'Organisation internationale et motiver tous ses membres. Le ministre de l'Information, Masmoudi, partira de son côté pour l'Afrique occidentale. L'ambassadeur Chatti ira en Iran et au Pakistan. Rachid Driss visitera les pays d'Amérique latine.

¹⁹*C'était de Gaulle*, Fayard 1994.

J'accompagne, pour ma part, le ministre des Affaires étrangères, Sadok Mokaddem, dans une longue tournée des pays de l'Est. Nous nous arrêtons d'abord à Vienne, où le ministre des Affaires étrangères, Bruno Kreisky, nous manifeste sa compréhension, tout en regrettant la concomitance des problèmes de Berlin et de Bizerte.

A Moscou, accompagnés par notre ambassadeur Ahmed Mestiri, nous sommes reçus par le ministre des Affaires étrangères, Andréï Gromyko, qui nous confirme directement sa placidité légendaire. Il nous répond par un cours d'histoire sur la tradition anticoloniale de l'URSS, confirme son appui à notre cause, mais nous glisse quand même que "l'URSS ne veut pas être seulement l'ami des conjonctures". Le 6 août, c'est Khrouchtchev qui nous accueille avec son allure débonnaire et nous assure de prime abord de l'appui de son pays contre "les impérialistes". Il nous assène ensuite toute une leçon sur les nouvelles semences et leur rendement en nous montrant les gerbes de blé arrangées près de son bureau. Sans doute pour nous consoler, on nous loge dans une datcha réservée aux hôtes exceptionnels : grandiose demeure avec son cinéma, son parc et son lac privé.

Nous devons rentrer à Tunis, mais un téléx nous enjoint de continuer notre mission en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Yougoslavie. Dans le premier pays, outre l'appui attendu des responsables, les entretiens avec le président Novotny et le vice-premier ministre, Barak, nous mettent en face de deux grands doctrinaires qui dépassent ceux de l'URSS [l'élève dépasse souvent son maître]. Le communiqué commun réaffirme les principes de la politique tchèque : "le soutien aux peuples luttant pour leur indépendance et l'opposition à l'existence de bases étrangères".

A Varsovie, le 12 août, l'accueil est plus chaleureux. Le ministre des Affaires étrangères, Adam Rapacki, nous écoute et nous soutient plus fermement. Le communiqué commun souhaite une coopération plus soutenue entre nos deux pays. Notre bref séjour en Pologne nous aura permis d'entrevoir un peuple ami plus ouvert et aux traditions restées intactes. [C'est là qu'un téléx, de Tunis, nous apprend l'assassinat de Salah Ben Youssef à Francfort].

Le 13, nous repartons pour la Yougoslavie et nous allons directement à l'île de Brioni, où le maréchal Tito passe ses vacances. Il nous reçoit très chaleureusement, ne tarit pas d'éloges sur Bourguiba : "véritable chef d'Etat, issu de la résistance, et qu'il serait heureux de recevoir à la Conférence des non-alignés à Belgrade". Le 2 septembre 1961, Bourguiba y assistera pour la première fois, accueilli en héros de la décolonisation.

L'affaire de Bizerte s'enlisait jusqu'au coup de théâtre du 5 septembre, où elle est évoquée inopinément par de Gaulle dans sa conférence de presse :

"On comprend que la France ne veuille pas et ne puisse pas dans l'actuelle situation du monde, s'exposer elle-même, exposer l'Europe, exposer le monde libre, à l'éventualité d'une saisie de Bizerte par des forces hostiles (...) J'ai dit à Bourguiba que la situation étant ce qu'elle était, la France ne pouvait et ne voulait pas quitter Bizerte, et je dois dire qu'il m'a paru s'en accommoder (...) Il affirmait à plusieurs reprises que, pour le Maghreb, la question essentielle était le règlement de l'affaire algérienne et tant que cette affaire-là n'aurait pas abouti, il ne poserait pas la question de Bizerte pour ne pas ajouter à la complication des choses (...) Nous pouvions penser que tout en proclamant la souveraineté de la Tunisie sur Bizerte, souveraineté qui n'a jamais été contestée, en principe, du côté français et qui ne l'est pas, et tout en déclarant qu'un jour serait négocié le retrait des troupes françaises (...) on comprenait que la situation générale ne comportait pas actuellement cette issue (...) Puisse Tunis trouver avec Paris un arrangement qui soit conforme au bon sens. C'est le souhait de la France".

Le 7, les quotidiens tunisiens critiquent sévèrement les déclarations du chef d'Etat français. *La Presse* titre : "De Gaulle refuse d'évacuer Bizerte". L'organe du parti *El Amal* écrit en première page : "De Gaulle dévoile son intention de perpétuer l'occupation de Bizerte". Un journal parisien avance : "Les Tunisiens sont atterrés des propos du général de Gaulle (...) Ils envisagent la reprise des combats". Second coup de théâtre : à midi, une dépêche de Belgrade annonce une déclaration du Président, et les correspondants de la presse étrangère sont dûment prévenus d'avoir à enregistrer une mise au point "énergique" du chef de l'Etat tunisien. L'après-midi, depuis Belgrade, Bourguiba, saisissant intelligemment l'adresse du général de Gaulle, s'accroche à l'ouverture et se déclare "pleinement satisfait de la reconnaissance de la souveraineté tunisienne et du désir français de quitter Bizerte". Le 9, *El Amal* rectifie aussitôt sa position et dans un éditorial signé de son directeur Habib Boulares : "Le Président Bourguiba a présenté au monde entier ses dons et ses capacités politiques et a administré la preuve de l'efficacité du bourguibisme soucieux de réunir à la fois l'adhésion au principe et l'efficacité politique".

Une fois de plus, l'épisode témoigne chez Bourguiba, de ce génie politique avec lequel il n'hésita jamais, le cas échéant, à jouer à contre courant de ses plus proches collaborateurs, voire d'une partie — souvent importante — de l'opinion publique. En l'occurrence, on peut rapprocher sa réaction de celle qu'il avait eue, en 1954, devant la proposition d'autonomie interne faite par Pierre Mendès France. En 1961, les déclarations du général de Gaulle, au contraire, justifiaient la guerre menée à Bizerte par l'armée française. Pourtant, Bourguiba avait compris qu'il s'était agi, pour la France, d'un combat en retraite conditionné par le problème algérien. Plutôt que de se raidir dans le défi, il avait choisi de n'entendre que le seul élément positif des propos gaulliens en ignorant tous les autres, persuadé que la logique des événements lui donnerait raison. Ce qui fut le cas.

Sur le moment, cette véritable prouesse n'a pourtant pas convaincu quelques-uns de ses proches collaborateurs et notamment, ceux réputés les plus francophiles : ils se sentirent frustrés après la réaction singulière de Bourguiba, lui qui les avait tant engagés durant le conflit.

Masmoudi déclara même : "La sécurité française ne saurait passer sur les cadavres tunisiens".

L'hebdomadaire *Afrique Action* — dont le directeur Béchir Ben Yahmed avait pour d'autres raisons, démissionné du gouvernement en septembre 1957 — publia, le 7 octobre 1961, un éditorial illustré par le portrait de l'ex-roi Farouk d'Egypte, intitulé "Le Pouvoir personnel", et où on pouvait lire :

"Toutes les forces rivales sont disloquées, subjuguées ou éliminées, le pouvoir judiciaire, une assemblée délibérante, des syndicats ou partis politiques, la presse continuent d'exister, mais leur liberté d'action n'existe plus. Leur prestige et leur autorité déclinent jusqu'au néant. Ils ne constituent plus que des instruments d'appoint du pouvoir qui s'adressent au peuple sans intermédiaire. Tout converge vers le détenteur du pouvoir qui, seul, existe, décide, s'exprime en même temps qu'il exprime le pays et l'incarne (...) Parce que le pouvoir personnel est tenu par un homme, il est frappé du sceau de la fragilité et de la précarité".

Le quotidien du parti *El Amal*, lui réplique durement. Bourguiba, qui se voit personnellement désigné, limoge le ministre de l'Information Masmoudi, qui refusait de condamner ce texte et l'exclut du parti le 17 novembre 1961.

Le contact entre la Tunisie et la France sera repris à Rome puis à Paris. Les négociations prendront près de deux ans. Le 15 octobre 1963, l'évacuation de Bizerte sera amorcée. Bourguiba choisira la date du 15 décembre 1963 pour fêter solennellement l'évacuation, par opposition à la date du 15 décembre

1951, quand Robert Schuman avait adressé sa fameuse lettre au Bey de Tunis où il affirmait sans ambages la “co-souveraineté franco-tunisienne”.

Bourguiba célébra donc l'évacuation de Bizerte en compagnie du colonel Nasser, du président Ben Bella, du prince héritier de Libye et d'un représentant du roi du Maroc. On applaudit frénétiquement les trois leaders qui fendaient la foule dans un enthousiasme délirant : Bourguiba au milieu, levant les bras de ses compagnons.

Le chef d'Etat égyptien déclara : “Nous avons toujours considéré que le recouvrement de la liberté dans tout pays arabe est une contribution au renforcement de la liberté dans la grande patrie arabe”.

Ben Bella renchérisait : “L'Algérie a sa mission à remplir, une mission d'unification du Maghreb en premier lieu, du monde arabe et ensuite de l'Afrique”.

Bourguiba leur répondait : “L'unité arabe reste un de nos vœux les plus chers ; encore faudrait-il en préparer l'avènement”.

C'étaient des discours de circonstance, certes ; mais, pour Habib Bourguiba, seule comptait la présence à ses côtés de ses deux principaux rivaux : Gamal Abdel Nasser et Ahmed Ben Bella, qui reconnaissaient ainsi son triomphe.

La récupération ou plutôt la délivrance à Bizerte avait coûté cher ; et deux vieux combattants de la liberté : de Gaulle et Bourguiba, que tout aurait pu rapprocher — tant leurs qualités de visionnaire savaient s'accommoder du pragmatisme — s'étaient laissés entraîner dans un conflit aussi extravagant qu'anachronique.

Jean Daniel²⁰, évoquant Bizerte écrira : “Bourguiba, comme de Gaulle, devait très vite prouver que l'avenir peut impunément être injurié, que le sang sèche vite et que le sort des peuples se réduit souvent au caprice des héros”.

3

Le socialisme destourien : *une aventure politico-économique*

²⁰*Le Temps qui reste*, Stock 1973.

Durant presque une décennie, de 1961 à 1970, la Tunisie a vécu un psychodrame : ‘l’aventure Ben Salah’, du nom du ministre du Plan. C’était le ‘Socialisme destourien’. En réalité, une politique autoritaire avec pour objectif la collectivisation de toute l’activité économique du pays.

J’ai bien connu Ahmed Ben Salah (dès 1945) au Collège Sadiki d’où sortirent Bourguiba et la plupart des hauts cadres tunisiens. Chef de son cabinet en 1966, je le retrouverai tel qu’il était resté : vif, audacieux, dialecticien, très individualiste, capable de briller, mais sans pouvoir toujours emporter une conviction durable. Défaut qui lui valut, sans doute, de ne jamais réussir vraiment à se bâtir une assise politique déterminante.

Son militantisme s’était affirmé tôt, sous l’occupation allemande : en 1942, il avait participé activement au mouvement ‘*Chabab Mohamed*’ (Jeunesse de Mahomet), une formation de jeunes exaltés. Puis, interrompant ses études supérieures, il s’engagea dans le mouvement syndical. Farhat Hached, alors secrétaire général de l’UGTT, tout en l’appréciant, redoutait son orientation trop ‘communisante’. Partisan de rejoindre la Fédération syndicale mondiale (FSM), basée à Prague et inféodée à l’Union soviétique, Ben Salah avait voté avec la minorité contre l’adhésion de l’UGTT à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Moins de deux ans après l’assassinat de Farhat Hached par la ‘Main rouge’²¹, le 5 décembre 1952, il n’en est pas moins élu secrétaire général du syndicat, lors de son Vème congrès (juillet 1954). Et c’est le début d’une ascension politique qui connaîtra bien des aléas. Le 1er juin 1955, Habib Bourguiba rentre triomphalement à Tunis. Mais tout aussitôt, dénonçant le ‘compromis’ de l’autonomie interne, Salah Ben Youssef s’oppose à lui. La lutte interne est acharnée jusqu’au fameux congrès du Néo-Destour à Sfax, en novembre, baptisé ‘congrès de la résurrection’ et qui permit à Bourguiba de remporter la victoire sur son adversaire.

Deux hommes, à cette occasion, se distinguent : Habib Achour, secrétaire de la puissante fédération locale de l’UGTT, qui fait assurer par près de deux cents ouvriers la protection des assises et se classe ainsi parmi les ‘sauveurs’ de Bourguiba ; et Ben Salah qui l’appuie lui aussi, mais pour d’autres raisons : il a rédigé en effet, un rapport économique préconisant ‘la planification socialiste’, et il en espérait l’approbation par le congrès. Mais Bourguiba n’en permet même pas la discussion : seule l’intéresse l’exclusion de Ben Youssef. Et l’intéressera surtout, durant les mois qui suivent, l’écrasement brutal de la rébellion youssefiste.

[Son leader, l’ancien secrétaire général du Néo-Destour, Ben Youssef, partira clandestinement pour Tripoli le 28 janvier 1956].

Ben Salah ne se laisse pas pour autant oublier. En septembre 1956, secrétaire général de l’UGTT, il fait adopter par le VIème congrès syndical son plan économique. Dans la foulée, il fait voter une résolution demandant l’unité organique du syndicat et du parti, laquelle devait aboutir dans son esprit à l’absorption du Néo-Destour et à l’avènement d’un parti travailliste. Prenant conscience de cette dérive, Bourguiba réagit en deux temps. Alors qu’il se repose en France, à l’Alpe d’Huez, il fait spécialement l’aller-et-retour pour s’adresser ainsi aux délégués :

‘Je vous mets en garde contre ce sentiment de haine, né de la conviction erronée, qu’un système basé sur la propriété privée ou le capital est oppresseur et inique, donc à détruire pour lui substituer la dictature de la classe ouvrière’.

Bourguiba reparti, Ben Salah lui répond indirectement : ‘Nous devons opter pour une révolution continue, seule capable de balayer les vieilles structures’.

²¹Groupe d’éléments de la police et d’ultras de la colonisation, dont s’inspira plus tard l’OAS en Algérie.

L'incompatibilité entre les deux orientations est évidente, à tel point qu'au retour d'un voyage aux Etats-Unis, où ses interlocuteurs ont critiqué le "gauchisme" du syndicat tunisien, Bourguiba contre-attaque franchement. Utilisant un procédé qu'il ré-emploiera par la suite, il suscite artificiellement, en octobre 1956, la création d'un syndicat concurrent : l'Union tunisienne du travail (UTT) dont il confie la direction à Habib Achour.

Ben Salah ainsi affaibli, Bourguiba le fait destituer en décembre 1956 — alors qu'il assiste à Rabat à une réunion de la Confédération nord-africaine des travailleurs — par ses propres amis, notamment Abdallah Farhat et Mustapha Filali qui le remplacent par Ahmed Tlili, au cours d'une Commission administrative improvisée. Ben Salah, éloigné du monde syndical, l'UTT scissionniste n'a plus de raison de subsister et disparaît tout naturellement le 1er mai 1957 en "fusionnant" avec l'UGTT.

J'étais, à l'époque, secrétaire général adjoint de l'UGET et cette affaire y provoqua bien des remous, surtout auprès de nos étudiants à Paris, organisés dans une puissante fédération. Toute idéologie mise à part, nous estimions que les conditions du limogeage de Ben Salah n'étaient pas acceptables. Par principe, nous étions hostiles à tout ce qui portait atteinte à l'unité syndicale. Et il nous fallut gérer difficilement la situation à notre centrale de Tunis, face à la pression du parti.

Ben Salah admit son départ sans trop rechigner, mais sa mise à l'écart ne dura pas longtemps. Récupéré en juillet 1957, comme secrétaire d'Etat à la santé, il obtint de si bons résultats qu'on lui adjoignit, dès 1959, le département des Affaires sociales. En novembre 1960, il était nommé secrétaire d'Etat au Plan. Deux mois plus tard, le 3 janvier 1961, le chef de l'Etat lui confiait en plus les Finances, puis le Commerce et l'Industrie, ensuite l'Agriculture, enfin l'Education nationale. Il devenait ainsi le premier titulaire unique de cinq départements ministériels, secondé par des sous-secrétaires d'Etat.

[Bourguiba, confirmant le régime présidentiel, avait adopté dès l'indépendance, le système américain où les ministres étaient dénommés secrétaires.]

Le Parti socialiste destourien

Bourguiba a-t-il été "retourné" par le nouveau super-ministre ? Oui et non. Le Président, en réalité, ne s'est jamais passionné pour les questions économiques, qu'il connaît mal, et en 1956, à l'aube d'une indépendance difficile, le politique à ses yeux primait tout. En 1960, en revanche, les priorités sont largement inversées. Ebranlée par la décolonisation, l'économie tunisienne est plus ou moins en panne; il est urgent de la remettre sur les rails et Ben Salah est l'un des rares à avoir, sur ce point, des idées qu'il sait présenter avec une ferveur exaltante. Certes son orientation "gauchisante" est bien éloignée des options idéologiques du chef de l'Etat, mais d'une part, Ben Salah a été assez habile pour faire rêver Bourguiba sans pour autant prononcer le mot socialisme ; d'autre part et surtout, en ce début des années 1960, l'idée de planification hors de toute idéologie est, si l'on peut dire, à la mode. En France même, le général de Gaulle, peu suspect de gauchisme, n'avait-il pas parlé de "l'ardente obligation" du Plan ? Quant à Ben Salah, son maître à penser est Gérard de Bernis, alors professeur à l'Institut des hautes études de Tunis, lui-même disciple de François Perroux, le célèbre économiste de l'université de Grenoble. Leur école a élaboré une séduisante théorie du plein-emploi et de l'utilisation maximale des ressources particulièrement adaptée, selon eux, aux jeunes pays indépendants. Il appartient au pouvoir politique, expliquent-ils, de fixer les grands objectifs sous la forme de "pôles de développement", qui

exigent une véritable mobilisation autoritaire de l'économie. A Tunis, comme à Alger et à Dakar, des bureaux d'études, animés par de Bernis et ses équipes, avaient largement aidé à élaborer les schémas socialistes. Cependant, si la théorie était bonne et la planification nécessaire à cette époque, l'application locale était mauvaise : les dirigeants de ces pays n'ayant pas pris en compte l'environnement humain. Par la suite, leur fuite en avant ne pourra être stoppée à temps, étant donné les déficiences des rouages démocratiques, le tout aggravé par l'autoritarisme excessif des responsables.

Dans l'immédiat, néanmoins, le Plan fera figure de grande ambition nationale visant à faire prévaloir l'intérêt collectif sur les intérêts particuliers, au prix d'une rigoureuse discipline politique. De la même manière que le Combattant suprême avait su exalter le peuple en vue de l'indépendance, il lui appartient maintenant de l'appeler à cet autre "combat suprême", non moins noble que le premier, qu'est le "développement". Dans sa vision d'une Tunisie à laquelle il s'identifie, la lutte pour le développement succède naturellement au combat pour la souveraineté. Ben Salah, disait-il volontiers, à l'époque, "est le seul qui m'ait fait entrevoir ce que serait la Tunisie dans les vingt ans à venir".

Dans cet engagement, il entre aussi une part de calcul politique. Depuis l'indépendance et après la crise youssefiste, parti et gouvernement étaient largement tenus en mains par ceux qu'on appelait "les Tunisois" : Mongi Slim, Taïeb Mehiri, Bahi Ladgham, Sadok Mokaddem, épaulés au parti par leurs lieutenants Ahmed Tlili et Abdelmajid Chaker. Tous les matins, Bourguiba se rendait à son bureau de la Kasbah où tout se décidait en commun. Cette situation, sans aucun doute lui pesait, et jouer la carte Ben Salah lui permettait de neutraliser quelque peu cette pression politique.

Bourguiba proclame alors son soutien à son ministre : "Je suis personnellement responsable du Plan que je couvre de mon autorité ; désormais, le Plan sera l'œuvre du parti".

Ces nouvelles perspectives économiques et leurs conséquences politiques suscitent quelques résistances, et certains compagnons s'inquiètent de cette dérive autoritaire. Mais Bourguiba confirme encore son appui : il coopte Ben Salah, le 17 novembre 1961, au bureau politique, malgré son échec aux élections du comité central, lors du congrès de Sousse (mars 1959).

Les réticences politiciennes ne cessent pas pour autant. Méfiant à l'égard de Ben Salah et cherchant à limiter son autorité, ledit "clan des Tunisois" tente, fin novembre 1961, une subtile manœuvre : il est proposé à Bourguiba de nommer Abdelmajid Chaker, le directeur du parti, comme sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale ; officiellement pour mettre le parti au service de l'économie, en fait, pour coller à ce secteur et talonner Ben Salah. Bourguiba projette alors de me nommer à la direction du parti pour remplacer Chaker. Du coup, le ministre de l'Intérieur, Taïeb Mhiri, me soumet durant trois heures, dans son bureau, à une sorte de test politique afin de connaître précisément mes tendances et surtout de s'assurer que l'orientation traditionnelle et militante du parti sera maintenue sous mes éventuelles responsabilités.

Bourguiba, quant à lui, avait été doublement tenté par ce biais, d'un côté de reprendre en main le parti et de l'autre d'impliquer directement les barons dans l'aventure du Plan, auquel il les savait hostiles, comme à son promoteur Ben Salah. Mais celui-ci, ayant saisi la manœuvre et n'entendant donner aucun gage à ses adversaires, s'oppose fermement au projet. Et le Président déjà bien engagé avec son ministre du Plan, en abandonne l'idée. Chaker garde ses fonctions au parti, et je suis nommé ambassadeur à Dakar, avec mission de couvrir les autres pays de l'Afrique francophone.

Le seul "succès", en fait, que crurent remporter les Tunisois, même s'ils y étaient pour bien peu, fut le remariage de Bourguiba, célébré par Taïeb Mhiri, le maire de La Marsa. Le 12 avril 1962, Bourguiba — qui avait divorcé le 21 juin 1961 de Mathilde, sa compagne des temps difficiles — régularisa sa

liaison déjà ancienne avec Wassila Ben Ammar. Or, pour le groupe, et notamment pour Mhiri, Wassila était la "Tunisienne", la bourgeoise de la capitale qui pourrait détacher quelque peu Bourguiba des "Sahéliens" et limiter l'envahissement de Ben Salah. Ils en firent leur porte-parole auprès du Président. Un rôle facilité par l'animosité que Bourguiba junior témoignait à sa nouvelle belle-mère, et qui le conduisit d'ailleurs à devenir l'allié inconditionnel de Ben Salah, lui aussi réservé à l'égard de ce remariage. Les uns et les autres, en réalité, se trompaient. Si Wassila parut parfois jouer le jeu, elle n'accepta jamais de se faire l'instrument d'un clan quelconque. Son seul "clan" était celui de Bourguiba ou du moins, l'idée qu'elle se faisait de son intérêt politique.

L'an 1962 ne s'achèvera pourtant pas sans qu'une autre "affaire" ne vienne troubler cette nouvelle sérénité à Carthage. Le 20 décembre, est découvert un complot d'anciens youssefistes, comprenant surtout des militaires, mais aussi quelques civils et visant à assassiner Bourguiba.

L'affaire était en préparation depuis le mois d'août, et tout ne fut découvert que quelques heures seulement avant le coup, lorsqu'un des officiers, Toukabri, pris de remords, alla trouver Bahi Ladgham pour dénoncer la conspiration et livrer ses complices. Des chars, expliqua-t-il, devaient sortir de la caserne d'El Aouina, près de l'aéroport, à mi-chemin entre Tunis et Carthage. Il leur restait moins de deux kilomètres à parcourir pour investir le palais, où l'aide de camp présidentiel devait les conduire jusqu'à la chambre de Bourguiba pour l'assassiner. Au nombre des conjurés figurait le neveu de Mahmoud Materi, vieux compagnon de Bourguiba ; et le propre aide de camp du Président se trouvait impliqué dans ce complot sans précédent en Tunisie.

Lors du procès, un des sous-officiers accusés dira que lui et ses camarades ne pardonnaient pas au chef de l'Etat "de les avoir sacrifiés dans la bataille de Bizerte". Condamnés à mort par un tribunal militaire, onze des conjurés furent pendus. Bourguiba, cependant, pour la première fois dans ses prérogatives présidentielles, eu égard pour son compagnon Mahmoud Materi, gracia son jeune neveu Moncef et en même temps, à titre de "couverture", l'officier Guiza.

A l'époque, le ministre de l'Intérieur était toujours Taieb Mhiri, la direction de la Sûreté incombant à Driss Guigua. Le Président voulut profiter de l'occasion pour limoger Mhiri, chef du groupe dit des "Tunisais", homme exalté, très militant, fort respecté, et le remplacer par un cousin, Hédi Khefacha. Indirectement informé, Mhiri alla voir Bourguiba au Kef et lui dit sans ambages : "Tant que vous serez président, je resterai votre ministre de l'Intérieur". Une quasi-insolence qu'il atténua en "démontrant" que le vrai responsable d'un tel manque de vigilance était le directeur de la Sûreté. C'est donc Guigua qui paya injustement et fût déplacé de la Sûreté au Tourisme. S'y ajouta le tour de vis sur le plan intérieur par l'interdiction du Parti communiste et de la revue la *Tribune du progrès*, proche de ce parti et dirigée par Slimane Ben Slimane.

C'est donc dans ce climat, politiquement dominé par les séquelles de l'affaire de Bizerte, mais marqué aussi pour Bourguiba par ces deux événements contrastés : son remariage et le complot contre sa vie, que Ben Salah, les mains plus libres que les autres ministres de souveraineté, engagea avec résolution son expérience socialiste.

Administrativement, trois dates jalonnent la mise en place des nouvelles structures : le pré-plan (1961), les perspectives décennales (mars 1962) et le premier plan triennal (1er juin 1962).

A Tunis, le 6 février 1963, Bourguiba proclame que la bataille contre le sous-développement est "une lutte pour la dignité de l'homme et la gloire de la patrie (...) Dans ces conditions, la restriction des libertés et des privilèges de la propriété s'impose lorsqu'il convient d'en faire un usage plus productif et plus rentable pour la collectivité".

Plus agressivement encore, à Sfax, lors d'une visite qu'il fait, en juin 1963, dans la grande métropole économique, il balaie les résistances qui, déjà, se manifestent : "Quant à ceux qui s'érigent en défenseurs de la liberté individuelle, du secteur privé et de la libre entreprise, nous disons que le Plan sert l'intérêt de tous. Dans notre situation, seule l'action collective est efficace".

Il y a une telle différence de ton entre ces professions de foi et sa mise en garde au congrès de Sfax (1955), qu'on peut s'interroger. A l'analyse, on observe une différence d'approche entre la démarche du chef de l'Etat et celle de son ministre. Pour Bourguiba : il s'agit de réformer les mentalités afin de donner naissance à des structures économiques nouvelles, dans le cadre "d'une révolution qui transforme les hommes dans la douceur". Pour Ben Salah, au contraire : ce sont "les structures nouvelles qui créeront de nouvelles mentalités et réaliseront une société harmonieuse sans classes sociales (...) Le parti unique n'est pas un frein à l'émancipation des hommes, ni à la construction du socialisme, ni même à l'épanouissement de la démocratie".

Ce seront néanmoins des structures imposées, bien loin d'une élaboration intégrant dans la planification les revendications populaires ; mais ces nuances pèsent peu devant l'ampleur du mouvement qui est lancé. De ce moment, en effet, le parti, les institutions, les organisations de masse se mettent au diapason. Soutenu par le Président, Ben Salah mobilise les énergies dans le plus pur style des pays socialistes, suivi par une nomenclatura opportuniste, fidèle et disciplinée.

Cette même année 1963, on s'attaqua au secteur commercial et le bouleversement fut vivement ressenti par la population. Du jour au lendemain, ou presque, tous les circuits traditionnels sont brisés et remplacés autoritairement par un réseau centralisé d'offices d'Etat et de coopératives de commerce. Contraignant ainsi les commerçants à s'intégrer dans des ensembles collectifs, on tue les innombrables petites boutiques qui formaient un élément essentiel du paysage urbain et du tissu social : tout le négoce étant assuré généralement par les *Djerbiens* (originaires de Djerba) qui travaillaient dur, dormaient souvent sur place et se contentaient de gains modestes, mais en qui Ben Salah voyait une caste conservatrice.

Le deuxième "bond en avant", plus radical encore, allait être, le 12 mai 1964, la nationalisation des terres, que Ben Salah considérait comme indispensable et urgente pour construire le socialisme agricole. Le 28 avril précédent, la Tunisie avait demandé l'ouverture de négociations sur les terres agricoles détenues par les étrangers. En réponse, le 2 mai, l'ambassade de France nous notifia la suspension de l'aide financière à partir du 30 avril. Malgré cela, le 8 mai, nous réitérâmes notre demande. La France refusa net. Le 12 mai, la Tunisie promulgua la nationalisation. Cette date, une fois de plus, n'avait pas été fixée au hasard : elle correspondait à l'anniversaire de l'instauration du protectorat (12 mai 1881). Bourguiba savait choisir ses dates, comme autant de symboles : il construisait son histoire. Il prit même soin de signer la loi de nationalisation sur la table même où avait été signé au Bardo, le traité du protectorat. Ainsi voulait-il démontrer qu'il liquidait les dernières séquelles du colonialisme; mais en même temps, soucieux de ne pas couper les ponts, il affirmait : "qu'il n'existe plus de sujet de perturbation entre la France et la Tunisie".

Pour Ben Salah, moins soucieux du passé que d'un avenir qu'il imaginait "radieux" grâce au socialisme, l'événement n'était pas moins important. Ces terres, devenues domaines de l'Etat comptaient en effet parmi les meilleures, au nord surtout avec quelque 400 000 hectares de vignes, de blé, d'oliviers, etc. Transformées en coopératives, en "unités de production", elles devaient devenir le noyau autour duquel se regrouperait tout le monde agricole. Le problème était que les paysans renâclaient à s'intégrer à un tel système. Alors Ben Salah, toujours volontariste, choisit la fuite en avant : il imposa la collectivisation à

outrance, afin d'ajouter autoritairement les autres terres, propriétés individuelles, encore éparses, au domaine étatique. Les ouvriers agricoles furent baptisés "coopérateurs", à vrai dire salariés. On leur expliqua que c'était leur terre et pour les convaincre, on leur promit "la participation par des actions". La bureaucratie devint monstrueuse. Tout cela dans le plus grand désordre : tandis que certaines unités restaient plus ou moins en friche, d'autres se virent dotées de dix fois plus de travailleurs qu'il n'était nécessaire. La mécanisation et la modernisation des techniques n'étaient pas de mise, puisque les ouvriers ne savaient pas encore les utiliser. On avançait les théories chères à François Perroux et à René Dumont : on invoquait la nécessité du "plein emploi".

Quant aux coopératives, leurs conseils d'administration ne pouvaient se tenir d'une façon régulière, trop de gens étant presque illettrés. On les réunissait dans de pseudo-conseils pour leur expliquer leurs droits et leurs devoirs ; mais ils s'en moquaient, d'abord parce qu'ils n'y comprenaient pas grand-chose, ensuite parce que l'essentiel, pour eux, était le salaire fixe.

Le pays comptait officiellement, à l'époque, 300 000 chômeurs sur une population active de 1,2 million de personnes. Ben Salah se fit faire des avances de trésorerie pour ouvrir des chantiers de travail ; mais ne pouvant pas payer de salaire entier, il se mit à faire distribuer de l'huile, de la semoule, etc. en guise de complément.

Les déboires de cette marche forcée étaient occultés grâce à la mobilisation des médias qui claironnaient en permanence les bienfaits de la politique socialiste... Quelques mois nous séparaient du congrès du parti, et il fallait en préparer l'ambiance. Après l'UGET qui avait déjà — à son Xème congrès de Bizerte en 1962 — proclamé "l'Université au service du socialisme", se succédèrent au pas de charge, la conférence des étudiants destouriens, où l'on voulut confirmer l'ardeur d'une jeunesse plutôt habitée par l'espoir et par la crainte ; puis d'autres réunions sur le commerce, les 6 juillet et le 8 août, organisées par l'UTICA, nouvellement animée par Ezzedine Ben Achour — qui remplaça le vétéran Ferjani Bel Haj Ammar, vieux militant et fondateur de l'organisation patronale. — A l'une de ces rencontres, le Président intervint pour déclarer : "Si nous parvenons à changer la conception que se font les commerçants de leur propre fonction (...) nous aurons réalisé une véritable révolution".

De fait, ces mois de juillet et d'août furent consacrés, dans la frénésie, à une multitude de rencontres avec les différentes catégories de la population : il fallait mobiliser les activistes pour, d'un côté neutraliser ou du moins faire taire tous les mécontents, et de l'autre essayer d'impliquer davantage le maximum de la population derrière le parti. On organisa le séminaire de la jeunesse rurale à la Chebba ; celui de la jeunesse ouvrière à Menzel Bourguiba ; la réunion de la jeunesse scolaire ; la rencontre des instituteurs ; puis celle des fonctionnaires à Tunis : tous étaient appelés à être "l'étendard du socialisme". Le 20 août, ce fut le congrès national de la coopération qui, pour ses promoteurs, devait compléter le schéma des institutions socialistes. Fin août, la conférence des ambassadeurs visait à nous inciter à défendre plus amplement la politique socialiste, à lui trouver des marchés et des subsides.

Bourguiba alla plus loin encore, dans un entretien au *Monde* (août 1964) il déclara : "Si le chemin qui doit nous mener au développement est le chemin du socialisme ou même celui du collectivisme, eh bien ! je n'y vois aucun inconvénient".

Le 30 septembre 1964, la dévaluation du *dinar* de 25 %, s'imposa à la suite de l'exécution du premier plan et de toutes ses contraintes qui avait entraîné une crise financière, caractérisée par le déficit structurel de la balance commerciale et la pénurie des devises. Les avoirs extérieurs avaient chuté de 50 % en l'espace de moins d'une année. On fit appel à l'Institut d'émission, la masse monétaire augmenta de près de 25 %, et le Fonds monétaire international (FMI) conseilla un plan de "stabilisation"

avec l'objectif de rétablir les équilibres extérieurs gravement compromis. Le blocage des salaires ouvrit un front avec l'UGTT, mais cela n'arrêta pas Ben Salah et les "réformateurs" qui s'employèrent à amplifier le cadre politique de leur action.

En octobre 1964, le congrès de Bizerte, dénommé "congrès du destin", ne fit qu'entériner les décisions du Conseil national de mars 1963, qui étaient déjà pour la plupart appliquées. Significativement, le parti Néo-Destour devint le Parti socialiste destourien (PSD), et ce n'est pas sans difficulté que fut sauvegardé le symbole même du *destour*. Certains, comme s'ils voulaient vraiment faire table rase du passé, auraient souhaité parler simplement d'un "parti socialiste tunisien", mais pour Bourguiba, c'était quand même un peu trop...

Nous assistions ainsi à la naissance d'un autre parti qui, déjà unique, devenait maintenant omniprésent, omnipotent, tout entier mobilisé au service d'une cause : la collectivisation, qu'on ne pouvait remettre en question ; et de là, au service de Ben Salah, l'homme qui incarnait cette ambition. Le secrétaire général du parti, Bahi Ladgham, allait renchérir pour sa part : "Les structures de la coopération sont aussi importantes pour le mouvement coopératif que le furent celles du parti pour le mouvement national". De plus, à ce congrès et pour la première fois, on institua deux catégories de membres du parti : les militants et les simples adhérents ; ces derniers n'étant évidemment que des "destouriens" de seconde zone. Au sommet, comme dans les partis communistes, on créa un Comité central dont le congrès, théoriquement souverain, n'avait même pas la maîtrise : y étaient en effet inclus de droit tous les ministres, les gouverneurs, les responsables régionaux du parti et même les hauts fonctionnaires, sans obligation d'une responsabilité politique quelconque. Quant au bureau politique, ses membres n'étaient plus élus, fût-ce pour la forme, mais choisis directement par le Président au sein du comité central. Une limitation qui ne tarda pas d'ailleurs à tomber en désuétude : Bourguiba se mit à nommer à sa guise ses propres "élus", ce qui acheva de faire de ces rouages des sortes de comités personnels, sans racines ni légitimité.

Autour de ce noyau, le parti — sur le modèle des pays communistes — on organisa la gravitation, en cercles concentriques, des satellites censés représenter les différentes activités du pays. C'était le cas des organisations socio- professionnelles, dites nationales : l'UTICA, l'UNAT (Union nationale des agriculteurs tunisiens) qui avait remplacé l'UGAT, et l'UNFT (Union nationale des femmes de Tunisie). L'UGTT, se distinguait des autres par sa force propre : tout en collant au parti, elle n'en était pas l'instrument et tendait à lui faire contrepoids. On tenta bien de la mettre au pas — comme on l'avait fait pour l'UGET — mais c'était un autre morceau. Cependant, Bourguiba, lors de son discours d'ouverture au congrès du parti à Bizerte, critiqua vivement Habib Achour, et celui-ci faillit tomber dans le piège en menaçant de quitter la réunion et de rompre avec le parti. Il y revint, heureusement, sur l'insistance de Taieb Mhiri ; et Bourguiba, dans son discours de clôture, atténua délibérément ses attaques. Ce n'était pourtant que partie remise : entre le parti et l'UGTT, et en fonction surtout de leurs dirigeants, les frictions, voire les conflits étaient inévitables, comme on ne tardera pas longtemps à le constater. Dans l'immédiat, le système semblait parfaitement au point. Le parti et les organisations socio- professionnelles représentaient "l'unité nationale" au service de l'Etat, c'est-à-dire de Bourguiba et, dans l'action quotidienne, la courroie de transmission de sa politique. Mais le congrès de Bizerte voulut "ficeler" davantage ce qu'on appelait "le Front national", pour le mettre au diapason de la nouvelle idéologie que le nom du parti devait afficher clairement. D'où la décision : les gouverneurs présideraient désormais les réunions du parti, dont les représentants feraient de même à leur tour, avec toutes les organisations nationales, y compris l'UGTT : ainsi seraient-elles pratiquement rattachées au parti.

Nous retrouvons ici la conception léniniste du système Syndicat-Parti qui permet à celui-ci d'être étroitement lié à la classe ouvrière et à la masse prolétarienne. La dictature de cette classe se réalise sous la direction du parti ; et les syndicats, ouvrier ou patronal, deviennent la courroie de transmission des impulsions du parti auprès de leurs adhérents.

Dès la fin du congrès de Bizerte, pour contrôler davantage la base de l'UGTT, on décida de créer dans toutes les entreprises économiques des cellules professionnelles du parti, qui feraient ainsi directement concurrence aux cellules syndicales. Le PSD, étant déjà organisé territorialement sur toute sa pyramide, achevait ainsi sa prépondérance.

Du moins, le pensait-on. Car, bien entendu, l'UGTT ne pouvait que réagir. Habib Achour, par écrit, le 8 janvier 1965, manifesta son opposition au projet de la direction du parti. Et le 1er mai, six mois seulement après le congrès de Bizerte, il proclama "l'indépendance de la centrale". Aux yeux du parti, en proie, à l'époque, à son ardeur hégémonique, c'était inadmissible. En juillet, on profita d'un incident pour écarter le gêneur. Un navire reliant Sfax à Kerkennah, (île natale d'Achour), et appartenant à une société qu'il présidait, prit feu en mer : six touristes trouvèrent la mort dans l'incendie. Rendu assez abusivement responsable, Achour fut arrêté et remplacé à la tête de l'UGTT par un de ses fondateurs, un ancien gouverneur, Béchir Bellagha. Ainsi fut matée une autre tentative d'indépendance du mouvement syndical qui refusait, encore une fois, d'obtempérer au pouvoir politique.

Toute cette action était menée, en tandem, par le parti que dirigeait Sayah, et par l'Etat qu'incarrait théoriquement Bourguiba mais dont la politique était, en réalité, conduite et contrôlée par Ben Salah. De fait, à ce congrès de Bizerte, l'idéologie et l'opportunisme firent bon ménage, associant le politique à l'économique, tout en occultant volontairement le problème de la succession qu'on pensait ainsi réglé. Ben Salah dont la rumeur faisait, de plus en plus, le dauphin de Bourguiba, en était aussi convaincu que ses proches lieutenants, surtout après la mort du secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Taieb Mhiri, (juin 1965), et le départ d'Ahmed Tlili — dont on connaissait les réserves à l'égard de la politique économique et qui prit d'ailleurs l'avion pour l'exil sitôt la fin des obsèques. — Comme Achour, il fut exclu du parti en juillet.

Dès lors, toutes les structures politiques et administratives sont en de bonnes mains : Sayah tient le PSD, Bellagha l'UGTT ; et le département de l'Intérieur est revenu à Béji Caïd Sebsi — dont la nomination fut fortement appuyée par Ben Salah. — Sous le nouveau responsable, sera purgée l'administration régionale et assurée la désignation de nouveaux et fidèles titulaires, exaltés par le collectivisme. L'installation aux Affaires étrangères de Bourguiba junior, devenu l'allié de Ben Salah, autorisera celui-ci à peser sur le choix des ambassadeurs, surtout aux postes-clés : le titulaire des Affaires étrangères ayant concédé publiquement que la politique économique du pays imposait un choix conjoint avec le ministre du Plan.

Cette conjonction : Etat-Parti et Bourguiba-Ben Salah, cet asservissement de tous les corps intermédiaires, inlassablement entretenu par les tournées, les discours des deux protagonistes et par un clientélisme généralisé, va plonger la Tunisie dans une fuite en avant et un tourbillon de surenchères qui occulteront les réalités élémentaires. Au niveau institutionnel, toute opposition, toute critique semble avoir disparu. Ben Salah, secrétaire général adjoint du parti depuis le congrès de Bizerte, est personnellement titulaire de six ministères : depuis l'Economie... jusqu'à l'Education nationale. Les secrétaires d'Etat à l'Intérieur et aux Affaires étrangères, on l'a dit, sont ses obligés ou du moins ses alliés, pour ne rien dire d'autres ministres, qui se mettent naturellement et aussi volontairement au diapason.

Sur le plan régional, Ben Salah peut compter sur ses deux fidèles lieutenants : Amor Chéchia qu'il rend titulaire, à lui seul, de trois gouvernorats importants : Sousse, Kairouan et Nabeul ; et surtout Hédi Baccouche, gouverneur de la deuxième ville du pays, Sfax, et qui est considéré, à l'époque, comme "son mauvais génie".

En face, le groupe des barons du parti, décapité par la disparition de Mhiri, se résigne à "attendre et voir", dépassé qu'il est par les événements. Et Bourguiba qui connaît leur hostilité, ne manque pas de les impliquer dans des actions spectaculaires pour les compromettre et les neutraliser. Ainsi voit-on, entre autres, Bahi Ladgham et Abdallah Farhat monter sur des tracteurs pour démolir les haies entre des propriétés agricoles : ce qu'on ne manquera pas de leur rappeler, en forme de dérision... après la chute de Ben Salah.

Une meilleure attention portée à l'opinion publique, la vraie, non pas celle dont prétendaient se faire l'écho les gouverneurs et les apparatchiks, aurait dû pourtant, très tôt, donner l'alerte. Les premiers graves incidents se produisirent deux mois après le congrès de Bizerte, précisément le 15 décembre 1964 : à M'Saken, un gros bourg nationaliste du Sahel, la population manifesta vigoureusement contre l'obligation pour cent quarante-sept petits agriculteurs d'adhérer aux nouvelles coopératives d'arbres fruitiers qui remplaceraient leurs 80 000 vieux pieds d'oliviers. On procéda alors à des dizaines d'arrestations, tout en dissolvant les sept cellules du parti qui soutenaient les agriculteurs.

Devant l'ampleur du remous populaire, Bourguiba, inquiet, annonça aussitôt dans un discours que le gouvernement était disposé à restituer les terres aux citoyens de M'Saken : "Ce n'est pas le droit de propriété qui nous préoccupe le plus, expliqua-t-il, mais la manière de l'exercer". Quel malentendu idéologique entre le Président et son ministre de l'Economie ! Ben Salah, d'ailleurs, répondit à sa manière, dès le 25 octobre 1965, lors d'une conférence internationale sur le crédit agricole : "Les coopératives sont et restent la propriété des coopérateurs".

Mais les résistances, sous des formes diverses, allaient continuer, sporadiquement, avant de s'amplifier. Sourds et aveugles, tout à leur "rêve socialiste", Ben Salah et les siens ne voulaient rien voir ni entendre.

Le collectivisme

Ambassadeur, à cette époque, en Afrique de l'ouest, je suivais ces événements d'un peu loin, sans l'obligation de m'y impliquer. Je pris néanmoins, quoiqu'indirectement, une conscience aiguë des doutes de Bourguiba à l'occasion de la tournée que je lui organisai, du 15 novembre au 22 décembre 1965, dans huit pays africains francophones. Le Président avait déclaré que son périple était comparable à celui du navigateur Hannoun, parti de Carthagène il y a trois mille ans.

A Dakar, le Président s'intéressa vivement à l'expérience socialiste qui avait été menée au Sénégal sous la direction du Premier ministre Mamadou Dia et sous l'inspiration, comme en Tunisie, du professeur Gérard de Bernis.

Lors de longs entretiens, le président Senghor s'employa à lui en expliquer les méfaits : ce que je compris, quand le chef de l'Etat, par la suite, m'interrogea longuement sur cette dérive économique sénégalaise et sur le rôle exact de Mamadou Dia. Je lui expliquai alors comment l'expérience socialiste sénégalaise s'était inéluctablement soldée par un échec économique cuisant et, consécutivement, par la débâcle politique.

Je lui relatai les événements : nous avons assisté, en décembre 1962, à une grave épreuve pour le Sénégal — indépendant depuis près de deux ans seulement — illustrée par une confrontation politique directe entre le Président Senghor et son Premier ministre Mamadou Dia, qui venait de décider “la troisième phase de la radicalisation de la socialisation de l'économie agricole”.

Quarante députés, fidèles à Senghor, déposent alors une motion de censure contre le gouvernement. Le Premier ministre exige que ces députés, élus sous la bannière de l'UPS (Union progressiste sénégalaise) aillent s'expliquer, au préalable, devant le conseil national du parti. Et, pour empêcher un vote de censure, il fait encercler le Parlement par un cordon de la gendarmerie qui en interdit l'entrée. Il signe, en outre, une réquisition “pour mettre la Garde à la disposition du Président de la république pour sa protection”. Nous vécûmes alors, pendant 24 heures, une lourde atmosphère de coup d'Etat.

La veillée du 17 au 18 décembre fut longue pour les observateurs, le président Senghor semblant avoir tout perdu. Le soir, j'hébergeai volontiers à l'ambassade, son fils, le jeune Philippe, accompagné de sa nourrice.

Au milieu de la nuit, Senghor nomme un nouveau chef d'Etat-Major et l'armée bascule en sa faveur. Le “building” du gouvernement, où s'est cloîtré Mamadou Dia et quelques proches, est à son tour encerclé par l'armée. On risqua sérieusement l'affrontement entre les deux forces publiques, et ce n'est qu'au petit jour que la gendarmerie et l'armée fraterniseront. Mamadou Dia et ses collaborateurs sont alors “escortés” jusqu'à leur domicile.

Le matin, le Premier ministre harangue la foule depuis son balcon à la Médina et ses partisans s'emparent, après des échauffourées, de *Radio Dakar* qui soutient désormais Mamadou Dia. Quelques heures plus tard seulement, les émetteurs centraux situés à Thiès, à 60 km de Dakar, sont occupés par les partisans de Senghor, — aidés par les agents de la coopération technique française — qui inversent ainsi la situation. Mamadou Dia est appréhendé le soir même. [A son procès, en 1963, François Perroux viendra spécialement à Dakar pour témoigner à sa décharge].

Bourguiba écouta ce récit attentivement, me posa plusieurs questions précises. De toute évidence, faisant le parallèle avec la Tunisie et le forcing économique de Ben Salah, des questions, sinon des doutes, commençaient à germer dans son esprit.

Ces questions, ces doutes, se renforcèrent lors de l'escale en Côte d'Ivoire. Paternellement, mais autoritairement dirigé par Houphouët-Boigny, ce pays était, au contraire du Sénégal “socialisant”, un champion du libéralisme, à la prospérité remarquable. Et le chef d'Etat ivoirien ne manqua pas, sans faire explicitement allusion à la Tunisie, de souligner devant Bourguiba qu'il avait prédit la catastrophe économique et politique que réservait au Sénégal son “expérience collectiviste”. Les conversations du Président avec ses deux amis, “les sages de l'Afrique”, les informations qu'il en avait reçues et le rapprochement qu'il devait inévitablement faire avec l'expérience que menait alors la Tunisie, le bouleversèrent profondément.

Cette prise de conscience joua-t-elle un rôle dans la décision qu'il prit aussitôt de me faire revenir à Tunis ? Je ne saurais en jurer. Toujours était-il qu'il m'annonça, dès la fin de sa tournée africaine mon prochain rappel. En mai 1966, je fus convoqué en “urgence” à Tunis, et je dus, sauf au Sénégal, faire mes adieux par simple lettre écrite pour les autres pays africains, contrairement aux usages diplomatiques. J'en fus personnellement consterné : j'aurais aimé avoir le temps nécessaire pour prendre congé des six chefs d'Etat auprès desquels j'étais accrédité. Pendant près de six années, j'avais pu développer dans tous les milieux un réseau d'amitié personnelle et de sympathie pour mon pays. J'avais compris l'Afrique et aimé ce continent.

Sitôt mon retour à Tunis, Bourguiba projeta de me nommer responsable de l'Inspection générale des entreprises publiques auprès de Bahi Ladgham, le secrétaire d'Etat à la Présidence. Il s'agissait, en fait, de contrôler ainsi toute l'action de Ben Salah. Lequel, bien entendu, "rua dans les brancards", se doutant bien que, par mon intermédiaire, ses adversaires allaient "le chercher". En vérité, le chef de l'Etat voulait l'aider et le contenir à la fois, mais sans le heurter de front. Ben Salah proposa alors que j'accomplisse cette mission directement dans son département, et c'est ainsi que je me trouvai au secrétariat d'Etat au Plan et aux Finances, chargé de mission à son cabinet.

En fait, Ben Salah pensait gagner du temps ; pendant deux mois et demi, de juin à août 1966, je fus installé dans un très beau bureau, mais tenu en marge de tous les problèmes. Comprenant que je faisais figure d'intrus, j'allai trouver le ministre, en septembre, pour lui dire que ma situation était absurde et ne pouvait durer. Soutenez donc, lui suggérai-je, ma nomination comme membre de la délégation aux Nations unies pour la session de septembre, après quoi, l'on verrait bien. J'avais déjà suivi la XIVème session de l'assemblée générale de l'ONU (1959) et cela m'avait fort intéressé. Ben Salah, évidemment, fut d'accord : cela résolvait tous les problèmes. Mais le Président refusa, il m'avait rappelé parce qu'il me voulait à Tunis : "Je n'avais rien à faire aux Nations unies", rétorqua-t-il. Ben Salah tenta alors, mais en vain, de me faire nommer gouverneur à Gafsa.

Enfin, le chef de l'Etat m'imposa comme directeur de cabinet de Ben Salah, dans un grand ministère, avec quatre sous-secrétariats d'Etat : c'était un poste stratégique ; et je fus donc, de ce jour, le témoin privilégié de cette grande aventure économique qui secoua tant le pays.

Je restai moins d'un an dans ce département, de septembre 1966 à juin 1967. Trop brièvement pour entrer en conflit avec son titulaire, assez néanmoins pour apercevoir ce qui aurait pu m'y conduire. Non point, je tiens à le souligner, sur un plan personnel : au contraire, prenant mon travail à cœur, étudiant presque tous les dossiers, le courrier du ministre passant nécessairement par moi, voyant longuement Ben Salah pour des analyses et des exégèses politiques, je devins en quelque sorte son homme de confiance.

Dans le même temps, je ne tardai pas à prendre conscience de la dérive du système, aggravée par quelques dysfonctionnements majeurs. En particulier, les services des Finances et ceux de la Direction des statistiques s'étaient mis "aux ordres" du Plan, sans rigueur ni limites, ce qui empêchait toute appréciation sérieuse de la situation. Un jour, le sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture présenta à la signature du ministre une demande de prêt à la Banque mondiale. Et moi-même, ingénieur agronome, je fus ahuri par les chiffres sur lesquels elle s'appuyait. Sachant que l'organisme qui élaborait ces statistiques n'avait aucune indépendance, je proposai qu'on nous fournisse, au moins confidentiellement, des données fiables afin que nous sachions à quoi nous en tenir. Nous ne pouvions baser toute notre action économique sur de faux paramètres. Ben Salah répugna à brusquer une administration vouée à la réussite de son plan ; il craignait les indiscrétions, à un niveau ou à un autre. Ainsi, je ne pus, chaque fois, que retarder pour quelque temps les décisions qui me paraissaient les plus dommageables.

En tant que directeur du cabinet, j'étais réconforté, il est vrai, par la coopération d'Abderrazak Rasâa, le secrétaire d'Etat aux Finances ; du directeur du budget, Moncef Belhadj Amor et de certains hauts cadres, qui, bien que dépassés par les décisions politiques du ministre, se dépensaient pour colmater les brèches, surtout face à l'accroissement constant du déficit budgétaire. Nous épiluguions ensemble, quotidiennement, mais sans solution, sur la situation du Trésor et sur ses avances inconsidérées. Nous déplorions aussi le climat de relations conflictuelles entre le ministère et la Banque centrale. Ces hauts

responsables répugnaient, contrairement à leurs collègues, à se politiser à outrance et tenaient à sauvegarder leur rigueur intellectuelle et professionnelle.

Quant à Ben Salah, pris dans son propre engrenage, négligeant les institutions républicaines, il décidait de tout en solitaire. Il monologuait ou “dialoguait”, si l’on peut dire, avec le Président, par l’intermédiaire de ses discours, retransmis intégralement à la radio et que Bourguiba écoutait assidûment chaque fois, à 13 h 30.

Ben Salah s’enfermait ainsi de plus en plus dans un tête à tête avec Bourguiba, ignorant superbement interrogations, réticences et résistances. Je lui demandai en vain d’associer, du moins dans les réunions du bureau politique, les barons du parti qui observaient narquoisement tous ces bouleversements.

Impuissants, plusieurs de ses amis et moi-même, nous nous inquiétions de son isolement et de tant de bavures que provoquait surtout l’accélération intempestive de la collectivisation agricole.

Par contre, Ben Salah réussissait sur le plan industriel : le pays s’était bien engagé dans une exploitation moderne de ses ressources naturelles. A Sfax, une société mixte tuniso-suédoise (Forenade) allait transformer nos phosphates de Gafsa pour produire des superphosphates avec une capacité de 150 000 tonnes, ce qui annonçait le complexe pétrochimique de Gabès. A Bizerte, une autre société mixte tuniso-italienne (STIR) se constitua pour le raffinage du pétrole avec une capacité de 750 000 tonnes, après un certain succès des recherches pétrolières. A Kasserine, nous créions une société nationale pour transformer l’alfa en cellulose, provisoirement exportée avant d’être exploitée pour la production de papier. A Ksar Hellal, berceau du travail traditionnel du textile, étaient construites des usines modernes de tissage. Avec ces réalisations hardies, qui préfiguraient les lendemains industriels de la Tunisie, l’autre fleuron de cette période fut l’engagement du pays dans une grande politique touristique. La Société hôtelière et touristique de Tunisie (SHTT) en fut le moteur et treize grands hôtels fonctionnaient dès 1963 ; elle ne disparaîtra que vingt ans plus tard devant la réussite de l’entreprise privée et le boom touristique qui s’en suivit.

En revanche, la monopolisation du secteur commercial dans les nouveaux offices — si elle se justifiait provisoirement pour réorganiser nos exportations et nos importations — prit à la longue une forme bureaucratique qui produisit l’effet contraire. Les centrales d’achat et de distribution, les coopératives de consommation qui devaient régulariser le marché, se substituèrent mal au secteur privé. La coexistence des trois secteurs public, coopératif et privé, devint un slogan creux, la collectivisation prit le dessus et s’imposa au détriment des deux autres secteurs. La “réforme commerciale” battait son plein ; on ouvrait partout des magasins d’Etat pour tuer le commerce individuel, celui des *Djerbiens* en particulier, tenus pour une caste accusée d’opposition latente.

Un soir, n’y tenant plus, nous nous rendîmes chez Ben Salah, à Radès, notre ancien professeur Ahmed Nourredine, secrétaire d’Etat aux Travaux publics, son beau-frère le Dr Hamed Karoui, vieux camarade militant et moi-même, afin de le raisonner et de le convaincre de faire une pause avant d’attaquer la réforme agricole. Jusqu’à 3 heures du matin, nous avons discuté et plaidé. En vain. Pour Ben Salah, le train était lancé, il fallait rapidement arriver au but : “Si nous laissons retomber l’élan, l’opposition s’organiserait et tout s’effondrerait. Coûte que coûte, nous devons aller de l’avant”, répétait-il.

Sur le plan national, il pensait enrober tout cela dans une doctrine cohérente qu’il voulait même ériger en “nouvelle voie socialiste des pays sous-développés”. La commission idéologique du parti — constituée déjà depuis 1965 et qu’il dirigeait personnellement —, était dominée par des universitaires progressistes qu’il croyait ainsi intégrer ou du moins contenir. Une charte fut élaborée comprenant ces points principaux :

“Le capital privé ou public sera effectivement mis au service de la collectivité. L’administration accordera la même assistance aux différentes entreprises. Toutefois, une préférence sera donnée aux coopératives encore fragiles et aux entreprises créatrices d’activités nouvelles ou fondamentales. Le secteur public assure les activités économiques de base, celles du service public et intervient partout où se manifeste la carence des entreprises privées. Le secteur coopératif est le meilleur type d’organisation dans un pays où la masse des économiquement faibles est très grande ; il a vocation à s’étendre à l’agriculture, au commerce et à l’artisanat. Ensuite, pourra être abordée la deuxième phase qui devrait consacrer la socialisation définitive des trois secteurs”.

Cette charte tendait à neutraliser les éléments gauchistes qui prônaient “la révolution prolétarienne”. Ben Salah avait, en effet, fort à faire, étant de plus en plus attaqué aussi bien à droite par les conservateurs à Tunis, qu’à gauche par les maximalistes, intellectuels et étudiants, organisés surtout à Paris.

A Tunis, la situation économique était mauvaise, la sécheresse persistait et handicapait sérieusement toute évolution. On s’évertua cependant à généraliser le coopératisme surtout dans le domaine agricole. Au nord, les coopératives baptisées Unités coopératives de production (UCP) devaient initialement couvrir chacune plus de 500 hectares. Leur nombre qui était de 148 en 1963, passa en 1966, à 682 pour absorber 614 000 hectares. Autour des noyaux du domaine de l’Etat, formés par les terres des colons — nationalisées en 1964 — furent regroupées de gré ou de force toutes les terres paysannes. Ainsi les petits ruraux se trouvaient sacrifiés et la paysannerie annihilée : son “pouvoir de classe” devait disparaître, bien que représentant près de 700 000 personnes : soit les 3/4 de notre population active... Evidemment, la productivité s’en ressentit. Les ouvriers devenaient des fonctionnaires et la bureaucratie s’installa, sur le modèle des *kolkhozes*. Dans beaucoup de villages, surtout dans le centre et au Sahel, on murmurait, on regimbait. Selon les statuts, seuls les titulaires d’apports fonciers égaux ou supérieurs à 2 hectares étaient coopérateurs. Mais les cas sociaux et “les sans terre” furent intégrés à charge, pour eux, de racheter dans les 5 ans une part du noyau domanial : ce qui était bien utopique. La “coopérativisation” du bétail, qui exigeait son rassemblement, se faisait avec les plus grandes difficultés. Les femmes refusaient de s’en dessaisir, l’étable ayant toujours été rattachée à la maison et à la famille. En même temps, pour des raisons religieuses, on résista farouchement aux pratiques d’insémination artificielle.

Les paysans, enrégimentés, travaillant de 10 à 20 jours par mois, touchaient une somme dérisoire (350 millimes par jour de travail ou l’équivalent de 10 francs français de l’époque). Cela à titre d’avance sur les bénéfices annuels. Les autres jours, on leur imposait un “travail volontaire” non rétribué et considéré comme un investissement à long terme. Entre temps, le taux d’intérêt des banques passait de 4 % à plus de 10 %, à force d’extrats bancaires. Sur les bénéfices — quand il y en avait — étaient retenus encore les salaires du directeur et des techniciens ainsi que les dépenses des coopératives. Ainsi les pauvres coopérateurs faisaient-ils les frais de tout l’échafaudage bureaucratique.

Dans son enquête sur Goubellat, la journaliste Anne Guérin²² rapportera :

“Les autorités administratives et politiques ne se montraient guère, de peur que les coopérateurs ne leur tirent dessus ...) Dans d’autres coopératives, le délégué du gouvernement et le responsable du parti se faisaient accompagner par la garde nationale (...) Ces coopérateurs, qu’on croyait primaires, réclamaient déjà, une société agricole et commerciale dont ils seraient les actionnaires”.

²² *Les Temps modernes*, octobre 1966.

Un second grand coup de semonce — après celui de M'saken en décembre 1964 — retentit à Jebeniana, dans le gouvernorat de Sfax, où j'accompagnais le ministre, début 1967. Nous fûmes hués et insultés au cours de la réunion et nous dûmes fuir sous les jets de pierres, protégés par la police, jusqu'au siège de la "délégation" (l'administration locale). Ben Salah, malheureusement, n'en tira aucune leçon : tout au contraire, pour lui, c'était là une région contestataire depuis toujours ; il fit muter les responsables, enjoignit à la presse de taire l'incident et accéléra encore le mouvement en choisissant d'autres cadres plus activistes.

Financièrement, le tableau ne devenait pas moins catastrophique : l'endettement des "Unités de production" atteignait un chiffre insupportable ; les chantiers de travail pour le plein emploi coûtaient beaucoup plus que ne le prévoyait le budget ; on se permit des avances de trésorerie à outrance et sans aucun contrôle. L'apport étranger finançait 73 % des investissements globaux dont 43 % provenaient des Etats-Unis.

Le 14 mars 1967, Bourguiba fut victime d'une crise cardiaque sérieuse. Il se remit assez vite, mais l'émotion fut immense dans le pays comme dans la classe politique. Tout le monde, brusquement, prit conscience que le Combattant suprême, le garant de la stabilité, pouvait disparaître. L'expérience économique pouvait donc avorter et les desseins politiques s'évanouir. De ce jour, chacun allait penser surnoisement à la succession, et pour Ben Salah, dont le Président était le soutien fondamental, ce fut une raison supplémentaire de se hâter. Sa politique économique risquait de tourner court, il fallait la rendre irréversible. Les deux années suivantes seraient donc celles, dans tous les domaines, d'une collectivisation à marche forcée.

De cette frénésie, le sort voulut que je pusse prendre mes distances, m'évitant ainsi d'affronter une alternative : ou bien rester chef de cabinet de Ben Salah en devenant solidaire de sa dérive, ou bien rompre avec lui et me heurter ainsi de front au Président, qui lui maintenait sa confiance.

Une première occasion se présenta à moi pour partir vers d'autres responsabilités. Certains proches de Bourguiba dont son secrétaire particulier et confident Allala Laouiti — certainement incités par le Président — me sondèrent en vue de me faire élire à la direction de l'organisation agricole (UNAT), qui allait tenir son congrès. Difficilement, je réussis à écarter la suggestion, car j'aurais été dans une situation fort scabreuse entre les tenants de la politique collectiviste et ceux qui, à l'arrière plan, cherchaient à contenir la dérive.

Une circonstance fortuite me permit de me dégager de ce borbier où j'étais, malgré moi, de plus en plus impliqué. Le 5 juin 1967, le déclenchement de la troisième guerre israëlo-arabe, qui allait être celle des "Six jours", provoqua à Tunis des émeutes dont l'ampleur et la violence prirent tout le monde au dépourvu, à commencer par Bourguiba lui-même. Descendant dans la rue, des milliers de jeunes, souvent chômeurs ou marginaux, voire simplement en difficulté, mais tous perturbés par la crise qui secouait le pays, trouvèrent dans cet événement l'occasion de manifester leur angoisse et leur colère. Deux symboles furent particulièrement visés : le Centre culturel américain et la synagogue, outre les magasins de l'avenue de Londres, tenus pour la plupart par des commerçants juifs. Débordées, les forces de l'ordre, ne pouvant endiguer le flot des manifestants, allaient assister, désarmées, aux pillages et aux incendies. La population traumatisée avait brutalement fait exploser sa détresse. Bourguiba, horrifié, se tourna vers son vieux compagnon et ministre de la Justice, Mongi Slim, et vers Ben Salah qui, croyant encore à la vitalité du parti, ne purent que tenir une réunion tout aussi improvisée qu'inefficace pour "mobiliser les militants".

Dans l'immédiat, Bourguiba réagit vivement. Pour redresser l'image de la Tunisie aux yeux du monde, il envoya aussitôt son fils à Washington pour rassurer les Américains, tandis que Bahi Ladgham allait à la synagogue présenter ses excuses au grand rabbin. Puis, l'après-midi même, il me convoqua : "Quelle économie peut-on faire dans ce pays, me dit-il, quand tout, à tout moment, peut être à feu et à sang ?" Et de m'annoncer, tout à trac, qu'il me confiait la responsabilité de la Sûreté nationale. Il savait que j'étais "bourguibiste", que je n'étais compromis dans aucun clan ; il m'avait observé directement durant sa tournée d'un mois en Afrique, et avait apprécié mes réactions depuis mon retour à Tunis. Aussi, quand j'objectai que je n'étais pas sûr d'être à la hauteur, il me répondit qu'il serait à mes côtés. Enhardi, je lui décrivis alors ce que j'avais vu le jour des émeutes : la nonchalance de la police, la passivité de l'armée, l'inaction des cadres du parti. Je lui demandai la responsabilité de l'ensemble de la police et de la garde nationale, afin de réaliser une meilleure coordination entre toutes les forces de l'ordre. Il fut tout de suite d'accord et je devins ainsi directeur général de la Sûreté nationale, seul responsable des deux corps, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant.

Dès le lendemain, le Président réunit autour de lui, Bahi Ladgham, Caïd Sebsi, le secrétaire d'Etat à l'Intérieur et moi-même et nous dit : "A mes yeux, il y a trois à quatre postes très importants, dont les titulaires sont toujours en contact direct avec moi : notamment le responsable de la sécurité dans le pays. J'ai donné à Belkhodja la responsabilité de la Sûreté nationale et de la garde nationale. Vous allez l'aider au maximum". Ladgham tenta d'objecter qu'il valait peut-être mieux conserver deux organismes indépendants, pour pouvoir mieux recouper les informations, mais Bourguiba ne changea pas d'avis. Et comme la teneur de telles réunions était rapidement connue grâce au "téléphone arabe", nul n'ignora que j'étais, désormais, fortement épaulé par le Président.

Ce nouveau poste constitua pour moi un observatoire incomparable de la situation réelle du pays. Fraîchement débarqué sur une terre inconnue, dans une atmosphère d'inquiétude généralisée et amplifiée par les émeutes du 6 juin 1967 — les premiers graves incidents de la Tunisie indépendante — j'entrepris une enquête approfondie sur les causes de l'effondrement des forces de l'ordre. Une évaluation rapide suffit à m'édifier sur la misère de nos moyens et la légèreté de nos missions.

L'inquiétude sécuritaire, le malaise social et économique étaient patents ; tous les ingrédients étaient réunis qui pouvaient encore, à tout moment, compromettre la stabilité du pays.

Il fallait donc foncer et prendre le problème à bras-le-corps, réorganiser rapidement les structures et remobiliser les hommes. En trois mois, je créai la Brigade de l'ordre public (BOP) : l'équivalent en France des Compagnies républicaines de sécurité (CRS), et des brigades anti-émeutes dans tous les pays organisés. Deux officiers, experts chevronnés d'un pays ami, les Etats-Unis, permirent de préparer le défilé de la première brigade, le 15 octobre 1967, devant le chef de l'Etat, lors de la fête anniversaire de l'évacuation de Bizerte. Bourguiba en fut très agréablement surpris. La population rassurée, applaudit la démonstration. Quelques critiques fusèrent néanmoins de certains milieux idéalistes intellectuels et étudiants, qui craignaient l'utilisation abusive de cette nouvelle force de police.

Cependant, j'étais secondé efficacement par une équipe que j'avais choisie dès ma nomination. Ce furent : à la police, Hassen Babou, camarade de promotion et ancien directeur des douanes ; à la sûreté, un militant de l'UGET et ancien gouverneur, Ahmed Bennour ; à la garde nationale, le rigoureux commandant Salem Sabag que j'avais pu apprécier en Afrique [il était l'officier d'ordonnance du Président lors de sa tournée en 1965].

Nous pûmes doter rapidement notre sécurité des moyens modernes : la police criminelle sera réorganisée avec l'assistance de Scotland-Yard de Londres ; la police canine verra le jour avec l'aide

de la République fédérale allemande ; pour la première fois, la police féminine occupera les carrefours, et ce, avec la coopération de la Suisse qui nous aidera, par ailleurs, à ordonner la circulation dans les métropoles ; la France nous assistera efficacement dans la réorganisation générale de nos services, et j'eus la meilleure coopération avec le ministre français de l'Intérieur, Raymond Marcellin, et le directeur de la police, Maurice Grimaud.

Mais le plus dur était de reconvertir moralement les cadres et les agents des deux corps de la police et de la garde nationale pour les amener à se mettre au strict service de l'Etat, car ils tenaient tous leurs avantages des responsables locaux — qui devaient eux mêmes tout au ministre de l'Economie —, et cela avait entraîné la généralisation d'une complicité intime et dissimulée depuis les structures régionales jusqu'à l'administration centrale et donc jusqu'au gouvernement. Je m'en étais douté au cabinet de Ben Salah, mais je ne pensais pas que le phénomène était si général, que la tromperie était aussi organisée. Tous les rapports de police, contrôlés par les autorités locales, étaient complaisants. Certaines démonstrations étaient cocasses : des gouverneurs faisaient, par exemple, exposer des quantités de fruits achetés le matin même au marché de gros, et qu'on présentait au chef de l'Etat comme production de la coopérative. Des puits étaient remplis à bon escient, pour lui faire miroiter la prochaine irrigation du périmètre, etc.

Cependant, la résistance était diffuse et se manifestait sporadiquement ; mais malheureusement, les réactions fébriles de la population ne dérangeaient plus les hauts responsables. Accélération l'application de son programme, Ben Salah devenait de plus en plus autoritaire. Les gouverneurs, les délégués et les représentants du parti, bien que confrontés concrètement aux émotions populaires, renchérisaient pour imposer la collectivisation dans tous les domaines. Les réticences, les plaintes des paysans, et même leurs réactions violentes étaient occultées ; les témoignages ne rapportaient que des éloges dithyrambiques.

Il fallait voir clair et rapidement. Les rapports de mes services ne furent plus soumis aux responsables locaux ; des inspections volantes veillèrent à la rigueur du travail et au respect strict du devoir. On commença alors à se rendre compte peu à peu de la véritable situation du pays. L'appareil de l'Etat et la machine du parti étaient mobilisés avec un seul objectif : réussir coûte que coûte l'expérience socialiste et l'imposer par tous les moyens.

Bien que jouissant de l'appui manifeste du chef de l'Etat, je devais compter avec mon ministre de l'Intérieur et ménager le ministre de l'Economie.

Cependant, je n'ai jamais connu autant de cas de conscience : fallait-il dénoncer, donner l'alarme, ou se taire ? Dans un premier temps, je choisis une voie médiane : j'adressai régulièrement aux secrétaires d'Etat à l'Intérieur et à la Présidence les synthèses de mes rapports de police et de la garde nationale qui, prudents dans la forme, n'en étaient pas moins, sur le fond, alarmants. Pour ma gouverne et pour affiner mon jugement, je m'entretenais souvent du problème avec Chedli Ayari, le doyen de la faculté des sciences économiques et notre ancien délégué à l'ECOSOC (l'Organisation économique de l'ONU). Je me concertais avec certains vétérans du parti et avec d'autres notables locaux, plus à même d'évaluer sur le terrain les méfaits de l'action collectiviste. Hassan Belkhodja, vieux militant et PDG de la Banque nationale agricole (BNA), qui appréhendait correctement la situation de l'agriculture et qui connaissait bien les problèmes de la finance, me donnait des avis pertinents. Ce sera de même pour le secteur industriel avec les jugements judiciaires de mes amis dont Mokhtar Fakhfakh et Ali Mabrouk, qui alliaient admirablement l'économie au politique.

Les rapports alarmants de mes services étaient corroborés par les principaux décideurs et les observateurs que je recevais chez moi — là où ils étaient plus prolixes —. Aucune autocritique sérieuse n'était faite dans les structures politiques par les dirigeants du parti et du gouvernement ; nul ne voulait se hasarder à approfondir le diagnostic, ni consentir à analyser la situation ; on persistait à prendre les prétextes pour les véritables causes.

La machine pourtant s'emballait, rien ne semblait l'arrêter et encore moins la ralentir. Cependant, après mon départ du ministère de l'Economie, en juin 1967, le Président allait encore tenter de juguler le désordre. Il nomma, dès juillet, Mansour Moalla, sous secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce, qu'il épaula par de hauts responsables éprouvés, notamment : Mokhtar Fakhfakh — vieux camarade militant de l'UGET, apprécié par tous pour sa rigueur intellectuelle — à la direction du Commerce, et deux polytechniciens : Tijani Chelli à l'Industrie et Mekki Zidi aux Mines et à l'Energie. Manifestement, Bourguiba choisissait en Moalla un homme politique, connu pour sa compétence économique, venant de l'Inspection des finances de Paris et de la Banque centrale de Tunisie.

La contestation, néanmoins, se développait sur un autre plan, parmi des intellectuels de gauche associés au début, en 1963, à un courant de jeunes nationalistes arabes, puis organisés dans le Groupement d'études et d'action socialiste tunisien (GEAST). Ce mouvement dénonçait l'UGET qui, pour la première fois, se soumettait au parti en proclamant lors de son congrès du Kef qu'elle jouerait son rôle pour "mobiliser les étudiants et les masses populaires sous la direction du parti et du Combattant suprême". Ainsi se trouvait rompu l'accord tacite qui, depuis dix ans, permettait à toutes les sensibilités de coexister au sein de l'UGET : laquelle, à chaque congrès, s'employait à en faire la synthèse pour maintenir l'unité et l'indépendance du mouvement étudiant et lui permettre de jouer son rôle d'aiguillon démocratique.

L'organe du GEAST, la revue *Perspectives* appelait à une "véritable réforme agraire, le socialisme tunisien n'étant à ses yeux qu'un leurre, les coopératives s'orientent (...) vers l'installation d'une nouvelle bourgeoisie dans les zones rurales". On préconise surtout la constitution d'un parti révolutionnaire et le noyautage de l'UGET, de l'UGTT et des organisations coopératives afin de "coller au peuple". Ce qui sera entrepris avec plus ou moins de succès, mais créera progressivement un bouillonnement protestataire dans les structures universitaires. Leur littérature, largement diffusée à Paris dans le milieu étudiant, circulait sous le manteau dans les facultés de Tunis.

En décembre 1966, on avait assisté à l'université, à des affrontements entre étudiants de gauche et destouriens musclés. En 1967, l'affrontement se poursuivit dans un autre style. Hors de toute légalité, des étudiants, des enseignants, classés de gauche, se voyaient "corrigés" par la milice. Le parti "protégeait le régime", et Ben Salah, qu'ulcérait ce "gauchisme" perturbateur, s'en félicitait discrètement. Certains responsables, éternels observateurs s'en accommodaient. Avec quelques camarades, nous étions outrés, mais combien impuissants. Je refusai de faire prendre par la police la relève des exactions commises en marge de la police légale. Cela me valut une certaine brouille avec quelques hauts responsables ; cependant, ces rodomontades cessèrent rapidement : c'était l'essentiel.

Mais, point de répit. La visite, le 8 janvier 1968, du ministre des Affaires étrangères du Viet-Nam du Sud. — pays que Bourguiba se faisait fort d'appuyer — suivie, le 11, de celle du vice-président des Etats-Unis, Hubert Humphrey, donna l'occasion aux étudiants, encadrés par les "perspectivistes", de descendre encore une fois dans la rue. D'où des heurts avec la police, mais sans grande conséquence : j'étais là en permanence pour veiller à la conduite des opérations d'ordre, il fallait contenir les manifestants et éviter surtout les dérapages.

Néanmoins, les escarmouches devenant presque quotidiennes, je maintenais difficilement le cap en évitant des arrestations qui feraient boule de neige et accentueraient inévitablement la réaction des étudiants. J'étais, heureusement, en communion avec le doyen Chedli Ayari : nous partagions tous les deux le souci de calmer le jeu et d'éviter l'irréparable. Mais nous n'étions pas seuls, et les "faucons" du parti voulaient qu'on administre des "leçons..."

La situation se détériorait de plus en plus chaque jour. Les tracts des "perspectivistes" étaient distribués dans les boîtes à lettres, dans les cars et jusque sous la porte des appartements. Dans son n°16, leur revue se présentait comme une opposition révolutionnaire et le noyau d'un "parti prolétarien". Dans son n° 17, on proclamait : "Non au socialisme sans destruction de l'appareil d'Etat. Non au socialisme sans parti révolutionnaire léniniste".

Inquiète, la classe politique se mit à dénoncer la carence des services de sécurité et, en l'occurrence, moi-même, comme premier responsable. Alerté, le Président me fit sa première scène de colère. Mes services appréhenderont alors soixante-neuf activistes, dont quatorze membres de l'ex Parti communiste [dissous en 1962]. Les interrogatoires de la police — dont les hauts cadres tunisiens étaient encore pour la plupart, en 1968, ceux de la police du temps du protectorat — seront malheureusement accompagnés de brutalités, dont je ne connaîtrai l'ampleur que plus tard.

Il n'en est pas moins clair, désormais, que le pouvoir ne jouit plus du consentement de la nation, en équilibre instable entre la peur et la révolte. Le sentiment d'oppression gagnait les différentes couches de la population : on le savait, mais on ne s'en inquiétait pas outre mesure. Seuls, dans la société civile, quelques responsables gardaient la tête froide, sans pouvoir endiguer le courant.

Sur le plan gouvernemental, il revint à Ahmed Mestiri, alors ministre de la Défense, de faire courageusement le premier pas. Le 26 janvier 1968, au conseil supérieur du Plan, présidé par Ben Salah, il critique durement la politique de collectivisation, en affectant d'ignorer qu'elle avait la caution de Bourguiba. C'est le premier gros pavé dans la mare. Le 29, le chef de l'Etat le convoque et le réprimande. Me trouvant moi-même au palais peu après, le Président me reçoit et, durant l'entretien, fulmine contre Mestiri : "ce bourgeois incorrigible". J'explique, avec tact, que nous avons besoin de tout le monde dans cette période cruciale. En sortant, pour contribuer à calmer le jeu, je me rends à la résidence de Mestiri, à "Dar El Hana". J'y découvre le ministre, non seulement inquiet comme moi de la dérive du pays et du monopole du pouvoir acquis par Ben Salah, mais décidé à ouvrir une brèche et à alerter l'opinion. Malgré mon insistance, il rédige une déclaration qu'il communique aussitôt à l'AFP et l'UP (*United Press*) : "Les rouages de l'Etat ne fonctionnent pas normalement (...) Je suis opposé à l'orientation actuelle concernant les réformes des structures commerciales (...) On peut faire la révolution par la loi, sinon c'est l'arbitraire". Mestiri est exclu du parti le 30 janvier 1968. [Il ne le réintégrera qu'en avril 1970, à la fin de l'épisode Ben Salah.]

Au secrétaire d'Etat à la présidence, Bahi Ladgham, qui, en février 1968, recommandait "la prise en considération des données humaines", le secrétaire d'Etat à l'Economie, Ben Salah répondait : "Nos options sont définitives et ne peuvent être en aucun cas révisées". Pour sa part, le directeur du parti renchérisait, le 13, dans un éditorial du journal *L'Action* : "Le socialisme destourien confirme la théorie de la propriété fonction sociale". Dans toutes les régions, la bataille pour le socialisme faisait rage selon la rhétorique habituelle des pays communistes. Certains gouverneurs opportunistes se distinguaient par leur zèle, on collectivisait rapidement et à outrance dans tous les domaines.

C'est alors, que fin février 1968, l'occasion me fut donnée d'obtenir un document classé "très confidentiel" élaboré par les ambassadeurs de la Communauté économique européenne (CEE). Mes

agents en avaient tout simplement subtilisé et photographié un exemplaire, opération classique dans tous les services de sécurité du monde. Ces diplomates avaient fort sérieusement étudié la situation du pays et signé collectivement ce rapport qui démontrait, impitoyablement, que tous les bilans officiels étaient faux, que les statistiques étaient truquées, que la Tunisie courait au désastre économique...

Je ne pouvais plus me taire. J'envoyai directement une copie du texte au Président. Dès le lendemain, de bon matin, il m'appela :

“D'où as-tu sorti ce rapport ?

Je le lui fis comprendre à demi-mot. Ebranlé, il me demanda si j'en avais remis une copie à Ben Salah.

— Il ne doit pas circuler entre toutes les mains.

— Tu vas le lui transmettre.

Ce que je fis. L'après-midi, Bourguiba me rappela :

— Ben Salah affirme que c'est un faux.

Dès le soir, je me rendis à Carthage pour lui expliquer de vive voix comment nous nous l'étions procuré. Stupéfait, blême, il ne fit aucun commentaire. Le lendemain, il me téléphona pour me dire impérativement :

— Ce document doit rester secret”.

Ben Salah estimait que la police devait être au service de sa politique. Il ne pouvait admettre que son action indépendante ait créé, depuis mon arrivée, une sorte de brèche dans son système. Cependant, le ministre de l'Intérieur était au fait de la situation grâce aux rapports que je lui transmettais et qui restaient “lettre morte” ; ses pouvoirs réels étaient aussi limités, Ben Salah ayant réussi à lui confisquer pratiquement la nomination des gouverneurs et même des simples délégués.

Par ailleurs, la nouvelle équipe : Moalla, Fakhfakh, Chelli, semblait avoir convaincu Ben Salah d'instituer de nouvelles sociétés de distribution correspondant aux sociétés classiques de capitaux. Les décrets furent signés en conséquence et donnaient le choix aux intéressés entre la forme coopérative et la forme sociétaire. Mais, aux yeux de Ben Salah, l'engouement pour ces nouvelles sociétés mettait en danger le mouvement coopératif. Très vite, en présence de ses nouveaux collaborateurs, au cours d'une réunion — dûment agencée — du parti, dans la capitale, Ben Salah soutint l'exclusivité des coopératives dans le domaine de la distribution. La situation devenait burlesque : des décrets officiels étaient bafoués. Moalla partit alors s'expliquer chez le chef d'Etat à la pêcherie de Bizerte, en juillet. “J'ai senti le Président ébranlé et peiné” : dira Moalla, qui quitta le gouvernement en octobre 1968.

Au début du mois de décembre 1968, le Président se rendit en visite à Sfax. Faisant nommément mon éloge devant le gouverneur Hédi Baccouche et les cadres de la région — comme à son habitude et afin que cela se sache rapidement — il laissa prévoir du changement dès son retour. C'était imprudent, la nouvelle devança Bourguiba à Tunis et aussitôt la riposte s'organisa.

Dès le retour du Président, Ben Salah se rendit à Carthage, et là, il monta tout un scénario tendant à démontrer qu'un complot s'ourdissait contre la politique économique du pays et, sous-entendu, de Bourguiba, dont je serais l'élément moteur : à preuve un déjeuner avec Sayah, Kooli, Bennour, Sabag et quelques autres responsables, au cours duquel avait été dénoncée l'hérésie de la politique collectiviste, et où j'avais, notamment, cité le fameux proverbe tunisien que le Président répétera plus tard : “Notre socialisme, c'est la *chéchia* de l'un sur la tête de l'autre”.

Pour Ben Salah, le gendre de Wassila, Tewfik Tordjman, était, lui aussi, “dans le coup” et avait dit à Hédi Baccouche que “Ben Salah, très bientôt, mettrait le pays à feu et à sang”. L'amalgame était vite fait entre les “objectifs nocifs de Wassila, de son gendre et de moi-même”.

Bref, Bourguiba fut pris de court ; Ben Salah menaçait de rendre son tablier. Le 6 décembre, sans que j'aie pu voir le Président, un communiqué annonça mon limogeage de la Sûreté nationale, suivi de celui de Ahmed Bennour. Je rentrai chez moi, plus ou moins en résidence surveillée. Sayah, pour sa part, convoqué chez le Président, lui confirma la teneur des déclarations faites au déjeuner et ne fut pas inquiet : Ben Salah assura qu'il l'avait reçu et qu'il avait fait amende honorable. Le lendemain, au bureau de Bahi Ladgham, je défendis le comportement de mes services envers l'Etat et le Président. Très embarrassé, Ladgham me parut surtout soucieux de manifester qu'il se bornait à appliquer les instructions du chef de l'Etat. Ayant convoqué le bureau politique, Bourguiba "joua" la grande colère. Je me justifiai, mais les jeux étaient déjà faits.

Certes, Bourguiba forçait volontairement la dose, en semblant m'incriminer, mais il devait couper court à toute crise et retenir son ministre Ben Salah qui avait menacé de tout laisser tomber. Il ne pouvait lui laisser le moindre prétexte pour se dégager facilement d'une situation qui avait dangereusement empiré. Wassila et Laouiti me l'avaient fait comprendre en me recommandant de ne pas réagir à la colère "affichée" du Président à la réunion du bureau politique.

Wassila, elle-même, était d'ailleurs neutralisée, depuis que son gendre avait été placé en résidence surveillée. Ben Salah, voulant aussitôt exploiter son succès, présenta à Bourguiba une liste de quarante personnalités "anti-socialistes" qui, assurait-il, s'employaient à paralyser sa politique. Soutenu par Bourguiba junior, il envisageait un grand procès politique contre les "ennemis du socialisme". Plus habile, le gouverneur Hédi Baccouche, maître à penser pour les uns, mauvais conseiller pour les autres, et quelques acolytes optaient pour un procès de droit commun visant des délits artificiels. Cette thèse, finalement, prévalut. On prétendit alors qu'un rapport d'un inspecteur de police ne serait pas arrivé aux archives du ministère de l'Intérieur : d'où l'accusation de disparition de documents administratifs.

Ainsi donc, précédé par Ahmed Bennour, je passai le "réveillon du 24 décembre" devant la cheminée de l'infirmerie de la prison, d'où je rédigeai, le soir même, à l'intention du Président, une longue lettre très argumentée que je fis parvenir directement, mais non sans complicité, à son secrétaire particulier, Laouiti, qui la lui remit en mains propres. Bourguiba, sauvant toujours les apparences, lui reprocha de l'avoir acceptée, tout en le priant de la laisser sur son bureau. Et je tins de son épouse, par la suite, qu'il se leva sans bruit, dans la nuit, pour la lire avant de la remettre soigneusement à sa place.

Dans quelle mesure influa-t-elle sur ses réflexions ? Je ne sais. Toujours est-il que certains hauts responsables s'attendaient à ce que son allocution radiodiffusée du 31 décembre soit l'occasion d'une condamnation virulente des "coupables et des ennemis de la nation". Or, ne faisant aucune allusion à un quelconque complot, il se borna à déclarer qu'on "rechercherait les abus de pouvoir de l'ancien directeur général de la Sûreté et de ses collaborateurs". Assis, côte à côte, dans l'amphithéâtre où parlait Bourguiba, les deux ministres de l'Economie et de l'Intérieur blémirent, me dit-on, en l'entendant. L'un d'eux murmura : "C'est foutu".

L'instruction de mon affaire, puisqu'il en fallait bien une, se déroula de façon fort civile. Le juge me faisait toutes sortes de confidences et me réconfortait en me répétant : "L'appui de tous est unanime, mais timide". Outre la thèse fallacieuse — propagée, dès le début, pour créer l'ambiance — quant à la surveillance de certains membres du gouvernement, seule l'affaire de la disparition du rapport de police fit défiler devant le juge mon fidèle chef de cabinet Béchir Ben Jaafar et mon secrétaire Larbi Aïssa, points de passage du courrier. On voulut aussi vérifier si j'avais dit chez moi, à Mahdia, à un de mes anciens camarades de l'UGET que "Ben Salah finira par provoquer la guerre civile, à l'instar de Ben

Youssef'. On fit revenir le faux témoin de Moscou où il terminait ses études. Il le confirma, mais sans preuves : nous étions en tête à tête.

Tout cela ne pouvait abuser l'opinion publique qui savait que le problème était politique et que le gouvernement cherchait à camoufler les dissensions entre les plus hauts responsables.

C'est alors qu'un événement dramatique donna plus sérieusement l'alarme à Bourguiba. Le 25 janvier 1969, sommée de céder à la coopérative toutes ses terres et ses vergers, dont les haies de cactus traditionnelles devaient être détruites, la population de Ouardanine, dans le Sahel, se révolta et tenta de s'opposer violemment aux tracteurs. Les forces de l'ordre ouvrirent le feu : il y eut deux morts, des dizaines de blessés, des centaines d'arrestations. Or, Ouardanine est particulièrement chère à Bourguiba : c'est le village qui lui avait fourni, jadis, nombre de résistants tout au long de la lutte nationale. C'était aussi la ville natale de Mohamed Farhat, le Procureur général de la république, qui l'avait tant aidé à mater les anciens dignitaires du protectorat, puis les youssefistes.

Un peu partout, d'autres incidents éclatèrent et pour les mêmes raisons : le refus de la collectivisation autoritaire. A Bou Arada, au Cap Bon, on se mit à scier les poteaux électriques, comme au temps du protectorat. Mais c'est le drame de Ouardanine qui choqua d'autant plus Bourguiba que la veille même, aux côtés de Ben Salah, il avait célébré la création de l'Union nationale de la coopération, couronnement de l'œuvre que le ministre du Plan assimila même à la naissance du parti de Bourguiba : "Cette imposante réunion aura constitué le prolongement du congrès constitutif du parti Néo-Destour, à Ksar Hellal, le 2 mars 1934", affirmait Ben Salah, sans se rendre compte de l'hérésie qu'il proférait.

C'est "la République coopérative tunisienne" : écrivait un journaliste étranger. Néanmoins, Bourguiba, recevant, en mars 1969, le bureau de la nouvelle union, semblait plus prudent : "Je préfère l'adhésion réfléchie à l'obéissance". Et de charger Bahi Ladgham de délivrer partout le même message aux allures d'avertissement : les réformes doivent se poursuivre, mais avec l'adhésion volontaire de la population. Formule caractéristique : Bourguiba avait toujours pensé qu'il fallait changer la mentalité des hommes pour les adapter aux structures nouvelles. Il approuvait la discipline, mais n'admettait pas la coercition, génératrice de révolte. Ben Salah n'avait cessé de faire le pari inverse ; il déclara un jour :

"La mise en place, fût-ce par voie autoritaire, des nouvelles structures remodelera le peuple tunisien (...) Il est impossible d'attendre, comme cela a été le cas dans les pays nantis, que le progrès technique bouleverse les structures. Bien au contraire, il faut transformer celles-ci afin de permettre un chemin net et rapide de ce progrès technique".

Or, entre ces deux approches, aux yeux de Bourguiba, les événements de Ouardanine avaient tranché. Il se rendait de plus en plus compte que le pays ne marchait plus. Le Sahel, son premier fief, frondait malgré les 900 réunions d'explication comptabilisées par Ben Salah lui-même.

En fait, la première brèche avait été ouverte par le rapport catastrophique, déjà cité, des ambassadeurs de la CEE, suivi par la secousse enregistrée dans tout le pays après mon éviction de la Sûreté nationale. Les incidents plus ou moins dramatiques de M'Saken, Jebeniana, de Bou Arada, du Cap Bon et de Ouardanine représentaient de très sérieux sursauts de la population.

Dès mars 1969, Bourguiba apprit d'ailleurs, non par Ben Salah, mais indirectement, que les rapports des institutions internationales étaient édifiants. Une commission mixte de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et du ministère du Plan avait déjà constaté la productivité désastreuse des UCP, aggravée par une mauvaise gestion et accentuée surtout par les réticences des premiers intéressés. Cette banque — qui avait cru un moment avoir trouvé dans l'expérience tunisienne

un modèle pour les pays en voie de développement — ne pouvait plus donner sa caution et reconsidérer sa participation financière.

Restait à prendre le tournant, sans discréditer l'Etat. Bourguiba en donnera un premier indice le 20 mars 1969 : le Procureur général de la république, Mohamed Farhat, à la demande expresse du Président, réunit, ce jour férié, la Chambre d'accusation, qui conclut à l' inanité des accusations portées contre moi. Cela confirmait l'attitude honorable d'un des premiers compagnons de Bourguiba, le ministre de la Justice d'alors, Mongi Slim, et la rectitude de la position du Procureur général, qui avaient résisté à toutes sortes de pressions politiques pour envenimer indûment mon "affaire". Par ailleurs, leur rigueur avait préservé la justice d'altérations trop graves pendant toute la période collectiviste et freiné les abus du super- ministre de l'Economie, qui avait réussi à inféoder presque tous les autres rouages du pays. Fin mars, Bourguiba me reçut et me donna l'accolade comme s'il voulait atténuer l'effet de son précédent "courroux" au bureau politique (décembre 1968). Puis, poussant pathétiquement un ouf de soulagement, il eut cette phrase significative : "Je savais ce qui se passait. Tu as perturbé ma stratégie. C'était à moi d'agir en temps opportun et tu m'as acculé à sévir contre toi". [Bourguiba l'explicitera, le 8 décembre 1973, dans une de ses conférences à l'Institut de presse : "Ben Salah a réussi à abuser de ma bonne foi en me faisant croire à un complot".]

Le 6 juin, les Affaires étrangères, observant dans une note que "l'information ouverte à mon égard s'était révélée sans objet", demandaient mon accréditation, une nouvelle fois, comme ambassadeur à Dakar. J'y résiderai seulement quelques mois, avant d'être nommé à Madrid.

Me remettant mes lettres de créance, en mai 1969, le Président me dit solennellement "toute la reconnaissance qu'il voue au général Franco qui l'avait accueilli en 1952, à Madrid, après son expulsion sous la pression française de la zone internationale de Tanger".

[Je resterai moins d'un an en Espagne avant de revenir à Tunis, en juin 1970, comme secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Je retournerai bien volontiers à Madrid, le 27 novembre 1975 pour représenter Bourguiba à l'intronisation du roi Juan Carlos.]

La déchéance

A Tunis, le premier responsable de l'Economie, dédaignant les incidents qui devenaient de plus en plus graves, faisait fi de tous les rapports, notamment de ceux, très sévères, de la célèbre université américaine Harvard, puis de ceux, alarmants, de la Banque mondiale, en mars et en août 1969, qui concluaient à la faillite imminente du pays en nous avisant, cette fois, qu'ils ne consentaient plus à soutenir financièrement toute autre démarche économique.

Ben Salah, quelque peu suicidaire, choisit encore une fois la fuite en avant. Le 3 août 1969, jour de l'anniversaire de Bourguiba, il lui présenta un projet de décret-loi portant généralisation du système coopératif dans l'agriculture. Béchir Zargayoun supplia alors le Président de ne pas signer ce projet un tel jour et Bourguiba refusa de le parapher. La nouvelle se répandit rapidement ; le lendemain, le chef de l'Etat confirmait publiquement le coup d'arrêt : "On en arrive à poser le problème des limites du système coopératif ; il est valable jusqu'à un certain degré, au-delà duquel, l'équilibre est rompu".

Ce fut le signal de l'hallali. Le 2 septembre, le Conseil de la république, qui groupe le bureau politique et le gouvernement — deux instances qui se s'étaient distinguées par leur appui machinal tout au long de la décennie — mit formellement en accusation la politique économique du ministre du Plan. Nouira,

Khefacha et Hassan Belkhodja se distinguèrent par leur critique énergique, qui contrasta avec la timidité de beaucoup d'autres collègues. Ben Salah voulait pourtant maintenir son choix. Le 6, lors d'un débat télévisé avec Bahi Ladgham, animé par Abdelaziz Laroui, il défendit la rentabilité controversée des unités de production. Bourguiba, qui avait voulu ce débat, pensait confondre Ben Salah par l'intermédiaire de son premier collaborateur. Ce ne fut pas le cas : Ben Salah s'imposa tout au long de l'émission.

La riposte présidentielle ne se fit pas attendre : le 8, un bref communiqué signifia à Ben Salah son limogeage des ministères économiques et mit fin, en même temps, aux fonctions de Béji Caïd Sebsi, comme ministre de l'Intérieur, fonction qu'assumera dès lors Hédi Khefacha.

Le 22 septembre, un décret-loi scella l'abandon de l'expérience coopérative. Bourguiba junior intercèda auprès du Président, faisant valoir que Ben Salah acceptait même de partir comme ambassadeur à Madrid. Mais Bourguiba, au dernier moment, refusa.

Dans cette situation tendue, les élections présidentielles du 2 novembre 1969 permirent de remobiliser l'opinion autour de Bourguiba. Seul en lice, bien entendu, il fut réélu avec 99,7 % des voix.

Le 7 novembre, le chef de l'Etat retira à Ben Salah son dernier poste à l'Education nationale, et Bourguiba déclara au *Monde* : "Je me suis trompé en faisant confiance à Ben Salah. Je suis un humaniste incorrigible. Je refuse de désespérer des hommes".

Le Président reprend aussitôt en main le premier organe sécuritaire du pays et nomme l'un de ses fidèles, Mongi Kooli, directeur général de la Sûreté nationale, puis quitte Tunis le 17 décembre, pour se reposer et se soigner à Genève.

Le 29 décembre — juste un an après mon départ de la Sûreté nationale — la Chambre des députés crée une commission d'enquête. Ben Salah est placé, le lendemain, en résidence surveillée. Ses premiers lieutenants, les gouverneurs Hédi Baccouche et Amor Chéchia étaient déjà arrêtés. Les réunions au gouvernement, au bureau politique, se multiplient sans désespérer, tous les responsables attribuant à Ben Salah la responsabilité de la catastrophe.

Le 28 mars 1970, Bahi Ladgham, secrétaire d'Etat à la présidence, cyniquement, mais tardivement déclare : "Ben Salah a disposé d'un appareil administratif confié en vertu d'un décret pris par le chef de l'Etat avec mon accord. Si, un jour, on devait me le reprocher, ma bonne foi serait mon excuse".

La commission parlementaire présidée par Mohamed Jeddi n'en rend pas moins public, le 31, le rapport sévère adopté par l'assemblée plénière : il met en évidence l'échec de la collectivisation autoritaire, fait grief au ministre de l'Economie d'avoir accéléré, outre mesure, sa politique et lui reproche d'avoir abusé de l'artifice des avances de trésorerie. "Ces agissements, conclut ce rapport, revêtent le caractère d'une véritable forfaiture et d'un abus caractérisé à l'égard du chef de l'Etat. Ils constituent un véritable complot contre la sûreté de l'Etat". Le mot est lâché.

Le 12 mai, date symbole, la Chambre des députés adopte la loi relative à la cession aux particuliers des terres domaniales à vocation agricole, naguère collectivisées. Quelques mois auparavant, le 2 décembre 1969, le Premier ministre avait déjà envoyé une circulaire aux gouverneurs autorisant les coopérateurs, qui demandaient le retrait de leurs terres privées incluses dans les coopératives et les UCP, à en reprendre possession.

Le 19 mai 1970, la Haute Cour ouvre le procès de Ben Salah, et de ses premiers collaborateurs notamment les ex-gouverneurs : Hédi Baccouche et Amor Chechia. La cour est présidée par Mohamed Farhat et trois assesseurs choisis parmi les militants de la première heure : Béchir Zargayoun, Mahmoud Zhioua et Mahmoud Charchour. L'interrogatoire est serré, bien qu'entremêlé d'échanges aussi vifs que bizarres.

Le Président du tribunal :

“Que veut dire d’après vous ce vers écrit de votre main, que nous avons trouvé dans vos papiers :
(Edipe, où vas-tu ? je réponds que j’y vais.

— C’est un vers (...) qui m’a frappé et je l’ai noté. Il a maintenant une étrange résonance.

Puis le Président lui oppose :

— Et les techniciens qui ont attiré votre attention sur la gravité de la situation.

Ben Salah s’exclame :

— Techniciens d’occasion !

Mais les phases les plus sérieuses du procès sont accablantes. Le Président et le Procureur général s’évertuent à confondre l’accusé en lui lisant les extraits des dépositions de ses principaux collaborateurs.

Abderazzak Rassaâ, sous-secrétaire d’Etat aux Finances témoigne :

— Les avances de trésorerie étaient effectuées sur les ordres du ministre.

Puis, vient la lecture de la déposition de Sadok Bahroun, alors directeur général du Plan :

— Les mesures prises dans le cadre de la réforme économique n’ont jamais été proposées et n’ont pas été soumises à une étude (...) J’ai rédigé un rapport dans lequel transparaisait la mauvaise posture des coopératives. L’ex-secrétaire d’Etat a décidé de généraliser la collectivisation, alors que nos possibilités financières et humaines étaient très restreintes.

Ben Salah réplique :

— Un faux témoignage !”

Des épisodes dramatiques sont alors relatés par les paysans, cités comme témoins, qui défilent à la barre. A Zaghouan, on a arraché 8 000 pieds d’oliviers et c’est maintenant un désert... Ailleurs, on a abattu 300 oliviers sans les remplacer et leur propriétaire est devenu fou... Un troisième s’est pendu à un olivier de sa propriété... La coopérative a confisqué une camionnette à un agriculteur et l’a revendue à un prix supérieur à la somme accordée..., etc.

[J’avais vécu, en 1965, des événements analogues : au Mali, la révolte était venue des campagnes où les paysans devaient racheter, à des prix excessifs, le mil qu’on leur réquisitionnait...]

Touchant le rapport de “mise en garde” du PDG de la BNA, Ben Salah rétorque qu’il était daté du 15 avril 1969, quand on sentit le vent tourner. Dans un deuxième rapport de la Banque centrale, le gouverneur, Hédi Nouira s’inquiétait, prévoyant des dépassements de crédit à des taux inflationnistes pour le financement du Plan et une grave dégradation de l’économie (...) Ben Salah reconnaissait, néanmoins, que Nouira avait été le seul au Comité central du parti à s’opposer à l’extension des collectivités agricoles.

Les statistiques qui avaient été à la base de toutes les planifications sont, à leur tour, contestées par un statisticien indépendant, Mahmoud Seklani.

Le président de la Haute Cour accusa ensuite le ministre de l’Economie d’avoir caché au chef de l’Etat et aux membres du gouvernement les rapports de la Banque mondiale du 25 mars, du 20 juin et du 25 août 1969, qui alertaient le gouvernement d’une façon pressante et menaçaient même de couper tout crédit international au pays.

Le dernier jour du procès, Ben Salah tenta de mieux équilibrer les responsabilités :

“Je n’ai rencontré de réticences ni dans le parti, ni dans aucune organisation, ni à l’Assemblée nationale (...) Les gouverneurs ne me disaient rien, à la rigueur des tiraillements par ci par là. Si j’avais été au courant du dixième de ce que je viens d’entendre aujourd’hui, j’aurais été un criminel de poursuivre mon

expérience (...) Si la dixième des souffrances qui ont été décrites dans cette salle est vraie, je dois regretter l'œuvre que j'ai entreprise".

Le 24 mai 1970, la Haute Cour formula ses accusations : "haute trahison, manque de confiance envers le chef de l'Etat, irrégularités financières et administratives, falsification des statistiques, manœuvres politiques en vue d'accaparer le pouvoir". Et elle prononça sa sentence : dix ans de travaux forcés, dix d'interdiction de séjour, privation des droits civiques et politiques pour Ben Salah ; cinq ans pour Amor Chechia ; et une peine de prison avec sursis pour Hédi Baccouche.

A Paris, pendant ce temps, le Président préparait le remaniement et pensait à Hédi Nouira comme Premier ministre. Ambassadeur à Madrid, je fus à deux reprises, en mai, appelé par Bourguiba à Paris, où je rencontrai pour les mêmes raisons Mohamed Masmoudi, Hassan Belkhodja et Béchir Ben Yahmed. Le 20 mai, Bourguiba recevait Nouira à Paris. L'épouse du Président militait alors pour un changement avant le retour du chef de l'Etat, mais une indiscretion de *Jeune Afrique* reprise par *Le Monde* le 28 mai, retarda momentanément la décision.

Le 1er juin, alors que place nette avait été faite, comme il le voulait avant son retour, le Président arriva triomphant. Il restait le grand patron, la seule force politique décisive de la Tunisie : la férule du chef est toujours souhaitée dans les périodes de désarroi.

Le 8, une semaine après son retour, dans son message à la nation, Bourguiba, honnêtement et courageusement, dit à son peuple :

"Constitutionnellement le premier et unique responsable, c'est moi, Habib Bourguiba. Parce que je suis homme, donc sujet à l'erreur, je me suis trompé, je le dis en toute modestie. Je demande pardon au peuple et surtout aux militants qui ont souffert (...) Je sais qu'ils sont convaincus de ma bonne foi (...) mais j'ai été abusé par un homme qui maniait le mensonge avec une adresse diabolique".

L'opinion publique ne pouvait absoudre complètement Bourguiba, mais incriminait cependant tous ses collaborateurs. Cependant la majorité du peuple tunisien voulait oublier le passé, d'autant plus que le premier responsable était désormais hors d'état de nuire.

Le 12, est institué le poste de Premier ministre, les titulaires des départements étaient désormais dénommés ministres. Le gouvernement Ladgham est remanié : Khefacha, Mzali et Sayah le quittent, je suis nommé secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

C'est une scène politique bouleversée que je trouvai à mon retour. Précipitant les choses, Bourguiba, en quelques mois d'été, allait fermer cette longue parenthèse de près de dix ans, qui avait tant terni le régime et son prestige personnel. Le 16 août, prononçant un discours à Monastir, au séminaire des travailleurs tunisiens à l'étranger, il dénonça : "Un vaste complot qui visait à l'instauration de la fascisation par la voie révolutionnaire". Le 10 septembre, clôturant la conférence périodique des gouverneurs, il se montra à nouveau accablant pour Ben Salah :

"Voilà l'homme auquel j'avais accordé ma confiance et qui s'en est servi pour se livrer à un travail de sape, substituant aux militants authentiques des carriéristes en mal de prébendes (...) et par lequel la base a été largement contaminée (...) Nous allons exorciser la psychose de rancœur créée dans la nation par Ben Salah et ses hommes (...) Le citoyen est en droit d'attendre de l'Etat qu'il soit juste et sincère".

C'est alors, le 4 février 1973, après trois ans d'emprisonnement, que Ben Salah, déguisé en femme, s'évade un soir de la prison centrale de Tunis. A Genève, où j'étais ambassadeur, j'ai le privilège de l'apprendre, vers 5 heures du matin par un coup de téléphone discret de Tunis, d'un haut responsable de la police. J'en avertis aussitôt les proches de la présidente. Un branle-bas confirme la mauvaise nouvelle qui met Bourguiba dans une colère noire à son petit déjeuner. Durant toute la semaine, il

racontera à tous ses interlocuteurs comment “il avait appris de Genève” l’évasion de Ben Salah : il préparait ainsi le terrain pour d’autres décisions.

De ces “escapades”, j’aurai à connaître, dès mars 1973, en tant que ministre de l’Intérieur, les circonstances exactes qui démontraient des failles impardonnables, aussi bien au centre du pouvoir politique qu’au sein de l’administration. L’affaire avait été bien montée, à l’intérieur comme à l’extérieur. La complicité du gardien-chef avait même permis antérieurement au détenu de sortir de prison le soir, et de rentrer au petit jour. A l’extérieur, son frère M’hamed, qui s’était préalablement rendu en Algérie, s’y était assuré en haut lieu auprès de Ahmed Taleb Brahimi — un ami commun de Ben Salah et surtout de Hédi Baccouche — d’un bon accueil à la frontière.

Le jour même de l’évasion, Masmoudi, le ministre des Affaires étrangères, partit pour Alger d’où il revint le soir, assuré simplement que l’enquête se poursuivait. Le lendemain, son homologue algérien arriva à son tour et présenta sa version au Président : Ben Salah était bien entré en Algérie, mais il était reparti le jour même pour Rome, avec son passeport et sans qu’aucune autorité politique ne s’en aperçût. Bourguiba n’en crut pas un mot, mais ne voulut pas faire de vagues. D’autant plus qu’en décembre 1967, nous avions eu à traiter un cas similaire avec le colonel Tahar Zbiri qui trouva refuge en Tunisie après son coup manqué contre le Président Boumediene ; mais à la différence de Ben Salah qui était attendu, Zbiri s’était présenté inopinément à notre frontière...

Trois mois après son évasion, le 16 mai 1973, Ben Salah fit sa première déclaration à l’organe du Parti communiste français, *L’Humanité* :

“La Tunisie connaît un système absolutiste et corrompu, un régime dictatorial et fasciste (...) La crise de 1969 (...) a été historiquement positive (...)” L’organe du Néo-Destour lui répondit : “Vous avez utilisé le socialisme à des desseins personnels et vous n’en avez laissé auprès des masses déshéritées qu’une image hideuse, terrifiante, mutilée”.

Dans une lettre inédite de trente pages, datée de juin 1973, et dont la revue *Afrique Asie* du 9 juillet publia des extraits, Ben Salah écrivit, depuis son exil, à Bourguiba :

“Je devais assister à la comédie de Carthage, où s’était réuni le bureau politique devant lequel comparaisait le principal accusé, le directeur général de la Sûreté nationale : Belkhodja. Je dois dire, à la vérité, que vous aviez parfaitement joué votre rôle. Il n’avait fait qu’exécuter un plan bourguibien (...) Je n’ai pas abusé de votre confiance (...) C’est bien moi qui ai été trahi (...) Vous avez été l’homme qui a créé le désordre dans le pays et faussé sa démarche sur la voie du progrès (...) Le congrès de Bizerte de 1964 avait approuvé l’orientation socialiste (...) les principes et les modalités de la réforme agraire, la création de l’Union nationale de la coopération (...) Vous vous êtes fait le porte drapeau (...) de la nouvelle classe, et des opportunistes aussi assoiffés de richesse qu’acharnés à les développer et à les défendre (...) Combien devenue vraie la prédiction d’un leader tunisien, il y a de cela près de trente ans qui disait : La Tunisie après avoir connu le protectorat de la France, connaîtra la tyrannie de Bourguiba (...).”

Lettre édifiante qui démentait ses déclarations devant la Haute Cour et la teneur conciliante de sa première lettre adressée au chef de l’Etat depuis sa prison en janvier 1973.

En 1975, Ben Salah créa à l’étranger le Mouvement de l’unité populaire (MUP) et déclarera que “la politique socio-économique du gouvernement Nouira était dans son esprit libéralo-coloniale”. En 1980, ses principaux adeptes feront scission, mais conserveront néanmoins le sigle du mouvement.

Nul ne voulait plus se réclamer de ce “socialisme destourien”, si personnel, si singulier. Le peuple tunisien, quant à lui, échaudé par cette aventure politico-économique, ne souhaitait plus que l’oublier, comme un affreux cauchemar.

Le jeudi noir : *un affrontement inutile*

La consultation populaire

La décennie 60 s'était terminée sur le désastre du "socialisme destourien" : cette hérésie politico-économique qui avait failli emporter le régime. La décennie 70 s'achèvera, pour sa part, dans le sursaut populaire de ce qu'on appela le "Jeudi noir" : ce 26 janvier 1978, où le régime, à nouveau, faillit sombrer.

Tout avait pourtant commencé dans un certain optimisme. Dès le 8 juin 1970, après la condamnation de Ben Salah, Bourguiba — dont le système n'avait dû sa survie qu'à son prestige et à son mythe — reconnaissait implicitement s'être trompé. Il préconisa aussitôt des réformes dans les structures de l'Etat et du PSD et, sans trop d'enthousiasme, remplaça le bureau politique par une commission qui se dénommera d'elle même : "Commission supérieure du parti".

Plus que jamais en position de faiblesse, il avait été contraint de créer cette nouvelle structure, chargée de définir les limites de son pouvoir : "Je lui ai confié la mission de modifier la constitution, expliqua-t-il. Le congrès décidera des modifications à apporter dans les rouages de l'Etat et du parti".

La Commission sera composée de huit hauts responsables vétérans dont : Ladgham, Nouira, Masmoudi, Mokaddem, Farhat, Achour et Mestiri, ce dernier étant nommé rapporteur, parce que, écrivait ironiquement *L'Action*, le 9 juin, "il dispose plus que d'autres du temps nécessaire pour ce travail". Le 20, il adjointra à la commission, Béchir Zargayoun : il voulait s'entourer comme d'habitude de ses plus fidèles, dans les moments difficiles.

Le 25, *L'Action* publie "le manifeste" de ce nouveau comité : une véritable déclaration révolutionnaire dans le contexte politique de l'époque, car il soumet à une consultation populaire les principes suivants : "La répartition précise des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif ; la délimitation des prérogatives du chef de l'Etat, du gouvernement, et de l'Assemblée nationale ; l'institution d'une procédure adéquate, en cas de vacance de pouvoir ; la définition des responsabilités et des tâches du PSD et de l'Etat ; enfin, le rétablissement des principes de la morale au sein des structures du parti et de l'administration".

Aussitôt, le pays entre en effervescence : "la politique est à la société ce que l'air est à l'être humain". La réaction populaire dépasse toute attente, un espoir ardent se fait jour pour un profond changement.

Exceptionnellement, l'organe du parti en langue arabe *El Amal* (28 juin 1970), dans sa rubrique : Tribune de l'opinion — tribune bien éphémère — publia comme un "modèle", la lettre d'un étudiant, Salem Sghaier, adressée à la commission supérieure où il suggérait notamment :

“La séparation de l’autorité de l’administration de celle du parti, dont la direction doit être désignée par voie d’élections libres ; l’instauration de la liberté d’expression, d’opinion et de proposition ; le respect des valeurs morales et l’obligation de dire la vérité au peuple ; la reconsidération de la mission du parti et la révision des structures de l’union de la jeunesse(...)”.

Le 4 juillet, *L’Action* publie un autre “questionnaire” élaboré par la commission, adressé directement à tous les militants et à tous les citoyens à travers les médias. On les interroge, notamment, sur les attributions du Président de la République et le mode de sa succession ; on propose la création d’un Conseil constitutionnel ; mais on rejette implicitement le multipartisme, conformément aux réserves formulées par Bourguiba dans son discours du 8 juin. Le questionnaire pose le problème de la séparation de l’Etat et du PSD et de la primauté de l’un par rapport à l’autre. Une autre question importante traite d’une vieille ambiguïté : quid des relations entre le parti et les organisations nationales ? Le questionnaire traite aussi de la démocratie interne au sein du PSD : à savoir le mode d’élection des dirigeants, la périodicité et les prérogatives du congrès, du comité central et du bureau politique. Enfin, tout en sauvegardant le principe du “parti unique”, on déclare que le choix pour les élections législatives et municipales doit être le plus démocratique possible ; on questionne les citoyens sur leur préférence quant à la compétition entre les listes du parti et des listes indépendantes : l’organisation d’élections primaires au sein du parti, ou l’établissement de listes doubles de candidats. La commission va plus loin encore et s’interroge sur le remplacement du scrutin de liste par un scrutin uninominal à un tour..., enfin on demande ce que sont les préoccupations principales économiques et sociales.

Le manifeste et ce questionnaire évoquent des sujets graves : la structure juridique de la république et l’organisation politique du pays dans toutes ses institutions. La commission avait, en fait, élaboré une nouvelle conception de l’exercice du pouvoir et esquissé les fondements d’une “nouvelle république”. La tâche, peut-être assez ardue dans la formulation, ne l’était point sur le plan politique : nous étions les uns et les autres, toutes tendances confondues, conscients de la nécessité de réorganiser le pays afin de lui éviter d’autres soubresauts.

Cette nouvelle donne politique, dénommée “pause d’observation”, donne alors le signal d’un véritable défoulement collectif : c’est l’allégresse dans les villes et une vague de joie déferle sur les campagnes ; l’euphorie de la délivrance l’emporte, dans l’immédiat, sur les rancœurs. Mais on distingue bien une fureur populaire qui se tourne surtout contre les responsables régionaux, politiques ou administratifs, qui s’étaient faits les exécutants zélés, jusqu’à l’excès, de la collectivisation.

L’antenne de la radio sillonnait la Tunisie et les correspondants régionaux recueillaient toutes sortes de reproches véhéments adressés aux anciens tenants du collectivisme. Les commerçants et les agriculteurs racontaient leur faillite et leur ruine, les enseignants et les membres des professions libérales évoquaient des problèmes de principe et, notamment, la démocratisation du système. Les journaux publiaient des interventions sévères et se faisaient l’écho de l’effervescence générale.

La population, profondément traumatisée pendant presque toute une décennie, était en ébullition. Il lui fallait un exutoire : l’ex-ministre de l’Economie et les responsables locaux du parti et du gouvernement furent vilipendés. Au sommet de l’Etat, Bourguiba, ses proches collaborateurs étaient cités plus discrètement et selon leurs responsabilités. Il en fut ainsi pendant tout le mois de juillet. Pour la première fois dans l’histoire du pays, la porte était grande ouverte devant les citoyens ; on se défoulait sans vergogne vis à vis du système, on dénonçait les dirigeants, on pourfendait l’administration et le parti, mais sans rejeter explicitement le régime ni oser critiquer directement Bourguiba. Plus de mille cellules du PSD répondirent, par écrit, au questionnaire en récusant la rigidité du système et en appelant à la refonte

de la république, à la libéralisation politique et économique. L'emploi, la santé, l'aide agricole étaient les sujets les plus expressément évoqués.

C'est dire combien le sursaut populaire, la révolte de toutes les couches de la population contre le mauvais fonctionnement des institutions, étaient significatifs ; c'est dire aussi, combien le réveil des dirigeants fut douloureux devant une situation qu'ils croyaient maîtriser et une population qui les avait habitués à la docilité.

Ainsi, de jour en jour, la contestation s'amplifia. Les médias se voyaient submergés, mais pas toujours par des interventions sérieuses. La concertation n'étant pas organisée, la foule exprimait spontanément, mais maladroitement, son émotion et son désarroi. Le régime se trouvait confronté à une levée généralisée de boucliers. Malheureusement, le débat était faussé : à une réflexion approfondie se substituaient des réactions épidermiques et le dialogue dégénérait en cacophonie. Tout simplement, la commission n'avait pas prévu l'ampleur de la réaction populaire. Nous avions jeté un pavé dans la mare avec ce questionnaire plutôt académique, sans aucune indication des choix pratiques de la direction politique. Nous n'avons pas su organiser un débat sérieux, tourné vers l'avenir.

En même temps, au sein de la commission, Mestiri et ses compagnons, impatients, militaient pour un congrès dès la fin de 1970, et c'est non sans difficulté que la décision fut différée de quelques mois. Nous savions que Bourguiba, déjà mécontent des lenteurs mises à tourner "la page Ben Salah", maugréait contre la tournure prise par la consultation populaire. Enfin, nous nous sentions tous débordés par ce flot "révolutionnaire" et cette mise en cause de tout le système.

Brusquement, au début d'août, le Président, réunissant à Skanès un comité restreint, met l'accent sur les problèmes sociaux et économiques, insiste pour que justice soit rendue aux victimes du collectivisme et demande surtout de taire les problèmes politiques. Dépassés par les événements, nous nous exécutons, quoique certains d'entre nous avaient beaucoup à redire. Bahi Ladgham, pour sa part, s'abstient aussitôt de présider la réunion des cadres destouriens et Mohamed Masmoudi qui le remplace, déclare : "Les militants doivent se soucier, avant tout, des préoccupations de la nation. La consultation populaire, qui passionne l'opinion, ne saurait nous en détourner".

Du coup, le débat est clos, les radios et les journaux reviennent à leur apologie traditionnelle. Toute velléité de contestation est ainsi étouffée et le calme politique rituel se rétablit ; la population qui avait exhalé son mécontentement dans une certaine euphorie, retourne à ses occupations : l'été est là, période combien propice au relâchement. On constate, néanmoins, l'immense déception des militants, qui avaient cru au renouveau, et qui ne se privent pas de dire leurs doutes quant à la sincérité des intentions réformatrices des dirigeants. Finalement l'ordre l'emportait sur le changement.

Bourguiba compléta la commission en y adjoignant Ayari, le ministre de l'Education, Mohamed Ben Amara, le directeur du PSD et moi-même. Manifestement, il cherchait à la reprendre en mains et à rééquilibrer ses tendances.

Au gouvernement, dans le même temps, nous affrontions d'énormes problèmes économiques : les séquelles du collectivisme paraissaient insurmontables. Secrétaire d'Etat à l'Agriculture — le domaine le plus affecté par le "socialisme coopératif" — j'élaborai un rapport circonstancié préconisant la dissolution des UCP et recommandant fortement la répartition de la terre entre les jeunes ingénieurs, éparpillés comme bureaucrates au ministère et dans les régions. Le ministre de l'Agriculture, Abdallah Farhat, en fut indisposé : ces unités agricoles représentaient, selon lui, "un patrimoine national qu'on ne pouvait liquider".

Déçu, je partis défendre mon rapport auprès de Hédi Nouira, alors ministre d'Etat chargé de l'Economie — réputé comme le plus rigoureux des compagnons de Bourguiba — qui me subjuguait par son honnêteté scrupuleuse et sa vision de l'avenir. “Nous n'y pouvons rien (...), me répondit-il. Les mentalités socialistes sont encore là”.

Nous parlâmes alors longuement de Ben Salah ; nous évoquâmes les séquelles profondes de la politique collectiviste ; nous passâmes en revue tous ceux qui en furent les victimes dans leurs biens ou dans leur personne. Je ne pouvais dissimuler mon affliction qui gagna quelque peu mon interlocuteur, lequel me prêchait la patience, mais aussi la persévérance. Nouira en avait gros sur le cœur ; il me séduisit en me racontant ses mésaventures personnelles : la double pression qu'il subissait des autorités du protectorat qui le “trimballaient” de prison en exil, et de certains partisans qui s'exaltaient démesurément : ce qui l'amena à présenter sa démission du bureau politique au début des années 1950. Et dans un moment d'abandon, assez rare de sa part, il s'exclama :

“Voilà trente ans que je vis le calvaire, mais je suis encore là !”

Trente ans : depuis 1940 !... Sur le moment, je fus effaré. Plus tard seulement, je compris ce que pouvait cacher l'apparente ataraxie de Nouira : très renfermé, impassible, qui semblait tout endurer sous “une carapace de pachyderme”, mais à qui il arrivait d'exploser. De fait, Nouira, assez solitaire dans toute sa vie politique était apprécié par tous pour sa pondération, la solidité de ses convictions et sa culture générale exceptionnelle par rapport aux hommes de sa génération. Malgré les difficultés qu'il avait eues avec ses pairs pendant la période de la lutte nationale, Bourguiba l'avait toujours estimé, surtout depuis leur compagnonnage, pendant près de quatre ans, à la prison du fort Saint-Nicolas en France.

A la fin de cette longue et pathétique entrevue, je compris que la témérité n'était pas de mise, et je refermai mon dossier.

Au secrétariat d'Etat à l'Agriculture, je ne restai pas longtemps puisque, le 6 novembre 1970, le Président décida de me promouvoir comme ministre de la Jeunesse et des Sports. Je restai à ce poste près de deux ans qui me permirent notamment, en instituant “Sport et Travail”, d'organiser la pratique du sport et de la détente sur les lieux de labeur. J'étais heureux aussi de réintroduire en Tunisie le rugby, que j'avais joué pendant longtemps et qui avait disparu après notre indépendance. J'ai eu, enfin, le plaisir de recevoir plusieurs homologues de pays amis, notamment Ion Ilescu, alors ministre de la Jeunesse et des Sports de Roumanie, qui occupa récemment la première charge de l'Etat. [Nous avons milité (1957-1959), ensemble, âprement, au sein des organisations internationales comme responsables étudiants pour les causes de la décolonisation.]

Cependant, ce passage à la Jeunesse et aux Sports fut marqué par un grave incident lors d'un match de football qui était sous-tendu par une conjoncture politique tendue au sein du gouvernement.

Le 13 juin 1971, la finale de la coupe de Tunisie de football entre l'Espérance sportive de Tunis et le Club sportif sfaxien s'ouvrit dans une atmosphère électrique. Comme d'habitude, le match exaspérait les sentiments régionalistes et les chauvinismes locaux toujours latents. “Chauffés” par des controverses techniques préliminaires, les supporters s'étaient préparés à la bagarre et un différend d'arbitrage au détriment de l'Espérance suffit à la déclencher.

Mais voici l'imprévu : c'est contre la tribune officielle où je me trouvais aux côtés du Premier ministre que se tournèrent la colère et la violence des supporters du club l'Espérance. Hurlant, ils nous bombardèrent de pierres et de tessons de bouteilles, dont l'un manqua de peu le visage de Nouira, blessant la main protectrice d'un de ses gardes du corps. Ce fut la bousculade, le chaos. Nous prîmes littéralement la fuite, le Premier ministre et moi-même, enserrés par les voitures d'escorte policière qui,

comble de malheur, se fourvoyèrent en cours de route dans une impasse. A la sortie, du stade à la ville, les jeunes saccagèrent tout sur leur parcours, “poussés par le démon de la destruction” : tel que les qualifia un communiqué du ministère de l’Intérieur. Le comité des supporters de l’Espérance, présidé par Ali Zouaoui — ami intime de Nouira et longtemps son second à la Banque centrale — fut dissous ainsi que la section de football : décisions que j’expliquai, le soir même, dans une longue interview, en direct à la télévision.

Néanmoins, le Premier ministre, Hedi Nouira, était persuadé que le ministre de l’Intérieur Ahmed Mestiri avait sciemment négligé de prendre les précautions nécessaires. Il était pourtant difficile de le limoger sous un tel prétexte, mais la rupture entre les deux se trouva consommée et le pays allait en pâtir pendant très longtemps.

Le congrès du PSD : Monastir I

Le 19 juin 1971, Bourguiba rentra à Tunis, après six mois d’absence pour soins à l’étranger . Son arrivée fit espérer un moment que les contradictions allaient s’émousser. Mais l’affrontement feutré, conséquence des incertitudes sur sa santé, reprit de plus belle. Sur l’insistance d’Ahmed Mestiri, chef de la tendance “libérale”, le Président se résolut, le 24 juillet, à annoncer pour octobre la tenue d’un congrès du parti à Monastir tout en avertissant : “Tout dernièrement, ces calculs ont pris un tour exacerbé au sujet de ma succession. Le moins qu’on puisse dire, c’est qu’ils sont bien prématurés”. L’allusion est claire : Bourguiba consent, à contre-cœur, à la tenue du congrès, mais il en dénonce la hâte et en limite la finalité. Comme pour prolonger l’avertissement, Mestiri, le 7 septembre, se voit piégé par la nomination de gouverneurs sans son aval. Il démissionne encore une fois du gouvernement et sa volonté de rupture s’en trouve ainsi renforcée.

C’est donc dans un climat tendu que le congrès s’ouvre, le 11 octobre. A la détermination des uns de réaliser une véritable OPA sur le parti, répond le désarroi et la résignation des autres, qui résistent mal à cette offensive. Du coup, le renouvellement du système et la réforme des institutions passent au second plan, malgré les signes sans équivoque venus récemment de toutes les couches de la population, lors de leur consultation, pendant “la pause d’observation”.

Dès la première séance du congrès, un Bourguiba visiblement épuisé donne aux congressistes l’impression d’un homme sur le départ, venu leur faire ses adieux. Secrétaire général du parti, Nouira se lance alors, en six heures, dans un véritable cours de vulgarisation économique qui distille un ennui certain, sans pour autant apaiser les esprits. Les accusations vont se croiser, tandis qu’on s’apostrophe sur les milices, sur les trahisons, les intrigues... Le congrès est bien verrouillé, et les interventions déclenchent des ovations fort organisées. Personne n’ose apporter la réplique. Nouira, dépassé, reste silencieux. Seuls, deux fidèles, Allala Laouiti et Hassine Lassoued, montent à la tribune pour défendre Bourguiba et son œuvre. Ils sont chahutés et doivent interrompre leurs interventions malgré les efforts du président du congrès, Ferjani Bel Haj Ammar. Non moins significativement, l’arrivée de Bahi Ladgham, en disgrâce, est saluée par une ovation des assistants, debout. Puis c’est le vieux militant, Béchir Zargayoun, qui monte attaquer Habib Achour et l’UGTT : et voilà le leader syndicaliste, alors allié de Nouira, qui répond, à sa manière virulente, comme pour compenser la passivité des “bourguibistes”. Au palais de Skanès, le Président suit les séances en direct, sur vidéo interne ; il est trop fatigué pour venir porter la réplique, ce qui ajoute au désarroi de ses partisans et fidèles, déjà démoralisés par sa

mauvaise prestation d'ouverture. Le dernier jour seulement, Nouira et Farhat se rendent à Skanès pour prier instamment Bourguiba de venir clôturer les assises. Nous sommes alors, quelques camarades et moi, appelés par Wassila qui craint que le Président, fatigué, ne refasse une autre fâcheuse prestation devant le congrès. Le Premier ministre insiste : seul Bourguiba peut encore sauver la situation. Le Président y consent, malgré nos réserves et celles de son épouse.

Bourguiba arrive donc au congrès, monte péniblement à la tribune et fait, en pleurs, une intervention pathétique... Il sait que le problème de sa succession est au centre de tout, et pense calmer le jeu en désignant trois dauphins successifs : "C'est avec confiance, dit-il, que j'entrevois le jour où, mon passage dans ce monde arrivant à son terme, Nouira me succédera, tout comme plus tard Mestiri et Masmoudi". Puis, il appelle les congressistes à la concorde, en faisant vibrer la fibre patriotique. Sa condition physique est telle que nous avons tous l'impression d'entendre son testament.

Les maîtres du congrès réagissent en conséquence. Rejetant la thèse bourguibiste d'une succession automatique du Premier ministre jusqu'à la fin du mandat présidentiel, ils font voter une résolution — reprenant les dispositions de la constitution de 1959 — stipulant qu'en cas de vacance, l'intérim sera assuré provisoirement par le président de l'Assemblée nationale. Non moins significative, une deuxième résolution prévoit que le bureau politique ne sera plus désigné, mais élu durant le congrès par le comité central.

Tout aussitôt, les adversaires de Nouira dressent une liste semi bloquée des 58 membres de ce comité central et la font élire sans surprise. En tête, vient Ladgham, suivi par Mestiri et Sadok Mokaddem. Nouira n'est que cinquième, Farhat trente-et-unième et Sayah quarante-cinquième. Zargayoun, Hassan Belkhodja et moi-même sommes écartés, comme d'autres vieux militants : Mahmoud Allafi, Mabrouk Abdessemad, Mahmoud Zhioua, Allala Laouiti...

Dans la foulée, Hassib Ben Ammar propose que ce comité central élise, immédiatement, le bureau politique. Ainsi la boucle serait bouclée, avec une instance suprême qui s'imposerait au Président, lui imposerait un gouvernement et lui dicterait sa politique : le tout légitimé par le congrès, un congrès qui devait initialement se consacrer à une analyse approfondie de la catastrophe collectiviste et en tirer les leçons nécessaires, en faisant avancer la cause démocratique à l'intérieur et à l'extérieur du système ; mais qui se réduit finalement à une translation du pouvoir dans le cadre du parti unique, à l'intérieur d'un système présidentiel diminué.

Dans un ultime sursaut, Nouira demande que l'élection du bureau politique se fasse à Tunis, devant le Président. En effet, Bourguiba avait habilement choisi de regagner la capitale, dès le 13 octobre, avant la fin du congrès, prétextant les fêtes de l'évacuation de Bizerte. Ne pouvant moralement défier Bourguiba à ce point, la majorité du comité central accepte, non sans quelque amertume pour les uns et une certaine satisfaction pour les autres. Mestiri confiera, le 19 au *Monde* et au *Figaro*, que "le congrès n'a pu achever normalement ses travaux".

Prescience justifiée : ne réunissant le comité central que le 20, Bourguiba contre-attaque. Les "libéraux" rejettent, pour le bureau politique, la liste de compromis qui leur est proposée. Le lendemain, Bourguiba suspend Mestiri et ses compagnons de toute activité au sein du PSD et déclare clos les travaux du comité central ajoutant : "Il est non moins évident que, tant que je serai de ce monde, je serai maintenu à la tête de l'Etat".

Le 22, il fait "élire" quatorze membres sur la liste de vingt choisis par lui. Une fois de plus, le Combattant suprême l'a donc emporté. Mais l'alerte a été chaude : pour la première fois, dans un congrès de son

parti après l'indépendance, il a été ouvertement contesté, tandis que ses compagnons et ses proches collaborateurs, amoindris et effrayés, s'abstenaient de le défendre ou du moins ne surent pas le faire. Le congrès fut suivi d'un remaniement ministériel, et je serai nommé, en novembre 1971, Représentant permanent auprès des Nations unies à Genève, en même temps qu'ambassadeur auprès du Saint Siège, à Rome. Au Vatican, lors de la présentation de mes lettres de créance, le Pape Paul VI me confia "tenir Bourguiba pour le chef d'Etat capable d'œuvrer à un grand rapprochement entre l'Islam et la Chrétienté, en vue d'une meilleure interaction entre les deux civilisations arabe et occidentale". A cet effet, le Pape me fit le privilège de tenir plusieurs fois conférence avec les Pères Blancs, à leur siège de Rome, où nous évoquâmes longuement "les problèmes des consciences musulmane et chrétienne aux prises avec les défis du développement".

Le 4 février 1973, l'évasion de Ben Salah, allait être l'occasion de précipiter mon retour à Tunis. Les tractations politiciennes furent intenses pendant tout le mois. Finalement, le 17 mars, le Premier ministre me téléphone à Genève :

"Vous êtes prié de rentrer dès demain, vous êtes appelé à d'autres fonctions (qu'il ne me précise pas).
— Bien. Je me renseigne aussitôt sur les horaires d'avions.

— Inutile, j'ai déjà fait votre itinéraire. Il n'y a pas de vol direct demain. Vous prenez l'avion pour Rome à 8 h 30, puis la correspondance à Tunis où vous arrivez à midi. Une voiture vous amènera directement à mon bureau". On sentait là, la volonté expresse de Bourguiba.

C'est ainsi que, le lendemain, j'arrivai au Premier ministre à la Kasbah. Introduit, je me trouve devant une scène bien insolite : Nouira est écarlate, le visage tourné de côté. En face de lui, se tient Hédi Khefacha, le ministre de l'Intérieur, manifestement effondré. Le Premier ministre se contenta de me dire : "le chef de l'Etat vous a nommé ministre de l'Intérieur". Puis s'adressant à Khefacha : "Voudriez vous faire la passation à 14 heures". Ce fut tout.

Nous sortons, longeons les couloirs, descendons les escaliers en file indienne, en silence, puis montons dans nos voitures respectives. L'après-midi, je retrouverai Bourguiba à Carthage, dans une toute autre ambiance qui nous permettra de passer en revue, sérieusement, la situation dans le pays.

"Le pacte social"

En 1973, le pays était secoué par l'activisme d'une opposition intellectuelle de gauche, conduite par les "perspectivistes" de 1968, reconvertis, cette fois, avec une autre revue : *El Amel Tounsi* (Le Travailleur tunisien), et qui avaient déjà annoncé, dès 1972, la "constitution d'un parti prolétarien à partir des intellectuels révolutionnaires et des ouvriers avant-gardistes". Fin 1973, la police procède aux arrestations. Plusieurs vont accomplir leur service militaire.

Le 5 août 1974, trente trois "perspectivistes" sont déférés devant la justice, en état d'arrestation. L'enquête de la police s'était déroulée d'une façon fort civile. En 1974, en effet, les services de sécurité étaient tout autre que ceux de 1968. Ministre de l'Intérieur et détenant ainsi tous les pouvoirs afférents à ma charge, je m'étais employé avec le nouveau directeur général de la Sûreté, Abdelmajid Bouslama — ancien juge éprouvé — à élaguer le département de toutes les "vieilles croûtes" et à promouvoir de nouveaux hauts cadres, — jeunes licenciés en droit, formés aux écoles de police à Lyon et de la

gendarmerie en Belgique et au Canada, — qui changeront l'état d'esprit et le comportement de la police et de la garde nationale.

Dès le 20 août, j'adressai à tous mes subordonnés une circulaire qui rappelait leur premier devoir : "La garde à vue a été limitée par la loi et ses délais précisés, afin de sauvegarder les libertés individuelles consacrées par la Constitution (...) L'action de toutes les structures du ministère doit être empreinte du sceau de la légalité". Ces instructions furent scrupuleusement appliquées, et faute de codification nouvelle, cette circulaire sera souvent évoquée plus tard par les avocats comme une référence valable. Par ailleurs, les conditions de la détention vont être encore améliorées. Déjà, en 1967, étant Directeur général de la Sûreté nationale et responsable aussi des établissements pénitentiers, j'avais commencé par créer la prison pour femmes à la Manouba, et mis fin à une promiscuité dangereuse dans la prison centrale du 9 avril. Je fis abolir de suite tous les comportements humiliants et notamment le rasage automatique du crâne dès l'entrée ; je supprimai l'usage pour "correction" de la redoutable "ceinture-cravache" accrochée à chaque porte de chambre. Après dix ans d'indépendance, les lits superposés sont introduits, mettant fin au coucher à même le sol, et presque tous les programmes de télévision et de la radio étaient diffusés.

Dès 1973, ministre de l'Intérieur, je change la dénomination officielle des prisons qui deviennent désormais des "Centres de rééducation".

Des ateliers de formation professionnelle sont ouverts, et des activités civiques, culturelles et sportives sont organisées avec l'aide et l'enthousiasme d'un ami d'enfance, le ministre de la Jeunesse et des sports : Fouad Mbazza. On verra même les détenus sortir le soir, et pendant plus de quinze jours, présenter leur pièce théâtrale au Théâtre municipale de Tunis.

Il fallait convaincre, et surtout les hauts responsables, que la détention n'est pas un supplice, mais une privation de liberté qui devait se dérouler dans des conditions humaines. Il fallait aussi leur démontrer, au vu des statistiques alarmantes, la nécessité d'une politique hardie de réinsertion sociale.

La réorganisation moderne de ce lourd département de l'Intérieur sera poursuivie inlassablement pendant plus de cinq ans. Les collectivités locales allaient devenir plus opérantes après la nouvelle loi municipale de mai 1975 ; nous verrons les gouverneurs agir plus efficacement après leur statut de juin de la même année. La nouvelle carte d'identité nationale et obligatoire fut une des meilleures réalisations de cette période, ainsi que l'institution de la "protection civile", presque inexistante après vingt ans d'indépendance. On s'attaqua ensuite au problème de la rétention des passeports. On fit adopter d'abord une loi spécifique sur les titres de voyage : le passeport est un droit, sauf injonction judiciaire. Une réunion entre les départements de l'Intérieur et de la Justice permit de régler tous les cas d'interdits abusifs. Dans la foulée, j'appelai maître Fethi Zouhir, le beau-frère de Salah Ben Youssef, et lui délivrai un nouveau passeport pour son neveu, réfugié en Egypte. J'agis de même pour les enfants de Ben Salah réfugiés en Algérie, et leurs passeports furent remis à leur oncle Docteur Hamed Karoui. J'en décidai ainsi sans consultation du Président, mais avec l'assentiment implicite du Premier ministre Nouira : homme de droit, toujours humain et tolérant dans de pareils cas.

Sur le plan économique, en ces années (1970-1977), Nouira allait assez bien parvenir à liquider les séquelles de la période collectiviste, à relancer l'économie, à gagner la confiance des investisseurs étrangers, des entrepreneurs privés et des épargnants tunisiens. La "loi 72" (de l'année 1972), en facilitant l'implantation d'industries manufacturières délocalisées, permit de créer des emplois, tandis que des banques communes d'investissement étaient fondées avec les pays arabes et que se développait le tourisme. La pluie aidant, cette orientation pragmatique et libérale ouvrait à l'entreprise privée de

nouveaux horizons dans tous les secteurs. Le Premier ministre visait à faire émerger une “classe moyenne” active et raisonnable, qui contribuerait à stabiliser l’Etat et s’imposerait comme un facteur déterminant de la vie politique, économique et sociale ; mais cela ne l’empêchait pas, en privé, de s’interroger souvent sur la capacité et la fiabilité d’une telle classe.

C’est pourquoi, il fit de son entente avec Achour le moteur et le garant de cette orientation. Une alliance patronnée par Bourguiba qui, de 1970 à 1977, allait effectivement éviter au pays bien des difficultés. Elle n’en restait pas moins déséquilibrée et incertaine, car essentiellement conjoncturelle, basée sur une convergence au moins temporaire d’intérêts, mais fortement marquée par des facteurs personnels.

Nouira, qui avait même dirigé brièvement l’UGTT, en 1949, connaissait bien Achour dont il avait été l’avocat en 1955, lors de son premier procès colonial à Sfax. Et c’est lui qui, en accord avec Bourguiba, bien sûr, avait fait nommer Achour, en 1970, à la tête de la centrale après la chute de Ben Salah dont il était presque l’antithèse. Le chef syndicaliste fut coopté au bureau politique du parti, comme il est de tradition pour tous les chefs des organisations nationales : cela traduisait “l’union nationale” qui fondait théoriquement le régime de Bourguiba.

En juin 1973, à la conférence annuelle de l’OIT, le Président fera publiquement l’éloge du leader syndical : “La décoration que vous voyez sur ma poitrine, c’est la médaille d’or qui m’a été décernée par la centrale tunisienne. C’est Habib Achour qui me l’a épinglée lui-même. C’est un peu grâce à lui que je suis encore en vie (...) Il fut mon compagnon de lutte des temps difficiles”.

Nouira, en dernier ressort, redoutait moins le parti que l’UGTT, sachant bien que le premier, composante essentielle du système, finirait toujours par obtempérer. Du syndicat, en revanche, il attendait au mieux confiance et appui, au pire qu’il n’entravât pas son action économique. D’où ses bonnes manières à l’égard d’Achour : il le recevait presque toutes les semaines et l’invitait souvent à déjeuner dans sa résidence secondaire de Grombalia, ou à dîner chez lui, à Tunis. En cas de difficultés Nouira tranchait volontiers en faveur du syndicat aux dépens du parti, tout en essayant de maintenir un équilibre difficile entre ce dernier et l’UGTT. L’organisation patronale, pour sa part, s’alignait toujours sans susciter de difficultés majeures.

Bref, le Premier ministre tenait ainsi à faire du leader syndicaliste, qu’il informait de la plupart de ses projets, son principal partenaire politique. La prise de position d’Achour, en 1974, à l’Assemblée nationale, contre l’aventure de Djerba et le projet avorté d’union tuniso-lybienne [dont je traiterai plus loin] ne manqua pas de le conforter dans cette orientation. Et même de le combler puisque, ce faisant, Achour se déclarait indirectement contre son adversaire Masmoudi. Cette idylle entre les deux principaux acteurs de la vie nationale, Nouira et Achour — qui furent aussi alliés au congrès de Monastir I (1971) contre l’équipe des libéraux — je l’encourageais sans hésitation avec quelques collègues parce qu’elle semblait garantir, du moins pour un temps, une évolution sans à-coups de la situation économique et sociale du pays et nous éviter tout soubresaut politique.

Nous nous posions, néanmoins, des questions touchant l’emprise réelle de l’un sur l’autre. Achour était trop au courant de tout, avant même les ministres concernés. Témoin cet incident à notre conseil : le Premier ministre nous présente soudainement un projet d’amnistie fiscale au profit des acteurs économiques, afin de rétablir un certain équilibre avec le patronat, qui lui reprochait souvent son indulgence vis à vis du syndicat. Devant notre surprise et nos réticences, Nouira retire son projet, allant jusqu’à faire ramasser les documents distribués au début de la réunion. Or Achour, la veille, m’avait révélé son étonnement devant ce projet que lui avait soumis Nouira, lors d’un de leurs tête-à-tête. Ayant fait valoir au Premier ministre son incapacité à en juger d’une façon impromptue, celui-ci lui avait

répondu : “Fais-moi confiance, si nous sommes d'accord tous les deux, il n'y a plus de problème dans le pays”.

Là est le vice majeur du système, la source de toutes nos difficultés. De Bourguiba, nous avons tous appris à traiter les problèmes en fonction de nos convictions personnelles, puis à les personnaliser à outrance dans l'exécution. Au lieu de rechercher un consensus à travers le jeu normal des institutions, les responsables négligeaient les instances légales de décision, étant assurés que leur approbation serait pratiquement automatique.

Cependant, le Premier ministre — handicapé à un certain moment par le parti — chercha à dépasser ce péché originel, en enjambant des structures qu'il trouvait bien sclérosées depuis la période collectiviste. Il tenta, un moment, de créer un nouveau collège autour de lui. En 1974, deux à trois fois par semaine, il se mit à réunir, sous forme de “grand conseil”, le directeur du PSD, le ministre de la Défense et moi-même, ministre de l'Intérieur : cela pour discuter des plus grands problèmes et préparer les décisions à l'échelle nationale. Je participai avec enthousiasme à ces réunions, jusqu'au jour où je découvris que Nouira et mes deux camarades avaient “déjà” débattu de l'affaire avant la séance, et que notre rencontre visait seulement à me faire entériner leur décision. Je priai donc le Premier ministre d'en revenir aux procédures normales, non sans lui laisser entrevoir, avec toutes les nuances désirables, mon opinion quant à la conjonction d'intérêts entre les deux autres collègues.

Avec le recul, on ne peut d'ailleurs que s'interroger sur le sens exact de ce jeu subtil mené par Hédi Nouira : entente personnelle avec Achour ; engagement presque aussi personnel avec le directeur du PSD et le ministre de la Défense, en m'y associant accessoirement ; le tout, dans le cadre de la confiance absolue que Bourguiba, pour la première fois, s'était résigné à consentir au premier de ses collaborateurs. Du reste, le Premier ministre avait choisi judicieusement de revaloriser la fonction de chef d'Etat et n'entretenait plus Bourguiba que des grands problèmes, évitant, non sans difficulté, de le mêler à la gestion des affaires courantes.

Mais les graves problèmes de la nation ne pouvaient plus se régler au sommet, comme d'habitude, avec une population qui nous avait toujours réconfortés par sa discipline. De plus en plus, ces dernières années, du fait de l'évolution rapide du pays, la société tunisienne était devenue plus exigeante et moins docile.

Depuis mon arrivée au ministère de l'Intérieur, tous les rapports que je recevais confirmaient ces nouvelles réalités ignorées plus ou moins volontairement par la plupart des responsables : de telles mutations ne pouvaient que faire éclater, à plus ou moins brève échéance, les structures trop figées qui encadraient le pays ; et même le mouvement syndical, du fait de sa nature même, serait le premier à en être affecté.

Le 20 mars 1975, à l'occasion du XXème anniversaire du congrès de Sfax, je voulus attirer l'attention sur la gravité du problème. Et je publiai dans le quotidien *La Presse*, un éditorial qui pouvait paraître insolite, étant donné mes fonctions :

“Le parti ne peut être une mosaïque d'éléments incapables d'opposer un front commun à l'épreuve du temps et des événements (...) Il est essentiel que ses débats appréhendent les véritables problèmes, au lieu d'épuiser les dirigeants et les masses dans des discours stériles sur les intérêts de chacun ou le menu quotidien (...) Le peuple tunisien n'est plus celui qu'il a été il y a vingt ans. Il s'est opéré en lui une extraordinaire métamorphose, bien qu'il ait gardé l'âme et le tempérament du peuple de Jugurtha (...) Nous assistons aujourd'hui à une formidable explosion, près de trois millions de jeunes n'étant pas nés en 1955, l'année du congrès de Sfax. Ils font aujourd'hui irruption sur la scène, en entrant dans la vie

moderne. Ce sont des jeunes assoiffés de savoir, de progrès et de pouvoir. Ils sont exigeants et impatientes. Leur développement physique et intellectuel est en train de se faire dans un monde où les idées et les cultures ne connaissent plus de frontières. Notre premier devoir est de susciter leur méditation sur cette extraordinaire mutation (...) Le parti peut se permettre d'aller plus loin que les démonstrations de foule ou les réunions traditionnelles (...)"

C'était encore un pavé dans la mare. Je sus qu'on avait fait lire ce texte au Président. Dans le même temps, tout en ignorant la réaction hostile et insidieuse des "faucons" traditionnels au sein du parti, ce que je pus savoir de l'accueil des cadres et des jeunes me confortait dans l'idée que j'étais dans la bonne voie : j'avais brisé le silence.

Trois mois plus tard, le 1er juin 1975, commémorant le XXème anniversaire du retour de Bourguiba, je revins donc à la charge par un second éditorial dans le même journal :

"Ce que nous avons fait jusqu'ici n'est plus suffisant pour l'avenir (...). Il y a cette mutation extraordinaire : cette révolution que nous constatons dans les rues, dans les écoles, dans les familles, dans les villes et les campagnes, avons-nous réussi à mesurer son ampleur et ses conséquences ? Les femmes à l'usine, au barreau, à la police, la pilule anticonceptionnelle, les mariages modernes et cette élite qui prospère dans les administrations et le parti, et cette prospérité qui engendre une frénésie de changement de mode de vie (...) Les signes de mutation sont là, éclatants (...). Le chemin à parcourir est long, semé d'embûches. Il nécessite lucidité et audace pour fabriquer la Tunisie dont nous avons toujours rêvé".

Dans le ton, autant que dans la substance, il y avait là quelque chose d'iconoclaste. Et c'est peu dire que je ne fus pas suivi : on attribua ma véhémence à l'ambition personnelle et le parti, au lieu de s'ouvrir, se crispa sur lui-même. "Ambitieux" : je l'étais sans doute, comme toute homme politique qui croit à ce qu'il fait, mais j'ai toujours été légaliste. Je ne représentais aucun clan du PSD. Beaucoup m'approuvaient, mais en privé, sans oser me soutenir publiquement.

Les responsables et les cadres du pays étaient en outre inquiets quant à l'après-Bourguiba. Le chef de l'Etat avait pourtant pensé l'avoir réglé quand il avait signé en janvier 1971 à son départ pour soins aux Etats-Unis, le décret déléguant les prérogatives présidentielles au Premier ministre. Cela, dans une certaine mesure, consolida l'alliance entre Achour et Nouira, l'un et l'autre s'opposant à toute prétention du "groupe de la capitale", au premier rang desquels Ahmed Mestiri. Pourtant, si Achour est hostile à une succession "tunisienne", il n'est pas pour autant un partisan inconditionnel de Nouira. Sans doute, au fond de lui-même, lui arrive-t-il de penser : "Pourquoi pas moi ?" Il y a là, entre les deux alliés, l'amorce d'une première fêlure qui va lentement prendre forme.

Saisissant l'enjeu, Bourguiba, de plus en plus obsédé par sa succession, va donc s'employer à la verrouiller. En avril 1976, une réforme constitutionnelle confirmera juridiquement le Premier ministre comme successeur immédiat du chef de l'Etat.

Mais ce problème de la succession, comme toujours dans l'histoire, n'était "verrouillé" qu'en apparence. D'abord, parce que Nouira, désormais, n'était plus vu par personne — à commencer par lui-même — comme simple Premier ministre, mais comme dauphin constitutionnel. Ensuite, parce que Bourguiba, toujours hanté par l'après-Bourguiba, ne se contentait plus de connaître seulement son successeur, il voulait aussi savoir qui succéderait à son dauphin, pour assurer ainsi sa postérité ou plutôt sa propre pérennité à travers la perpétuation de l'Etat bourguibiste.

Durant tout l'automne 1976, le Président avait été frappé d'une de ses crises de dépression qui l'affectaient périodiquement, depuis cinq ans. Enfermé au palais de Carthage, il ne recevait presque plus

personne. J'étais un des rares qu'il faisait appeler chaque après-midi. Et pour moi, qui l'avais connu dans toute la plénitude de ses moyens, il offrait un spectacle poignant. Dans sa chambre à coucher, vêtu simplement d'un slip et d'un tee-shirt blanc, il était assis dans une quasi-obscurité. Au près de son fauteuil, des sonnettes, mais pas de téléphone. Chaque fois, je restais près d'une heure à ses côtés, essayant de le reconforter en évoquant des souvenirs heureux. Il se levait de temps en temps pour tourner autour de sa chaise, sans vraiment écouter. A ces phases de confusion, succédaient des moments de lucidité, où il s'extériorisait sans retenue, parlant de tout avec une étonnante franchise, sans rien éluder ni ménager personne.

Un problème majeur, un seul en fait, le tourmentait : l'avenir de la Tunisie après lui. Sans cesse, il m'interrogeait sur la capacité de Nouira à affronter les épreuves, sur les collaborateurs dont il s'entourerait : "J'ai demandé à Nouira de te nommer ministre d'Etat, me répétait-il, chaque jour (...). Je voudrais garantir la pérennité du système". J'essayais de le calmer, lui disant qu'il avait tout le temps d'en décider, l'essentiel était de se rétablir. Je sus par la suite que Nouira, acquis à cette idée, devait en effet rapidement procéder à un remaniement ministériel, mais "l'entourage" à Carthage, qui avait d'autres calculs, parvint à l'éluder.

Bourguiba rêvait de successeurs correspondant à sa vision, tout en se jugeant irremplaçable. Il se refusait à penser que sa disparition exigerait de passer de l'exceptionnel au normal, qu'il faudrait réorganiser le pays et le faire accéder progressivement à un régime plus démocratique, ou du moins, aussi réaliste que légaliste.

Eût-on essayé de le lui expliquer, de l'en convaincre, en ménageant son orgueil, peut-être aurait-on réussi ? Peut-être. Le fait est que personne n'a vraiment essayé. D'abord, par manque de courage ; ensuite, parce que chaque successeur potentiel optait volontiers pour la solution de facilité : hériter de Bourguiba et de tout son système, d'autant plus que tous craignaient ce "mangeur d'hommes", ce joueur subtil et presque toujours gagnant, qui effaçait tout sur son passage.

C'est donc dans ce contexte, avec un Bourguiba quelque peu hors jeu et une succession désormais organisée, que Nouira conçoit l'idée d'un "pacte social". Le ministre des Affaires sociales, Mohamed Ennaceur, en avait présenté le projet. Or d'emblée, ce projet est vicié, faute de reposer sur une base idéologique ou, du moins, sur le consensus de tous les intéressés.

Le 19 janvier 1977, n'en est pas moins signé entre le gouvernement et les partenaires économiques et sociaux, dont surtout l'UGTT, ce pacte social, censé garantir pour la durée du plan quinquennal (1977-1982), tout à la fois la paix civile, l'accroissement de la production et la hausse du pouvoir d'achat... : "Nous avons substitué la confiance à l'affrontement et l'objectivité au sectarisme" déclare le Premier ministre.

Ce "contrat" chaleureusement salué de toutes parts comme unique dans le tiers monde, ne pourra pourtant pas empêcher le drame, du fait des dysfonctionnements du système et des contradictions entre ses quatre grands acteurs : Bourguiba, l'Etat, le Parti et le Syndicat. La réforme, représentée par ce pacte social, considérait la société comme malléable à merci et cherchait à lui imprimer, par voie d'autorité, les traits conformes à la propre conception des dirigeants, au risque d'aggraver le fossé entre gouvernants et gouvernés.

Hélas : "si l'Etat est partout, il n'est nulle part". Dans les vraies démocraties, l'Etat, en ses fonctions essentielles, incarne la pérennité nationale. Les partis, multiples, concourent à l'expression de la volonté populaire ; les syndicats, nombreux eux aussi, constituent, plus ou moins, un contre-pouvoir. Tout à l'inverse, dans les régimes de type communiste, le parti unique et l'Etat se confondent ; les syndicats,

réunis dans une seule centrale, sont l'émanation directe du parti, à qui ils servent de simples et dociles courroies de transmission.

La Tunisie de Bourguiba oscille entre les deux systèmes. Son organisation intérieure s'inspire franchement du modèle communiste, surtout depuis le congrès de Bizerte (1964). Mais le même Bourguiba n'en a pas moins, profondément, le sens de l'Etat dans sa plénitude moderne et occidentale, bien qu'il l'identifie trop à sa personne, faisant du chef du gouvernement le chef de son cabinet et l'exécutant de sa propre politique. La personnalisation de l'Etat est ainsi consolidée par un système de relations interpersonnelles qui, derrière la façade institutionnelle, favorise davantage le couple Etat-Parti. Et cette personnalisation à outrance consacre la gestion "privée" de l'Etat, concrétisée par des pratiques de nature néo-patrimoniale. Les institutions, amputées alors de leur fonction de régulation, ne sont plus que des enjeux du pouvoir.

Le parti unique, le PSD, s'emploie donc à affirmer son existence en interférant dans tous les domaines. Quant à l'UGTT, elle est syndicat unique, mais non "aux ordres". Ayant su préserver son indépendance, elle s'est renforcée aux dépens du parti et, devenue la plus puissante organisation du pays, tend naturellement à s'ériger en contre-pouvoir. Mais, faute d'un vrai pluralisme institutionnalisé, ce jeu, manipulé ou arbitré par Bourguiba, se personnalise à son image, mais à l'excès, dans toutes les institutions politiques, économiques et sociales. Au césarisme de Bourguiba, correspond un autoritarisme non moins contraignant d'Achour dans sa direction du syndicat.

Toutefois, en ce début de 1977, le "pacte social" semble ouvrir au pays les perspectives les plus prometteuses. Dans un premier temps, Bourguiba va cautionner cette entente conjoncturelle, fondée sur l'alliance entre deux hommes, Nourira et Achour. Mais si leurs intérêts convergent pour le moment, ils n'en poursuivent pas moins des buts fort différents. Pour Hédi Nourira — se référant au "contrat social" imaginé en France par le Premier ministre Chaban-Delmas — le pacte social entre le patronat et les travailleurs, voire entre l'Etat et la société civile, devait garantir la paix sociale pendant cinq ans et rassembler tous les agents économiques autour d'un grand projet national. Homme de droit, intellectuellement rigoureux mais sans pragmatisme politique, Nourira n'imagine pas qu'un tel pacte, une fois signé, puisse être remis en cause.

Pour Achour, plus sensible aux circonstances, il n'y a là qu'un accord, éventuellement provisoire qui consolide l'UGTT et le renforce personnellement. Il obtient en effet, de substantiels avantages sociaux : augmentation de 33 % des salaires, avec leur révision chaque fois que les prix augmentent de plus de 5 %, et une nouveauté : les conventions collectives dans les différentes branches de l'économie.

A cette divergence dans la vision et dans la finalité, première cause de fragilité, s'ajoute une seconde, propre au système bourguibiste. Etant fondamentalement un accord personnel, le pacte n'a été préparé que par les deux intéressés, entourés de leurs experts, mais sans concertation ni débat profond, conforté seulement par une adhésion machinale des grandes instances du pays : Assemblée nationale, PSD et même UGTT. Le système est tel qu'il suffit de l'accord des auteurs, outre bien sûr celui de Bourguiba, pour qu'il soit automatiquement entériné. Avec un corollaire, que tout le monde connaît sans vouloir l'avouer : il ne durera que tant que l'alliance se maintiendra entre Nourira et Achour. Or, Nourira croit avoir les mains relativement libres : les concessions salariales faites, il n'a qu'intérêt à faire taire, pendant cinq ans, les revendications sociales. Quelle illusion ! Qui ose, en matière économique et sociale, s'engager sérieusement pour cinq ans, quand tant de facteurs endogènes et exogènes peuvent jouer, depuis la fidélité des partenaires jusqu'à la pluie et le prix du pétrole, sans parler de la conjoncture internationale ?

Le pacte avait été signé par les partenaires sociaux et cautionné par le gouvernement qui devait initialement se cantonner dans son rôle d'arbitre. Mais la situation de l'Etat-patron — qui dirigeait les entreprises publiques et semi-publiques, représentant près de 80 % de l'activité économique du pays — allait inévitablement l'impliquer dans la plupart des conflits sociaux. Les PDG, à la tête de ces entreprises, pour la plupart en mauvaise position financière — séquelle économique de la période collectiviste — ne manifestaient en effet, ni imagination, ni rigueur. Pis, ils étaient handicapés par le conflit permanent au sein de leur entreprise entre la cellule syndicale de l'UGTT et la cellule professionnelle du PSD : encore une autre séquelle politique, et non des moindres, du congrès de Bizerte.

Les problèmes sociaux, plus ou moins bien gérés au sein de l'entreprise, se verront donc vite transférés à la table du ministre des Affaires sociales, c'est à dire au gouvernement. En cas d'intransigeance sociale ou de grève durable, l'intrusion du parti dans le conflit compliquera encore la situation. Ici, apparaît clairement le vice originel de l'Etat-Parti, car chaque fois, l'UGTT comme le PSD vont s'évertuer, chacun à sa manière, à faire monter le conflit dans l'arène politique, tandis que les médias des uns et des autres s'emploieront à échauffer les esprits. La négociation initiale entre le syndicat et l'Etat-patron dérivera alors vers une confrontation entre le syndicat et l'Etat-parti.

C'est pourquoi nous étions plusieurs à nous inquiéter de la fragilité de cet accord. Le pacte était bon, mais ne pouvait être durable que si la base y était réellement associée, au delà des seuls dirigeants, de leurs alliances ou de leurs querelles, tant au PSD qu'à l'UGTT. Car Achour, lui, a les mains encore moins libres que Nouira et c'est un peu aux dépens de son hégémonie personnelle que la montée en puissance de la centrale permet alors la signature de quelque 74 conventions collectives, dans les départements-clés de l'économie : les banques, les assurances, l'hôtellerie, les mines, les transports etc. [Le Premier ministre avait déjà décidé, en 1974, unilatéralement, et en dehors de toute négociation, de généraliser la prime de rendement à tous les fonctionnaires de l'Etat : ce qui, pour une fois, prit de court le leader syndical].

De fait, des cadres jeunes et progressistes deviennent majoritaires dans l'administration. Leurs camarades, au syndicat, sont aussi rigoureux que perturbateurs, ce qui rend plus anachronique la direction trop personnelle d'Achour. L'UGTT, en dix ans, a changé. Ce n'est plus le syndicat uniquement ouvrier qu'il était à l'origine. C'est devenu un rassemblement ouvert, dynamique, d'intellectuels, de techniciens, de cadres, de toutes tendances mais surtout de gauche, qui faute de pluralisme politique, y ont trouvé refuge, y débordant Achour et les vétérans pour créer un véritable cocktail explosif.

Explosif, du fait de l'ardeur de tous ces jeunes cadres sortis des grandes écoles françaises, ambitieux et impatientes de tout changer. Devant le blocage du parti, ils ont conquis d'abord la direction des syndicats de base des grandes institutions économiques et de la fonction publique, avant de se retrouver dans les instances centrales de l'UGTT. Minoritaires, "ces jeunes loups", sains mais impétueux, doctrinaires, n'en convergent pas moins dans l'utopie d'une "révolution prolétarienne".

Ce mélange, détonant, bien que fort bien maîtrisé, d'un côté par Achour et les vétérans radicaux de son bureau exécutif, de l'autre, très subtilement endigué par l'universitaire Taieb Baccouche — conscience intellectuelle et référence de tous ces jeunes gauchisants — donnait facilement prétexte à la direction du PSD de les rendre responsables de tous les maux du pays. C'était un épouvantail providentiel qu'on agitera pendant des années pour expliquer les troubles étudiants et les conflits syndicaux.

Cependant, on ne pouvait occulter indéfiniment un déséquilibre dangereux, dû à la sclérose des structures politiques qui n'avaient pas été adaptées aux conditions nouvelles du pays. Le parti unique se

voulait toujours omnipotent, avec l'appui des organisations satellites ; mais son encadrement avait de moins en moins de prise sur les couches les plus dynamiques de la population. Et celles-ci, en revanche, trouvaient dans le syndicat le lieu et les moyens de leur combat et de leur militantisme. Le PSD continua donc de s'affaiblir, tandis que l'UGTT se renforçait. Plus ouvert, par la force des choses, le syndicat devint inévitablement le creuset du bouillonnement politique et intellectuel de la société.

Nous étions conscients du fossé grandissant entre le pays légal et le pays réel. Le Premier ministre pensait régler cette dichotomie par le pacte social. En fait, le problème était tant politique qu'économique, et cet accord, n'étant pas accompagné de "mesures-chocs", ne pouvait que trébucher, faute d'adaptation de toutes nos structures au nouvel environnement politique.

Le premier incident significatif, la première éraflure à ce pacte, survint moins de deux mois après sa signature, alors que le secrétaire général de l'UGTT, jouant le jeu, n'avait cessé de silloner le pays pour en vanter les mérites. Réuni en mars 1977, le XIVème congrès syndical se traduit bien par un triomphe personnel pour Habib Achour, réélu à l'unanimité après avoir refusé d'être nommé "secrétaire général à vie". Le "pacte social" a été approuvé par les délégués, sans difficulté apparente. Mais les débats à peine clos, le journal *Le Monde* publie le texte d'une pétition qui, circulant dans les couloirs du congrès, a recueilli 600 signatures et qui dénonçait vivement ce pacte. L'UGTT, expliquent ses auteurs, "doit être un élément de combat permanent contre le pouvoir (...) elle ne saurait accepter d'être pratiquement bâillonnée pendant cinq ans, sans même que ses instances en aient délibéré". Choqué, Achour nie l'existence du texte et n'hésite pas à poursuivre en diffamation le correspondant du *Monde*, Michel Deuré — apprécié (en dehors du gouvernement) pour sa rigueur et sa perspicacité. — Mais le procès n'aura pas lieu, le document est bien authentique et Achour retirera discrètement sa plainte.

Néanmoins, il a compris l'avertissement ; il sait qu'il peut redouter une "gauche" forte, marxisante, adepte de la lutte des classes et qui n'acceptera rien qui puisse faire apparaître l'UGTT comme une simple courroie de transmission du gouvernement ou du parti. Achour, de par sa formation militante propre à toute sa génération "nationaliste", était plus enclin à un certain degré de compromis dans l'intérêt général du pays. Il le sera moins, désormais, sans pour autant rechercher l'affrontement. Cependant, les provocations s'amplifient, soit qu'on essaie — comme d'habitude — de remplacer Achour à la tête du syndicat, soit qu'on tente de créer, face à l'UGTT une organisation rivale, la Force ouvrière tunisienne (FOT) dont les statuts étaient prêts dès juin 1977 ; soit enfin, plus insidieusement, qu'on accuse le chef syndicaliste d'un complot visant à l'amener au pouvoir suprême : vieille tactique. Cependant, la formation d'une "anti-UGTT" ne sera sérieusement envisagée qu'en novembre suivant. En cet été, c'est le mythe du complot qu'on tente plutôt de ranimer. Un élément servira à nourrir cette fable : les relations d'Achour avec Masmoudi, et de celui-ci avec Kadhafi. Car l'ancien ministre, artisan de l'éphémère accord de Djerba sur l'union tuniso-libyenne, chassé du gouvernement et du parti, avait choisi l'exil, sans manquer aucune occasion de rappeler son existence. Ainsi, lors du congrès de l'UGTT, avait-il envoyé un télégramme appelant au "renouveau arabo-musulman et à la nécessaire réconciliation des Tunisiens avec eux-mêmes et avec leurs voisins" : formules à peine codées, tant leur sens était clair.

L'ambiance était donc de plus en plus tendue. Perçu personnellement comme le dernier rempart avant l'affrontement avec l'UGTT, et détenant le ministère de l'Intérieur, un rouage essentiel, il fallait sinon m'éliminer, du moins m'affaiblir suffisamment pour pouvoir s'en prendre directement à l'organisation syndicale et à ses hommes, afin de retourner la situation. Le plan avait été bien établi.

Son premier épisode eut lieu l'été, saison propice aux coups fourrés et celui de 1977 n'y dérogea pas. En août, à Mahdia, j'eus à présider l'assemblée générale d'El Makarem, l'association sportive de ma ville natale : rôle normal d'un élu, suivi du discours de circonstance. Puis quelqu'un fit applaudir un comité d'honneur composé de personnalités de la ville et notamment d'anciens ministres qui en étaient originaires, y compris, donc, Masmoudi. Ce fut le point de départ d'une petite opération montée à Monastir où, comme d'habitude à cette époque, se trouvait Bourguiba. On souligna au Président qu'on avait pu applaudir le nom de Masmoudi en présence de son "cher" ministre de l'Intérieur, sans que celui-ci éprouvât le besoin de réagir. Et Bourguiba, toujours prompt à céder à ses ressentiments, ne cessa les jours suivants, à déjeuner ou à dîner, de répéter sa surprise et sa déception. Ainsi lui faisait-on associer, dans la même réprobation, son ancien ministre des Affaires étrangères, à qui il n'avait jamais pardonné, et son ministre de l'Intérieur, coupable au moins de complaisance.

Monastir n'est qu'à quarante kilomètres de Mahdia, mais il ne me fit pas appeler. Je décidai donc d'aller m'expliquer et un beau matin, à 7 h 30, je me présentai au palais de Skanès, à l'improviste : ce que Bourguiba déteste par-dessus tout. Il était encore dans sa chambre à coucher, quand son valet l'avertit que je demandais à le voir d'urgence. Ainsi pus-je, en tête à tête, pendant une demi-heure, lui expliquer qu'en parlant sur ce ton de ses ministres, jour après jour, au long de repas dont les échos s'amplifiaient, il donnait des armes à ceux qui cherchaient à atteindre son prestige personnel et celui de l'Etat. Bourguiba n'était jamais insensible à ce genre d'arguments. Je lui fis entrevoir habilement la portée de mon départ, tel que "calculé par certains de mes collègues". Il parut ébranlé, s'indigna que des "salopards" pussent ainsi nuire aux intérêts de l'Etat, puis répéta que j'étais son fils et qu'il me faisait toute confiance.

L'affaire en serait peut-être restée là, si Masmoudi, personnellement cette fois, ne l'avait faite rebondir de nouveau, malencontreusement, par le biais d'Achour. Le 4 septembre suivant, le secrétaire général de l'UGTT se rendit à Tripoli, où il fut reçu par Kadhafi, mais en présence de Masmoudi : ce qui déclencha l'orage à Tunis. Le voyage en lui-même, à vrai dire, n'était pas scandaleux. Au mois de mai, Achour était déjà allé à Tripoli à la demande expresse de Nouira, et sa visite avait contribué à détendre les rapports entre nos deux pays, assombris par la polémique sur le partage du plateau continental et de ses ressources pétrolières. Achour, cette fois, était parti de son propre chef et il pouvait arguer de bons résultats : il avait obtenu une forte revalorisation des salaires des cadres et des ouvriers agricoles tunisiens travaillant en Libye, par rapport à l'accord désavantageux précédemment conclu par notre ministre de l'Agriculture. En outre, d'importants projets communs entre les deux syndicats avaient été élaborés dans les domaines du bâtiment et de la pêche ; mais dans le même temps, pour la construction du siège tunisois de l'UGTT, Achour avait imprudemment accepté de Kadhafi une contribution de 100 000 dollars et il avait créé à Tripoli une représentation de son organisation, alors que l'UGTT, selon ses statuts, devait cantonner son activité à l'intérieur du pays : c'est le parti qui, à l'étranger, avait la charge des immigrés.

Bref, Achour s'était au moins montré maladroit, acceptant en outre, de revenir dans un avion spécial mis à sa disposition par Kadhafi. Pis, il s'était fait piéger en tolérant de figurer avec Masmoudi aux côtés du chef libyen, image qu'on exploita aussitôt dans les médias. Achour eut beau dire qu'il avait été surpris de le trouver là, ses adversaires furent trop heureux de ne pas le croire. La vérité était que les Libyens s'étaient toujours employés, en Tunisie comme ailleurs, à circonvenir des personnalités influentes pour les gagner à leurs vues. Et l'opération politique, en l'occurrence, devint claire lorsque le communiqué libyen fit état du soutien de l'UGTT à la déclaration de Tripoli qui refusait tout compromis avec Israël :

allusion implicite à l'accord de camp David, condamné par "le Front du refus" lors d'une conférence arabe au sommet, réunion à laquelle, précisément, la Tunisie avait refusé de participer. Achour, bien sûr, démentit cette information lors de la conférence de presse qu'il tint à Tunis dès son retour, le 6 septembre ; mais le mal était fait et le prétexte trop beau pour ses ennemis, qui n'attendaient qu'une occasion.

Le doute sur cette "conspiration" entre Kadhafi, Masmoudi et Achour, entretenu par les jusqu'aboutistes aurait dû normalement s'éclaircir avec le Président ou au bureau politique. Encore eût-il fallu que les esprits fussent disposés à calmer le jeu plutôt qu'à l'envenimer, et dans de telles circonstances, hélas, Nouira se montrait fâcheusement perplexe, partagé, toujours hanté par le lendemain. Je m'efforçais pour ma part, avec certains de mes collègues, de rétablir l'équilibre. Mais Nouira balançait entre les uns et les autres.

Il balançait, mais le "coup de Tripoli" l'avait visiblement ébranlé. Il s'alarmait de cette apparente conjonction entre le puissant chef syndicaliste et le duo Kadhafi-Masmoudi ; il y voyait, de plus, une manière de trahison à son égard : son allié semblant se compromettre avec son adversaire.

Le 17 septembre, le bureau politique s'ouvrit en l'absence d'Achour. Une décision avait déjà été prise par les "durs" réunis au préalable en catimimi et en petit comité. D'emblée, Abdallah Farhat prit la parole pour proposer l'exclusion d'Achour du bureau politique, proposition qui serait soumise à Bourguiba le lendemain. Les opportunistes apportèrent leur soutien, d'autres préférèrent garder un silence empreint d'inquiétude.

Je formulai alors des objections et déclarai notamment :

"Il serait aberrant d'exclure Achour du bureau politique, tandis qu'il resterait à la tête de l'UGTT. Cela dresserait toute l'organisation contre nous et consacrerait la rupture entre le parti et le syndicat, avec les conséquences qu'on pouvait imaginer (...). Si l'on décidait d'aller dans cette voie, il fallait procéder à l'inverse et remplacer d'abord Achour à la direction de la centrale (...) ce qui posait évidemment de tout autres problèmes". Mon intervention jeta un froid, sans susciter de vraie réponse.

Dès le lendemain à 7 heures, Bourguiba m'appelle au téléphone : il veut connaître tous les détails.

"Le Premier ministre va venir vous en parler aujourd'hui même : répondis-je.

— Je n'attends pas, dis-moi ce qu'il en est (...).

Je lui rapportai donc ce qui avait été décidé, tout en lui expliquant ma position. Et sa réaction fut, comme souvent, aussi immédiate qu'imprévue :

— Viens immédiatement à Carthage. Téléphone toi-même à Nouira et à Achour pour qu'ils nous rejoignent.

Echafaudant son scénario au fur et à mesure qu'il parlait, il précisa même, en concluant :

— Dis à Achour de venir à 9 heures et viens avec Nouira à 8 heures.

Ma position était délicate. Aussi naturellement que possible, j'appelai le Premier ministre, plutôt froissé que le Président ne l'eût pas fait lui-même.

Bourguiba nous reçut aussitôt, Nouira et moi-même, et entra d'emblée dans une de ses colères noires que nous redoutions tous. De plus en plus gêné, je l'entendis développer les arguments que j'avais avancés la veille :

— Comment pouvez-vous écarter Achour, alors que vous êtes dans une situation si difficile ? (...)

Comment pouvez-vous dresser ainsi les travailleurs et leur organisation contre vous et contre le parti ? Ecarlate, comme toujours en pareille situation, Nouira subissait l'algarade sans dire un mot. Bourguiba n'attendait pas de réponse. Ayant bien calculé son effet, il fit entrer Achour, le pria de s'asseoir et l'on

assista à une scène extraordinaire. Le Président, balayant sa colère, se mit à pleurer à chaudes larmes, en s'exclamant :

— A mon âge, vous me faites ça ? Le pays est malade, maintenant il va s'écrouler (...) Vous trois, qui êtes avec moi les premiers responsables de la Tunisie ; vous, sur qui je compte par-dessus tout, comment pouvez-vous en arriver à une telle impasse ?

La scène était tragi-comique. Avec son incroyable talent de comédien, Bourguiba jouait le père désespéré par la discorde de ses fils, qu'il veut ramener à la raison :

— Vous n'avez pas le droit (...) je veux absolument que vous vous accordiez. Je veux qu'en sortant d'ici, tout soit terminé (...) Je vous en conjure au nom de tous les martyrs de ce pays".

Et de nous renvoyer tout aussitôt, sans attendre la moindre réaction.

Je me retrouvai dans la même voiture que Nouira. Achour devait nous rejoindre à midi, au Premier ministère, accompagné des membres de la commission administrative de l'UGTT. Par le radio-téléphone de la voiture du Premier ministre et en son nom, je convoquai pour la même heure les membres du bureau politique et là, enfants dociles, nous sommes presque tous tombés dans les bras les uns des autres pour la plus émouvante des réconciliations. Une réconciliation qui, bien sûr, ne réglait rien car, au-delà même des rivalités et des intrigues personnelles, il y avait de vrais et graves problèmes de fond que des embrassades ne pouvaient suffire à résoudre.

Son caractère théâtral mis à part, cet épisode n'en avait pas moins une réelle signification politique.

Descendant directement dans l'arène, Bourguiba, pour la première fois, appuyait sans ambiguïté une ligne d'apaisement et d'entente. L'alliance Nouira-Achour en sortait renforcée, le Président les aidant à neutraliser leurs "faucons" respectifs. De notre côté, tant au gouvernement qu'au bureau politique, ceux-ci, provisoirement, s'en trouvèrent assagis. Avec mes camarades plus particulièrement impliqués — comme le ministre des Affaires sociales, Ennaceur, ou le secrétaire général du gouvernement, Belhadj Amor, ainsi que Kooli, le ministre de la Santé — nous nous employions donc tout à la fois à reconforter Nouira et à agir auprès d'Achour. Les uns et les autres, nous avions conscience d'en être arrivés à l'heure de la dernière chance. Entre les "durs" du parti et les "excités" du syndicat, il semblait encore possible d'éviter l'affrontement. L'intervention de Bourguiba confortait en ce sens l'action du Premier ministre qui, tenu régulièrement informé de nos démarches apaisantes, nous encourageait dans nos efforts.

Ksar Hellal

Moins d'un mois plus tard, en octobre 1977, fortuitement mais dramatiquement, le coup de tonnerre de Ksar Hellal allait rappeler, s'il en était encore besoin, le caractère explosif de la situation et l'urgence d'y porter remède. Avec le recul, on peut y voir une sorte de lever de rideau, le prélude à ce "jeudi noir" qui, en janvier suivant, traumatiserait le pays.

Ksar Hellal, la ville où était né le Néo-Destour(1934) ville symbole, avait vu se développer rapidement ses activités commerciales et industrielles. En 1977, on comptait plus de six mille ouvriers étrangers à la ville, la plupart venus du nord. La société d'Etat (Sogitex), dirigeait à partir de Tunis les importantes usines textiles de l'agglomération, non sans problèmes. Déjà, en juin de cette année, le Premier ministre et le ministre de l'Economie, venus en discuter à la cellule du parti, avaient été assaillis de questions sur la gestion de l'usine. Les "Destouriens" reprochaient au directeur d'avoir licencié des ouvriers non

qualifiés, recrutés sur recommandation expresse de la cellule du parti. Et l'on retrouvait là les séquelles de la "période Ben Salah", collectiviste et socialiste, quand les entreprises d'Etat, surchargées d'un personnel aussi "recommandé" qu'inutile, étaient devenues plutôt des entreprises sociales, ruineuses pour tous.

Le 10 octobre 1977, à la suite de grandes pluies, quelques balles d'étoffes ayant été inondées et détériorées, le directeur local voulut s'en débarrasser en les brûlant. Aussitôt, les ouvriers sautèrent sur l'occasion pour accuser le directeur de dilapider le patrimoine de l'usine. Ils décidèrent la grève sur le tas et occupèrent les locaux, demandant qu'un responsable de l'Etat ou du parti vienne constater le "sabotage". Personne ne se dérangea pour autant. Le PDG de la Sogitex, à Tunis, était un intime et un conseiller personnel du directeur du PSD.

Achour, au téléphone, m'avoua qu'il n'approuvait pas cette action, mais qu'il comprenait les ouvriers ; comme d'habitude, il ne voulait pas être dépassé par ses troupes, tout en cherchant à se montrer conciliant. Je lui rétorquai que c'était une grève sauvage et que nous allions agir rapidement pour faire évacuer l'usine. Il savait que c'était sérieux.

[Le même scénario s'était déjà produit le 4 mai 1973 : j'avais fait expulser par la BOP, sans incidents et au petit jour, plusieurs milliers d'agents des garages de la Société nationale des transports (SNT) à Bab Saadoun, qui, depuis 48 heures, occupaient les hangars. De même, en 1976, à l'aciérie El Fouledh, à Menzel Bourguiba, les ouvriers en grève qui occupaient les lieux avaient été expulsés, plusieurs d'entre eux se voyant même interpellés et condamnés en flagrant délit. Chaque fois, la police accomplissait son devoir, malgré l'opposition de l'UGTT et la réserve de certains politiciens du parti, qui jouaient souvent le pourrissement.]

A Ksar Hellal, dès le premier jour, des éléments de la BOP, arrivés de Sousse, occupèrent l'usine et évacuèrent les ouvriers. Et c'est le deuxième jour seulement, que se dérangea le représentant régional du parti, Makhlouf. Il fut accueilli par le chant de la résistance et des cris de "Vive Bourguiba !"; maladroitement, il répliqua par des menaces. La tension monta : le parti avait encore perdu l'occasion de résoudre le conflit, ou du moins, de calmer la situation, car, désormais, les élèves du lycée, à la sortie des cours, allaient se joindre aux ouvriers. On déclencha la sirène de l'usine et les ambulances, en alerte, se joignirent au mouvement pour créer l'ambiance. A la rumeur d'un mort, la population descendit dans la rue. Un car de la société régionale de transports fut incendié. Finalement, la BOP entra en ville, dispersa les manifestants et en arrêta quelques-uns que je fis libérer le soir même, en signe d'apaisement, tandis que les forces de l'ordre restaient cantonnées à l'usine.

Le lendemain, dès le petit jour, on arrive de Moknine, de Sayada, de Lamta, des villages limitrophes. A 11 heures, même scénario à la sortie des lycées. Les agents de police, peu nombreux, se retirent dans leurs commissariats. Les manifestants, brandissant des photos de Bourguiba, assiègent ces postes de police. Le soir seulement, la situation s'apaise, mais tout recommence le lendemain. Le gouverneur, Mansour Skhiri, les responsables locaux et régionaux, me suppliant de leur donner un peu de temps, font en vain, la nuit, du porte à porte. L'inefficacité du parti, des organisations nationales, des cadres, est flagrante. Les barrages édifiés par les manifestants sont détruits le soir par la police, mais le lendemain, à partir des terrasses, on jette toutes sortes d'objets sur les forces de l'ordre. La police est face à la rue. Hommes, femmes, enfants sont complices. Les manifestations continuent, tout se passant désormais à partir des hauteurs et dans les ruelles. Des récipients remplis d'huile servent à imbiber des toiles d'alfa qu'on jette sur les automitrailleuses de la BOP, dont l'une est stoppée malencontreusement par un dépôt accidentel de fils de fer barbelés qui s'enroulent autour de ses roues.

Ce troisième jour est un jour de liesse pour les émeutiers et pour la population, la police s'étant barricadée et la BOP restant parquée à l'usine. Il fallait donc finir par en découdre. On ne pouvait accepter plus longtemps une situation devenue proprement insurrectionnelle, où toute autorité de l'Etat semblait s'être évanouie.

J'informai le Président que je ferais appel, comme d'habitude, à la police militaire, en lui promettant de nous en sortir sans effusion de sang. Mais à Sousse, il n'y avait que l'armée, qui ne pouvait être commandée par des policiers. Finalement, je convins avec le ministre de la Défense que je dirigerai les opérations moi-même, à partir de Tunis. Et tout de suite, j'enjoins au commandant militaire de la région, Abdelmajid Kaddour, aussi intelligent que perspicace, de ne permettre aucun coup de feu sans mon autorisation personnelle.

Ce jour-là, 14 octobre, trois unités de l'armée représentant près de 350 hommes, dont un commando amené de Bizerte, entrent donc dans Ksar Hellal de trois directions différentes. Deux hélicoptères survolent la ville. Le commandant Kaddour a ordonné aux soldats de faire preuve de sang-froid et de ne pas tirer sans permission. Un seul, mais sans conséquences, enfreindra la consigne : une rumeur ayant, paraît-il, circulé selon laquelle les armes étaient chargées à blanc, il cribla de balles le mur de la mosquée pour bien montrer qu'il n'en était rien.

Cette incartade mise à part, tout se déroule au mieux. La population, impressionnée par l'entrée dissuasive de l'armée, regagne les domiciles. La BOP intervient et disperse les derniers manifestants. Vers 20 h 30, Ksar Hellal devient pratiquement déserte. Les gens venus de Moknine et des environs se replient vers leurs villages.

Il n'y a eu ni morts, ni autres "bavures". Ce dont j'informe immédiatement le Président et le Premier ministre qui, restés à l'écoute, me félicitent chaleureusement. Mais comme c'était la première fois que l'armée intervenait, je lirai plus tard dans la presse du parti que le gouvernement avait dû faire appel à l'armée en raison de la défaillance de la police : c'était faux, l'armée était intervenue à ma demande, pour servir d'appoint efficace à la police, comme cela avait toujours été le cas, à Tunis, avec la police militaire. Ce qui était grave en réalité, on le savait, mais on ne pouvait plus le cacher, c'est que les structures du PSD et de l'Etat venaient de confirmer ou de révéler, pour certains d'entre nous, leur inexistence et à tout le moins leur passivité. Tout le monde avait été dépassé par les événements : tout, à tout moment, pouvait donc se passer dans ce pays.

Les réunions du bureau politique furent houleuses. Nouira qualifia Ksar Hellal de "Beyrouth". On se mit à épiloguer sur les responsabilités des uns et des autres. Il fallut d'abord rejeter la thèse de la direction du parti, selon qui des commandos d'ouvriers et de gauchistes, vêtus de chemises rouges et arborant des brassards indicatifs, avaient tout organisé. Mongi Kooli, membre du bureau politique et président de la cellule du parti à Ksar Hellal — qui venait de rentrer de mission — expliqua que les fameuses chemises venaient simplement des surplus de la Sogitex et s'étaient trouvées en vente sur tous les marchés hebdomadaires de la région ; et il mit en cause l'absence du gouverneur, ainsi que l'agressivité du représentant régional du parti lors de sa rencontre avec les ouvriers. La vérité — qu'on commençait à entrevoir sans encore se l'avouer — était qu'on avait assisté à une faillite complète des cadres responsables, ce qui traduisait la fragilité dangereuse du système. L'absence de Kooli, à cette époque président de la cellule et maire de la ville, en voyage à l'étranger, avait été durement ressentie.

Les événements de Ksar Hellal ont préfiguré en miniature le "Jeudi noir" mais encore sans tragédie. Tous les ingrédients du drame sont déjà réunis. Ces foules qui n'ont rien à perdre, ces jeunes désœuvrés, ceux qui n'acceptent pas la pesanteur du régime ou n'y sont pas intégrés, descendent dans la rue pour "la

casse”. Nouira, peu après, le reconnaîtra pour le déplorer dans un discours à Nabeul : “Cette localité, Ksar Hellal, que nous connaissions comme un symbole du militantisme, s’installe dans la crise, l’anarchie et la rébellion, dans le sens plein du terme, juridique et moral...”.

Le 10 décembre, à l’Assemblée nationale, le Premier ministre déclarera : “Ksar Hellal nous force à reconnaître avec tristesse que l’intégration nationale n’a pas encore atteint son degré d’enracinement définitif”.

Moi-même enfin, le 16, toujours à l’Assemblée nationale, je prolongerai à ma manière l’analyse du Premier ministre : “L’œuvre de développement expose la société tunisienne à des tensions qui sont directement provoquées par la grande mutation sociologique que nous vivons, nous devons nous préparer en conséquence”.

Politiquement, la leçon n’en était pas moins claire. Pour Nouira, l’échec était total. Le “pacte social”, ce pacte sur lequel il avait construit toute son action politique, neuf mois seulement après son entrée en vigueur n’avait plus aucun sens.

Cette révolte de Ksar Hellal sans précédent par son ampleur depuis l’indépendance, était donc clairement un signal d’alarme. Mais le pouvoir ne sut ou ne voulut pas l’entendre. Au lieu d’analyser les événements, chaque “camp” s’employa à se rejeter les responsabilités. Sayah et Farhat accusaient l’UGTT ; Achour répliquait que la police et la milice avaient multiplié les provocations. Personne ne cherchait à comprendre pourquoi et comment le “pacte social” avait si lamentablement échoué. Au gouvernement, le Premier ministre qui avait tout misé sur son alliance avec le leader syndical, balançait entre les deux tendances, jusqu’aux - boutistes et modérés, qui s’affrontaient autour de lui en s’attachant au seul problème du pouvoir, et en ignorant les conditions sociales et surtout politiques du pays.

La seule analyse sereine que j’aie pu développer, je ne l’ai pas faite au bureau politique mais, significativement, en tête à tête avec le Président lui-même, le lendemain des émeutes de Ksar Hellal. Ce fut pour moi un événement. Pour Bourguiba aussi, peut-être, car c’est la seule fois que, tout en étant très proche de lui, je me montrai franc à la limite de ce qu’il avait l’habitude d’entendre. Ma rigueur pouvait provoquer mon limogeage, avant même que j’eusse le temps de lui offrir spontanément ma démission, mais j’étais porté par l’urgence de la situation et sans doute la ressentait-il lui aussi.

Je lui décrivis donc longuement les événements dans cette ville, en lui expliquant que nous étions tous dépassés, que le système ne fonctionnait plus et que le sang aurait pu couler à Ksar Hellal :

“Si la situation n’est pas vraiment analysée, si l’on ne résout pas les problèmes de fond, Ksar Hellal se répétera et en plus dramatique, nous entrerons dans un engrenage fatal (...) J’enchaînai sur un thème auquel je le savais particulièrement sensible : cela fait un demi siècle que vous êtes au pouvoir. Vous avez toujours été soutenu par l’adhésion populaire. Vous vous êtes toujours refusé à gouverner par le fer et par le feu, par la violence policière ou par la force armée (...) Certains, par irresponsabilité, par inconscience peut-être, ou pour d’autres raisons risquent d’entraîner le pays vers le chaos”.

J’étais révolté par la passivité du parti et par l’intensité de nos querelles devant les événements. Je le devinai ému, réceptif. J’en arrivai à taper plusieurs fois sur la table pour ponctuer mes phrases : “Pas plus que vous, lui dis-je, je ne suis l’homme de la répression. Il est très facile de donner à la police l’ordre de tirer, puis de compter les morts. Ensuite, il faut recommencer. Et c’est ainsi qu’on se coupe de la nation”.

Je lui rappelai cette entrevue mémorable qu’il avait tenu à organiser, un mois à peine auparavant, avec Achour, Nouira et moi-même, et qui nous avait permis d’éviter la crise, et comment la trêve n’avait pas duré parce que l’on ne s’était pas attaqué à l’essentiel : le consensus indispensable entre le parti et toutes

les forces vives de la nation. De l'un et de l'autre, du PSD et de l'UGTT, je lui montraï à la fois la force et les faiblesses, en concluant que leur affrontement au sommet, se répercutant à la base, ferait courir au régime d'immenses risques...

Cette entrevue, qui dura plus d'une heure, fut pathétique. Par trois fois, je dis au Président que j'étais prêt à partir. Chaque fois il objectait que ce n'était pas le moment. Je le sentais ébranlé, j'avais implicitement pris mes responsabilités en m'expliquant, sans concession, en dressant un diagnostic sombre qui, malheureusement, se révélerait juste. C'était ordinairement un exercice impossible au bureau politique, ou en tout autre lieu, sinon parfois avec mes plus proches collaborateurs ou quelques amis politiques. Comme d'habitude, en de tels moments, Wassila avait tout écouté ; à la sortie, elle me reprocha ma véhémence. "Je n'ai fait que mon devoir, répondis-je, et je suis sûr que le Président l'a compris".

Enfin, pour tenter plus directement d'infléchir la politique au niveau gouvernemental, je remis, au début du mois de novembre 1977, un rapport personnel et confidentiel au Premier ministre. Avec le recul, je pense que j'aurais dû le remettre directement au Président et le commenter devant lui : cela eût, sans doute, créé une crise, peut être dramatique, mais certainement salutaire. [J'avais eu le même cas de conscience, en 1968, lorsque, responsable de la Sûreté nationale, je répugnais à enfreindre la solidarité gouvernementale pour dénoncer l'aventure collectiviste].

En l'occurrence, je faisais encore confiance au Premier ministre, que je savais hésitant mais honnête et fondamentalement hostile à un conflit avec l'UGTT qui scellerait l'échec de toute sa politique. Aussi crus-je possible de l'influencer par ce rapport exhaustif qui, basé sur des données confidentielles fournies par mes services, lui permettait de connaître tous les aléas et les dangers que pouvait courir incessamment le pays. Cela devait normalement l'encourager à neutraliser la pression des durs du PSD aussi bien que de l'UGTT.

Je lui écrivis donc en conclusion de mon rapport :

"On ne peut considérer les derniers événements de Ksar Hellal, de Sfax²³, et les heurts sanglants comme des incidents de parcours ou des problèmes de conjoncture locale qu'on se refuse à commenter et à analyser. Ces événements ont des causes communes et se répéteront (...). Cette agitation sporadique débouchera inévitablement sur une catastrophe si l'on ne s'attaque pas à ses causes profondes : d'autant plus que la crise est aggravée par les déclarations contradictoires des responsables du pays et la radicalisation de leurs positions (...) Le malaise politique et social qui semble s'installer partout, devient, potentiellement explosif, surtout dans les villes déshéritées du nord-est, du centre et du sud où une masse désœuvrée faite de chômeurs, de marginaux et de laissés-pour-compte de l'enseignement se trouve de plus en plus disponible pour la violence et pour la casse (...) Quant à ces exclus de la société, il y a lieu de revenir, au moins provisoirement, aux grands chantiers afin de réduire le chômage (...) Dans le domaine économique et social, enfin, il est (...) urgent d'ouvrir rapidement des négociations entre le gouvernement, l'UGTT et l'UTICA(...) Dans le même temps, une sorte de conseil de sécurité, installé autour du Président ou du Premier ministre, permettrait d'éviter les dérapages, où les débordements des uns et des autres amèneraient tôt ou tard le pays à l'irréparable. Politiquement, il est nécessaire et urgent

²³Sfax connut des échauffourées entre la police et les jeunes pendant le mois de *Ramadan*.

d'amorcer une ouverture, avec amnistie générale et appel solennel du chef de l'Etat à la concorde nationale (...)".

Je le répète, j'ai probablement eu tort de ne pas communiquer au Président ce rapport de la dernière chance. Tel quel, je le jugeais tout à fait acceptable par le Premier ministre : j'eusse aimé qu'il m'appelât pour en discuter et, le cas échéant, le soumettre au bureau politique. Mais il ne le fit pas, pas plus qu'il n'avait commenté mes récents éditoriaux, restés ainsi des soliloques. Nourira était foncièrement un libéral, mais il n'avait pas toujours l'audace de se remettre en question. Il lui fallait prendre son temps. Et c'était bien là le problème : nous n'en avions plus. Nous en avions d'autant moins que les positions ne cessaient de se radicaliser. La majorité des hauts responsables souffraient d'états d'âme. Les événements ayant fait leur œuvre, un clivage se forma peu à peu dans les rangs du gouvernement et du bureau politique, surtout entre ceux qui occupaient des postes de souveraineté. A la base, la dérive était patente, la politisation à outrance des problèmes fit le reste au sommet.

A l'UGTT, Achour était aigüillonné, d'un côté au bureau exécutif et à la commission administrative par les vétérans : de vieux militants du parti et du syndicat ; de l'autre côté, à la base, par les "jeunes loups", qui tentaient d'engager de plus en plus l'organisation syndicale dans une opposition politique.

Au parti, et de là au gouvernement, à la longue, allait se cristalliser le clivage au sommet, s'aggravant de jour en jour entre les boute-feux et les adversaires de la confrontation. Pour les premiers, le parti devait s'imposer et le syndicat se soumettre ; tout conflit renforcerait le parti en éliminant les déviationnistes. Pour les seconds, la Tunisie avait changé, l'évaluation des forces en présence était erronée, toute confrontation bouleverserait le pays et mettrait en cause le système. Les hauts responsables se répartissaient tout naturellement entre ces deux camps en fonction de la formation, du tempérament et de l'éthique de chacun, sans parler des arrière-pensées et des calculs politiques des uns et des autres.

Le Jeudi noir

Ainsi, le dernier semestre 1977 vit-il ce clivage définitivement installé au parti et au gouvernement, les uns et les autres se prévalant de l'appui du Premier ministre. En vérité, Nourira essayait de rester au-dessus de la mêlée, dans un équilibre instable, qu'il arrivait quand même à faire pencher en notre faveur dans la recherche d'une détente. Ceux-là même qui finiraient par démissionner du gouvernement — Chatti, le ministre des Affaires Etrangères qui nous rapportait les commentaires fâcheux de l'étranger ; Ennaceur, ministre des Affaires sociales, au fait des moindres subtilités de ses interlocuteurs ; Lasram, ministre de l'Economie nationale qui tenait à bout de bras ses entreprises ; Kooli, le ministre de la Santé, l'échaudé de Ksar Hellal ; Belhaj Amor, ministre et secrétaire général du gouvernement, le reflet du Premier ministre ; tout comme, moi-même, au ministère de l'Intérieur —, jouissaient de l'encouragement discret du Premier ministre. En effet, nous lui facilitons la tâche grâce à nos relations avec le monde politique et celui du travail. Notre souplesse et notre attitude libérale le réconfortaient et donnaient une bonne image de son gouvernement.

Le chef de l'Etat pour sa part — qui avait très clairement réagi en septembre 1977 contre l'exclusion du leader syndicaliste du bureau politique et qui nous avait prêché la réconciliation — était certes agacé cette fois par les troubles sociaux, mais imaginait mal le péril. Il gardait intacte sa confiance en son autorité naturelle et sa conviction d'une prédominance de l'Etat et du parti dans toutes les conjonctures.

Malheureusement, aucun redressement n'ayant été engagé sérieusement après les émeutes de Ksar Helall, la situation empirait. Outre la cassure politique au sommet, la dégradation sociale s'amplifiait, surtout dans les métropoles économiques : Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Gafsa... Les gouverneurs, qui n'étaient plus sous la férule du parti — comme pendant la période de la collectivisation — s'efforçaient de colmater les brèches. Les “comités régionaux de conciliation”, comprenant les partenaires sociaux, mis au point par les deux ministères de l'Intérieur et des Affaires sociales, se trouvaient de plus en plus dépassés, les ordres d'en haut faisant tout capoter.

La conférence rituelle, mais cette fois-ci combien exceptionnelle, des gouverneurs, qui se tint du 26 au 28 novembre 1977, à Jendouba, fut l'occasion d'exposer la gravité d'une situation qui ne souffrait plus le laxisme. Les vingt représentants de l'Etat dans les régions se réunirent pour la première fois, dans une séance à huis clos avec le Premier ministre accompagné d'une pléiade de hauts responsables : le directeur du PSD, le ministre de l'Economie, celui des Affaires sociales, le secrétaire général du gouvernement et moi-même. Pathétiquement, les gouverneurs sollicitèrent un redressement urgent de la politique nationale au sommet, la seule qui puisse être répercutée efficacement à la base et calmer les velléités des uns et des autres. Le malaise était grand dans le pays : maints exemples furent donnés où les problèmes sociaux se compliquaient à l'échelle des responsables locaux, puis nationaux et qui dégénéraient enfin dans la rue par l'intrusion des marginaux et des exclus. L'action des forces de l'ordre devenait inopérante. Seul un assainissement politique permettrait de reprendre en main le pays, insistaient les gouverneurs.

Ce fut un moment de vérité, mais le Premier ministre, abasourdi, occultant les causes politiques, se contenta de rappeler que toutes les actions devaient se faire dans les limites du cadre juridique et, se refusant à l'évidence, réexpliqua la portée du pacte social tout en minimisant les derniers conflits sociaux... Visiblement, il ne prenait pas toute la mesure de l'événement que représentait cette réunion pressante des gouverneurs que certains “exaltés” au parti et au gouvernement, par la suite, lui présentèrent comme une opération montée.

Le dimanche 27, pourtant, dans une deuxième séance, à huis clos, en présence du directeur du parti et des ministres présents à Jendouba, les gouverneurs s'attardèrent sur les conflits, les expliquant par le déphasage entre l'acuité des problèmes et l'action des dirigeants. Faute d'une entente entre les représentants du parti et ceux des syndicats, soulignèrent-ils, les antagonismes deviendraient encore plus dangereux. Le directeur du PSD, sans présenter de solutions pratiques, se borna à faire appel à la nécessité de sauvegarder la concorde dans le pays, mais sans dire comment et sans répondre à l'anxiété des gouverneurs. Pour ma part, je conclus en disant mon espoir d'un sursaut collectif, tout en proclamant que “je ne prendrais jamais la responsabilité de quelque affrontement sanglant”.

Le quotidien *Es Sabah* (29 novembre 1977) rapportera quelques extraits de mon intervention publique à la clôture de la conférence :

“Le parti a toujours œuvré pour une révolution économique qu'accompagnerait inévitablement une profonde révolution dans les mentalités. Nous sommes en présence d'une partie de la jeunesse qui ne semble pas vivre la réalité de la situation de leur pays. Faut-il user de la répression pour corriger ces éléments constitués par les défailtants de l'enseignement, les chômeurs et les marginaux dont les rangs grossissent dangereusement de jour en jour ? (...) Il est erroné de croire que la répression puisse apporter une solution quelconque, il nous faut impérativement analyser l'essence de nos difficultés. Le régime bourguibien repose sur l'adhésion spontanée des masses populaires (...) Aujourd'hui nous devons faire cesser les affrontements entre les différentes catégories de la population”.

A Tunis, hélas, aucune réunion urgente ne s'ensuivit au gouvernement ou au bureau politique. L'effritement du pouvoir central ne le permettait plus. Le Premier ministre n'avait plus la situation en mains. Les problèmes devenant éminemment conflictuels, précipitèrent une sorte de déliquescence du système. Les écrits et les langues se déchaînèrent. On avait pu entendre, bavure ou provocation, un responsable proclamer qu'il fallait dresser des potences à Halfaouine, vieille place symbolique de la Médina.

On assista en même temps à la reprise de vieilles tentatives visant à dresser contre l'UGTT une organisation rivale. Déjà, au mois de juin, à la demande instante du directeur du parti, Bourguiba avait très officiellement reçu l'un de ses protagonistes Farhat Dachraoui : un agrégé d'arabe, ancien membre de l'exécutif de l'UGTT [présenté par Achour à Nouira en 1974 et nommé alors brièvement ministre du Travail et des Affaires sociales]. Les cadres de l'UGTT et la masse des adhérents y virent une amorce d'attaque contre la tête de leur syndicat.

Le procédé n'était pas nouveau. Ironiquement, c'est Achour qui, le premier, l'avait utilisé en 1956 contre l'UGTT, alors aux mains de Ben Salah : faisant scission, il avait alors créé une éphémère UTT. Mais cette fois, c'est "son" UGTT qui se trouvait menacée d'une nouvelle version de l'UTT, baptisée cette fois la FOT, pour laquelle le PSD s'efforçait d'organiser et de financer les éléments exclus de l'UGTT. Mise en sommeil durant l'été, la manœuvre resurgit clairement en novembre : d'abord avec une rencontre entre Sayah et Dachraoui, puis le 20 du mois, quand Sayah réclama carrément un congrès extraordinaire de l'organisation syndicale pour éliminer Achour.

Dans un tel climat, toutes les complications étaient possibles. Et effectivement, le conflit, loin de se limiter à ces manœuvres politiques, se transportait désormais dans la rue. L'UGTT affirma que les milices du parti, quoique illégales, sévissaient ouvertement ; que les lecteurs d'*Al Chaab* (hebdomadaire de l'UGTT) étaient molestés, des dirigeants de l'organisation interpellés, non moins illégalement et conduits au siège régional du parti... *Al Chaab* relatait abondamment en détail, toutes ces exactions provoquant l'émotion du public... Achour avait réuni un dossier complet, circonstancié, récapitulant tous les "exploits" de ces milices, avec dates précises et témoignages à l'appui. Je fis procéder à une enquête au ministère qui confirma toutes ces violences. Lors d'une réunion du bureau politique, on me demanda de publier un communiqué démentant l'existence de milices du PSD. Embarrassé, je publiai un communiqué, assurant que "le ministère de l'Intérieur n'avait pas connaissance de l'existence de telles milices", sans toutefois affirmer qu'elles n'existaient pas...

Il faudra attendre le "Jeudi noir", pour que le directeur du parti, dans une déclaration à *Jeune Afrique* (26 janvier 1978) confirme officiellement leur présence :

"De tout temps, le PSD a eu des personnes affectées à son service d'ordre. Leur nombre a été réduit à 200 ces derniers temps, mais avant le 26 janvier, nous avons fait appel à 500 éléments(...) Le service des ces jeunes supplétifs a été requis dans des circonstances précises pour assister les forces de l'ordre".

Ces milices, qui intriguaient si fort la population, n'avaient jamais agi ouvertement, connaissant mon hostilité à leur égard. Mais je savais leurs agissements et durant cet automne 1977, si elles se manifestaient de plus en plus brutalement, elles n'étaient jamais en tenue. Un jour, Habib Ben Gamra, le commissaire central de police de la capitale, avisa le directeur général de la Sûreté que des voitures banalisées, remplies de miliciens, tournaient dans les rues, surtout le soir, soi-disant en "missions de vigilance", testant probablement ma réaction. Je décidai donc de tirer un coup de semonce et donnai instruction d'arrêter ces hommes puis de les garder au poste de police toute la nuit, pour les interroger,

sans que personne ne me dérange jusqu'au lendemain matin. Qu'on imagine un ministre de l'Intérieur jetant en prison la milice de son parti ! Je n'avais avisé ni Nouira, ni Sayah, ni personne d'autre, considérant qu'il s'agissait d'un problème d'ordre public dont j'étais personnellement responsable et d'un problème politique qu'il faudrait rapidement circonscrire. Mais, bien entendu, le commissaire central, en bon flic politisé, informa discrètement de mes ordres certains responsables du parti. Les membres de ces comités dits de "vigilance" cessèrent immédiatement de s'afficher. Pour un moment au moins, j'avais freiné une dérive dangereuse. Freiné seulement, car le PSD, comme d'ailleurs l'UGTT dans une moindre mesure, croyaient tous les deux en l'efficacité de leurs "gros bras". Des deux côtés, on se trompait lourdement.

Dans un tel contexte, de toute façon, le syndicat ne pouvait qu'intensifier ses revendications pour renforcer sa position. Dans une dizaine de sociétés d'Etat, on réclamait des augmentations de salaires : démarche périlleuse économiquement, dans la mesure où les salaires avaient déjà été augmentés de 33 % au début de l'année, en vertu du pacte social. En accord avec Nouira, j'appelai Achour à temporiser. On créa des commissions mixtes entre le gouvernement, le patronat et l'UGTT, mais les négociations pour la révision des statuts de certaines entreprises échouèrent, malgré toute l'action conciliatrice du ministre des Affaires sociales.

Ce n'était d'ailleurs là qu'un rideau de fumée derrière lequel on se préparait à en découdre avec Achour et son mouvement, l'occasion ayant été manquée à Ksar Hellal. On relança la première tentative — sans que le bureau politique eût été consulté — en déposant, officiellement, auprès de mes services, les statuts de la très artificielle FOT, provoquant aussitôt la fureur des syndicalistes.

Et voilà que fin novembre 1977, dans cette atmosphère troublée, surgit un incident plus trouble encore. Un individu quelque peu marginal, Mabrouk Abdallah Ouardani — qui avait participé, en 1962, à l'assassinat de Salah Ben Youssef — sortit un revolver dans un hôtel de Sousse en proclamant que "cette même arme qui avait servi à liquider Ben Youssef ferait bientôt de même avec Achour..."

L'affaire s'ébruita rapidement. Achour vint m'en informer "officiellement" avant de déposer plainte. Je fis mon enquête qui confirma la réalité des menaces. J'en avisai aussitôt le Premier ministre et nous en discutâmes en comité restreint. Nouira aurait bien voulu minimiser la chose, tout comme Farhat, d'autant plus gêné qu'il était, comme Mabrouk, originaire de Ouardanine. Mais il ne fallait pas que ce problème prenne une dimension inconsiderée : le protagoniste fut interpellé et écroué.

Je ne pouvais qu'alerter à mon tour le Président et lui envoyai le directeur général de la Sûreté, Abdelmajid Bouslama, accompagné de son premier collaborateur Abdelhamid Skhiri, lui expliquer en détail "cette affaire" et ses dangereuses répercussions sur le plan de la sécurité. Bourguiba leur demanda s'il y avait un risque imminent d'affrontement ou de bouleversement. Ils lui expliquèrent franchement que tout allait de mal en pis et que nous allions devoir affronter des moments difficiles. Tout en les accompagnant, le Président leur fit, impromptu, cette confidence surprenante : "J'ai prévenu Nouira et Sayah qu'ils devaient impérativement et rapidement s'entendre avec Belkhouja". Bien entendu, le directeur de la Sûreté ne manqua pas de me rapporter le propos : ce qu'escomptait bien le Président qui m'appela, peu après, pour me prodiguer ses encouragements.

Cependant, Achour refusa de retirer sa plainte [me rappelant qu'en 1971, le ministre de l'Intérieur, Mestiri, l'ayant prévenu d'un méfait pareil, lui avait accordé un permis de port d'arme qu'il n'avait jamais utilisé]. Convoqué à Carthage, Achour se plaignit de tout auprès du Président et ne s'engagea à rien. Il savait qu'on se préparait à le remplacer et pensait compter sur la solidarité de ses troupes...

Le 5 décembre, en célébrant l'anniversaire de l'assassinat de Farhat Hached, répondant à certaines remontrances de ses adversaires, Habib Achour déclara : "Nous espérons ne pas arriver à la lutte sanglante malgré certains qui souhaitent installer des échafauds à Bab Souika". *Al Chaab* du 9 décembre 1977 titrait sa 1ère page : "Il nous préparent des potences et nous ne leur voulons que du bien". Le 8 décembre, après les enseignants, 13 000 mineurs se mirent en grève. Les cheminots devaient prendre le relais pour une autre grève le 16 du mois.

Tout cela alors que, le 10, l'Assemblée nationale venait d'ouvrir le débat sur le budget pour 1978. Et, rien ne témoigne mieux de l'embarras du Premier ministre que le discours par lequel il introduisit la discussion. Pris entre ceux qui poussaient à l'affrontement et ceux qui cherchaient à l'éviter, il parut donner successivement des gages aux uns et aux autres :

"Nous devons cesser de vivre dans une euphorie due à une croissance rapide, mais encore vulnérable (...) Le pays est sur le point de basculer vers l'affrontement, qui aurait torpillé notre politique contractuelle et entraîné notre système dans un cercle infernal de radicalisation, de rupture entre les générations (...) Nous préconisons le retour à l'éthique bourguibienne, c'est-à-dire au dialogue franc et correct (...)".

Puis, du même souffle et sans souci de la contradiction, il enchaîna : "Des opposants à notre modèle de développement et à notre choix de société ont eu l'habileté de se saisir du syndicalisme comme point d'appui et de s'y infiltrer (...) Lisez les articles qui paraissent un peu partout, ici et à l'étranger, sous la plume de leurs porte-paroles, dans leurs dictionnaires marxistes, gauchistes patentés ou crypto-baathistes reconnus".

En réponse, le colloque organisé par les fédérations syndicales tunisienne et canadienne des banques et des assurances déclara dans sa motion : "On ne peut imaginer l'existence de libertés syndicales sans l'existence de libertés individuelles et publiques".

Puis, comme si tout cela ne suffisait pas, Masmoudi, le 12 décembre, annonça son retour, par voie de presse, pour le jour même. Légalement, il n'y avait aucune objection à cela. Le 7 décembre précédent, le directeur du parti, avait paru lui tendre la perche dans une interview au journal *Djazira* : "Nous l'avons toujours dit : il n'y a aucune interdiction au retour de Masmoudi. Il est parti de lui-même, faisant croire le contraire à l'opinion arabe et internationale".

Masmoudi était trop habile pour ne pas sauter sur l'occasion : ce qui, politiquement, compliquait passablement la situation. Car avant son retour, il n'avait pas manqué de relancer la controverse en déclarant : "Il faut encourager l'UGTT et Achour à travailler au resserrement de l'unité nationale. L'UGTT est capable de promouvoir avec la Libye une association basée sur la solidarité et la coopération garantie par une base populaire qui la mette à l'abri des humeurs".

Exactement ce qu'il fallait pour convaincre Nouira que l'importun venait à la rescousse d'Achour ; s'étonnant, par ailleurs, que le leader palestinien Abou Iyad aille accueillir l'exilé à la passerelle. En fait, Masmoudi cherchant le témoignage, avait sollicité expressément Abou Iyad de venir l'accueillir à l'aéroport. A minuit, c'est le Premier ministre qui me téléphona : "Alors, le complot de Masmoudi a réussi ?" Je lui répondis que Masmoudi, à l'intérieur du pays, serait beaucoup moins gênant qu'à l'extérieur, et nous décidâmes de le mettre en résidence surveillée. Reste que le moment était on ne peut plus mal choisi.

Les 13 et 14 décembre, la discussion qui suivit à l'Assemblée nationale montra que de nombreux députés, réputés pour leur sagesse, tels Habib Majoul, secrétaire général de l'organisation patronale, ou Taoufik Essid, président du syndicat agricole, redoutant l'engrenage de la violence, souhaitaient qu'on fit

preuve de pondération et de mesure. Un peu isolé, Hassen Kacem, du PSD, tenta de relancer l'offensive contre l'UGTT : "Il faut que l'Etat fasse preuve de la plus grande rigueur et de la plus grande fermeté dans le châtement des fauteurs de troubles. Le grand danger, ce sont les éléments étrangers qui se sont infiltrés dans les rangs de l'organisation syndicale pour propager des thèses de subversion et de destruction". Khereddine Salhi, membre de l'exécutif de l'UGTT, soucieux de ne pas donner prise aux critiques, prêcha au contraire la stabilité : l'organisation syndicale, affirma-t-il, "agit dans l'intérêt du pays, œuvre pour renforcer le régime, s'oppose à l'anarchie et à la violence".

Le 15, à l'issue de la discussion générale à l'Assemblée, on put croire que la balance penchait dans le sens de la conciliation. En présence d'Abou Iyad à la tribune des invités, le Premier ministre, résistant à toutes les pressions, dans un sursaut libéral, déclara : "L'UGTT, encore une fois, manifeste le caractère national de son action et de ses objectifs et l'importance du rôle qu'elle entend jouer dans l'édification du progrès (...) Les grèves, en dépit de leur côté négatif, comportent des éléments positifs. Elles montrent que la nation refuse, au fond d'elle-même, la rupture et le désespoir, qu'elle reste profondément attachée au dialogue et au compromis (...) La grève ne signifie pas un refus du régime. Elle ne traduit pas non plus une volonté de détruire les institutions. Elle est tout simplement une procédure légale, fruit d'un type de société que le pays a choisi".

Dans tout ce discours, pas un mot n'était prononcé contre qui que ce fût ; il s'agissait d'un appel réfléchi à la pondération qui, soutenu par une vraie volonté politique dans les deux camps, aurait pu, peut-être, éviter la tragédie.

Depuis plus de deux semaines, en effet, nous sentions l'effroi du Premier ministre. Pour ma part, je ne l'avais jamais autant eu au téléphone : je l'encourageais à agir pour déjouer toutes les pressions. Il voyait en moi et en quelques collègues libéraux un facteur d'équilibre politique. Notre efficacité, d'autre part, et même notre popularité le confortaient et le reconfortaient. Mes camarades au gouvernement et notamment Belhaj Amor, assidu auprès du Premier ministre, se relayaient auprès de lui.

Dans l'espoir d'un compromis de dernière minute, la grève des cheminots, prévue pour le lendemain, avait été ajournée au 19, après une initiative insolite de Nouira : une invitation à dîner chez lui, le 16 décembre, faite impromptu à Achour par un petit billet transmis en pleine séance de l'Assemblée. Ce dîner avait pour prétexte d'entendre Abou Iyad qui, retour de Libye, nous ferait part de ses graves impressions et nous ferait prendre conscience des menaces qui pesaient sur la Tunisie. Cependant, le véritable enjeu était plutôt à l'intérieur, comme en témoignait la liste des invités. Outre Achour et Abou Iyad, le Premier ministre conviait Chatti, ministre des Affaires étrangères ; Abdallah Farhat, ministre de la Défense ; Sayah, directeur du parti ; le président de l'Assemblée nationale, Sadok Mokkadem, le sage observateur et moi-même, en tant que ministre de l'Intérieur. Bref, au plus haut niveau, tous les protagonistes de la crise étaient réunis...

Ce dîner de la dernière chance s'ouvrit dans une atmosphère étrange, comme si chacun cherchait encore son rôle. Nouira, d'emblée, fit tout pour détendre l'ambiance. On le sentait heureux de nous avoir réunis. Calmant son angoisse, il voulait croire que tous allaient se réconcilier et que l'intérêt du pays prévaudrait. Entrant dans le jeu, je fis de mon mieux, à table, pour dérider Farhat qui, blême, ne parvenait pas à abandonner sa raideur. Tout aussi livide, mais avec un sourire narquois, Sayah se sentait pris au piège et "se pinçait" pour ne pas se laisser surprendre, pour ne pas oublier sa stratégie. Tendus, eux aussi, Mokkadem et Chatti m'encourageaient des yeux. Achour, en revanche, habitué à la situation de "victime", semblait curieusement débonnaire. Quant à Abou Iyad, il s'employait à faire l'apologie de la Tunisie par rapport aux autres pays arabes. Malicieusement, dans un discours à double sens, il

exposait les difficultés auxquelles se heurtait la direction palestinienne, pour mieux insister sur la cohésion qu'elle savait toujours, finalement, préserver face aux problèmes ou aux adversaires.

Au moment du café, un long silence mortel s'installa. Chacun s'attendait à une intervention du Premier ministre. Mais Nouira, le visage rouge, n'arriva pas à prononcer un mot. Comme dans tous les moments difficiles, sa panique prenait le dessus. Et c'est Achour qui, pour dissiper le malaise, choisit de prendre la parole. Il le fit calmement, mais maladroitement. Sans doute préparé par ses camarades, gêné aussi devant cet aréopage politique, et repris, de toute façon, par son instinct syndical, il confirma son exigence de négociations salariales dans une dizaine de sociétés d'Etat qu'on savait en effervescence. Surpris, Nouira réagit brutalement : "Vous voulez la faillite de l'Etat. Je n'ai pas trente milliards à distribuer !". Achour répliqua "candidement" qu'il se contenterait de trois milliards.

Et comme le dialogue menaçait de s'envenimer, Abou Iyad intervint. Grave, il commença par dire qu'à Tripoli "on s'interrogeait sur le sort de la Tunisie...". Puis, redisant son souci de ne pas s'ingérer dans nos affaires intérieures et feignant d'ignorer l'enjeu politique interne — qu'il connaissait parfaitement — il demanda quelques jours pour aider à la solution financière. Cela ne fit que compliquer les choses : le Premier ministre pouvait-il accepter cette "aide" palestinienne ?

La discussion dégénérait à nouveau, j'intervins pour dire que le problème financier trouverait sa solution si le dialogue reprenait au sommet entre le gouvernement et l'UGTT et j'enchaînai en proposant, pour le lendemain, une rencontre entre une délégation syndicale conduite par Achour lui-même et une délégation gouvernementale présidée par Abdallah Farhat, l'un des principaux adversaires de la conciliation : c'était le seul moyen de l'impliquer et d'espérer une ultime prise de conscience face au danger.

Mais, flegmatiquement, le ministre de la Défense répondit : "Ce n'est pas mon domaine. Je suis demain à Kerkennah pour toute la journée". Soudainement, nous fumes tous choqués. Chatti et Mokaddem insistèrent. En vain. Nouira, lui, restait coi ; Sayah observait. Abou Iyad, après avoir presque supplié tout le monde, essaya de détendre l'atmosphère en racontant des anecdotes amusantes. Mais le cœur n'y était plus. Nous sortîmes les premiers, Achour, Chatti et Abou Iyad et moi-même, pensant que Nouira, souhaitant une solution, convaincrerait Farhat, en privé, de présider la réunion du lendemain.

Pour contribuer à cette détente inespérée, je conviai les sortants à finir la soirée chez moi. Jusque tard dans la nuit, nous discutâmes de la gravité de la situation. Achour, après s'être défoulé, parut comprendre qu'il ne devait pas tomber dans le piège des "faucons". Et à la surprise, surtout d'Abou Iyad, il se lança dans un éloge de Nouira, son ancien avocat, escomptant qu'il saurait se débarrasser des extrémistes du parti. Nous pensions que la rupture pouvait être encore évitée et nous encourageions Achour à poursuivre les négociations. On raconta bien après au Président que le "complot" avait continué chez moi et qu'on disposait d'un enregistrement accablant, lequel n'a jamais existé.

Le lendemain de ce fameux dîner, il fallut déchanter : Farhat était parti chasser le lièvre à Kerkennah, en hélicoptère. La commission, décidée la veille, fut alors conduite par le secrétaire général du gouvernement, Belhaj Amor, et le ministre des Affaires sociales, Ennaceur, qui n'avaient malheureusement reçu aucune instruction nouvelle leur permettant de réussir. Je compris que Nouira avait cédé aux pressions des durs : il n'avait même pas consulté Bourguiba, craignant, sans doute, de se faire reprendre encore une fois pour avoir témoigné de faiblesse.

Peut-être aurais-je dû saisir moi-même le Président : lui seul pouvait imposer la concorde, comme il l'avait toujours fait auparavant, dans les situations délicates. Mais peut-être était-il déjà trop tard. Depuis quelque temps, je sentais Bourguiba perplexe, tourmenté par une situation qu'il ne parvenait plus à

maîtriser. Noura, comme je le sus par la suite, en avait rejeté la responsabilité sur moi, lui disant : “Tahar ne marche plus” : ce qui préluait à mon limogeage.

Et en effet, je ne “marchais” plus dans cette logique de l’affrontement. Ce matin du 17 décembre, en apprenant la dérobade de Farhat, avec cette chasse au lièvre à Kerkennah (village natal de Habib Achour) quand le pays frôlait la catastrophe, je me convainquis, en tout cas, que seul un coup d’éclat pouvait encore sauver la situation. A l’Assemblée nationale, la discussion du budget de mon ministère m’en fournissait l’occasion. Je montai à la tribune et dans un discours improvisé, je situai les responsabilités avant d’appeler au dialogue et au compromis :

“Notre politique n’a jamais tendu à instaurer un ordre répressif. Mais il est certaines vérités qu’il convient de souligner et de rappeler en cette occasion solennelle (...) Les troubles qui se produisent, sporadiquement, sont surtout le fait d’éléments jeunes et même très jeunes, se recrutant notamment parmi les défailants de l’enseignement, les chômeurs, les vagabonds, les angoissés, ces jeunes dont le nombre s’accroît démesurément dans tout le pays (...) Si nous ne tolérons jamais que s’instaure le pouvoir de la rue, il n’est pas non plus dans les traditions de la Tunisie de traiter les citoyens par l’usage de la force et de la répression (...) Notre politique repose sur un dialogue franc et organisé entre toutes les forces de la nation, dans le cadre de la loi et de la solidarité nationale. Chaque Tunisien peut vivre et s’exprimer dans le cadre d’un Etat de droit. Le prestige de l’Etat est, avant tout, moral et ne se mesure pas à l’aune des méthodes musclées (...) La Tunisie est une terre de mesure, de pondération et non de déraison à propos de tout et de rien (...) Notre premier devoir est de maintenir et de consolider la fraternité entre tous les citoyens, dans l’intérêt supérieur de la nation (...) Le régime de Bourguiba est basé sur l’adhésion populaire et non sur la contrainte (...) Plus que jamais, la Tunisie est à l’heure des mutations. Cela exige de nous tous une adaptation, d’abord de nos mentalités, puis de nos structures et de nos méthodes d’action (...) Il faut affronter les difficultés avec intelligence et clairvoyance, faute de quoi nous tomberons dans la pire facilité, celle que nous avons toujours bannie jusqu’ici : c’est à dire l’affrontement, avec sa sinistre cohorte de séquelles”.

[Nul n’avait oublié, sans doute, les propos du chef de l’Etat, le 24 juillet 1971, quand il prédisait déjà : “Cette population hétéroclite apportée par l’exode rural... constitue une masse facile à manœuvrer”.]

A ma manière, je lui avais fait écho. Ecouté dans un grand silence, je fus vivement applaudi, puis chaleureusement félicité par les députés auxquels je me mêlai durant la suspension de séance. La plupart d’entre eux semblaient ébranlés. Un député — directeur adjoint du PSD — après un discret coup de téléphone dans le hall, lança l’idée de rédiger une pétition contre mon discours. E conduit par le président de l’Assemblée nationale, il renonça. Le budget de l’Intérieur fut approuvé à l’unanimité.

Mais les jeux étaient faits. Le 19 décembre, éclatait la grève des cheminots, qui avait été ajournée dans l’attente des résultats du dîner du 16 chez Noura. Le 20, Achour réunissait le conseil national de l’UGTT pour lui faire part de l’échec définitif des négociations avec le gouvernement.

Nous sommes le 22 décembre. Avec l’accord du Premier ministre, je vais à Nice, pour 48 h, où je devais voir impérativement mes enfants étudiants. Le 23, à 11 heures mon secrétaire m’appelle au téléphone :

“On a investi le ministère. Le Premier ministre vient de vous remplacer par le ministre de la Défense. Instinctivement, je réponds :

— C’est un coup d’Etat en blanc. Je rentre immédiatement.

Une heure plus tard, ma femme téléphone à son tour pour me mettre en garde :

— Il semble que quelque chose se prépare. Peut-être vaudrait-il mieux que tu ne rentres pas tout de suite”. En fait, elle me transmettait le message des “comploteurs”. Je réservai aussitôt ma place sur le premier vol possible et la rappelai pour lui indiquer mon heure d’arrivée, afin que nul n’en ignore... A l’aéroport, je ne m’attendais pas à une réception très agréable. Je me trompais, j’eus droit à un accueil chaleureux. Sur instruction du Premier ministre, le salon d’honneur était ouvert. Les cadres de mon ministère, auxquels s’étaient joints quelques amis, avaient été autorisés à m’y accueillir. Le but, mon limogeage, étant atteint, il fallait calmer le jeu. Car, de toute évidence, la promptitude de mon retour a surpris : on avait escompté la prolongation de mon séjour à l’étranger, une sorte de dérobade. L’habituelle campagne de presse était déjà lancée : j’avais “tenté de déstabiliser le régime, il fallait frapper les déviationnistes et assainir les rangs du parti”.

Une version supplémentaire de la règle, qui prévaut dans les pays totalitaires, et notamment dans le tiers monde : le pouvoir ou le tombeau. Et je ne m’y attarde pas. Rentré immédiatement chez moi, il m’intéresse davantage de savoir exactement ce qui s’est passé. Car le “coup” n’est pas totalement inattendu. Il conclut, ou du moins voudrait conclure, une longue crise qui éclata rapidement après mon départ. Dans ce contexte, j’avais commis l’erreur de m’absenter en un moment aussi crucial, mais je comptais que le Président, soucieux d’un équilibre même précaire, éviterait la crise politique et s’opposerait à toute aventure. Je pensais aussi que le Premier ministre, quoique influençable, aurait les réflexes immédiats de l’homme d’Etat et saurait arrêter le processus infernal en s’opposant à toute intrigue en mon absence.

En quelques heures, après mon retour, je découvre au contraire à quel point il s’est prêté à la machination. Les informations de mes collaborateurs, le témoignage direct d’un bon concitoyen *Mahdaoui*, Hassen Zouari, alors directeur de l’hotel Dar Jerba, et les confidences du palais présidentiel me permettent vite d’en reconstituer le puzzle. Dès le petit jour, ce 23 décembre, une réunion s’est tenue au domicile de Nouira, avec le directeur du parti, Sayah, le ministre de la Défense, Farhat, et son compatriote de Ouardanine, le gouverneur de Médenine. Rapidement, “l’affaire” est ficelée avec, pour pouvoir invoquer l’urgence, un prétexte grotesque : l’octroi, à la frontière, de visas d’entrée à cinq Libyens auxquels on prêtera les desseins les plus noirs touchant la sécurité du pays.

A 9 heures, Nouira se précipite donc au palais de Carthage, exige et obtient, “pour une affaire très grave” de parler immédiatement à Bourguiba, en tête-à-tête, dans sa chambre à coucher. Et là, de lui expliquer qu’on ne peut pas attendre une minute de plus car la sécurité personnelle du chef de l’Etat et celle du pays sont en jeu. Pour preuve : le directeur du parti, en visite à Médenine et le gouverneur de la région ont intercepté un télex “suspect” du ministère de l’Intérieur autorisant l’entrée, en Tunisie, de terroristes libyens...

Ebranlé par cette “révélation”, Bourguiba pris au dépourvu et toujours sensible aux problèmes de sécurité, signe le décret déjà libellé, que lui tend d’une façon pressante son Premier ministre. Lequel, sortant quinze minutes plus tard, fonce directement vers le ministère de l’Intérieur tout en appelant, de sa voiture, Abdallah Farhat pour lui confirmer que “l’affaire est réglée”. Celui-ci, en trombe, le devance devant la porte du ministère.

Les médias, la télévision sont, eux aussi, convoqués d’urgence et, vers 10 heures, c’est une petite foule qui se presse au ministère. On fracture presque la porte de mon bureau, fermée habituellement en mon absence. Puis, devant les cadres présents, le Premier ministre déclare textuellement :

“Le Président m’a donné instruction de remercier M. Tahar Belkhodja pour les services qu’il a rendus. L’alternance est la règle dans l’exercice des responsabilités et Belkhodja sera appelé à d’autres

fonctions. Le ministre de la Défense, Abdallah Farhat, assumera en même temps, à titre provisoire, l'intérim au ministère de l'Intérieur".

Le lendemain, l'UGTT publie un communiqué mettant en garde le gouvernement contre la dérive et la radicalisation.

Le 25 décembre, par des communiqués successifs à l'AFP, au grand désarroi du Premier ministre, six de ses ministres annoncent leur démission. Soit, outre Abdelaziz Lasram, ministre de l'Economie, démissionnaire depuis la veille ; Habib Chatti, ministre des Affaires Etrangères ; Mongi Kooli, ministre de la Santé ; Mohamed Ennaceur, ministre des Affaires sociales ; Moncef Belhadj Amor, secrétaire général du gouvernement et ministre chargé des relations avec le Parlement et Ahmed Bennour, secrétaire d'Etat à la Défense.

Dans leurs déclarations à l'AFP, les ministres démissionnaires déclarent qu'ils refusent de cautionner un processus de confrontation et appellent à une reprise du dialogue. Chatti, notamment, se dit "convaincu qu'une force quelconque, qui avait intérêt à rendre définitive la cassure entre l'UGTT et le PSD, était à l'origine des événements". C'était le sens d'une sorte de manifeste que nous avions, auparavant, rédigé et signé tous ensemble au début de décembre à l'attention du Président et qui devait être, le cas échéant, publié. Mais nous avons renoncé à le faire pour ne pas contribuer à mettre davantage Bourguiba en difficulté. C'était une erreur, nous aurions dû aller de l'avant ; ce "manifeste" aurait certainement réveillé bien des consciences.

Hélas, par son coup de force, croyant prévenir la crise en tranchant dans le vif, Nouira, bien ballotté déjà depuis quelque temps, était tombé dans le piège : l'engrenage de la confrontation s'était mis en marche entre des forces qui le dépassaient et qu'il ne maîtrisait plus.

Le 26, Dhaoui Hannablia, un médecin du Kef, remplace Abdallah Farhat, qui devait initialement rester au moins six mois. Celui-ci n'aura utilisé son passage rapide que pour essayer de découvrir des "preuves". Persuadé, comme d'ailleurs Nouira, d'être "écouté" par mes soins — me jugeant trop bien informé — il a, dès son installation, prié Bouzlama, l'ex-directeur de la Sûreté — limogé en même temps que moi — de lui fournir sur le champ la liste des écoutes téléphoniques, pour seulement constater, effaré, l'inanité de ses soupçons. On procédera, en même temps, et sans plus de résultats, à des investigations au palais de Carthage. L'ironie de l'affaire est que le Président lui-même avait tenu à faire enregistrer directement, "pour l'Histoire", ses entretiens avec le président Nixon et Henry Kissinger. Puis, en accord avec son épouse et pensant qu'au fond, tous ses propres dires étaient historiques, il avait laissé fonctionner ces appareils. Ce pourquoi il m'emmenait toujours dans le patio attenant à son bureau quand il voulait me donner des consignes "secrètes".

Cependant, l'ambiance était lourde et les problèmes restaient entiers.

Le 31, dans son discours de clôture à l'Assemblée, le Premier ministre tente bien, in extremis, un geste d'apaisement et déclare :

"Je ne peux oublier tout le bien que le secrétaire général de l'UGTT disait de ma contribution personnelle pour mettre en œuvre la politique que reflétait le pacte social (...) L'UGTT, notre centrale syndicale nationale, est un élément essentiel de l'équilibre de notre modèle de développement (...) Le gouvernement est convaincu, plus que jamais, que le dialogue est la règle d'or de la communication entre les groupes et les intérêts".

Mais au même moment, dans la rue, tout dément ses paroles. Au vu et au su de tout le monde, les milices multiplient les agressions contre les responsables du syndicat et perturbent leurs réunions. Habib Achour tente, dès lors, de politiser la crise. Le 8 janvier, lors du conseil national de l'UGTT, il annonce

sa démission du bureau politique du PSD. Les autres responsables syndicaux, membres du comité central, quittent le parti et le conseil proclame la totale indépendance de la centrale à l'égard des instances politiques.

Le journal *Le Monde*, du 8, puis du 10 janvier 1978, sous la signature de son envoyé spécial, Daniel Junqua, publie sous le titre : *“La Tunisie entre la crispation et l'ouverture”* deux articles décrivant la situation avec l'objectivité qui a toujours caractérisé ce journal et que redoutaient souvent les responsables.

Dans sa première chronique (8 janvier) intitulée : *“Une opération de commando”*, le journaliste écrivait :

“M. Belkhodja a été la victime de sa volonté de dialogue et d'ouverture et notamment, de son refus de répondre, par la force, aux revendications syndicales (...) Mais surtout, il multipliait dans toutes les instances ses prises de position en faveur d'une politique de concertation pour répondre aux changements sociologiques, culturels et économiques que connaît le pays (...) Son éviction a mis, en tout cas, en évidence, l'ampleur nouvelle du courant favorable dans le pays à une démocratisation qui se manifeste, désormais, jusque dans les hautes sphères du pouvoir (...)”.

Dans son deuxième article (10 janvier) titré *“Le poids des syndicats”* Daniel Junqua rapportait notamment :

“Pour le Premier ministre : (...) tout le mal vient de l'infiltration dans les rangs de la centrale d'éléments douteux, de tenants attardés de la lutte des classes (...) Pour le directeur du parti : il y a toujours eu en Tunisie, à l'ombre du parti unique, des courants minoritaires que nous n'avons pas voulu combattre comme on le fait dans les régimes militaires : marxistes-léninistes, gauchistes, perspectivistes et même à l'extrême droite des frères musulmans. Des dirigeants de l'UGTT ont cherché à plaire à ces courants. Cela risque de conduire à une centrale non responsable. Pour Achour : l'UGTT n'a pas de visées politiques. Nous ne voulons pas dessaisir M. Nouira du pouvoir. Il est vrai que notre centrale est largement ouverte à tous les courants. Mais ceux qui y viennent acceptent de situer leur action dans un cadre strictement syndical (...)”.

Et Junqua de conclure ces articles :

“La récente élimination du bureau politique de MM Belkhodja, Chatti et Kooli, partisans du dialogue avec les syndicats démontre, une nouvelle fois, que les champions de la continuité ne sont pas prêts aux concessions et au changement. Une autre orientation est encore possible, dans la légalité, si le chef de l'Etat le décide. Le tout est de savoir s'il en a encore les moyens (...)”.

Le 9 janvier, je suis reçu par le Président :

“Encore une fois, s'exclame-t-il, tu commets des imprudences graves ! (...) Pourquoi as-tu autorisé l'entrée de ces cinq Libyens interdits de visa ? Je t'avais confié ma sécurité personnelle et celle du pays”. Comprenant à quel point Bourguiba a été piégé, je rétablis calmement, mais précisément et avec tous les détails, la simple vérité : d'abord, j'étais à Nice ; ensuite et surtout, si mes services ont accordé ces visas, c'est parce que ces Libyens, des membres du conseil d'administration de l'hôtel “Dar Jerba” venaient très banalement, participer à une réunion avec leurs partenaires tunisiens. Enfin, sans m'appesantir sur mon cas, je m'attache, avec force arguments, à décrire la gravité de la situation du pays.

Je n'ai jamais vu Bourguiba blêmir autant. Interloqué, décontenancé, il me demande d'aller tout raconter à Nouira. En même temps, par deux fois, il met la main sur son téléphone, comme tenté de le faire lui-même. Assez pathétique, l'entretien a duré près de quarante minutes et j'en sors réconforté. Le

lendemain, j'appelle le nouveau secrétaire général du gouvernement, Othman Kechrid — un homme d'une probité exemplaire — qui occupa de mon temps la même fonction à l'Intérieur. Il rapporta mes propos au Premier ministre, qui lui reprocha amèrement ma rencontre. Mais le mal était déjà fait... Quant à moi, satisfait d'avoir pu, au moins, dissiper tout malentendu avec Bourguiba et désireux d'échapper à une ambiance délétère, je décide, le 10 janvier, de repartir pour Nice.

C'est dans cette atmosphère assez lourde que le Premier ministre se rend discrètement, en "visite privée" à Paris. Il est reçu, le 9 janvier à l'Élysée par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing, puis s'entretient, le 10 janvier à Matignon, avec le Premier ministre Raymond Barre. Du 17 au 21 janvier, le chef d'Etat-major des armées françaises, Guy Méry, accompagné d'une délégation militaire, "effectuera une visite à Tunis, sur invitation de M. Abdallah Farhat, ministre de la Défense". Pour ma part, le 19 janvier, le coup de téléphone d'un ami m'informe d'une réunion extraordinaire du comité central, convoquée pour le 20. Je vérifie : aucune invitation ne m'a été adressée, alors que j'en suis encore membre. Intrigué, je rentre le soir même à Tunis. Et le lendemain, je suis là, à la surprise générale, pour découvrir que c'est la curée. La séance tout entière, avait été prévue pour dénoncer le soi-disant "complot" qui aurait été fomenté par moi-même et les six autres ministres démissionnaires, en vue de déstabiliser le gouvernement.

Le trésorier du parti, Abdallah Farhat, descend aussitôt dans l'arène :

"Le complot, s'exclame-t-il, est patent : depuis cinq ans, l'on assiste à des excès de pouvoir du ministre de l'Intérieur (...) : ce ministre qui va en Algérie, qui se rend plusieurs fois en Libye sans qu'on sache ce qu'il y fait. Le ministre libyen de l'Intérieur, qui est là depuis vingt jours, sans qu'on sache d'avantage ce qui se passe". Puis il tente de dénoncer une collusion entre le ministère de l'Intérieur et l'UGTT, avant de se perdre dans les méandres des événements de Ksar Hellal.

Les premiers responsables à la direction du parti prennent la relève. L'un d'eux félicite le ministre de la Défense pour "ses grandes oreilles et ses grands yeux". Le second se lance dans une métaphore baroque : "A Monastir, raconte-t-il, un rouleau compresseur tiré par huit chevaux asphaltait une route. Un jour, malgré les coups de fouet, les chevaux refusèrent de bouger (...) Nous avons, en main, un char de l'Etat qui est bloqué à cause de quelques chevaux hérétiques. Il suffit de les éliminer".

Le ridicule, on le voit, ne tuait plus. Avec mes camarades démissionnaires, nous nous sentons tragiquement isolés quand, l'intervention inattendue d'un monastirien, Slaheddine Ferchiou, sauve la situation : "Nous ne pouvons entendre des choses aussi graves, observe-t-il, sans écouter les intéressés et leurs explications".

Saisissant la balle au bond, je me lève et prends la parole. En trente minutes d'un discours improvisé, je m'emploie à confondre mes détracteurs. Je m'adresse d'abord au secrétaire général du parti, Hédi Nouira : "Vous êtes ici le représentant de Bourguiba, ne vous laissez pas entraîner. Vous savez bien que l'on veut casser l'unité nationale. Cela ira très loin. Jusqu'à maintenant, vous maintenez l'équilibre entre les deux tendances que vous connaissez bien : celle de la confrontation et celle du dialogue et du compromis (...) Aujourd'hui, l'équilibre est rompu. Ne laissez pas sévir le camp de l'affrontement et de la rupture".

Ensuite, je réponds au trésorier du parti, Abdallah Farhat :

"Vous savez personnellement, et plus que tous, le bienfait de mes visites et de mes contacts avec nos voisins (...) Vous m'avez offert par l'intermédiaire d'un ami commun, le maire de Tunis, un marché politique : une sorte de hiérarchie successorale, Nouira-Farhat-Belkhodja : j'en étais offusqué (...) Par

ailleurs, en tant que ministre de l'Intérieur, et dans le souci de sauvegarder les "secrets Sécurité et Défense", mon obligation de réserve ne me permet pas d'aller plus en avant..."

Puis j'affirme que le Président m'a retenu pendant quarante minutes, contrairement au communiqué des services de la présidence. Enfin, je démonte surtout le mauvais roman des cinq pseudo-terroristes libyens et rapporte alors en détail, mon entretien avec Bourguiba et sa "stupeur" en apprenant la vérité. Les membres du comité central, ahuris, s'agitent, ne sachant quelle contenance adopter. Beaucoup semblent tentés de m'applaudir, les autres sont mal à l'aise. Le ballon des mensonges s'est dégonflé. Mes camarades Kooli, Ennaceur et Belhadj Amor prennent à leur tour la parole et soutiennent avec force détails leur action modératrice. Personne ne songe à reprendre l'offensive : nous avons gagné la bataille.

Le comité central passait à un autre point de l'ordre du jour comme si de rien n'était, avec sa nonchalance coutumière. La résolution finale, élaborée comme d'habitude par un petit comité choisi par la direction du parti, sera lue et applaudie devant le Président, à Carthage, sans même avoir été entérinée au préalable par les membres du comité central. Ce texte, reprenant des accusations qui ne contribuaient guère à la détente et contredisant les ouvertures faites par le secrétaire général du parti, affirmait encore : "Le conflit UGTT-PSD réside dans le désaccord sur les choix idéologiques et les modèles de développement".

Nous devons l'apprendre par la suite, le coup semblait si bien monté à ses instigateurs que notre arrestation était prévue à l'issue des débats du comité central : un car de police attendait à la porte du siège du parti pour emmener tous les démissionnaires et moi-même chez le juge d'instruction. Nouira le confirmera plus tard à Belhaj Amor, son ancien secrétaire général du gouvernement : "Vous avez la chance, lui dit-il, que j'aie été là. Plus de dix fois, on a voulu vous inculper". Rendons cette justice à Nouira : de nature conciliante, il n'a pas versé dans la polémique et n'a pas encouragé la curée. Il est vrai, d'ailleurs, que l'éclatement de la crise l'aurait affaibli personnellement, alors qu'il résistait depuis longtemps aux pressions de plus en plus vives qui s'exerçaient sur lui. A l'issue du comité central, l'agence de presse (*TAP*) diffusait : "Le masque est jeté. On veut renverser le régime. Les anarchistes veulent donner au pays une nouvelle orientation communiste et baathiste". Pour la direction du PSD : "il y avait une volonté claire du syndicat de se substituer au parti et d'imposer une dictature du prolétariat". Le climat social est alors à son paroxysme. Depuis quelques jours, des incidents éclatent : à Tozeur, puis à Kasserine pour s'étendre un peu partout dans le pays. L'UGTT, en présence du secrétaire général de la CISL, Kersten, appelle à une "grève générale d'avertissement" pour le 26 janvier.

L'UGTT avait expressément prévu une seule grève, pacifique, et non des manifestations de rue — dans cette Tunisie où l'on ignorait la pratique de démonstrations normales et ordonnées, après concertation entre les organisateurs et la police —. Mais c'était compter sans les frustrations des adhérents de l'UGTT, le désespoir des exclus, la colère des chômeurs et des marginaux qui allaient saisir l'occasion de se faire entendre par la violence ; et sans la volonté d'en découdre qui animait certains responsables du parti, pressés d'en finir avec ce bastion de l'UGTT, dont certains syndiqués s'excitaient démesurément.

Connaissant l'atmosphère et craignant le pire, j'ai préféré, quant à moi, gagner ma maison de Hammamet afin d'éviter d'éventuelles provocations. Grâce à mon secrétaire, resté au ministère de l'Intérieur, je peux suivre, d'heure en heure, les événements. Et le pire, en effet, se produit. Déjà, la veille, le 25 janvier, toutes les forces du pays, ont été mobilisées pour être "dès l'aube" aux ordres des gouverneurs.

Le 26 janvier, dès le matin, par centaines, par milliers, des manifestants, jeunes pour la plupart, venus de la périphérie de la capitale, convergent vers la médina, vers les riches rues commerçantes du centre ville, devant les ministères, dans les quartiers bourgeois du Belvédère et de Mutuelleville. Presque tout de suite, vers 8 heures, des voitures banalisées procèdent aux premières graves provocations. Du coup, les jeunes dressent des barricades, brisent des vitrines, mettent le feu à des bâtiments administratifs. La police est débordée. A midi, Bourguiba signe l'ordre à l'armée d'intervenir. Toutes les forces entrent alors en action dans la ville.

On dénombrera des dizaines ou des centaines de morts selon les sources d'information. L'écrivain Mohsen Toumi²⁴ avancera : "Nos propres estimations, à l'époque, recoupées par celles d'autres enquêteurs, aboutiront à 200 morts au moins, et 1 000 blessés".

L'après-midi, le Président décrète l'état d'urgence et un couvre feu qui durera près de trois mois. C'est ce qu'on appellera : le "Jeudi noir", le jeudi le plus sombre de la Tunisie indépendante, celui d'un affrontement bien inutile entre les forces vives de la nation.

Pour un journaliste français : "c'était l'expression de la colère et de la détresse des citoyens, qui n'oublieront jamais le crépuscule du bourguibisme".

Abdelwaheb Meddeb, un autre écrivain tunisien conclura ainsi son article²⁵ :

"On s'étonne à découvrir que le carnage du 26 janvier 1978 présente une scénographie répressive ressemblant à s'y méprendre à celle qui se déploya un certain 9 avril 1938. L'événement, qui confirmait l'entrée du Néo-Destour dans l'histoire, le 9 avril 1938, se projette sur l'événement qui prélude à sa sortie de l'histoire, le 26 janvier 1978 (...) Dans les deux cas, un processus politique échappait à l'autorité du moment. Allant crescendo, il fallait en briser l'élan".

5

²⁴ *La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, PUF, 1989.

²⁵ *Les Temps modernes*, avril 1978.

LE KEF *et le rêve unitaire*

La décennie 70, mouvementée sur le plan intérieur, ne l'a pas moins été sur le plan extérieur. Deux rencontres historiques avec nos deux voisins, l'Algérie et la Libye, celle du Kef en 1973 et celle de Djerba en 1974, ont failli changer le sort de notre pays et sans doute celui du Maghreb. Dans les deux cas, se sont trouvés mis à l'ordre du jour des projets de rapprochement, voire d'union politique et économique visant à façonner de manière irréversible le destin de toute la région. Dans l'un et l'autre cas, par improvisation et précipitation, ces projets à première vue séduisants, n'ont abouti qu'à faire ressortir la difficulté d'une démarche seulement politique qui, pour être fructueuse, eût dû être sagement progressive.

Bien que le contexte historique ne soit pas comparable, l'exemple européen peut être ici de quelque enseignement. Quand le général Charles de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer décidèrent, en 1963, de tourner résolument la page d'une hostilité séculaire pour affronter en commun l'avenir et construire sur ce socle central de l'entente franco-allemande, une Europe pacifique, ils faisaient prendre à l'histoire du continent un tournant décisif. Mais ils s'y engageaient sans se dissimuler aucun problème et dans le respect sourcilieux de la personnalité de chaque nation.

Le Maghreb, tout comme l'Europe, avait sans doute besoin d'une secousse comparable, notamment dans sa composante algéro-tunisienne. La décennie 50 avait été, pour notre région, celle d'une lutte généralement solidaire contre la colonisation ; la décennie 60, celle de la consolidation des indépendances. Reste que des malentendus, des dissonances, des dérapages sans doute inévitables, n'en avaient pas moins émaillé nos rapports pendant la décennie 70. Et comme dans le même temps, les impératifs du voisinage et la pression des réalités militaient pour une coopération accrue, de franches clarifications se révélaient nécessaires.

Laissant aux historiens le soin d'analyser, en détail, les problèmes régionaux qui surgirent durant ces décennies, je me contenterai, pour ma part, de dire comment j'en ai vécu les principaux épisodes. Et d'abord celui du 12 mai 1973, au Kef, la grande ville austère du nord de la Tunisie, près de la frontière algérienne, quand deux chefs d'Etat, Habib Bourguiba et Houari Boumediene, faillirent forger une sorte d'entité algéro-tunisienne. Mais pour bien comprendre l'événement et ses suites, il faut faire un bref historique de nos rêves unitaires, de nos espoirs et de nos désillusions.

La conférence de Tanger

C'est à Paris, haut lieu de formation des cadres de nos deux pays, qu'en 1926, fut créée l'Etoile nord-africaine par le "patriarche" algérien Messali Hadj. Un an plus tard, naissait l'Association des étudiants musulmans nord-africains (AEMNA), toujours sise au célèbre 115 du boulevard Saint Michel. Ses statuts proclamaient notamment : "L'Afrique du Nord, unie et indivisible, est une nation qui doit rester une nation pour l'éternité".

Vingt ans après, précisément le 9 décembre 1947, sera fondé au Caire le bureau du Maghreb arabe, animé par les états-majors nationalistes réfugiés dans la capitale égyptienne : l'émir Abdelkrim El Khatabi et Allal el Fassi pour le Maroc, puis Bourguiba et Habib Thameur pour la Tunisie, bientôt rejoints pour l'Algérie par Mohamed Khider et Chedli Mekki.

Dès 1946, sur le plan syndical, lors de la fondation de l'UGTT, Ferhat Hached avait appelé à la création d'une Fédération syndicale nord-africaine. Mais ce sont les organisations estudiantines, notamment l'UGET — créée en 1952 et basée à Tunis, mais dont le gros des effectifs était en France — rejointe, en 1955, par l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) puis en 1956, par l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM) qui allaient organiser le débat politique entre les jeunes intellectuelles des trois pays, avec le monde étudiant et les mouvements libéraux en Europe.

Ainsi, le 10 novembre 1957, à la Bourse du travail de Tunis, j'eus le privilège de présider un colloque organisé par l'UGET et l'UGEMA. Pour la première fois, depuis le début de la guerre d'Algérie, une rencontre réunissait des nationalistes algériens et des Français libéraux : Ahmed Boumendjel et Franz Fanon face à Jean Dresch, professeur à la Sorbonne et Henri Montety, un journaliste libéral. Le parti Néo-Destour était représenté par Mahmoud Maamouri, responsable de la jeunesse destourienne. Dès lors, la cause algérienne sera au centre de l'activité internationale des organisations estudiantines maghrébines, dont les dirigeants — militants éprouvés — seront de hauts responsables politiques à l'aube de l'indépendance de leur pays.

Le 27 avril 1958, s'ouvrait à Tanger la première conférence des partis nationalistes nord-africains : l'Istiqlal marocain, le Néo-Destour tunisien et le FLN algérien. Je faisais partie de la délégation tunisienne, aux côtés de Bahi Ladgham, Taieb Mhiri, Ahmed Tlili et Allala Belhaouane. Je pensais l'être en tant que secrétaire général de l'UGET. Ce n'était pas le cas, aucun dirigeant des autres organisations nationales ne figurant dans notre groupe. Bien après, j'appris que Bourguiba, personnellement, m'y avait fait adjoindre à la dernière minute.

La délégation marocaine comprenait les trois leaders de l'Istiqlal avant sa scission : Allal el Fassi, Ahmed Balafrej et Mehdi Ben Barka. L'Algérie, pour sa part, était représentée par Ferhat Abbas, Abdelhamid Mehri, Ahmed Boumendjel et surtout Abdelhafid Boussouf : "l'homme fort de l'Intérieur" qui apparaissait alors en public pour la première fois, tandis que près de cent cinquante journalistes internationaux couvraient l'événement. Après la réception protocolaire à Rabat par le roi Mohamed V — au style de patriarche, à la fois raisonnable et prophétique — la conférence fut présidée, durant ses quatre jours, par Allal el Fassi, Mehri en étant le porte-parole. Au nom du Maroc, Balafrej, implicitement soutenu par Ladgham, tenta de relancer les bons offices tuniso-marocains, déjà refusés par la France, en 1957. Cécité historique ! Car l'alternative était là : ou ces bons offices, ou l'internationalisation du problème.

Les résolutions finales, lues par le tunisien Belhaouane, déplorèrent que la France ait repoussé la médiation de Mohamed V et de Bourguiba, recommandèrent la constitution d'un gouvernement algérien et affirmèrent que "la forme fédérale était celle qui répondait le mieux aux réalités des trois pays". Les congressistes proposèrent l'institution d'une assemblée parlementaire du Maghreb, issue des assemblées nationales du Maroc, de la Tunisie et du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA). L'on prévint, en attendant, la création d'un secrétariat permanent de la conférence.

Le 2 mai, ce fut notre retour à Tunis dans l'enthousiasme populaire. Le 4, je fis partie de la délégation commune chargée de présenter ces résolutions au roi Idriss de Libye, à Tobrouk, où le souverain était en période "d'abstinence et de prière". Le vieux monarque barbu aux épaisses lunettes, figure vénérable,

écouta la lecture des résolutions et nous répondit que “la Libye, pays charnière entre le Maghreb et le Moyen Orient, appuiera toutes les démarches pour l’indépendance de l’Algérie et le bien de la région”. Nous nous étions attendus à un peu plus de ferveur dans l’adhésion...

Revenus à Tripoli, je m’évertuai, mais en vain, à décider un vieil ami d’enfance Abdelaziz Chouchane à rentrer en Tunisie, qu’il avait quittée pour “youssefisme”. J’avais été renvoyé, en avril 1950, avec lui et un autre camarade, Mongi Belgaied, de l’internat de Sadiki : nous avons été des “meneurs” ayant incité les internes du collège à s’associer pendant 24 heures à la grève de la faim des étudiants de l’université théologique La Zitouna. Les dignitaires religieux et notamment l’éminent Fadhel Ben Achour — revenu auréolé du Caire — avaient organisé la manifestation pour rappeler l’importance politique de l’organisation étudiante zitounienne : “La voix de l’étudiant”, dans la lutte contre le protectorat. [Bourguiba n’avait jamais accepté leur “intrusion”. Du Caire, il écrivait déjà, en mai 1951, à Salah Ben Youssef :

“Le problème zitounien est en train d’évoluer dans une direction dangereuse. La question de Tahar Ben Achour, de Fadhel Ben Achour, de la Grande Mosquée me donne des soucis (...) C’est pourquoi, j’ai essayé de neutraliser, voire de conquérir Fadhel Ben Achour, en vue de priver le clan religieux de la seule tête pensante et agissante qu’il possède en Tunisie”.]

Dès l’indépendance, l’enseignement à la Zitouna sera supprimé ; son organisation estudiantine, (La Voix de l’Etudiant) rejoindra l’UGET. Cependant, Fadhel Ben Achour sera le premier doyen de la Faculté théologique et gardera l’estime et la considération de tous pour son nationalisme politique, son érudition et son savoir théologique.

Le projet d’union entre la Tunisie et l’Algérie

Le drame de Sakiet, en 1958, la dynamique de la conférence de Tanger et le congrès constitutif de la Fédération nord-africaine des étudiants — que j’eus le privilège de présider, en août 1958 — allaient populariser l’idée maghrébine, tout en exaltant davantage le nationalisme dans chacun des pays.

En mars 1962, après les accords d’Evian, on pouvait penser que Ben Bella se rendrait en premier en Tunisie, le pays qui avait consenti le plus de sacrifices pendant la guerre d’Algérie, et qu’il confirmerait ainsi son adhésion à l’idéal de l’unité maghrébine. Il préféra se rendre d’abord au Caire et ne faire qu’au retour une escale technique à l’aéroport de Tunis pour proclamer ostensiblement et par trois fois — comme s’il avait une mission impérieuse à remplir — devant les médias et les responsables tunisiens venus le saluer : “Nous sommes des Arabes ! Nous sommes des Arabes ! Nous sommes des Arabes !” Nul n’ayant jamais douté de notre identité arabe, il fallait croire que Ben Bella, sortant de six ans de détention, appréhendait alors assez mal les réalités de la région. L’esprit frondeur était malheureusement l’une de ses caractéristiques. Elu Président de la république, le 15 septembre 1963, voilà qu’un mois plus tard exactement, se déclenchait entre l’Algérie et le Maroc ce qu’on appellera la “guerre des sables”. A la suite d’incidents de frontière au sud de l’Oued Dra, à Hassi Beida, Ben Bella décrétait la mobilisation générale en proclamant le 15 octobre :

“Le sang arabe, le sang musulman coule. Au responsable nous disons : tu es un criminel (...) Ce peuple, qui a détruit la plus grande armée impérialiste, peut briser votre armée”.

Peu de temps après, lors d’une conférence des ministres des Affaires étrangères de l’OUA, à Dakar, nous serons abasourdis de voir Ben Bella et Bouteflika arriver en battle-dress, le pistolet à la ceinture,

appelant les Africains au témoignage. “Nous sommes en guerre...”, ne cessait de me répéter Ben Bella, que je dus écouter longuement, en silence, comme il me recevait le soir, à titre personnel, alors que j’étais ambassadeur à Dakar. Enfin, au moins pour un temps, le conflit fut réglé, le 2 novembre, à Bamako, sous l’égide de l’empereur Haïlé Sélassié, alors président de l’OUA.

Entre la Tunisie et l’Algérie en revanche, le problème du tracé frontalier restait entier. Avant la rencontre de Rambouillet, en 1961, le gouvernement tunisien avait réaffirmé formellement sa revendication saharienne auprès du GPRA, lequel répondit par une lettre confirmant que des négociations sur le sujet reprendraient dès l’indépendance de l’Algérie. Le problème allait rebondir inopinément, avec un article (*Afrique Action* du 26 juin 1961) du secrétaire d’Etat à l’Information, Masmoudi, qui s’adressait ainsi aux Algériens :

“Est-ce le Sahara qui nous divise (...) ? Tout le monde sait que la rectification des frontières sud, c’est-à-dire le droit de la Tunisie à son espace saharien, était l’un des principaux points du contentieux franco-tunisien (...) Est-ce porter atteinte à l’intégrité territoriale de l’Algérie que de dire : C’est avec la France et non avec l’Algérie que nous avons un contentieux portant sur nos frontières sud ?”

En juillet 1964, au Caire, à la conférence au sommet des pays arabes, Bourguiba soumet à Ben Bella le problème de la délimitation des frontières à partir de la borne 233. Le chef d’Etat algérien consent alors verbalement à un arrangement reconnaissant la souveraineté tunisienne à cette frontière. Mais à son retour à Alger, Houari Boumediene, ministre de la Défense et Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, refusent d’entériner cet accord, le ministre Kaid Ahmed déclarant même : “l’Algérie s’étend de la borne 233 à Tindouf”. Ce qui ne manqua pas d’aviver la méfiance tunisienne et d’envenimer, quoique sans drame, nos relations qui ne cesseront d’en être affectées à travers les soubresauts de la politique intérieure algérienne.

Le 19 juin 1965, le colonel Boumediene, alors ministre de la Défense, renverse Ben Bella par un coup d’Etat militaire — ce qui ne nous émeut pas particulièrement, l’éviction de Ben Bella allant même jusqu’à nous reconforter —. Puis, dans la nuit du 13 au 15 décembre 1967, le colonel Tahar Zbiri, chef d’Etat-major des armées, tente à son tour mais sans succès un putsch en lançant contre Alger trois unités de blindés. Le 31 mai 1968, il se présente en fugitif à nos frontières, et notre garde nationale s’assure de sa personne. Alors directeur général de la Sûreté nationale, j’en avise le Président et nous convenons de l’accueillir discrètement en l’autorisant à “séjourner en Tunisie”. Le 13 juin, il quittera notre pays de son plein gré.

Le 5 janvier 1970, le problème de la délimitation de la frontière sud revint sur le tapis. Le ministre, Bouteflika, vint “supplier” Bourguiba d’accepter la limite frontalière Sud-Est à la borne 233, là où l’administration française, (depuis 1929), avait laissé un tracé provisoire en pointillé. “Notre accord fera date et facilitera pour tous les négociations frontalières avec les voisins africains, plaideait Bouteflika qui soutenait ardemment qu’il fallait parier sur l’avenir commun de l’Algérie et de la Tunisie (...)”.

La conjoncture ayant changé avec l’indépendance de l’Algérie et son autorité territoriale étant confirmée sur tout le Sahara, Bourguiba, réaliste, dut s’y résoudre et un traité de fraternité et de bon voisinage fut signé, le 6 janvier, par les deux ministres des Affaires étrangères. On décida, dans le même esprit, que le gisement d’El Borma qui se trouvait à cheval sur la frontière, serait exploité de part et d’autre. Bourguiba n’en gardera pas moins, affichée derrière son bureau, la carte de la Tunisie avec la frontière non délimitée au delà de la borne 233, et qui concernait près de 900 km².

Quatre mois après, le 27 mai, Boumediene rencontra Hassan II à Tlemcen et réglait, à son tour, le tracé frontalier entre les deux pays : le Maroc renonçait à revendiquer Tindouf.

En cette année 1970, quatorze ans après l'indépendance du Maroc et de la Tunisie, huit ans après celle de l'Algérie, chacun des trois pays s'attachait ainsi à renforcer sa propre nation, tout en s'activant pour assurer le "leadership" dans la région.

Certes, le mythe unitaire de l'Afrique du Nord qui avait animé la lutte anti-coloniale survivait. Le Maghreb, tout à la fois méditerranéen, africain, arabe et musulman se devait d'être à l'avant-garde par rapport au Moyen Orient et à l'Afrique subsaharienne. Mais l'indépendance avait accouché de régimes à la nature et aux orientations bien différentes : le Maroc, monarchique et traditionnel, voisinait avec une Algérie où les *moujahidines* (combattants militaires) de l'ALN sous l'égide du parti unique le FLN, allaient détenir tous les rouages du pouvoir. La Tunisie, républicaine, misait sur l'Occident pour son évolution économique et pratiquait une politique moderniste. Le régime militaire libyen se voulait pan-arabe.

Cependant, les relations et les cogitations n'en étaient pas moins entretenues par les nombreuses visites et rencontres des plus hauts responsables. Du 18 au 27 décembre 1971, pendant dix jours, notre ministre des Affaires étrangères effectua une visite officielle en Algérie. Et le communiqué commun souligna "la volonté des deux pays de concrétiser l'unité du Maghreb arabe (...)"

Du 20 au 26 avril 1972, le président Boumediene arriva à son tour en Tunisie en visite officielle. Accompagné d'une forte délégation, comprenant le président de l'Assemblée nationale et les chefs civils et militaires, il visita Bizerte, Sousse, Kairouan, Gabès et Djerba au sud du pays. Le communiqué rituel insista sur la nécessité de plus grands efforts en vue de l'édification d'un ensemble maghrébin. Pour ne pas rester en marge de ces déclarations, le roi Hassan II se félicita, dans un message, "des répercussions de cette rencontre pour les peuples du Maghreb".

En mai, Bourguiba rendit visite à Boumediene. Durant toute une semaine, la liesse ne fut pas moins grande et le Combattant suprême put plonger, à loisir, dans ses bains de foule favoris, notamment à Alger, Constantine et Oran, où ses discours furent résolument maghrébins.

Les deux chefs d'Etat savaient qu'ils avaient besoin l'un de l'autre, qu'ils étaient condamnés, à cohabiter, à vivre et à survivre ensemble. Certes, l'authenticité de la nation tunisienne, le rayonnement et la sagesse de son leader complexaient quelque peu Boumediene ; mais à l'inverse, le poids démographique et économique de l'Algérie alimentait les appréhensions de Bourguiba. A son choix occidental, à sa volonté de modernité, correspondait la hantise d'une Algérie qui se voulait révolutionnaire et redoutait que la Tunisie ne constituât, un jour, une base de déstabilisation sur son flanc Est.

Certes, les discours officiels dans les deux pays rappelaient, de temps en temps, "notre destin commun", mais les intérêts réciproques ne s'imbriquaient pas encore. On n'y était pas prêt. On l'y était d'autant moins que le cérémonial de ces visites de prestige n'était sous-tendu par aucun projet politique ou économique clairement défini et minutieusement préparé, ni d'un côté ni de l'autre. L'adhésion populaire et sentimentale étant garantie, on négligeait la construction méthodique et, plus encore, la transparence ; les intérêts politiques immédiats restaient prépondérants.

L'exemple européen, dans sa construction rigoureuse, ne semblait pas nous inspirer beaucoup.

Bourguiba, pour sa part, tout en se pliant à ces démonstrations conjoncturelles, avait fait son choix : la recherche assidue d'une fiabilité politique qui assure le soutien et l'aide économique de l'Occident comme des institutions internationales. Hassan II n'en était pas loin ; Boumediene restait plongé dans son expérience "populaire et socialiste", et l'Algérie, haut lieu de tous les mouvements tiers-mondistes, se prévalait de son panache révolutionnariste.

Du fait de Kadhafi, cependant, les choses n'allaient pas en rester là. En décembre 1972, le colonel libyen allait nous relancer lors de sa visite en Tunisie en proclamant la nécessité de l'union entre nos deux pays.

Il fallait s'attendre à la réaction de l'Algérie qui ne pouvait consentir, sans consensus préalable, à une nouvelle configuration de la région. Cette fois ci, une diplomatie bilatérale et occulte aidant, on allait assister à un renversement de front : pourquoi pas une proposition d'union à l'ouest entre l'Algérie et la Tunisie ?

Ce fut alors au tour de Bourguiba et de Boumediene de se retrouver au Kef, les 11 et 12 mai 1973. L'initiative était venue du chef d'Etat algérien. Notre Président se reposait alors, à quelques kilomètres de la frontière algérienne, en ce lieu célèbre pour les luttes menées avant le protectorat par les deux deylikis du Kef et d'Alger.

Ministre de l'Intérieur, je fus évidemment amené à participer à ce sommet. Le vendredi 11, au poste frontière de Faj El Kahla, près de Babouche, nous accueillons donc — Nouira, Masmoudi, notre ambassadeur à Alger, Ahmed Noureddine et moi-même — le président Boumediene accompagné d'Abdelaziz Bouteflika, son ministre des Affaires étrangères ; Ahmed Medghri, ministre de l'Intérieur ; Abdesslem Belaid, ministre de l'Energie et Ahmed Draya, directeur de la Sûreté. Le cortège est chaleureusement acclamé aux villes frontalières de Babouche, Ain Draham, Fernana et Jendouba : des localités dont les habitants ont des liens familiaux étroits dans les villes algériennes limitrophes et entretiennent ensemble un commerce de troc florissant. Leur accueil veut rivaliser avec celui que réservent, habituellement, les populations tunisiennes des frontières du sud à nos hôtes libyens. Bourguiba, pour sa part, reçoit son hôte à Jendouba avec le cérémonial de rigueur. Les banderoles sont encore plus explicites : "Les martyrs de Sakiet sont le symbole de notre volonté d'édifier le Grand Maghreb"... "La rencontre des deux leaders : un jalon dans la construction de l'édifice maghrébin", etc. En voiture avec Medghri, mon homologue algérien, je découvre en lui un militant rigoureux, exalté et exaltant, qui me rappelle Taieb Mhiri, notre ancien ministre de l'Intérieur. Ce premier contact se voit donc marqué par une confiance et une estime réciproques entretenues jusqu'à sa mort prématurée : autre point commun, hélas, avec Mhiri. Et si je fais le rapprochement, c'est parce qu'il m'arrive d'imaginer que l'un en Tunisie et l'autre en Algérie, eussent-ils servi plus longtemps, auraient pu donner aux deux régimes un autre caractère, tant leur rigueur, alliée à leur popularité, en imposaient par rapport à bien d'autres responsables. Nous nous bornons, Medghri et moi-même, dans l'immédiat, à convenir de la gravité des visées politiques du leader libyen... et à redouter les implications de son activisme dans la région.

Dès notre arrivée au Kef, à 17 heures et jusqu'à 18 h 30, Bourguiba et Boumediene s'entretiennent, en présence de leurs délégations respectives, la nôtre s'étant grossie de Chedli Ayari, ministre de l'Economie nationale. Boumediene s'attache à rappeler la portée de la solidarité tunisienne à l'époque de la guerre d'Algérie :

"Cette région et Sakiet, ont vu notre sang couler... Sakiet, le Kef, Ghardimaou étaient mon terroir, ils me tenaient lieu de famille et de patrie".

Puis le chef d'Etat algérien veut souligner la convergence des intérêts de nos deux peuples, et enchaîne avec une sorte d'humilité :

— Le pain que nous avons est votre pain, nos deux populations peuvent le partager (...) Mon cher Président, dites-nous l'avenir que vous concevez pour nos deux pays. Votre choix est le nôtre. Nous sommes prêts à toute formule : unité organique de nos deux Etats, fédération, confédération ou toute

autre forme de complémentarité (...) Je viens vous proposer de poser la pierre angulaire de cette construction. Le commencement, c'est l'union entre l'Algérie et la Tunisie. Nous la ferons méthodiquement mais fermement (...) nous avancerons par étapes.

De notre côté, la surprise est totale. Un silence pesant s'ensuit, qui ne dure que quelques instants. Bourguiba se racle la gorge, se cale dans son fauteuil et répond :

— Si nous commençons par quelques réalisations communes (...) Une cimenterie, un ensemble hôtelier à Nefta ou à Tozeur.

Le Président algérien, manifestement désabusé, rétorque :

— Ce n'est pas avec une cimenterie que nous réaliserons l'union !

Le Premier ministre, Nouira, intervient promptement :

— Le ciment, c'est important.

Boumediene semble de plus en plus contrarié :

— Les cimenteries, la tomate (...) Tout cela faisait les bons et les mauvais jours de nos techniciens dans les réunions maghrébines (...) M. le Président, nous sommes le pouvoir politique. Frappons un grand coup.

Masmoudi enchaîne :

— Pour ma part, je souscris à cette union sans réserve.

Bourguiba est excédé :

— Bon, on va penser à tout cela", et la séance est levée.

Le lendemain, nos deux dirigeants vont s'incliner devant le mémorial des martyrs de Sakiet. Puis, revenus au Kef, ils s'entretiennent de nouveau.

Sans répondre directement aux propositions d'unité, Bourguiba suggère :

— L'Algérie peut nous céder le Constantinois [la Numidie romaine], afin de rétablir un meilleur équilibre géographique entre les deux pays.

Boumediene maugrée quelque chose :

— Je vois que la Tunisie n'est pas encore mûre pour l'union".

Au retour, c'est l'occasion pour moi, durant une heure de trajet jusqu'à la frontière, d'approfondir ma nouvelle amitié avec Medghri, tout en commentant la conjoncture politique. Sans imaginer de la part de Bourguiba une proposition aussi insolite que la cession du Constantinois, Boumediene, m'assure-t-il, voulait lancer l'idée et nous inciter à prendre conscience d'une communauté de destin (...) Nous convenons toutefois que l'unité du Maghreb est inéluctable... et soulignons la nécessité de préparer les esprits, de part et d'autre, dans la clarté et la sérénité.

Au lendemain de cette rencontre du Kef, le traditionnel communiqué commun, rédigé par la diplomatie des deux pays déclarera notamment : "Les deux chefs d'Etat sont convenus de poursuivre au sommet et dans un proche avenir ces entretiens concernant le devenir des deux pays (...) et se sont retrouvés d'accord pour renforcer leur solidarité et leur complémentarité".

L'essentiel, pourtant, est qu'une fois de plus on a discuté et manœuvré au sommet, dans un cercle restreint, mais qu'aucun débat préalable ou conséquent n'a eu et n'aura lieu au sein des instances normales des deux républiques et moins encore dans les organisations populaires. L'eût-on fait, les opinions publiques auraient été moins déconcertées par la succession de ces sommets aux résultats ambigus et parfois contradictoires.

Bourguiba s'exaltera quelques mois après dans une déclaration à l'hebdomadaire égyptien, *El Moussaouar* (20 septembre 1973) :

“La création des Etats-unis d’Afrique du Nord, entre la Tunisie, la Libye, l’Algérie, le Maroc et la Mauritanie se ferait par étapes, lentement et prudemment, et prendrait tout le temps qu’il faudrait : dix ans ou cent ans (...) La capitale de cette fédération devrait être Kairouan, capitale spirituelle des musulmans depuis des siècles et qui symboliserait ainsi le retour à la gloire passée du monde islamique (...)”.

Proposition de façade, comparable à celle de l’adjonction du Constantinois à la Tunisie ; la fédération, la capitale Kairouan, tout cela était assez prématuré. En effet, il ne faut pas oublier, que le nationalisme spécifique de chacun des Etats était enraciné dans la conscience nationale ; il fallait créer un choc en expliquant méthodiquement, à quel point les conditions d’un “vase clos” national n’étaient plus adaptées à l’époque des grands ensembles et de la compétitivité internationale. On parerait ainsi à la dialectique doctrinaire du choix entre le Maghreb des peuples et celui des Etats : discussion byzantine, sans aucun effet pratique et qui se perd dans de subtils dédales intellectuels et diplomatiques. Et il faudrait travailler dur pour arriver à un Maghreb pluriel, riche de ses diversités, mais en posant le préalable d’une démocratie pluraliste et transparente : donnée absente dans la région. L’Europe avait opposé, longtemps, un tel préalable politique à l’Espagne et au Portugal, avant d’amorcer avec ces deux pays la moindre approche communautaire.

Le 2 septembre, Bourguiba assista, à Alger, à la IVème conférence des pays non alignés. Je faisais partie de la délégation. Cette assemblée, me confie le Président dans l’avion, lui rappelle bien des bons et des mauvais souvenirs : il n’avait pas oublié la Ière conférence des non alignés à Bandoung, en 1955, où son rival, Salah Ben Youssef, avait fait adopter une résolution condamnant le défaitisme bourguibiste. A Alger, cette fois, soixante seize pays représentant les deux tiers de l’humanité vont se proposer de définir une doctrine du non-alignement qui dépasse la thèse chinoise sur l’impérialisme pour mettre au premier plan le thème du combat économique du Tiers-monde. La conférence exige notamment de prendre part à la mise en place du nouvel ordre monétaire.

[Ce problème avait été, d’ailleurs, à l’ordre du jour de la conférence des Nations-unies pour le commerce et l’industrie (CNUCED) tenue en 1972 à Santiago du Chili, où j’avais représenté la Tunisie. Nous avions été une majorité qui, se référant à la “Charte des 77”, avait voulu défendre les intérêts vitaux des pays en difficulté. Mais en vain. Paradoxalement, et contrairement au clivage politique traditionnel, la coalition des nantis, les Européens, les Etats-Unis, certains riches pays arabes et même l’URSS — occultant toute différence idéologique — faisait front face au Tiers et au Quart monde, bloquant toute résolution.]

La conférence des non-alignés d’Alger adopta une résolution politique et un programme économique, mais furtivement et par un soi-disant consensus, tant les divisions étaient patentes. On passa même sous silence la dette du Tiers-monde pour laquelle certains pays, dont le mien, avaient pensé demander un moratoire. Je ne retiendrai de ces assises que deux moments exceptionnels : une séance, à huis clos, durant laquelle le président égyptien Anouar el Sadate et le shah d’Iran se livrèrent à une joute oratoire émaillée d’invectives sur l’affaire palestinienne. Et cet autre moment fort : le discours de Bourguiba qui développa l’idée d’un Maghreb à trois, groupant l’Algérie, la Libye et la Tunisie en excluant, du moins dans une première étape, le Maroc et la Mauritanie. Moment fort pour les premiers responsables de la diplomatie algérienne et tunisienne, mais non pour le reste de notre délégation, abasourdie par la portée de la proposition, dont nul n’avait discuté, ni à Tunis, ni lors de la conférence. Restait le plus cocasse : le discours du colonel Kadhafi qui se prononçait, lui, pour une union immédiate... avec l’Algérie. Quelle cacophonie des “Maghrébins” devant ce parterre des non alignés !

Deux mois plus tard, le 25 novembre 1973, Bourguiba, en très mauvaise condition physique, revint à Alger pour le sommet arabe réuni à la demande de l'Égypte et de la Syrie, consécutif à la "guerre d'octobre" avec Israël. Au Koweït, les huit pays du Golfe avaient décidé, le 16 octobre, d'augmenter de près de 70 % le prix de l'or noir... Le sommet d'Alger avait pour but d'en graduer la répercussion, en fonction des attitudes politiques des uns et des autres vis à vis d'Israël. Néanmoins, dans son adresse au sommet, le 28 novembre, Bourguiba déclarait sans embages : "Il nous faut être prudents dans le maniement de l'arme économique (...) et éviter de dépasser la limite au delà de laquelle l'arme du pétrole risque de se retourner contre nous".

C'est dans cette ambiance tendue, dans cette atmosphère de crise économique mondiale que le Président, déjà bien fatigué, épousa l'idée que lui firent miroiter les deux chefs de la diplomatie tunisienne et algérienne : à savoir que Bourguiba "pouvait jouer un rôle déterminant". On le savait prompt à s'exalter pour tout ce qui concernait son prestige et on en profita pour lui faire croire que, doyen des dirigeants arabes, il pouvait infléchir la solution des grands problèmes et influencer aisément ses homologues chefs d'Etat. Mais cette fois, son mauvais état physique d'une part, l'âpreté des problèmes pétroliers d'autre part, joints au fait que nous n'étions pas directement concernés, auraient dû être autant d'arguments pour décider le Président à ne pas se fourvoyer dans une telle aventure. Ses ministres et ses médecins, présents à Alger, auraient pu le convaincre. Malheureusement, des visées politiciennes inavouées prévalurent, au moins chez certains. Bourguiba, en compagnie de son ministre des Affaires étrangères, entama donc un long périple qui, du 19 au 31 décembre 1973, allait l'amener à Paris, à Rome, puis dans certains pays africains, avant de retourner enfin à Alger.

En principe, il devait être le messager de cette vieille et fameuse idée d'une coopération triangulaire : Europe- Afrique - Monde arabe. Le ministre français des Affaires étrangères, Michel Jobert, cultivant cette idée avec ses homologues tunisien et algérien, avançait même la perspective d'une conférence euro-arabe qui se tiendrait à Tunis et consacrerait le mariage de la technologie occidentale avec la finance arabe. Dans une interview au *Monde*, le Président Bourguiba déclarait : "L'essentiel est que l'Europe contribue au développement des pays arabes et africains. Elle dispose de la technologie, des cadres et des experts, les pays du sud de la Méditerranée lui fourniraient ses besoins en pétrole".

A Paris, après un entretien avec le président Georges Pompidou, le chef d'Etat tunisien, visiblement fatigué, annonça aux journalistes sur le perron de l'Élysée :

"La grande nouvelle que je voulais apporter à la France, c'est qu'elle ne manquera pas de pétrole cette année (...) J'ai eu, à ce sujet, des entretiens téléphoniques avec Kadhafi et Boumediène. L'Europe, cet hiver, n'aura pas froid". Engagement aussi grave qu'irréaliste : le Président se hasardait, avec assurance, à des promesses mirifiques qu'allait d'ailleurs contredire le communiqué algérien diffusé le matin même à Alger, confirmant que l'Algérie et la Libye appliqueraient les décisions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à la France et à la Grande-Bretagne.

Les services du ministère de l'Intérieur, durant toute cette période, ne cessaient de me rapporter que le Président allait de plus en plus mal, que les officiels français en étaient peinés et les journalistes ahuris. Avec le Premier ministre, nous nous téléphonions plusieurs fois par jour pour commenter les nouvelles. Malheureux mais impuissants, nous suivions avec inquiétude l'évolution d'une situation que nous ne pouvions infléchir de loin.

De Paris, Bourguiba se rend à Rome où il est reçu par le Pape. Puis il s'entretient avec le président Giovanni Leone à qui il réitère les mêmes promesses, tout en annonçant qu'il allait continuer son voyage vers les pays africains, avant de gagner Lahore, en Asie, puis de se rendre à Ankara et enfin au Moyen-

Orient. Le 18 décembre, Bourguiba est donc en Mauritanie où il défend le point de vue “des contrats de développement entre pays africains, arabes et européens”. Puis au Zaïre, il veut remercier Mobutu d’avoir assisté comme observateur au sommet arabe. En Côte-d’Ivoire, épuisé, il doit s’allier quelques jours à Abidjan. Houphouët Boigny réunit tout son bureau politique pour l’écouter, avant de le prier “d’attirer l’attention de ses frères arabes sur les difficultés de leurs frères africains...”. Au Sénégal, le Président Senghor s’étend sur son sujet favori : “La coopération entre les Arabo-berbères et les Négro-africains ne peut être régie que dans le contexte d’un espace eurafricain, qui comprendrait aussi l’Asie mineure (...) La Palestine ne peut être que sémitique, le lieu où musulmans, chrétiens et juifs formeront un Etat moderne”.

Le 29 décembre, Bourguiba, plus fatigué que jamais, interrompt son voyage, retourne à Alger, s’entretient brièvement avec Boumediene qui ne peut que constater la confusion des propos de son hôte. Rentré le lendemain à Tunis, Bourguiba va aussitôt se reposer dans sa ville natale de Monastir.

On ne parlera plus de ce fameux plan : pétrole contre technologie. Les Arabes, les Africains, les Européens avaient leurs problèmes spécifiques. Le projet de conférence euro-arabe tombera aux oubliettes. La crise pétrolière se résoudra par un compromis international, préservant les intérêts des uns et des autres. Bourguiba, qui avait tant triomphé dans sa tournée africaine de 1965, venait malheureusement, en 1973, de donner un tout autre spectacle, au cours d’un périple inutile.

Après l’échec de la rencontre du Kef — qui était bien loin d’être fortuite — le prestige du chef de l’Etat tunisien se trouve ainsi terni par cette soudaine et imaginaire construction euro-africano-arabe qui était, pour le moins, prématurée. Plus grave encore avait été de le compromettre dans la distribution d’un pétrole qu’il ne possédait pas et que le sommet arabe d’Alger avait codifiée sous l’impulsion de la diplomatie algérienne.

Mais les dégâts n’allaient pas s’arrêter là. Moins de quinze jours après, en janvier 1974, survenait le psychodrame de la rencontre de Djerba, où Kadhafi proposait l’union à Bourguiba : rencontre aussi “urgente” qu’improvisée avec des conséquences désastreuses que nous traînerions pendant des années. J’en exposerai plus loin le détail.

Avec l’Algérie, il allait en résulter une longue bouderie, allant parfois jusqu’aux menaces, mais qui ne devait pas perdurer. Boumediene, réaffirmant l’importance de son pays, arrive en Tunisie le 22 mars, et Bourguiba lui rend sa visite trois mois plus tard. Nous ne sommes pas loin des pratiques orientales : la querelle d’abord, les visites et les embrassades ensuite. La politique entre les hommes et les nations est ainsi partagée, depuis toujours, entre les invectives et les retrouvailles.

Le 30 juin, à l’occasion de la réunion, à Alger, de la grande commission mixte que je présidais avec mon homologue Medghri, ce fut à mon tour d’être reçu par le président Boumediene, qui fit un exposé géopolitique sur l’évolution unitaire de la région, en insistant sur l’utilité de “l’alliance algéro-tunisienne” ...Il aimait me répéter qu’il avait avisé Kadhafi que l’Algérie ne tolérerait aucune menace contre la Tunisie : ce qui, bien sûr, visait à nous obliger davantage à l’égard de son pays. Le ministre algérien de l’Intérieur et moi-même assurons, d’ailleurs, une vigilante coopération sécuritaire. Medghri, malheureusement, allait disparaître en décembre 1974 ; j’irai le pleurer à Alger au cours de funérailles qui mobiliseront des milliers d’Algérois, avant de reprendre une bonne coopération avec son successeur Ahmed Abdelghani.

Le Kef et son esprit n’étaient pas loin. A tous les échelons, les efforts se conjuguèrent pour consolider nos intérêts réciproques. L’Algérie restait l’alliée des bons et des mauvais jours, jouant au rempart d’une “petite Tunisie” pacifique, mais enviable. Bourguiba revint à Alger, le 3 novembre 1974, assister à la fête

nationale. C'est dire combien la Tunisie et l'Algérie, dans un souci d'auto-défense, collaient l'un à l'autre depuis l'aventure unitaire de Djerba entre la Libye et la Tunisie... La région, pourtant, n'avait pas encore trouvé son équilibre. Nous n'avions pas de politique étrangère commune, nous étions handicapés par la disparité de nos potentialités et par les décalages de notre évolution économique.

Bourguiba avait explicité son point de vue dans une interview au journal *Le Monde* (15 septembre 1974) :

“L'unité exige du temps, de la souplesse (...) Elle exige la coopération économique, l'instauration d'un marché commun, elle impose l'effort collectif tout au long de dizaines d'années pour l'émergence d'une accoutumance réciproque dans le cadre de ce Maghreb (...) D'abord les fondations, les murs, (...) etc, puis le toit viendra couronner le tout. Le tout, c'est l'unité”.

La Charte nationale algérienne de 1976 avancera pour sa part : “Par delà les ententes des Etats, il faut construire le Maghreb des peuples (...) L'histoire récente nous montre que l'unité ne se réalise pas par des accords au sommet, mais se forge à la base par la solidarité et l'action commune des masses populaires”.

Le conflit entre l'Algérie et le Maroc

Le 27 janvier 1976, éclata la deuxième guerre entre l'Algérie et le Maroc. En fait, ce dernier pays affirmait ses visées territoriales sur ce Sahara, tandis que l'Algérie méditerranéenne, refusant l'extension de son voisin, aspirait à un “couloir” vers l'Atlantique, qui, outre son caractère politique et stratégique, lui permettrait d'évacuer notamment son minerai de fer de Gara Jbilet.

Faisons cependant un bref historique. Dès 1955, depuis le Caire, Allal El Fassi avait produit une carte du Grand Maroc des Almoravides qui se terminait aux frontières du Sénégal, une revendication adoptée par son parti l'Istiqlal et publiée dans son journal *El Alam*, (juillet 1956).

L'armée de libération marocaine envahit en 1957 la région nord du Sahara espagnol ; elle ne sera refoulée qu'en février 1958 par la Légion étrangère espagnole, aidée par des unités françaises du sud algérien et de l'AOF (Afrique occidentale française).

Le 25 février 1958, le roi Mohamed V affirmait officiellement, que son pays “poursuivrait son action pour la restitution du Sahara au Maroc”, peuplé alors de quelque 75 000 âmes, selon le recensement espagnol.

Le 28 novembre 1960, naissait la Mauritanie. En 1963, l'Espagne projette d'exploiter les gisements de phosphates de Bou Craa, qui couvrent 250 km² avec des réserves de 2 milliards de tonnes à ciel ouvert, et décide de construire à El Ayoun, un quai pour des minéraliers de 100 000 tonnes, tout en édifiant à Huelva, en Espagne, plusieurs usines d'acide phosphorique.

En 1971, le général Franco — dont le gouvernement a toujours considéré le Sahara occidental comme “res nullus” (terre sans maître) au moment où les Espagnols se sont installés — et n'ayant aucunement l'intention de se dessaisir du Sahara au profit de l'un ni de l'autre, répond ainsi à la démarche du roi du Maroc qui lui rend visite à Madrid : “Ce que vous me demandez, Majesté, est un suicide auquel ni moi ni l'Espagne ne sommes disposés...”. Peu après, Hassan II, recevant le ministre espagnol Lopez Bravo, lui

demande : "...Donnez-moi l'engagement que vous n'accorderez pas l'indépendance au Sahara... Je suis prêt à accepter encore une présence coloniale espagnole... parce que ce territoire m'appartient..."²⁶.

En septembre 1973, Franco, dans un message à l'Assemblée locale (la Jemâa) proclame que le "peuple sahraoui est le seul maître de son destin et que l'Espagne assurerait son intégrité".

En octobre 1974, par un accord secret entre Hassan II et Ould Daddah, on assiste à la partition du Sahara : Saguiet El Hamra pour le Maroc et le Rio de Oro pour la Mauritanie.

Le 10 décembre, l'Assemblée générale de l'ONU décide de soumettre l'affaire du Sahara à la Cour internationale de justice pour avis consultatif.

Le 2 novembre 1975, le prince Juan Carlos se rend à El Ayoun et déclare : "l'Espagne tiendra ses engagements au Sahara".

Le 6, c'est la "Marche verte" avec 20 000 marcheurs qui pénètrent au Sahara. Le 9, le roi annonce : "La Marche a atteint son objectif".

Le 14 novembre 1975, à Madrid, un accord tripartite est signé entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. L'Espagne acceptait de mettre fin à sa colonisation du Sahara pour le 28 février 1976, la transition étant assurée par une administration à trois : un gouverneur espagnol et deux adjoints marocain et mauritanien. On respectera toutefois "l'opinion de la Jemâa" : l'assemblée des habitants du Sahara. Une société d'exploitation des phosphates est créée : avec 65 % de participation marocaine et 37 % espagnole. D'autres arrangements conclus restaient secrets.

Aussitôt, l'accord est dénoncé durement par l'Algérie qui se sent trahie. La cassure entre les deux pays va, dès lors, précipiter les événements.

Les manœuvres ne cesseront pas, compliquant encore l'imbroglio ; la Tunisie, quant à elle, n'étant ni consultée ou informée sur une question qui intéressait pourtant l'évolution de toute la région.

Le conflit devenait inévitable. Le 28 novembre, les Marocains occupent Smara. Le 10 décembre, l'ONU décide l'organisation d'un référendum au Sahara. Le 11, 4 000 soldats marocains occupent El Ayoun. De son côté, la Mauritanie, le 19 décembre, occupe La Guerra, à sa frontière avec le Sahara espagnol.

Dans une conférence de presse, le roi Hassan II déclare : "Logiquement, j'attends qu'Alger me fasse la guerre". Le 9 janvier 1976, l'armée marocaine fait son entrée à Dakhla (ex Villa Cisneros). Elle est rejointe le 12 par les Forces armées mauritaniennes. Le même jour, les derniers éléments de la Légion espagnole quittent le Sahara.

Le 27, la guerre éclate entre les deux pays. L'affrontement est dur. La ville d'Amgala est occupée par le Maroc. Les communiqués contradictoires se succèdent, les campagnes de presse sont virulentes. Il y a grand risque que les escarmouches localisées soient dépassées et que les deux pays se dressent l'un contre l'autre.

Le 30, le Président Bourguiba nous convoque à une réunion restreinte à 9 h 45 avec Nouira, le Premier ministre, Chatti, le ministre des Affaires étrangères, Chedli Klibi son directeur de cabinet et moi même. D'emblée, le Président me désigne pour une mission urgente auprès du chef d'Etat algérien et du roi du Maroc : "Je les voyais venir, dit-il, l'enjeu est trop grand (...). Il faut essayer d'arrêter cela, autrement, les choses vont aller trop loin".

Je suis un peu gêné : essentiellement politique, cette mission délicate aurait dû revenir au Premier ministre ou au ministre des Affaires étrangères, présents à la réunion. Mais le Président n'a pas ce scrupule et

²⁶Hassan II, *Mémoire d'un roi*, Plon, 1993.

n'explique même pas sa décision. Nous passons en revue, longuement, l'historique de l'affaire ; nous évaluons, sommairement, les potentialités des deux armées et jugeons précisément les appuis extérieurs dont peuvent bénéficier l'une et l'autre partie. Bourguiba veut peser de tout son poids pour arrêter l'escalade. Il nous lit son interview au *Monde* (8 septembre 1974) : "J'ai dit au Premier ministre marocain qu'on était prêt à l'aider, s'il ne contrevenait pas à la décision de l'ONU d'accorder aux Sahraouis le droit à l'autodétermination...".

Un avion spécial de notre compagnie est aussitôt affrété. Nous sortons de la réunion vers 11 h 30. Je m'envole à 14 heures pour Alger et déclare au départ : "Nous avons l'espoir de voir se dissiper dans les plus brefs délais les nuages qui obscurcissent les relations entre les pays frères". A l'arrivée, je confirme le cadre de ma mission et notre cortège se dirige directement vers le "Palais du peuple" où, accompagné de notre ambassadeur Mahmoud Maamouri, je suis introduit directement auprès du président Boumediene, entouré notamment de Bouteflika, de mon homologue Ahmed Abelghani, du directeur général de la Sûreté, Ahmed Draya, et du colonel Mohamed Yahaoui.

L'audience qui va durer de 17 heures à 19 heures, me permet d'exprimer longuement nos appréhensions et le souci majeur de Bourguiba de sauvegarder la sécurité dans la région. Je laisse entrevoir que nous sommes décidés à agir aussi auprès du Maroc et conclus ainsi :

"La bonne volonté algérienne me permettra de continuer cette mission au Maroc.

Boumediene, calme mais déterminé, souligne :

— Nos rencontres au sommet, notre bonne volonté, ont été trahies par l'accord tripartite de Madrid qui réintroduit l'Espagne dans la région, et qui vise à un dépeçage et un partage du Sahara espagnol, aux dépens de tout un peuple qu'on veut lancer dans une diaspora, à l'instar du peuple palestinien. Nous aurons ainsi, bientôt, une deuxième Palestine dans la région (...) Aussi faudrait-il que nous convenions tous qu'aucun changement d'équilibre dans la région, géographique ou politique, ne puisse se faire sans l'accord de nous tous (...) L'Algérie, de toute façon, s'y emploiera (...) Mon pays est déterminé à lancer toutes ses forces dans la bataille en cas de nouvelle agression après Amgala, où nous n'avons pas voulu riposter pour éviter l'escalade (...) Tout le peuple algérien a démontré sa vigueur pendant la guerre coloniale (...) Je suis un homme de la guerre et de la montagne. Je ne pense pas que le roi du Maroc puisse renoncer, comme moi, aux fastes et aux palais".

Et ce fut ainsi, pendant deux heures entières, où je ne réussis à intervenir que sporadiquement, dans une atmosphère de plus en plus poignante : Boumediene avait besoin de se défouler... mais il semblait sincère. J'en retire la conviction qu'il est déterminé à réagir au prochain accrochage.

Il est presque 19 heures. Le chef d'Etat algérien me demande d'accepter son hospitalité pour le soir, vu l'heure tardive. J'acquiesce, bien que j'avais pensé rentrer le soir même. Je comprends que Boumediene souhaite que je prolonge la conversation avec ses collaborateurs : dîner donc organisé par le ministre de l'Intérieur et réunissant les hauts responsables civils et militaires, puis soirée tardive avec Bouteflika et Medghri, qui rappellent l'agression de 1963 lors de la "guerre des sables" et retracent les différentes péripéties des rapports algéro-marocains, quand "l'Algérie jouait le jeu pour être finalement trahie". J'en retire la conclusion que les Algériens ne pourraient accuser une deuxième défaite devant le Maroc. Je n'ai jamais autant craint l'irréparable.

Le 31 janvier, de bon matin, je repars pour Tunis où je gagne directement Carthage et où je retrouve autour du Président les mêmes interlocuteurs qu'à l'aller, à savoir : le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le directeur du cabinet. Pendant plus d'une heure, après mon compte rendu et un long échange de points de vue, nous convenons qu'outre des conséquences imprévisibles pour la vieille

monarchie marocaine et la jeune révolution algérienne et quelles que soient les ambitions expansionnistes et les intérêts économiques des uns et des autres, la Tunisie ne pouvait que redouter toute complication. Elle devait donc insister pour une trêve dans l'immédiat, et à longue échéance pour une politique de bon voisinage et de respect mutuel (...) Dans ces conditions, il fallait convaincre le Maroc de se contenter de sa victoire de Amgala et de calmer le jeu, tout en le prévenant que l'Algérie pouvait, cette fois, réagir autrement que lors de la "guerre des sables".

Contact diplomatique pris, je reprends, le soir même, l'avion spécial pour Rabat, d'où je repars sur Fès où réside Hassan II. Le dîner et la soirée permettent de faire le point avec plusieurs membres du gouvernement marocain, dont Ahmed Laraki, Taiebi Benhima, le ministre de l'Information et Moulay Ahmed Alaoui, proche du roi. Je suis très étonné par leur énervement : ils veulent en découdre une fois pour toutes avec l'Algérie, s'exaltant sur leur première victoire à Amgala. Nullement impressionné, j'imagine alors l'état d'esprit du roi ; je revois la soirée passée dans une atmosphère tendue avec les ministres algériens et adapte en conséquence ma stratégie.

Le lendemain, l'audience va durer 1 h 15. Le roi est seul, contrairement à Boumediene. Après les formules d'usage que je ne ménage pas, Sa Majesté évoque avec sympathie ma dernière visite au Maroc, deux ans auparavant.

[En effet, le 28 décembre 1973, j'arrivai au Maroc, invité par mon homologue Hadou Chiguer pour une réunion de travail ; en vérité, pour clarifier nos relations refroidies depuis quelques mois à cause d'une scabreuse affaire de calomnie rapportée par un proche du Président, qui, en réaction, avait rappelé brusquement notre ambassadeur. Je pus m'expliquer pendant toute la soirée avec le ministre marocain. Le lendemain, le roi me reçut, et sans laisser paraître le moindre signe d'acrimonie, n'a pas tari d'éloges sur Bourguiba qui, insistait-il, "avait porté sur les épaules la dépouille de Sa Majesté Mohamed V". C'était pathétique.

Au retour, le 1er janvier, le soir même, j'informai l'épouse du chef de l'Etat de la délicatesse de ma mission et de ses résultats. Le lendemain matin, le Président reçoit longuement son fils, puis le Premier ministre et moi-même. Je lui transmis le message "de respect et de fidélité" du roi Hassan II. A la sortie, j'annonçai "la prochaine relance des relations tuniso-marocaines ..."].

Cette fois-ci, en 1976, nous passons d'emblée aux problèmes d'actualité. Le roi me dit combien il est révolté et peiné par l'attitude des dirigeants algériens et décrit, brièvement mais sobrement, la situation. J'enchaîne pour exprimer notre consternation (...) et conclus ainsi :

"Le président Bourguiba souhaite, vivement et avec insistance, que l'affrontement s'arrête là, qu'on prenne un temps minimum pour calmer la tension afin de reprendre le contact et, le cas échéant, le dialogue.

Le roi m'interroge sur ma mission en Algérie :

— C'est la même que celle du Maroc (...) J'ai l'intime conviction qu'une volonté personnelle immédiate et réciproque du roi Hassan II et du président Boumediene est nécessaire pour éviter l'escalade et toutes ses conséquences.

Le souverain réfléchit un instant, puis se lance, calmement, dans une diatribe contre l'Algérie pour terminer son exposé géopolitique :

— L'affaire du Sahara est maroco-mauritanienne, et les deux pays ont réussi à décider l'Espagne à partir. L'Algérie veut interférer et compliquer la situation. Vous en connaissez les raisons aussi bien que moi.

Puis Hassan II se lance dans l'historique de ses manifestations de bonne volonté à l'égard de l'Algérie, restées, assure-t-il, sans réciprocité. Il épilogue, longuement, sur l'affrontement de 1963 et sa décision, malgré une forte opposition intérieure, de céder Tindouf "comme Bourguiba l'a fait pour la borne 233. Le roi exulte en vantant les vertus guerrières du peuple marocain :

— Le Maroc, ce faisant, défend toute la région et veut cantonner une fois pour toutes l'Algérie dans ses frontières (...) Vous êtes aussi concernés que nous.

La maîtrise du roi est impressionnante. Il martèle ses mots, sait se référer au passé pour aller au présent et revenir, avec brio, au passé, pour déterminer l'avenir. Il sait être brillant.

Mais, je ne m'égare pas et reviens au sujet :

— J'aimerais rapporter à Bourguiba votre décision d'arrêter l'escalade.

Ce qui me vaut une nouvelle tirade du roi qui proclame à la fin :

— L'armée fera son devoir.

Bouleversé par cette détermination, je prends sur moi-même d'affirmer :

— La Tunisie sera contrainte de déplorer et de dénoncer toute nouvelle complication !

— Est ce la position personnelle de Bourguiba ?

— Majesté, ma mission est nette et précise (...) Vous avez toujours rappelé les conseils de feu Sidi Mohamed V pour une concertation permanente entre les deux pays" (...) et je finis par laisser entrevoir que les Algériens sont déterminés à en découdre eux aussi.

Un pesant silence s'installe. L'audience en reste là ; Hassan II me demande de prolonger mon séjour : il veut me recevoir une seconde fois. Je rentre au palais des hôtes pour déjeuner avec quelques ministres marocains, notamment deux vieux amis, Taiebi Benhima et Ahmed Senoussi, ancien ambassadeur en Tunisie. Ils savent que je vais revoir le roi, le déjeuner est plus calme que le dîner de la veille, mais les interrogations sur cette seconde entrevue prédominent. Il est difficile de détendre complètement l'atmosphère.

Le soir, c'est vers 22 heures, que je suis réintroduit au palais de Fès. Le souverain, vêtu en chef militaire, me reçoit à un autre étage, dans un autre bureau que celui du matin et me déclare :

"Je viens de me réunir avec mon Etat-major (...) Cette enveloppe [qu'il me montre] contient mes instructions pour aller de l'avant. Nous devons occuper ce soir Bir Helou. J'ai tout arrêté provisoirement. Vous le direz à Bourguiba. J'espère qu'il obtiendra la réciprocité et qu'on ne le décevra pas (...) L'Algérie ne doit plus interférer dans les problèmes de la région dont l'équilibre géographique ou politique ne se fera pas selon ses ambitions".

Le roi veut expliquer la gravité de la décision et sa portée. Lui aussi est manifestement sincère, sa sympathie pour notre pays et son admiration pour Bourguiba sont évidentes. Dans un court échange de vues, nous convenons qu'il est urgent d'attendre la mutation de l'Algérie, qui passe par des transes révolutionnaires avant de retrouver, par la force des choses, un certain équilibre.

Il est près de 23 h 30. Je rentre au palais où vinrent d'arriver pour une même mission de bons offices, Hosni Moubarak, alors vice-président de la République égyptienne et Séoud Fayçal, ministre des Affaires étrangères d'Arabie saoudite. Nous veillons tant soit peu, nous convenons que le calme et la sérénité s'imposent. Nous devisons sur les tribulations de Kadhafi et sur le sort de l'unité arabe. Je suis agréablement surpris par le réalisme de Moubarak et la pondération de Fayçal. Le lendemain, 2 février, je rencontre le Premier ministre, et discute encore longuement avec Moulay Ahmed Alaoui qui entrecoupe ses interventions impétueuses de ses habituels traits d'humour.

J'arrive à Tunis vers 18 h 30 où je déclare à l'aéroport :

“Les recommandations du Président ont permis d’obtenir deux résultats concrets : mettre fin à une situation qui aurait pu se dégrader davantage et devenir très dangereuse pour l’ensemble de la région, et réfléchir à une solution politique et pratique pour un règlement pacifique, respectant les droits fondamentaux de chaque partie”.

Nous nous retrouvons, à 19 heures, chez le Président : le Premier ministre, le directeur de cabinet, Mongi Kooli, secrétaire d’Etat aux Affaires étrangères et moi-même. Dans mon compte rendu, je rapporte intégralement les propos du roi, je souligne “sa surprise” devant la position de Bourguiba de “déplorer et dénoncer” toute escalade. Je mets, toutefois, en valeur la bonne volonté de Hassan II et son fameux geste de “l’enveloppe” annonçant l’arrêt de l’avancée militaire marocaine. Nous étudions tous les aspects de la trêve obtenue, sa fragilité et convenons d’agir pour la préserver...

Le Président est réconforté. Il rappelle certaines de ses positions politiques dans le passé et ses bons réflexes dans de telles conjonctures. Il demande au Premier ministre de déclarer son soutien total à ma mission. A l’issue de cette longue séance de travail, Nouira déclarera : “Le ministre de l’Intérieur a fait au chef de l’Etat un compte rendu de son entretien avec Sa Majesté le roi du Maroc et a évoqué les complications qui se sont produites à la suite du problème du Sahara occidental. Ce compte rendu a été fait, selon les directives que le ministre de l’Intérieur avait reçues, auparavant, avant de quitter Tunis pour Rabat”. Dans sa dernière partie, ce texte souleva la surprise de certains observateurs, il était destiné au Maroc.

Bourguiba, quant à lui, préfère appeler personnellement Hassan II au téléphone pour le féliciter de son réalisme et l’assurer de son soutien personnel. Au président Boumediene, il annonce l’arrêt des hostilités à Amgala en l’adjuvant au calme et à la sérénité. Les Algériens me feront, néanmoins, le reproche de n’avoir pas fait escale à Alger, à mon retour de Rabat.

Le gazoduc

Revenons, maintenant, aux relations algéro-tunisiennes qui, pour n’être pas aussi altérées, passent cependant par des difficultés. La rencontre du Kef, en mai 1973 — qui aurait pu être historique — , se situait dans un contexte particulier. L’Algérie était en pleine discussion gazière avec l’Italie : les deux pays élaborant le projet d’un long gazoduc qui les relierait à travers la Tunisie. Cette perspective sous-tendait toute la politique algérienne et intéressait vivement notre pays. Bourguiba et Boumediene en percevaient bien la portée et voyaient certainement la clé de plusieurs options d’avenir pour les deux pays.

Depuis la réunion du Kef, les études avaient rapidement progressé, et le 19 octobre 1973, l’ENI (Société italienne des hydrocarbures) et la Sonatrach (Société énergétique algérienne) signaient un accord pour 25 ans qui stipulait la construction d’un gazoduc de 2 600 km, acheminant près de 13 milliards de mètres cubes de gaz, à partir de Hassi R’mel en Algérie, pour traverser la Tunisie puis la Méditerranée, à travers le détroit de Sicile où la conduite, immergée jusqu’à 5 000 mètres de profondeur, aboutirait à Mazara del Vallo.

Des négociations en parallèle s’étaient déroulées pendant tout l’été entre la Tunisie et l’Italie et dans la foulée, trois jours après l’accord algéro-italien, notre ministre de l’Economie, Chedli Ayari, signait avec le président de l’ENI, le 21 octobre, un accord de principe pour la traversée de ce gazoduc sur 380 km

en territoire tunisien. Le 12 décembre, l'accord en bonne et due forme était signé à Tunis. Le 5 mars 1974, il sera ratifié par l'Assemblée nationale.

Deux éléments importants doivent être rappelés dans ce contexte. Notre accord sur le gazoduc, en octobre 1973, semble avoir été déterminant dans l'histoire de nos rapports avec la Libye qui, à son tour, ne semblait pas accepter sa marginalisation face à un "axe" algéro-tunisien. Kadhafi était déjà venu, en décembre 1972, à Tunis, pour manifester sa volonté unitaire. Il tentera de nous la "vendre", le 12 janvier 1974, à Djerba, redoutant les conséquences politiques à long terme de l'accord sur le gazoduc.

Cependant, 1974 et 1975 furent pour la Tunisie et l'Algérie deux années politiques chargées. De notre côté, il nous fallait gérer les conséquences de la crise de Djerba, tout autant que les problèmes intérieurs nés des deux congrès de Monastir, en 1971 et 1974. Du côté algérien, dominaient les démêlés avec le Maroc sur le Sahara. Dans cet imbroglio, la construction du gazoduc ouvrait pour la région la perspective la plus sérieuse.

Le Premier ministre, Nouira — circonspect de nature — avait tenu à ce que tous les engagements se fassent au nom de l'Etat tunisien, contrairement à l'Algérie qui faisait signer les accords par la Sonatrach ; l'Italie faisait de même avec sa société l'ENI. Premier signe de déphasage : l'Etat tunisien s'engageait davantage et unilatéralement en faisant signer les accords par son ministre de l'Economie et en les faisant ratifier par l'Assemblée nationale ; l'Algérie et de l'Italie, les considéraient comme une simple transaction commerciale, se réservant ainsi la souplesse nécessaire pour intervenir, le cas échéant, sans entraves institutionnelles.

Notre premier malentendu avec l'Algérie vint du fait que nous ne connaissions pas, officiellement, les clauses de l'accord de 1973 entre l'ENI et la Sonatrach. En outre, celle-ci refusait d'honorer la promesse verbale faite par Boumediene à Bourguiba quant à un prix préférentiel du gaz pour notre pays. Malgré cela, nous étions convenus d'une redevance forfaitaire à la Tunisie de 5 millions de dollars par an pour le passage du gazoduc. Entre temps, les conditions sur le marché mondial de l'énergie avaient changé, après la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 et le sommet arabe d'Alger.

Au début de 1976, la Tunisie réclama donc la révision de l'accord qu'elle avait pourtant signé en 1973. Nous demandions que le gazoduc soit tunisien sur le territoire national et même en mer, sur une longueur de 12 miles jusqu'à la limite du plateau continental tuniso-libyen (qui n'était pas encore identifié). Quant à la redevance de 5 millions de dollars, elle devrait être augmentée de 10 % du gaz transporté, ce qui correspondait à près de 1 milliard de mètres cubes par an. L'ENI commença par refuser la révision de l'accord en arguant qu'il avait été conclu et ratifié en bonne et due forme et en renvoyant la décision sur le troisième partenaire, l'Algérie. Lors d'ultimes et actives discussions, les Algériens finirent par accepter la souveraineté tunisienne sur la portion du gazoduc traversant notre territoire, mais proposèrent une "cosouveraineté" sur la partie immergée, en prétextant des raisons techniques d'entretien.

Autour du Premier ministre, nous tenons alors de longues réunions restreintes. Notre position est politique : la Tunisie ne devait pas accepter de se lier avec l'Algérie pour une durée illimitée et sans concession majeure ; nous devons garder notre liberté d'action, dès lors que le problème de la délimitation du plateau continental avec la Libye n'était pas encore réglé.

L'année 1976 verra donc s'installer un langage de sourds entre les trois partenaires. Début septembre, l'Algérie fixait à l'Italie une date limite, le 15 décembre, pour qu'elle s'accorde avec nous concernant nos nouvelles revendications. Nous n'acceptons pas l'ultimatum et nous refusons les 4 % proposés par l'ENI.

Dans son dossier sur le gazoduc, *Jeune Afrique* (25 mars 1977) avançait que la Tunisie avait subi la pression d'Elf-Aquitaine (Société pétrolière française). La revue *Marchés tropicaux*, assurait, de son côté, que la Libye avait proposé à l'Algérie que le gazoduc passe par son territoire, en acceptant de la dédommager pour le manque à gagner, durant les deux ou trois années que dureraient les travaux. L'objectif libyen, à l'évidence, n'était pas économique mais politique : il s'insérait dans la guéguerre que nous livraient depuis trois ans les autorités libyennes après l'échec du projet d'union de Djerba ; la Libye redoutant par ailleurs tout lien irréversible entre l'Algérie et la Tunisie.

Mais c'est le blocage des négociations entre la Tunisie et l'Italie qui va déterminer l'Algérie à changer de programme. Nouvelle stratégie ou simple stratagème, le 23 décembre 1976, c'est le coup de théâtre : Alger annonce l'abandon du projet de gazoduc traversant la Tunisie ; pour le remplacer, on construirait, à Skikda, une usine de liquéfaction du gaz de Hassi-R'mel dont le transport en Italie serait assuré par des méthaniers...

Ce projet devait-il remplacer définitivement celui du gazoduc traversant notre pays, ou bien représentait-il une menace algérienne ou simplement une fanfaronnade devant les réticences tunisiennes ? Aucune réaction officielle tunisienne ne s'ensuivit, comme si l'on s'accommodait de la chose. Nous étions cependant quelques uns à nous en inquiéter.

Quelques jours après, début janvier 1977, l'ambassadeur italien à Tunis vint me voir pour m'informer de la visite prévue en "vacances", vers le 8 et pour quelques jours, du ministre italien de l'Intérieur, Francesco Cossiga. Il sera le bienvenu, lui dis-je, son séjour se passera dans la sérénité et la sécurité, et nous convenons d'une rencontre de courtoisie. Le 10, je déjeune en tête à tête avec notre hôte, à l'hôtel Hilton de Tunis, l'ambassadeur s'étant retiré après les présentations d'usage... Tout le repas est consacré à l'échange de nos points de vue sur la gestion respective de nos ministères de l'Intérieur et sur les problèmes sécuritaires que nous affrontons l'un et l'autre. Cossiga m'invite à continuer la discussion en prenant le café dans son appartement. J'en suis un peu surpris, mais je pressens qu'il a encore des choses à me dire.

De fait, le ministre s'affranchit, tout en insistant sur le caractère personnel de notre conversation : "L'Italie est le partenaire le plus sérieux et le plus naturel de la Tunisie. Les dirigeants italiens vouent une grande admiration à Bourguiba et apprécient son orientation politique (...) Une occasion historique pour nos deux pays est en train d'être perdue avec l'échec de nos négociations sur le gazoduc, ainsi que l'occasion extraordinaire d'arrimer l'Algérie dans son avenir politique, à travers ce gazoduc commun aux trois pays (...) Pourquoi les objectifs n'ont-ils pas été négociés à trois, ce qui aurait évité ces discussions bilatérales : Italie-Algérie puis Italie-Tunisie ? Pourquoi ce manque de concertation entre l'Algérie et la Tunisie".

Nous refaisons ensemble l'historique du projet : je rappelle le refus de la Sonatrach de nous accorder un prix préférentiel sur le gaz consommé par la Tunisie et souligne que l'Italie peut nous rétrocéder 10 % des quantités en transit, au lieu de 4 %. Après un long échange de points de vue, nous convenons qu'étant tous deux hommes de bonne volonté, nous nous efforcerons d'agir auprès de nos gouvernements respectifs.

L'après-midi même, je fais au Premier ministre un compte rendu complet de la conversation. Sa réaction n'est pas très enthousiaste : il objecte, à juste titre, que les Italiens et les Algériens ont concocté leur projet bilatéralement, sans trop consulter la Tunisie (...) : "Le problème ne se pose plus, ajoute-t-il, les deux partenaires ont choisi le transport du gaz liquéfié par méthaniers (...). Nous aurons notre gaz de Miskar découvert au golfe de Gabès".

Je m'y attendais : c'était sa position radicale déjà défendue politiquement, contrairement à celle de mes collègues en charge des problèmes économiques, lesquels soutenaient le projet du gazoduc en raison de ses retombées bénéfiques pour notre pays. J'explique au Premier ministre la nécessité d'une ultime et franche discussion avec l'Algérie. La Tunisie, rétorque-t-il, est assez fragile entre les deux mastodontes que sont nos deux voisins (...), la souveraineté tunisienne ne peut être altérée par ces projets communs que seraient l'exploitation du plateau continental ou la traversée du gazoduc, et qui, en cas de conflit, donneraient, implicitement, "des droits de suite" à ces pays.

Un bref silence s'installe, puis notre discussion reprend plus sereinement. Je réponds que le monde actuel entre dans l'ère de l'interdépendance organisée, que la Tunisie est forte de ses amitiés internationales, que nous avons résisté, jusqu'ici, à toutes les intrusions. Le Premier ministre était encore sous l'effet de surprise dû au rebondissement de cette affaire du gazoduc qui semblait être enterrée. Nous convenons de prendre le temps de réfléchir et de consulter le chef de l'Etat.

Le lendemain matin, je refais mon compte rendu au Président, en me limitant à la rencontre avec Cossiga, ajoutant, simplement, que j'en avais informé le Premier ministre. Bourguiba réagit tout de suite avec son réflexe habituel : saisir l'ultime ficelle pour retourner la situation. Il téléphone à Nouira, lui indique d'emblée sa position et lui demande de reprendre rapidement contact aussi bien avec les Italiens qu'avec les Algériens. "Il faut aller de l'avant" : me dit-il en sortant. Le ministre de l'Economie, Abdelaziz Lasram, enthousiaste, est chargé alors de reprendre les contacts nécessaires.

Bourguiba, intelligemment, cherche cependant à s'assurer des dispositions algériennes. Fin janvier 1977, il envoie Chedli Klibi, le ministre des Affaires culturelles, féliciter Boumediene pour son élection. Les entretiens de Klibi avec le chef d'Etat algérien augurent d'une bonne évolution de nos rapports. En retour, le 7 février, Bouflicka vient s'associer à la célébration de l'anniversaire de Sakiet Sidi Youssef. Dès son arrivée, il déclare "qu'une page vierge se présente à nous et que nous devons la remplir par une coopération étroite dans les différents domaines" laissant entendre, que le dossier du gazoduc pourrait être rouvert. Le Président le reçoit, le 9 février, en présence de Nouira, de Chatti et de moi-même.

Bourguiba veut dire sa foi en l'avenir de nos deux pays, en soutenant le projet du gazoduc et en réitérant sa confiance dans nos interlocuteurs. Tout est dit, simplement, mais fermement et clairement.

A 13 heures, j'offre, en l'honneur du ministre algérien, un déjeuner auquel Hédi Nouira tient à assister. Puis j'accompagne Bouflicka pour de longs entretiens avec le Premier ministre, de même qu'avec notre ministre des Affaires étrangères et celui de l'Economie, dont l'action s'était révélée efficace pour débayer le terrain avec les Algériens.

Le 8 juin, Lasram signe, à Tunis, un premier procès-verbal avec Guazaroni, représentant l'ENI. Le 15 juillet, l'accord définitif est signé entre le gouvernement tunisien et la société italienne. Le gazoduc transportera pendant 25 ans, 300 milliards de mètres cubes à raison de 12 milliards de mètres cubes par an à partir de 1981. La Tunisie sera souveraine sur la partie du gazoduc qui traverse son territoire et la redevance italienne sera de 10 % en nature ou en royalties. Cela met fin au plan algérien, envisagé en novembre 1976, qui prévoyait le transport de gaz liquéfié par mer et par des méthaniers.

Le 16 juillet, au lendemain de l'accord sur le gazoduc, et répondant à l'invitation du ministre algérien de l'Intérieur, Ahmed Abdelghani, j'entame une visite officielle en Algérie qui va se prolonger jusqu'au 22 juillet. Le président Bourguiba m'avait vivement engagé à compléter notre accord sur le gazoduc par différentes propositions nouvelles assurant la complémentarité et l'équilibre entre nos deux pays. A l'arrivée, je suis accueilli exceptionnellement par les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et du Tourisme. L'après-midi même, reçu, en leur présence, par le président Boumediene, je lui remets un

message écrit du président Bourguiba exprimant le désir de consolider notre coopération dans tous les domaines. Nous convenons d'exploiter la dynamique de l'accord sur le gazoduc que le président Bourguiba, dans son message écrit, qualifie de *“nouveau lien entre la Tunisie et l'Algérie d'une part, l'Europe et l'ensemble du Maghreb arabe d'autre par (...) un élément d'une grande partie susceptible d'ouvrir de longues perspectives (...)”*.

Le gazoduc sera, certes, une nouvelle donnée économique pour les deux pays, mais restera cantonné au stade mercantile. La volonté politique avait manqué pour en faire le moteur d'une alliance entre la Tunisie et l'Algérie : ce qui aurait contribué, par voie de conséquence, à créer une dynamique maghrébine.

En 1981, ministre de l'Information, je reçus mon homologue, Boualem Bessayeh, pour signer “officiellement” d'autres accords classiques de coopération. Ce fut, encore une fois, l'occasion de déplorer ensemble l'inexistence ou du moins l'absence de la donnée maghrébine.

En 1983, j'accompagnai le Président dans sa visite à Alger, où cordialité officielle et enthousiasme populaire étaient manifestes, mais où les perspectives maghrébines sérieuses ne “hantaient” nullement l'esprit des premiers responsables des deux pays.

Cependant, les opinions publiques de la région ne pouvaient plus être bernées, ni par les rencontres spectaculaires, ni par les proclamations tonitruantes. Les slogans et la littérature sur les bienfaits de l'unité maghrébine n'avaient plus ni impact ni écho.

Seule la dimension maghrébine dans toutes ses potentialités économiques et sociales pouvait faire rêver la génération actuelle. Les forces vives et les opinions publiques dans les cinq pays auraient pu être subjuguées par un plan pratique de construction d'un ensemble maghrébin — à l'instar de l'Union économique européenne — démocratiquement incontestable, économiquement viable et irréversible, régie par des dispositions juridiques rigoureuses et supra-nationales.

Aujourd'hui, la transformation vertigineuse du monde, son nouvel équilibre économique et politique nous imposent de procéder rapidement au règlement de nos différends politiques dans un cadre maghrébin et d'entamer méthodiquement la réorganisation économique et sociale de notre région dans le cadre de la Modernité et de la Démocratie.

DJERBA ou le mirage pan-arabe

A la charnière du Maghreb et du Machrek, la Tunisie est un pays très courtisé. Moins d'un an après avoir maladroitement éconduit le colonel Boumediene au Kef, en mai 1973, pour sa proposition d'union avec l'Algérie, nous allions faire l'objet de la part de notre autre voisin Kadhafi, d'une tentative encore plus pressante d'union forcée avec la Libye. Djerba, l'île d'Ulysse et des Lotophages, allait rester dans la mémoire des Tunisiens comme le lieu, ce samedi 12 janvier 1974, où le nom même de Tunisie faillit s'effacer derrière celui de "République arabe islamique".

Bien avant l'avènement de Kadhafi, le 3 janvier 1957, Bourguiba lui-même avait développé le thème du "Grand Maghreb arabe" et de l'unification de l'Afrique du Nord, "depuis Salloum en Libye jusqu'à Casablanca au Maroc". Le 6 janvier, était signé, à Tunis, un traité de fraternité avec la Libye, que

Nasser critiqua immédiatement, accusant Bourguiba et le roi Idriss Senoussi de chercher à diviser les Arabes.

Au mois de mai suivant, le Combattant suprême effectuait, à Tripoli, sa première visite officielle. De part et d'autre, on s'attacha à souligner la solidarité qui s'était manifestée entre nos deux peuples, notamment lors de la conquête italienne, quand plus de 35 000 Libyens avaient trouvé refuge en Tunisie. Bourguiba, d'ailleurs, aimait rappeler ses origines : "Mon trisaïeul, qui s'appelait El Haj Ali, avait émigré de Libye, de Masrata, et c'est pourquoi la famille de Bourguiba, à Monastir, habite dans le quartier des Tripolitains".

La tentative d'union entre la Tunisie et la Libye

Le 1er septembre 1969, un colonel jusque là inconnu, Mouammar Kadhafi, renversant par un coup d'Etat le roi Idriss Senoussi, prit le pouvoir à Tripoli.

A Dakar, où je représentais mon pays, je m'employai aussitôt à y dissiper les inquiétudes, car on craignait de voir la Tunisie entrer dans une période de turbulences. On redoutait la poussée de l'idéologie nassérienne, à laquelle une Tunisie, déjà affaiblie par la crise "bensalhiste", aurait du mal à résister. Je soutenais que le renversement d'une monarchie vieillissante était trop récent pour avoir quelque effet immédiat, d'autant plus que les pays du Maghreb, et notamment la Tunisie, s'étaient forgés dans leur lutte d'indépendance un patriotisme exemplaire, capable de résister à toutes les pressions idéologiques.

Kadhafi, cependant, n'attend pas longtemps pour dévoiler son plan, et sa frénésie unitaire perturbera le Maghreb et le Moyen-Orient pendant toute la décennie 70. Dès décembre 1969, moins de trois mois après sa prise du pouvoir, le nouveau leader libyen déclare : "C'est vers l'Orient arabe que me portent ma raison et mon cœur. En voulant créer une union maghrébine séparée, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc risquent de retarder l'unité arabe et de rester longtemps tributaires de l'Europe".

Il y a donc là une critique frontale de la politique officielle de nos trois pays, une critique que le colonel concrétise, dès le 10 mars 1970, en décidant de quitter le comité permanent de coordination maghrébine (CPCM) créé en novembre 1964, à Tanger, pour harmoniser les politiques économiques des quatre pays nord-africains. Le terrain, il faut le reconnaître, était habilement choisi. Le CPCM n'avait jamais réellement fonctionné : économiquement, chaque pays persistait à se concentrer sur ses propres potentialités, la volonté politique faisait défaut, dans le temps même où l'on se concentrait encore sur la construction de l'Etat-nation et où tel ou tel chef d'Etat rêvait d'assumer le leadership de la région, voire de la "nation arabe" ou du Tiers monde.

Le 18 avril 1970, Kadhafi persiste et déclare dans une conférence de presse à Alger : "Il n'existe ni Maghreb, ni Machrek, mais une nation arabe qui œuvre pour son unité de l'Atlantique au Golfe persique". Pour le confirmer, il se rend au Caire, le 10 juin, mais son impatience révolutionnaire et sa propension unitaire sont paradoxalement freinées par Nasser, traumatisé par l'échec de la fusion Egypte-Syrie en une "République arabe unie", créée en 1958 et dissoute quatre ans plus tard.

De notre côté, curieusement, sans vraie concertation politique interne, c'est l'offensive de charme vis à vis de la Libye. Du 19 au 24 juin, Ladgham et Masmoudi assistent, à Tripoli, aux fêtes d'évacuation de l'ancienne base américaine de Wheelus. Ladgham rentre à Tunis le 23 ; Masmoudi reste encore une journée à Tripoli : il s'y entretient avec Kadhafi en présence de Nasser qui dira au leader libyen :

“Maamer, ne commets pas la bêtise de te frotter aux Tunisiens. Je les connais bien. Ce sont des battants. Si tu veux un jour faire l’union avec un pays arabe, arrange-toi pour la faire avec les Tunisiens. Prends alors l’avis de Masmoudi²⁷, il te sera utile”.

Notre ministre des Affaires étrangères retourne encore en Libye en visite officielle du 11 au 16 août 1970.

Le 28 septembre, Nasser meurt brutalement. Kadhafi va se présenter, désormais, comme son héritier spirituel pour l’unification rapide du monde arabe.

Le 11 février 1971, en l’absence de Bourguiba, le colonel libyen arrive à Tunis, quelque peu “auto-invité”. C’est son premier contact avec notre pays et il ne faut pas le dissimuler, il émerveille nombre de nos compatriotes par le charme de sa jeunesse, sa prestance physique et l’éclat de sa tenue. En lui, beaucoup retrouvent le nouveau héros arabe : celui qui effacerait les humiliations dues à Israël, qui relèverait le défi de l’Occident et rendrait sa fierté au monde arabe. Dans sa visite en Tunisie, on voit le signe qu’il ne néglige plus le Maghreb. Il se veut le messager, sans exclusive, de l’unité arabe ; il le confiera d’ailleurs plus tard, en 1973, à la journaliste Mireille Bianco : “Il est normal que nous agissions en vue de l’unité arabe tous azimuts, que nous frappions à toutes les portes susceptibles à notre avis de s’ouvrir. La vocation de la Libye est d’être le Piémont-Sardaigne du monde arabe”.

Ministre de la Jeunesse et des sports à cette époque, je suis chargé par le parti de lui organiser une réunion avec les jeunes et les cadres où il projette, sans nous le dire, de prêcher ses vues unitaires. Dans son discours, le leader libyen présente, en effet, son pays comme un trait d’union entre le Maghreb et le Machrek, ajoutant que “la Tunisie jouirait toujours de sa confiance et de son appui... tant qu’elle resterait fidèle à la cause du monde arabe et de l’islam...”.

Nous sommes alors quelques-uns, parmi les proches de Bourguiba, à regretter qu’une telle intrusion ait pu avoir lieu en l’absence du chef de l’Etat et sans que soit définie, de façon claire, ni au gouvernement, ni à la commission supérieure du parti, la ligne politique de la Tunisie à l’égard des problèmes de la région.

Le confusionnisme est aussi patent chez notre voisin. Kadhafi qui avait paru amorcer son retour dans le “bercaïl maghrébin”, va basculer à nouveau vers l’est, le 17 avril, avec un nouveau projet d’une union des républiques arabes regroupant la Syrie, l’Egypte et la Libye.

Mieux : au printemps 1972, le chef d’Etat libyen et le président égyptien, Saadate, se rendent ensemble à Alger où ils s’évertuent à exalter auprès de Boumediene la nécessité d’un axe arabe Le Caire-Tripoli-Alger pour “reprenre la Palestine et lutter contre l’impérialisme américain...”.

Il n’en faut pas plus à Bourguiba pour s’inquiéter de ce ballet et en pressentir les conséquences à plus ou moins long terme. Aussi provoque-t-il une visite à Alger qu’il effectue en juin 1972, et reçoit-il triomphalement Boumediene à Tunis, un mois après, en juillet. Bourguiba est alors rassuré “momentanément” : Alger ne semble pas répondre aux sirènes unitaires de l’Orient. Mais celles-ci pourtant ne fléchissent guère ; et le 2 août 1972, l’Egypte et la Libye annoncent entre eux une fusion totale qui prendrait effet un an plus tard, le 1er septembre 1973.

Le scénario va encore s’enrichir : le colonel Kadhafi, dans la foulée de ce projet de fusion égypto-libyenne et dans l’espoir d’enrôler la Tunisie, revient en visite à Tunis, le 15 décembre. Ce sera alors l’incident, devenu fameux, dit du “Palmarium” entre lui et Bourguiba. Un incident dû à des circonstances tout à fait imprévues. Notre hôte, en effet, dont on redoutait les foudres, devait seulement s’adresser

²⁷Masmoudi : *Les Arabes dans la tempête*, J.-C. Simoën - 1977.

aux députés tunisiens, réunis en séance solennelle. Mais, comme en 1971, il demanda expressément à s'adresser à la jeunesse et aux cadres du pays. On n'osa pas le lui refuser, et une réunion fut organisée en hâte dans la grande salle du cinéma *Le Palmarium*, qui pouvait contenir plus de deux mille personnes, en l'occurrence des jeunes cadres du parti et de l'administration. S'y ajoutèrent manifestement un certain nombre de Libyens venus spécialement par la route et qui s'attachèrent à créer l'ambiance.

Mouammar Kadhafi se lance, aussitôt, dans un grand appel aux jeunes générations. Il commence, bien sûr, par un hommage à la Tunisie qu'il présente, un peu artificiellement, comme ayant été, depuis des siècles, un bastion de l'arabisme. Mais, enchaîne-t-il :

“Les luttes de libération nationale doivent maintenant déboucher sur un combat pour l'édification d'une nation arabe unifiée, du Golfe à l'Atlantique. Les dirigeants doivent répondre aux aspirations des masses, et les monarchies sont moins à même de le faire que les régimes républicains qui doivent savoir briser avec le passé. En Tunisie, la frontière avec la Libye est artificielle, elle a été inventée par le colonialisme (...) Le monde arabe doit répondre au défi de certaines puissances étrangères, au premier chef les Etats-Unis”.

Bourguiba qui, depuis une heure, au palais de Carthage, écoute ce discours à la radio, n'y tient plus et décide d'aller porter la réplique. Il noue mal ses chaussures, monte dans une voiture de police et entre en trombe au Palmarium, à la stupéfaction générale. Coupant presque la parole à son hôte abusif, il improvise une de ces harangues politico-historiques dans lesquelles il excelle, associant son destin personnel à celui de son pays, tout en insérant l'un et l'autre dans le mouvement des siècles. En quelques phrases, il commence par apostropher un Kadhafi interloqué :

“Bourguiba ne doit pas sa charge à une révolution ou à un coup d'Etat, mais à une lutte héroïque d'un demi-siècle, qui a été tout ensemble celle de la Tunisie. Et cela, pour une patrie tunisienne et non pour devenir un fragment d'on ne sait quelle nation arabe (...) Car depuis deux millénaires, depuis Carthage, le pays s'est forgé une personnalité propre (...) Ses frontières étaient déjà les mêmes au temps des Romains et l'Islam ne les a pas modifiées (...)”.

Après ces rappels historiques, où l'ironie se mêle à la condescendance, Bourguiba cite l'éphémère union de l'Egypte avec la Syrie, puis le projet d'union tripartite avec la Libye puis déclare :

“L'unité arabe ? D'accord sur l'objectif final, mais la réalisation exige des délais (...) En 1967, quatre pays arabes ont été écrasés par Israël. La raison ? Les différences de niveau entre les civilisations, surtout dans le domaine technologique (...) Et nous lançons des défis ! Et nous voulons défier l'Amérique ! (...) Le Président Kadhafi est venu ici préconiser l'unité arabe et va jusqu'à me proposer la présidence d'une République commune. Son dévouement et sa sincérité ne sont pas en doute, mais il manque d'expérience. On peut, certes, concevoir une unité entre nos deux pays, mais toute action improvisée se solderait par un échec (...)”.

Dans l'immédiat, tout est dit. Kadhafi, avant son départ, se bornera, dans une conférence de presse, à rendre hommage à l'expérience de Bourguiba, en adressant ses “salutations au peuple tunisien qui a manifesté toute sa foi dans l'inéluctabilité de l'unité”. Et, malgré l'incident, le communiqué final, élaboré en hâte par les deux diplomaties, a un côté spectaculaire : “Les deux parties considèrent le plateau continental comme une unité économique (...) tandis que les ressortissants des deux pays obtiennent le droit de circuler, de résider et d'acquérir des biens indifféremment dans l'un ou l'autre”. Ce sont deux décisions fondamentales qui ne peuvent que contenter amplement Kadhafi et représenter pour lui l'amorce de la marche unitaire.

Les Tunisiens éclairés ont, dans leur ensemble, déploré la joute mais approuvé la réplique de Bourguiba. Brusquement, les citoyens retrouvaient leur héros, tout en s'attachant surtout aux aspects sensationnels de l'épisode. Pour ma part, ambassadeur à Genève, je m'employai à atténuer le côté "sacrilège" qu'avaient tendance à mettre en relief mes interlocuteurs en saluant le courage de Bourguiba. Il ne servait à rien d'envenimer les choses et de provoquer les susceptibilités libyennes.

Il s'agissait de dépasser la controverse personnelle entre Bourguiba et Kadhafi. Cependant, nous nous posions bien des questions : quid du projet de fusion Egypte-Libye pour le 1er septembre 1973 ? La Libye pouvait-elle s'engager seule, sans la Tunisie ? Le plateau continental deviendra-t-il automatiquement tuniso-égypto-libyen, du fait de ces unions à l'est et à l'ouest ? Entre des décisions qui ne sont pas nécessairement compatibles, le calendrier est trop serré pour être crédible.

A l'étranger, les observateurs sont déroutés ; en Tunisie, la population est pour le moins déconcertée. D'autant plus que personne ne s'est risqué publiquement à lui expliquer le sens et la portée de tous ces projets. Moi-même, à Genève — ne recevant aucun courrier à ce sujet, comme d'ailleurs toutes nos missions diplomatiques — je sais, par mes amis politiques restés à Tunis, qu'aucune vraie discussion ni aucune analyse approfondie n'ont eu lieu au bureau politique ou au gouvernement. Et j'avance, officieusement, une seule explication : on voulait jouer le jeu, pour calmer les ardeurs du leader libyen, afin de gagner du temps dans l'attente des évolutions inévitables.

Avec l'Algérie, Kadhafi, jusque là, s'était toujours montré plutôt circonspect. Dans son discours du 7 octobre 1971, il avait déjà bien traduit l'ambiguïté de ses sentiments en déclarant :

"J'adresse un appel fraternel, plein d'espoir et de respect à l'Algérie sœur et au frère de combat, Houari Boumediene, pour que l'Algérie combattante adopte une attitude positive à l'égard du problème de l'unité arabe et de la bataille historique que nous sommes en train de livrer".

Mais son enthousiasme unificateur va l'emporter très vite, après ses "coups politiques" en Egypte et en Tunisie. Le chef d'Etat libyen rencontre, en février 1973, à Constantine, le colonel Boumediene. Un mois plus tard, le 29 mars, un deuxième sommet entre les deux hommes se tient à Tripoli, suivi dix jours après, le 7 avril, par un troisième à Hassi Messaoud, au Sahara algérien : lequel fera entrevoir finalement un nouveau projet d'union entre l'Algérie et la Libye.

Quant à nous, Tunisiens, ces trois sommets consécutifs et surtout la déclaration unitaire qui s'en est suivie vont nous plonger dans une perplexité non dénuée d'irritation. Boumediene et Kadhafi, en effet, non seulement n'associaient pas Bourguiba à leurs démarches, mais ne l'informaient même pas. Certains, néanmoins, admirent la prouesse de "l'artiste" libyen de tenter, sans désespérer, des projets unitaires tous azimuts et d'avoir réussi l'exploit en un temps si bref, de "décider" en principe d'unir son pays à la Tunisie, puis à l'Algérie, enfin, d'un autre côté avec l'Egypte. D'autres, en revanche, ne voient là que des mots voués, rapidement, à être emportés par le vent de l'histoire.

En vérité, l'occasion eût été belle, dans nos quatre pays, de dénoncer ces slogans unitaires aussi creux que flamboyants ; puis de saisir l'opinion publique, de lui expliquer les enjeux, de susciter sa ferveur pour une politique audacieuse, ouvrant des perspectives d'avenir sur des bases solides en vue d'une intégration, à travers des étapes raisonnables, de nos actions politiques et économiques. Au lieu de cela, on se rendit compte assez vite en Egypte comme en Tunisie et en Algérie, malgré les proclamations de circonstance, que les dirigeants étaient partagés entre deux soucis : d'une part, contenir l'ardeur de Khadafi sans le heurter de front et donc s'associer, au moins en apparence, à son exaltation ; d'autre part, tenir compte de l'opinion publique qui, dans les trois pays, était encline à rêver d'un leader arabe charismatique susceptible de remplacer Nasser.

Mais le problème n'était pas pour autant résolu. Dès le 1er septembre 1973, Bourguiba se rendit à Tripoli pour les fêtes anniversaires de la révolution libyenne. En fait, il voulait en savoir plus, personnellement, sur les conciliabules entre Kadhafi et Saadate, relatives à leurs visées politiques sur le monde arabe.

A Tripoli, à la dernière minute, on annonça que le colonel Kadhafi, souffrant, ne pouvait se déplacer et que le défilé militaire se déroulerait sans lui. En fait, le leader libyen était trop affecté par la renonciation de Saadate à venir à Tripoli, confirmant par là l'enterrement du projet unitaire entre la Libye et l'Egypte, qui aurait dû être proclamé, ce jour même, à Tripoli. Ce n'en fut pas moins un beau défilé qui impressionna Bourguiba par l'importance des forces exhibées à cette occasion.

Notre Président tint à se rendre au chevet de son hôte qu'il savait déçu et à qui il déclara :

“Au Moyen -Orient, ce sont tous des Levantins (...) Votre union avec les Egyptiens, je n'y crois pas (...) Venez en Tunisie, ce sera plus sérieux”.

La formule reste, cependant, bien étrange, vu la réserve systématique de Bourguiba face au bouillant Kadhafi. Le Combattant suprême, ne dévoilant que rarement ses plans et ses stratégies, nous en sommes réduits à des supputations : Bourguiba ne pouvant accepter l'arabisme aux portes de la Tunisie, était plutôt réconforté par l'échec du projet unitaire Egypte-Libye. C'était l'occasion de ramener Kadhafi dans le giron maghrébin et de l'éloigner de son obsession de la “nation arabe”. Mais Kadhafi pouvait-il se renier, lui qui s'estimait pan-arabe et héritier spirituel de Nasser ?

Bourguiba dédaignait tous ces projets chimériques et stigmatisait le bouillonnement révolutionnariste de Kadhafi. Alors, pourquoi cet appel au leader libyen de “venir en Tunisie et que ce serait plus sérieux ?” Bourguiba voulait certainement rester le seul vrai recours et ne pouvait consentir à rester en dehors du jeu politique qui se tramait dans la région. Nous en sommes restés à ces interrogations. Rien ne fut organisé ni au bureau politique du parti, ni au gouvernement, ni même à l'échelle de réunions restreintes, pour analyser la situation et se préparer à toutes les alternatives et toutes les éventualités.

Au début janvier 1974, Bourguiba se reposait quelques jours dans le gouvernorat de Nabeul, dans un climat politique redevenu calme, après l'orage de la “guerre d'octobre” entre l'Egypte et Israël. Le Premier ministre, Nouira, entreprit une visite officielle en Iran du 7 au 12 janvier. Wassila, elle-même, commença, le 8 janvier, un long périple moyen-oriental qui devait jusqu'au 22, la conduire successivement à Jeddah, au Koweït, à Beyrouth et à Damas.

Simultanément à ces départs, le Président arrivait, le 8, à Hammamet, je me trouvais à ses côtés pour sa promenade rituelle, quand Chatti, alors son directeur de cabinet, vint lui transmettre un message du ministre des Affaires étrangères, Masmoudi. Le secrétaire particulier du leader libyen, Ahmed Mkasbi, venait de lui téléphoner : le colonel souhaitait s'entretenir avec Bourguiba “d'urgence”, et suggérait de le rencontrer à Médenine ou à Gabès.

Bourguiba avait, “apparemment”, oublié sa promesse de septembre à Kadhafi. Il émit l'idée qu'il s'agissait peut-être d'un problème de sécurité et proposa avec beaucoup d'hésitation un rendez-vous, le 12 janvier, à Djerba. Pour ma part, comme les autres proches de Bourguiba, j'avais noté la hâte étrange que semblait manifester le leader libyen, surtout en l'absence du Premier ministre et de l'épouse du Président. Mais aucun d'entre nous ne songea à faire le rapprochement avec la brève entrevue des deux chefs d'Etat, le 1er septembre précédent à Tripoli, et l'invitation de Bourguiba à Kadhafi de rejeter les “levantins” pour regarder plutôt vers la Tunisie.

Officiellement pour préparer la rencontre, Masmoudi se rend à Djerba, dès le 9 janvier. Le gouverneur de Médenine, Mahmoud El Ghoul, tandis qu'il déjeune à Ben Gardane avec les cadres de la région, en

compagnie du ministre des Finances Mohamed Fitouri, est brusquement informé, le 11 janvier, que Kadhafi vient d'arriver au poste frontière de Ras Djedir. Le colonel, pour des raisons de sécurité, préférerait toujours arriver imprévu. Il en profite, en l'occurrence, pour se donner un peu en spectacle. De sa voiture, aux côtés de Fitouri venu précipitamment l'accueillir, il salue la foule qui, alertée, se presse sur son passage tout le long de la route. Et se tournant vers le ministre — que la formule surprend — il s'exclame : "C'est un seul peuple, mon Dieu ! Nous allons tout confier à Bourguiba..."

A Djerba, le colonel passe la nuit à l'hôtel Ulysse Palace, au même étage que Masmoudi. Préférant dîner dans son appartement, Kadhafi demande seulement du lait, des dattes et du papier.

Le lendemain, samedi 12, à 10 heures, c'est dans l'avion spécial baptisé *Monastir*, que Bourguiba et sa délégation quittent Tunis. Nous sommes, pour le gouvernement : Chatti, le directeur du cabinet présidentiel et moi-même. Sayah, le directeur du parti, est embarqué à la dernière minute, à ma demande : nous serons ainsi, tous impliqués dans cette affaire nébuleuse. Il est 11 heures quand l'avion se pose à Djerba et nous sommes accueillis par un Kadhafi en grande tenue blanche d'officier, entouré de Masmoudi, Fitouri et Hassan Belkhodja, ministre de l'Agriculture qui semble, lui, avoir fait "coïncider" sa visite de travail dans la région. De l'aéroport à l'hôtel, une foule, visiblement mobilisée et instruite depuis la veille par les cadres locaux, scande : "Union ! Union ! Union !"

Dès l'arrivée à l'hôtel, sans perdre une minute, Kadhafi demande à Bourguiba un entretien en tête-à-tête et les deux leaders s'enferment aussitôt, à 11 h 45, dans un petit salon rapidement aménagé pour la circonstance. Nous autres qui les accompagnaient, restons ensemble dehors et nous nous regardons, interloqués. Mais avec des nuances : les uns, probablement au courant, semblent surtout impatients de connaître l'issue de l'entrevue ; les autres, dont Chatti, Fitouri et moi-même sont surtout inquiets.

Connaissant l'état de santé de Bourguiba, nous nous irritons d'autant plus de ce mystère entretenu depuis trois jours sur les intentions de Kadhafi, que nous ignorons les moyens de pression et les appuis dont il dispose. Quant à Sayah et à Allala Laouiti, ils font, comme d'habitude, confiance absolue à Bourguiba.

Un heure se passe ainsi, avant que le Président ne fasse appeler le chef du protocole, Abdelmajid Karoui, lequel, ressortant presque aussitôt, nous introduit auprès des deux chefs d'Etat. C'est Kadhafi qui prend la parole : "Mabrouk ! Nous avons signé l'Union. Bourguiba est désormais notre Président à tous !". Puis il tend directement à Masmoudi une feuille de papier manuscrite. Et notre ministre, manifestement enthousiaste, nous lit la fameuse déclaration, écrite de la main de Kadhafi et dont voici l'essentiel :

"Les deux pays formeront une seule république : la République arabe islamique, dotée d'une seule constitution, d'un seul drapeau, d'un seul président, d'une seule armée et des mêmes organes exécutif, législatif et judiciaire. Un référendum sera organisé le 18 janvier 1974".

Après la lecture, le leader libyen nous demande de réciter la *Fatiha* (la prière traditionnelle). Ce que, pris au dépourvu, nous faisons en effet, tous debout, mais stupéfaits. C'était le 12 janvier 1974 : Bourguiba avait 71 ans, Kadhafi 31 ans.

L'affaire pourrait sembler réglée, elle ne fait en réalité que commencer. Et les développements qui vont suivre illustrent, jusqu'à la caricature, les dysfonctionnements du système institué certes par Bourguiba, mais dont nous avons tous été, peu ou prou, co-responsables.

Le déjeuner est pris en commun, en présence des deux délégations et de nombreux hauts cadres de la région. Les poètes traditionnels chantent les qualités des deux chefs d'Etat et soulignent les vertus de l'union. Quittant un instant mes collègues, je téléphone à Tunis au directeur de la Sûreté pour l'inciter à la

vigilance et prévenir d'éventuelles manifestations. Je crains, en effet, des mouvements de foule difficiles à contrôler dans de telles circonstances. Déjà, depuis 14 heures, *Radio Tunis* interrompt son programme toutes les dix minutes pour annoncer la diffusion à 16 heures d'une "nouvelle fondamentale".

A l'Ulysse Palace, j'ai vite rejoint mes collègues. Significativement, l'envie d'aller trouver le Président — après sa sieste — pour lui demander de plus amples informations est quasi-générale, mais personne n'ose faire le premier pas. Certains épiloguent, dans le malaise ou même l'inquiétude, sur les imprévisibles conséquences de cette union précipitée, sans songer spontanément à la remettre en cause. Les autres défendent dans l'euphorie la date du référendum. La discussion se porte sur son organisation ; aucun de nous ne se rappelle que la procédure référendaire n'est pas prévue par la constitution tunisienne. Autre indice de la légèreté avec laquelle on traite une consultation populaire : alors que Kadhafi a proposé de tenir les référendums en Libye et en Tunisie le 25 janvier (date du début de l'hégire), Sayah suggère de les avancer à la date symbole du 18 : date de la déportation du Combattant suprême dans le sud tunisien, en 1952. Six jours seulement, pour un choix d'une telle importance ! Pourquoi de notre part cette apparente résignation ? D'abord, je l'ai dit, parce qu'il semble que l'union soit faite, irréversible, scellée par la signature des deux chefs d'Etat. Ensuite, parce que nul ne veut s'aventurer à discuter avec Bourguiba : nous le savons fatigué, nous le sentons plutôt exalté par cette union, persuadé qu'un de ses grands rêves allait se réaliser, et hautement flatté de se voir devenir le premier "Président du Maghreb".

C'est dans cet état d'esprit que les délégations tunisienne et libyenne, ainsi que les cadres de la région de Médenine se réunissent, solennellement, dans la grande salle de l'hôtel. A 16 h 30, les chefs d'Etat s'installent côte à côte à la tribune et apposent leur signature sur le document proclamant "l'Union". A 17 heures, Masmoudi, sur un ton emphatique, lit une seconde fois la proclamation, transmise en direct sur nos trois radios : Tunis, Sfax et Monastir. Tous les assistants, debout, entonnent alors l'hymne de la résistance.

Puis Kadhafi tend à Bourguiba un deuxième document. Je suis assis auprès de Allala Laouiti, qui me pousse du coude en insistant pour que je m'approche et voie ce qui se passe. Je me lève et me penche au-dessus de la table en face des deux chefs d'Etats : ils lisaient la liste des membres du futur gouvernement d'union. Et j'entends Bourguiba faire une seule objection concernant la nomination de Khouildi Hmidi, au ministère de l'Intérieur. Kadhafi rétorque que mon nouveau poste à la Défense est important, et Bourguiba n'insiste pas. J'observe que "la composition du gouvernement pourrait intervenir dans une deuxième étape". Tout pris par son nouveau rôle, Bourguiba ne me répond pas. Et tout va très vite : en quelques minutes, la liste est acquise et les deux dirigeants apposent leur signature au bas de ce deuxième document, sans en avoir donné lecture, et dont il n'existe d'ailleurs qu'un seul exemplaire. Contrairement à l'usage, il n'en a pas été fait de copie pour permettre une double signature. Il en est de même pour un troisième document complémentaire touchant, notamment, le drapeau et les capitales. Selon les documents signés, le président Bourguiba est assisté de deux vice-présidents : en premier lieu, Kadhafi, puis Hédi Noura. La liste gouvernementale comprend seize ministres tunisiens et quatorze libyens. Abdessalam Jalloud est Premier ministre et Masmoudi est vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Pour ma part, je suis ministre de la Défense, mais Kadhafi est le chef d'Etat-major des forces armées, tout en étant vice-président de la république : ce qui représente pour le problème hiérarchique une situation fort bizarre !

Enfin, la cérémonie terminée, nous nous employons, Chatti et moi-même, non sans mal, à transcrire puis photocopier sur papier à en-tête de l'hôtel, la liste des membres du gouvernement de l'Union, dont

l'original est détenu par un membre de la délégation libyenne. Et nous allons rejoindre les deux chefs d'Etat. Bourguiba me demande alors d'accompagner son hôte à Tripoli, afin d'y "régler les modalités du référendum". Il était difficile de refuser. Sur un ton grave et sérieux, j'invoque d'urgentes obligations dans la capitale et je parviens finalement à me dégager. Masmoudi, lui, reste à Djerba, pour raccompagner le lendemain le leader libyen jusqu'à la frontière.

Dès 17 h 15, après la retransmission des cérémonies de Djerba, *Radio Tunis* annonce qu'elle prendra, désormais, le nom de "*Radio de la République arabo-islamique*" : opportunisme du directeur de la station, qui prétendra avoir reçu des directives officielles et sera limogé pour cet excès de zèle... On signale en même temps, qu'à Halfaouine, au centre de la médina et sur l'avenue Bourguiba, quelques centaines de jeunes scandent joyeusement : "Union des Arabes ! Dieu est grand !". La police, déjà en alerte, les dispersera sans heurts.

Dans l'avion, Bourguiba semble en proie à une sorte d'extase : Jamais, répète-t-il, je n'avais imaginé qu'un tel rêve pourrait se réaliser de mon vivant". Et il ne tarit pas d'éloges sur Kadhafi qui lui a offert la présidence des deux Etats. Nous atterrissons à 18 heures. Malgré sa fatigue qui persistait depuis son départ de Tunis, le Président resté visiblement très lucide, improvise à l'aéroport, devant les journalistes : "Cette journée aura été historique, consacrant un demi-siècle de lutte marquée par la constitution de la "République Arabe Islamique", laquelle est appelée à avoir un poids considérable, eu égard aux expériences, aux cadres et aux richesses dont elle dispose. Nous exprimons l'espoir de voir l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc se joindre à la Libye et à la Tunisie (...) Nous avons décidé d'organiser un référendum le plus tôt possible, en principe le 18 janvier 1974. Toutefois, si la procédure, quant au référendum, exige un délai, celui-ci pourrait avoir lieu le 20 mars, fête de l'indépendance (...) C'est ce que j'ai voulu proclamer à tous les peuples d'Afrique du Nord. Nous formons le vœu de voir les peuples du Machrek suivre notre exemple, pour former une communauté puissante et solide".

Cette déclaration levait tout doute sur le caractère voulu et volontaire de la signature de l'accord par Bourguiba. La motivation était multiple : certes, l'intérêt de la Tunisie apparaissait déterminant et cette union ouvrait une perspective nouvelle pour le Maghreb, mais on ne pouvait occulter la part de gloire personnelle qu'il en escomptait. D'ailleurs, il ne cessait de nous le répéter : "Je n'avais jamais pensé que je finirais ma vie comme Président de deux grands pays, comme le leader de cette région !".

Aussitôt, la machine du PSD se met à fonctionner, comme d'habitude. Des milliers de télégrammes sont envoyés par les cellules et sont lus sans discontinuer à la radio et à la télévision. L'éditorial du journal du parti *L'Action*, du 13, écrit : "qu'une telle œuvre est un acte de foi et détermine l'avenir des générations actuelles et futures".

Ce samedi 12, Nouira est à Paris, venant de Téhéran. Personne ne songe à le contacter et lui-même n'a pas cherché à nous joindre par téléphone. Il apprend les événements par les dépêches de presse que lui fournit l'ambassade. Stupéfait, il crie son désaccord et menace même de démissionner sur-le-champ puis, sur l'insistance de ses proches, accepte de ne l'annoncer qu'à son arrivée à Tunis. Il n'en fait rien cependant, redoutant comme toujours la réaction de Bourguiba et jugeant, à la réflexion, que la partie n'est peut-être pas jouée. Wassila, quant à elle, est à Beyrouth où elle déjeune ce jour là avec Yasser Arafat et Abou Iyad. Elle reste en contact avec Bourguiba et nous téléphone assidûment, à Chatti et à moi-même. Elle veut connaître les derniers développements et nous informe des réactions des responsables au Moyen-Orient. Devant la complexité de la situation, elle, si prompte à se manifester, décide de ne pas rentrer trop vite et continue son voyage à Damas, où elle est l'invitée du Président Hafez El Assad.

Ce samedi soir, le Premier ministre arrive vers 20 heures à Tunis, après avoir passé toute la journée à Paris. Je sais qu'il est profondément bouleversé et choqué d'avoir été aussi "négligé". A l'aéroport, j'accueille avec mes collègues un homme plus fermé que jamais, qui se contente de donner hâtivement quelques impressions sur sa visite en Iran. Je conviens discrètement avec lui de nous revoir, une heure plus tard, au domicile de Chatti, à Carthage. Là, Nouira écoute le compte-rendu complet de la journée de Djerba, en demandant des précisions, tant sur les phases inconnues du scénario que sur les hypothèses faites par les uns et les autres.

Ni Chatti, ni moi-même, ne voulons nous engager dans des procès d'intention et nous nous bornons à rapporter les faits. La seule évidence tient à la rapidité suspecte du scénario. Cependant, nous insistons : seule une franche discussion avec le Président pourrait révéler les tenants et aboutissants de cette nouvelle donne politique. Notre entretien va durer très tard dans la nuit. Nous ressasons toutes sortes de questions sans leur trouver de réponses ou sans vouloir nous les avouer :

La réunion de Djerba a-t-elle été fortuite ou préméditée ? Pourquoi en a-t-on choisi la date en l'absence du Premier ministre et de l'épouse du chef de l'Etat ? Quel a été le rôle du ministre des Affaires étrangères ? Pourquoi n'a-t-on pas différé la réunion de 48 heures jusqu'au retour du Premier ministre ? Le Président a fixé comme date ultime pour le référendum le 20 mars, dans trois mois, mais la réforme de la constitution qui ne prévoit pas la procédure du référendum exige deux lectures, donc près de six mois. Bourguiba acceptera-t-il ce délai ? Il n'admettra jamais de renier sa signature ! L'a-t-on ainsi piégé ? Nouira nous répète qu'il est incapable de rester Premier ministre dans un tel imbroglio. L'union est-elle définitivement acquise, même si l'on réussit à gagner un peu de temps ? Quelle serait la réaction de Kadhafi en cas de volte face tunisienne ? Quelles seront les réactions algérienne et marocaine ? Les grandes puissances amies, la France et les Etats-Unis sont déjà réservées dans leurs premières réactions. La Libye a-t-elle introduit des taupes au cœur de notre système ? Qui a confectionné la liste du nouveau gouvernement ? Kadhafi ne pouvait le faire tout seul. Je fais remarquer "l'énigme" que constitue ma nomination comme ministre de la Défense, avec Kadhafi comme chef d'Etat-major alors qu'il est vice-président de la République... Pourquoi cette hâte et cette signature commune d'une liste de ministres, alors que le traité de l'union n'est pas encore ratifié ? Nouira voudrait trouver une explication à chaque nomination. On n'y parvient pas toujours.

Plus nous épilguons, plus il devient clair que la clé du mystère est chez le chef de l'Etat et nous demandons instamment au Premier ministre d'aller le voir dès le lendemain, dimanche. Nouira veut sonder notre position personnelle. Nous répondons que la complexité du problème exige le calme et insistons sur le danger de toute réaction trop rapide. De toute façon, nous devons d'abord analyser soigneusement la situation avec Bourguiba et, le cas échéant, affronter dans l'harmonie nos multiples interlocuteurs : Kadhafi en premier lieu, l'Algérie ensuite et, bien entendu, notre opinion publique. Avec une ligne simple : personne ne peut dénoncer le principe de l'unité, mais il faut en fixer les modalités pratiques. Nouira pense utiliser le subterfuge de la révision constitutionnelle pour retarder, puis enterrer le projet. Nous nous séparons vers 3 heures du matin sans avoir fermement décidé dans un sens ou dans l'autre. La nuit porte conseil...

Le matin du 13 janvier, depuis sa salle de bains, Bourguiba appelle de lui-même Boumediene au téléphone pour lui demander de se joindre à "l'Union". Il s'entend répondre sèchement que "l'Algérie ne prend pas le train en marche et que l'événement aurait des conséquences imprévisibles pour toute la région".

A 10 heures, Bourguiba reçoit le Premier ministre. A 10 h 10, nous sommes introduits, Chatti et moi-même. Le chef de l'Etat nous relate, avec amertume, sa communication téléphonique avec Boumediene et les réactions rapportées par son épouse depuis Beyrouth : elles sont "mitigées". Nouira, quant à lui, loin de ses imprécations de la nuit précédente, se garde de heurter de front Bourguiba et se contente de souligner les problèmes que risquent de poser la réaction algérienne et la réserve des occidentaux. Il insiste surtout sur l'obstacle juridique proprement tunisien : le référendum n'étant pas prévu dans la constitution, une réforme constitutionnelle s'impose au préalable.

Bourguiba est ulcéré par la position de l'Algérie qui prend l'allure d'un veto, et s'étonne des commentaires négatifs de certains médias. "Nous allons clarifier tout cela", dit-il et il nous enjoint, à Chatti et à moi, de partir d'urgence pour Alger afin d'expliquer les circonstances et les perspectives de cette union et de préciser qu'elle se conclura, finalement, avec l'assentiment de tous les dirigeants de la région. Le Président tient à nous exprimer sa confiance "pour calmer les esprits". Puis il prend une première décision immédiate : à la Défense nationale, Hédi Khefacha remplace Abdallah Ferhat et Ahmed Bennour est nommé secrétaire d'Etat.

Le 13 janvier au soir, nous sommes à Alger. Bien qu'envoyés personnels de Bourguiba, nous ne sommes pas reçus par Boumediene, petit affront diplomatique significatif, mais par Medghri, le ministre de l'Intérieur et Bouteflika, son ministre des Affaires étrangères, qui a interrompu le matin même sa visite officielle en France. Nous passons la nuit entière à discuter : de toute évidence et comme on pouvait s'y attendre, les dirigeants algériens sont choqués de n'avoir été ni consultés, ni même informés au préalable. Ils sont d'autant plus contrariés que nous avons refusé au Kef leur proposition unitaire. Ils nous le disent sèchement. Leur point de vue, transmis par Bouteflika, peut se résumer en une phrase : "avec l'Algérie, tout est envisageable, mais rien ne peut se faire sans elle".

Le 14 au matin, nous rentrons à Tunis. Le Président nous semble ébranlé par cette résistance algérienne qui vient s'ajouter à l'hostilité de son Premier ministre. S'y joignent encore les réactions réservées, méfiantes ou franchement critiques de la presse étrangère qu'on lui fait lire et relire. Les médias du mardi 16 sont assez éloquents.

Selon *Libération* : "l'accord du 12 janvier, c'est l'après-bourguibisme... Masmoudi plus Kadhafi, ne serait-ce pas la solution de trouver l'introuvable, le fédérateur panarabe ?"

Le *Journal de Genève* : "Djerba est une tentative d'imposer l'esprit à la matière, d'aligner des noix sur un bâton... La tentation était grande pour le vieux magicien de capter l'énergie libyenne comme d'autres capteraient la foudre pour forcer le statu-quo".

L'Orient de Beyrouth : "Les deux leaders représentent ce que la nation arabe a de plus diamétralement opposé : la réalité et la fiction, l'ordre et le désordre, la sagesse et l'impétuosité, la laïcité et le fanatisme religieux".

D'autres réactions occidentales, il est vrai, sont plus nuancées, notamment du côté économique et dans les marchés financiers. Tout en s'interrogeant sur la solidité de l'accord, beaucoup s'accordent à penser que les possibilités d'expansion économique vont changer du tout au tout, dans le cadre de cette union. Le quotidien français *Les Echos* écrit : "En tant que formule associant un grand producteur de pétrole, riche en denrées et pauvre en hommes et en terres à un pays fertile, dense et disposant d'élites bien formées, la fusion Libye-Tunisie n'a rien d'aberrant".

The Guardian de Londres avance que : "L'union de la Libye avec la Tunisie est, économiquement, plus raisonnable qu'une fusion de la Libye avec l'Egypte, car la Tunisie sera une charge économique moins lourde".

D'après le *New-York Times* : "Entre la complémentarité économique des deux pays, cette union pourrait éviter les tensions et conflits à travers le monde arabe où coexistent des régions d'extrême aisance et de faible densité avec des régions aux populations chroniquement appauvries".

Mais, en Algérie, l'organe du FLN, *El Moujahid* écrit : "Les unions factices et éphémères, les constructions artificielles ne transforment pas l'Histoire. Pour qu'une région soit affectée par des transformations historiques, il convient que les peuples qui la composent œuvrent ensemble à l'élaboration des changements". Dans le même sens, le Conseil de la révolution algérienne, réuni sous la présidence de Boumediene, déclare que : "L'Union hâtive et artificielle restera sans lendemain. Les modifications géopolitiques dans la région ne sauraient se passer des indispensables consultations préalables, franches et loyales, entre tous les pays voisins".

Le Maroc, considère : que "toute précipitation ou improvisation est de nature à priver l'unité souhaitée des chances de succès et risque même de conduire à l'échec certain". Hassan II envoie, en conséquence, deux émissaires à Alger.

Bien entendu, *La Presse* de Tunis manifeste l'enthousiasme de rigueur en écrivant dès le 13 janvier : "La jeune République arabe et islamique aura la grande expérience, l'intelligence, la sagesse de Bourguiba, le dévouement et la foi de Kadhafi ; elle aura l'enthousiasme des jeunes et l'adhésion des masses".

En définitive, nous sommes surtout préoccupés tant par la réaction négative et même assez agressive de l'Algérie que par les réserves exprimées par les porte-parole du Département d'Etat américain et du gouvernement français. Il ne faut pas négliger, non plus, le poids de l'épouse du Président, fort mécontente du tour pris par les événements "en son absence". Dès lors, les choses se précipitent. Nous étions déjà largement influencés par la perplexité des cadres et de l'opinion publique éclairée. L'émotion des différentes couches de la population et leur exaltation épidermique étaient, surtout, le résultat d'une comptabilité simpliste des bénéfices de cette union dans leur menu quotidien. Les femmes tunisiennes, elles, la refusaient bruyamment, par crainte d'un retour à la polygamie.

Le lundi 14 janvier, à 9 h 30, Bourguiba s'entretient avec Nouira accompagné de Sayah. A 11 heures, recevant Masmoudi, le téléphone sonne : c'est Kadhafi qui corrobore ce que lui disait, quelques minutes plus tôt, Masmoudi : "Aucun argument juridique ne peut résister à votre engagement historique et à votre signature personnelle. Vous avez toujours su utiliser les institutions pour prendre rendez-vous avec l'Histoire".

A sa sortie, Masmoudi déclare à l'agence *TAP* que : "Bourguiba respecterait sa signature et, que le référendum se déroulerait dans l'enthousiasme, dès le 18 janvier". Mais à 12 heures, Nouira, toujours accompagné de Sayah, revient chez le Président. Aussitôt, il fait arrêter la dépêche de l'agence avant sa diffusion et censure l'information à la radio. Mettant sa propre démission dans la balance, il exige celle de Masmoudi. Le Premier ministre a eu, cette fois, l'adresse de développer devant le chef de l'Etat un raisonnement politique dégagé de tout juridisme et de mieux expliquer les implications régionales et internationales de l'affaire. Bourguiba, mesurant la gravité d'une crise interne supplémentaire, appelle Masmoudi au téléphone et lui propose le nouveau poste de "ministre représentant personnel". Mais celui-ci refuse et, par un communiqué diffusé à 17 heures, il apprend qu'il est destitué de ses fonctions. Chatti le remplace comme ministre des Affaires étrangères.

Le 14 janvier, le ministre libyen de l'Intérieur, Khouildi Hmidi juste deux jours après Djerba, arrive à Tunis par avion spécial. Il m'annonce que les bulletins de vote du référendum sont déjà tout imprimés à Tripoli (en moins de 48 h !) et m'en présente un spécimen avec les photos des deux chefs d'Etat et comportant deux questions :

“1) Acceptez-vous l’union ?

2) Acceptez-vous que Bourguiba soit le président de la République arabo-islamique et que Kadhafi soit son vice-président ?”

Khouildi me soumet aussi un projet de drapeau, déjà confectionné, comportant le croissant et l’étoile en rouge, se détachant sur fond vert. J’en prends acte, tout en observant que nous ne nous étions pas concertés au préalable.

Le soir, au cours du dîner, j’apprends que des foules libyennes, mobilisées par les comités populaires, se massent en divers points de notre frontière. Devant ma surprise, le ministre libyen m’affirme qu’avec l’accord des deux chefs d’Etat, ces militants devaient venir à Tunis pour “féliciter” le président Bourguiba. Je comprends tout de suite que les Libyens tentent de rééditer de notre côté, la “marche de l’unité arabe” lancée de Tripoli vers le Caire, en juillet 1973. Cette marche populaire devait alors forcer les résistances égyptiennes quant à l’union avec la Libye et entraîner sur son parcours, de plus de 1 000 km, la population libyenne, puis celle d’Egypte. Elle fut stoppée à Fouka, sur la frontière égyptienne. Elle n’en servira pas moins désormais de modèle : outre l’actuelle “randonnée” Tripoli-Carthage, on assistera plus tard à la “marche verte” marocaine qui avait franchi les frontières du Sahara espagnol.

J’avise aussitôt le Premier ministre de ce qui nous attend. Nouira, perplexe, suggère qu’on laisse passer quelques manifestants au compte-gouttes. Malgré mon insistance, personne ne veut se résoudre à réveiller Bourguiba. Puis, pour comble, le Premier ministre ne répond plus, son téléphone ayant été débranché.

Très vite, cependant, je m’aperçois que la pression, à nos confins, devient telle qu’il va devenir impossible de contenir la foule. Je décide donc de fermer la frontière, et je prie instamment mon homologue libyen de faire patienter ses militants jusqu’au lendemain. Néanmoins, j’autorise l’entrée d’une délégation qui, après avoir exigé toute la nuit de conduire le cortège libyen, finit par accepter, dans la matinée, de passer seule et en petit nombre la frontière.

Par précaution, nous prévoyons le minage de certains ponts routiers, dont celui de Gabès : je crains, en effet, un déferlement humain qui forcerait la frontière, puis les barrages et qu’il serait impossible d’endiguer. Devenue populaire et généralisée, la demande d’union — à laquelle, nous le savions, les masses étaient favorables — se serait alors transformée en une exigence irrésistible, ce qui serait évidemment le calcul libyen.

Dès le lendemain matin, à 9 h 30, je vais saisir le Président de l’affaire. Il me confirme avoir eu Kadhafi au téléphone, mais avoir pensé qu’une simple délégation de type traditionnel serait venue sagement le féliciter à Carthage. Je lui raconte alors la nuit agitée que nous avons vécue et les fermes décisions que j’avais cru devoir prendre. Puis je l’informe, en détail, de l’entretien que j’ai eu la veille avec le ministre libyen Khouildi et des documents qui m’ont été remis : bulletins de vote, modèle du drapeau. Le Président est fort étonné de cette précipitation, mais ne réagit pas outre mesure. J’essaie, cependant, de le reconforter : “Nous avons la situation en main et nous saurons gérer cette affaire, malgré la pression libyenne et malgré aussi la réaction absolument négative de certains membres du gouvernement et du parti”. Le Président est plus à l’aise, mais reste profondément pensif.

Puis le directeur du protocole introduit Khouildi qui l’informe à son tour des documents qu’il a rapportés. Le Président, voulant paraître serein et lucide, bombe le torse comme il le fait d’habitude dans les situations délicates et tient à affirmer sa foi dans le projet : “nous sommes en train de régler les problèmes de procédure”. A la sortie, il veut assurer Kadhafi de son affection paternelle.

Reste, dans un premier temps, à conclure politiquement l'aventure sur le plan intérieur tunisien. Masmoudi, limogé du ministère des Affaires étrangères, est invité à s'expliquer, le mardi 15 janvier, devant les membres du gouvernement et du bureau politique. De 11 h 10 à 12 h 35, la réunion — si courte pour un sujet si fondamental ! — se tient au palais de Carthage sous la présidence de Bourguiba qui va nous écouter impassiblement, contrairement à son habitude : signe certain de l'embarras où il se trouve. Le Premier ministre reste fidèle à la ligne "juridique" qu'il avait initialement adoptée : il insiste longuement sur la nécessité de respecter la constitution, laquelle ne prévoit pas de procédure référendaire et donc, d'ajourner toute consultation de ce type jusqu'à ce que l'obstacle juridique soit levé. Plus émouvant, Chedli Ayari, qui a accompagné Nouira à Téhéran, s'exclame qu'il a "pleuré" en voyant le nom de la Tunisie effacé du projet de la nouvelle république. Khefacha enfonce le clou et parle, brutalement, de la "trahison" du responsable de la diplomatie tunisienne. Les autres membres du conseil semblent atterrés, mais ne se déclarent pas, attendant la tournure des événements. Masmoudi confirme son adhésion à l'union et fait observer : "Nous sommes en train de glisser dans le reniement (...) Que vaudrait désormais la signature du Président tunisien (...) ? Je soutiens que si la constitution ne parle pas de référendum, elle ne l'exclut pas (...) Bourguiba est juriste (...) Il est garant de la constitution".

A l'issue de la réunion, le Premier ministre déclare :

"Les membres du conseil de la république expriment leur conviction que la réalisation de cette unité doit être entreprise par étapes et recherchée dans le cadre d'ensembles régionaux cohérents (...) Le gouvernement engagera, dans les meilleurs délais possibles une procédure de révision de la constitution, tendant à permettre l'organisation du référendum. En attendant l'aboutissement de cette procédure, le gouvernement tunisien engagera avec le gouvernement libyen des consultations tendant à définir le contenu de l'union et les étapes de sa réalisation".

Le soir même, j'accompagne, à 17 h 30, Khouldi chez le Premier ministre qui lui lit presque mot à mot, le communiqué du conseil des ministres du matin, et l'entretien se termine sans commentaires. A 18 heures, c'est Chatti qui nous reçoit et les échanges sont plus courtois, mais aussi peu loquaces. A l'aéroport, le ministre libyen déclare "qu'il est satisfait de sa visite et des résultats de ses entretiens avec les responsables tunisiens et particulièrement de son entretien avec le président Bourguiba qui ont porté sur la poursuite de l'accord des nations des deux parties, en vue de réaliser l'union tuniso-libyenne".

Cependant, les Libyens sont furieux. Pour calmer le jeu, le mercredi 16, Chatti, dans une conférence de presse, déclare : "Bourguiba et Kadhafi avaient déjà discuté de l'union à Tripoli, le 1er septembre 1973, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution libyenne et la Tunisie avait trouvé auprès de la Libye les meilleures dispositions à regagner le Maghreb (...) Le principe de l'union est sans équivoque : si nous avons mis en place d'ici là, le référendum, les structures et les institutions nécessaires, l'union pourrait se concrétiser par la suite (...) Le président Bourguiba sera le président de l'Etat unifié avec l'accord des responsables libyens".

Le 17 janvier, le Premier ministre préside, à la Kasbah, un conseil des ministres qui va durer, exceptionnellement, de 10 heures à 16 heures, et où les membres du gouvernement évoquent largement les circonstances de la réunion de Djerba et en étudient les répercussions sur les plans intérieur et international. La réunion du bureau politique suivra le soir même, mais sera courte, le communiqué déclarant : que "le parti a arrêté les mesures (...) qui visent à assurer les garanties constitutionnelles et toutes les conditions du succès de l'édification de l'union sur des bases sûres".

Tout, officiellement, reste donc encore en suspens quand, le 19 janvier — fidèle à une tradition bien établie au lendemain de chaque grande crise — Bourguiba s'envole pour Genève où Wassila le rejoint directement de Beyrouth, deux jours plus tard. A l'aéroport suisse, le Président répond aux journalistes : "Nous allons procéder à la modification de la constitution en vue d'y introduire le référendum. Les choses iront ensuite, normalement, vers la voie de l'union avec la Libye (...) La fusion de la Tunisie et de la Libye repose sur des bases solides".

Bourguiba ne renonçait pas : lui, qui "étouffait" dans sa modeste Tunisie, pensait pouvoir acquérir par cette nouvelle dimension territoriale, la stature d'un "grand chef d'Etat" pour un "vaste nouveau pays", politiquement imposant et économiquement incontournable. Sans extrapoler, on peut toutefois avancer qu'il croyait, par là même, créer une nouvelle donne politique dans la région face aux deux géants de l'ouest : l'Algérie et le Maroc et stopper, à l'est, toute autre velléité unitaire entre l'Egypte et la Libye. Bourguiba pensait arrêter ainsi "la sirène pan-arabe" de Kadhafi et de certains leaders arabes.

Mais il fallait compter avec deux handicaps majeurs : d'un côté, l'imprévisibilité du leader libyen et ses véritables calculs politiques, de l'autre, les incertitudes de l'après-Bourguiba qui pesaient sur nous tous, ou du moins sur ses principaux collaborateurs. La panique avait saisi le Premier ministre à l'idée que "l'affaire" avait été combinée insidieusement par l'un de ses "amis politiques" dans un souci successoral. Le jeu politique va, dès lors, se déchaîner dans toute sa férocité, occultant toute réflexion sérieuse et sur les avantages et sur les inconvénients de l'union.

Le lundi 21 janvier, dans un souci d'apaisement, j'invite le Premier ministre à s'adresser aux gouverneurs et représentants du parti dans les régions, rassemblés à Tunis :

"En premier lieu, dit-il, il s'agit de souscrire au principe de l'union. En deuxième lieu, il faudra prendre les mesures nécessaires pour organiser le référendum (...) Il conviendra, enfin, de définir le contenu de l'union. Le gouvernement s'attachera à préparer les dossiers devant faire l'objet de négociations avec le partenaire libyen".

Le même jour, dans un entretien au *Monde*, Hédi Nouria nuance un peu plus ses propos :

"Pour moi, la déclaration du 12 janvier est la proclamation d'un idéal, l'affirmation d'un principe, la définition d'un objectif (...) Une union avec la Libye peut être fructueuse, mais nous ne courons pas la dot (...) Il faut continuer à créer des œuvres communes, notamment dans le domaine économique jusqu'au moment où il ne restera plus qu'à mettre sur l'édifice le chapeau constitutionnel de l'unité". Bref, c'est la grande confusion : on est bien loin de l'union proclamée avec son gouvernement déjà constitué. Toute le monde commence à comprendre que le projet est mort-né et qu'on cherche seulement des subterfuges pour justifier politiquement notre reniement.

Mais Bourguiba ne peut échapper, fût-ce provisoirement, à "l'affaire". Le 24 au soir, Kadhafi lui annonce qu'il viendra le retrouver dès le lendemain à Genève. Immédiatement avisés à Tunis, nous organisons, en hâte, le départ d'une délégation par avion spécial : décision si improvisée qu'il me faut signer personnellement les passeports de certains de mes collègues dans la salle de départ de l'aéroport. Il y a là Nouria, Chatti, le ministre du Plan, Mansour Moalla, Mohamed Mzali, ministre de l'Education, Habib Achour, Ferjani Belhaj Ammar, chef de l'organisation patronale, le Dr Mokaddem, président de l'Assemblée nationale et Zargayoun, vieux compagnon de Bourguiba. Chedli Ayari, de Paris, doit les rejoindre et je reste presque seul à Tunis, pour garder la maison...

Le lendemain 25 janvier, Bourguiba propose en vain d'accueillir son "hôte" à l'aéroport de Genève. Son entourage l'en dissuade sous prétexte qu'on n'est pas en Tunisie. Et quand il voit Kadhafi arriver à la résidence, en pull-over noir, c'est pour se trouver presque aussitôt, apostrophé :

“C’est vous qui m’avez demandé de signer immédiatement. Moi, je proposais deux mois de réflexion. Mal à l’aise, Bourguiba se défend maladroitement :

— Nous sommes toujours d’accord (...). Simplement, il nous faut revoir la constitution.

Kadhafi en devient presque inconvenant :

— C’est bien votre signature ? Vous êtes bien encore chef de l’Etat ? Je vous demande de respecter vos engagements.

Bourguiba blêmit. Nouira est violet de colère.

Mokaddem essaie de déplacer le sujet en parlant de la constitution. Kadhafi, de plus en plus en forme, ironise :

— Je vous croyais plutôt docteur en médecine que docteur en droit (...)

Il faut l’intervention d’Achour pour empêcher l’entretien de dégénérer :

— Vous avez conclu avec Bourguiba un accord personnel. Les peuples n’ont pas été consultés (...). L’union n’est possible que si, vraiment, ils l’approuvent’.

La tension retombe un peu, mais l’ambiance reste lourde, les Libyens sont en colère et les Tunisiens consternés. Kadhafi n’est pas retenu à déjeuner, le Président l’avait souhaité, mais la pression de son entourage l’en dissuada. En le raccompagnant, néanmoins, il l’invite à dîner, mettant toute l’assistance devant le fait accompli : le repas sera bref et sinistre.

Le soir tard, à son hôtel, le leader libyen reçoit à sa demande Moalla et Mzali, qui ont pris préalablement l’accord du Premier ministre. Moalla nous relatara l’entretien. Kadhafi demande les raisons du revirement tunisien et se demande qui en sont les responsables :

“Vous êtes, l’un économiste et l’autre, éducateur. Comment ne voyez- vous pas l’intérêt d’un avenir commun à nos deux pays ? Les Américains ont-ils fait pression sur vous ?”

— Oui pour l’union, mais discutons du contenu (...). Beaucoup de choses séparent encore les deux pays, le régime politique et constitutionnel, le système économique, l’organisation sociale, le statut de la femme (...) toutes choses à harmoniser pour parvenir à une union solide” : répondit Moalla.

Kadhafi, soucieux d’absoudre plus ou moins Bourguiba, dont il connaît la susceptibilité, feint de rejeter la responsabilité de l’échec sur les “fossoyeurs de l’union” qu’il dit bien connaître, sans évidemment les nommer. Mais il a compris que l’union est morte, du moins pour le moment, et il n’insiste pas.

La délégation tunisienne rentre le soir même à Tunis. Le Premier ministre, commentant la rencontre de Genève, déclare notamment :

“L’entretien a porté (...) sur le contenu de l’union qui sera défini au cours de négociations entre le gouvernement tunisien et libyen. Le Président de la république a confié à son gouvernement le soin de prendre les dispositions que nécessitent ces négociations”.

Le 26 janvier, Bourguiba quitte Genève pour la station d’hiver de Gstaad, afin d’éviter d’autres rencontres imprévues. Nous lui faisons admettre qu’à tour de rôle, il y aura toujours un ministre à côté de lui. Le 28, Chatti se rend de nouveau en mission d’explication à Alger, puis au Maroc.

Le 1er février, l’Assemblée nationale ouvre un débat de fond sur le sujet. Le Premier ministre intervient longuement : “La déclaration du 12 janvier répond aux élans spontanés de chaque Tunisien (...) Mais, il est hors de question, pour la Tunisie, qu’elle puisse s’engager dans une union sans le consensus des parties du Maghreb qui y seraient intéressées (...) Il faut entrer en négociations avec nos frères de Libye pour définir le contenu de l’union (...) Nous devons constituer cette unité dans le calme et la sérénité à l’intérieur, la paix et la concorde à l’extérieur”.

Le débat qui s'en suit ne sera, comme d'habitude, que l'écho des discours et des intentions occultes ; les députés s'attardant sur les aspects négatifs pour condamner le projet d'union ou du moins ses modalités. On notera en particulier l'opposition farouche du syndicaliste Achour et du militant Zargayoun. Enfin, l'Assemblée adoptera une déclaration soulignant : "la nécessité d'un référendum pour tout traité conclu en vue de l'édification du Maghreb et ce après examen et approbation par les députés".

On visait le rejet du projet, et il fallait pour le moment le freiner grâce au subterfuge constitutionnel concernant le référendum. La proclamation du Conseil de la République, du 15 juillet — qui prévoyait la discussion du contenu de l'union —, était destinée plutôt à sauver la face, en évitant de renier ouvertement la signature de Bourguiba. Au conseil des ministres du 18 janvier, Nouira refusera de s'engager sur une date d'ouverture des pourparlers avec la Libye, malgré l'insistance de Moalla et de certains de ses collègues.

Deux observations fondamentales sont à retenir. D'abord : ce "contenu de l'union" et toutes ses répercussions politiques et surtout économiques (La Libye pèse 100 millions de tonnes de pétrole et 7 milliards de dollars par an) n'ont jamais été évoquées entre nous, encore moins discutées ou précisées. Puis : contrairement à nos engagements et à nos déclarations, notre gouvernement n'entamera pas de consultations en vue de clarifier la situation avec la Libye, et encore moins des négociations en vue de définir les perspectives possibles. En fait, il n'y a plus là que des justifications d'arrière-garde. L'objectif est de paraître ne pas se renier et de gagner du temps afin de tout enterrer en douceur.

Devant cette volte face, le 6 février, au cours d'un meeting populaire, le colonel Kadhafi s'en prend violemment aux "ennemis de l'union".

En réponse, le vendredi 8, lors de la commémoration annuelle des événements de Sakiet, le Premier ministre déclare, en substance "qu'il faudrait réaliser l'unité du Maghreb arabe sans tapage ni précipitation". De son côté, Ahmed Medghri, le ministre algérien de l'Intérieur, venu s'associer à cette manifestation se félicite que "toutes les tentatives de semer la discorde entre nous aient été déjouées...".

L'après-midi même, Nouira se rend à Annaba, en Algérie, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière pour y rencontrer le président Boumediène, venu aux nouvelles, spécialement d'Alger.

Ce même après-midi, après la cérémonie de Sakiet et à la demande expresse du Premier ministre, je me rends d'urgence à Medenine pour y rencontrer les cadres de la région et tenir des réunions afin de calmer les esprits, car la déception de la population du sud est grande : l'union manquée à Djerba allait faire place à une "guerre froide" entre les deux pays. On assistera en effet à l'expulsion massive des Tunisiens, et la Libye perdra durablement son image de pays eldorado.

A Tataouine, je m'adresse, dans un grand meeting, à la foule venue de tous les coins de la région frontalière : "Bourguiba vient de m'appeler au téléphone de Suisse et me prie de vous annoncer qu'il viendra visiter la région dès son retour. Il vous demande de continuer à lui faire confiance comme vous l'avez fait pendant les moments les plus difficiles (...). Puis je m'attarde à expliquer que la déclaration politique de Djerba (...), sans être un traité, ouvrira la voie à une nouvelle orientation des rapports entre la Libye et la Tunisie".

Au sud tunisien, du côté libyen, comme à l'est du côté algérien, les populations frontalières, séparées par des frontières administratives, n'en partageaient pas moins la même mentalité, avec des coutumes semblables et un mode de vie identique. En un certain sens, l'union pour eux n'était pas une perspective politique, c'était une réalité de tous les jours. Il était dangereux de jouer avec leurs sentiments et de leur faire miroiter de faux espoirs. Or ces populations, après avoir souffert du côté est à l'époque de la guerre d'Algérie (ligne Morice, bombardement de Sakiet etc.) et subi, du côté sud les aléas de nos

rapports avec la Libye, allaient à nouveau éprouver les conséquences des “faux pas” du Kef et de Djerba.

Le dimanche 10 février dans la matinée, de Medenine, je dois rejoindre d’urgence Tunis pour accompagner le Premier ministre à Gstaad, en Suisse, où nous arrivons, le jour même, à 20 heures. Le lendemain, dès 8 h 30, Nouira rend compte de la réunion de l’Assemblée nationale et surtout de son entretien d’Annaba avec Boumediene, lequel veut “assurer la Tunisie de l’appui complet de l’Algérie (...) pour sauvegarder sa souveraineté”.

Bourguiba nous écoute, sans trop de commentaires, mais nous le sentons contrarié, désenchanté et bien triste.

La crise du “plateau continental”

Un deuxième épisode est venu se greffer sur l’affaire de Djerba : la crise du plateau continental, situé au large du golfe de Gabès et dont les experts évaluaient les réserves à près d’un milliard de tonnes de pétrole. Véritable épopée ou du moins, feuilleton à rebondissements, cette affaire illustre à merveille la complexité de nos rapports avec la Libye ; et plus précisément, le conflit permanent, parfois ouvert, parfois masqué, mais toujours latent, entre l’obsession unitaire, quelque peu romantique, du colonel Kadhafi et le souci permanent tunisien de ne pas aliéner à la légère, dans une construction improvisée, une indépendance chèrement acquise. Faisant alterner les périodes de tension et les moments d’apaisement, la crise ne dura pas moins de dix ans, de 1972 à 1982 ; son caractère pernicieux s’accroissant, de façon significative, après la crise de Djerba, en janvier 1974. Une série d’épisodes, plus ou moins heureux pour les deux pays, et surtout pour la Tunisie, la marquèrent alors, dont certains n’avaient apparemment avec elle qu’un rapport lointain : mais Djerba restait présente à l’arrière plan. Et elle le demeura jusqu’en février 1982, quand la sentence, inattendue, de la Cour Internationale de Justice de la Haye débouta la Tunisie et combla les vœux de la Libye. Cette histoire est donc celle d’un échec qui aurait, probablement, pu être évité.

Rien au départ, ne laissait présager l’ampleur que prendrait plus tard le problème. Peu après notre indépendance, en 1956, nous avons engagé avec le régime monarchique libyen des négociations sur ce fameux plateau continental, qui traînèrent pendant près de neuf ans sans aboutir à aucun vrai résultat. En février 1959, Bourguiba mettait en cause le tracé de la frontière tuniso-libyenne, fixée par l’accord turco-français de 1910 et précisé par les accords franco-italiens. Le chef de l’Etat tunisien contestait la souveraineté de la Libye sur les champs pétrolifères d’Atchan et de Taskin, comme il avait récusé celle de l’Algérie sur Edjelé.

Cependant, dès 1960, nos deux pays accordaient des permis d’exploitation pétrolière en mer, au large de nos côtes respectives. Les permis tunisiens furent délivrés à partir de 1964 ; la Libye signant, en 1968, un permis offshore qui se juxtaposait à celui accordé par la Tunisie, en 1966.

La Cour Internationale de Justice ne définira qu’en 1969 seulement la notion de plateau continental : “une zone prolongeant physiquement le territoire de la plupart des Etats maritimes par une espèce de socle qui devient le prolongement naturel du territoire national”.

Le coup d’Etat du colonel Kadhafi, en septembre 1969, suspendit tous les pourparlers ; de notre côté, il fallait laisser aux nouveaux dirigeants le temps de définir leur politique. Cela ne tarda pas. En février 1971, la première visite en Tunisie permit au leader libyen de déployer ses charmes de jeune

révolutionnaire arabe, d'évoquer les bienfaits d'une union entre nos deux pays et les richesses qui en découleraient pour nos deux peuples. Après quoi, les instigateurs de la politique unitaire, en Tunisie et en Libye ne cessèrent de chercher discrètement à faire admettre l'importance d'un ensemble économique de nos deux petits pays qui s'imposeraient au grand Maroc et à la riche Algérie.

Après la deuxième visite de Khadafi, en décembre 1972, le communiqué mentionna même la possibilité d'une gestion paritaire des ressources du plateau continental. Le 4 février 1973, à l'issue de la visite du Premier ministre Nouira à Tripoli, le communiqué final fit plutôt état de "la recherche des voies de l'unité entre les deux peuples, étape sur la voie de l'unité arabe". Contrairement aux vœux de Nouira, il n'était pas fait mention du plateau continental ; les Libyens privilégiaient, désormais, la démarche unitaire entre les deux pays.

Dès ce moment, en réalité, sans que nul n'en ait pris clairement conscience, les termes du futur conflit se dessinaient dans ces deux approches différentes. Kadhafi, faisant délibérément l'impasse sur les questions de souveraineté, voyait dans l'exploitation commune du plateau continental une sorte de "conséquence anticipée" de l'union tuniso-libyenne. Il le pouvait d'autant plus qu'il n'avait guère besoin des ressources du plateau, ayant plus de pétrole qu'il ne pouvait en vendre. Nouira, au contraire, se méfiait des "grands projets" de Kadhafi et, soucieux d'assurer l'indépendance énergétique de la Tunisie, tenait d'abord "à bien définir ce qui nous appartenait". Bourguiba avait une attitude plus nuancée ; il n'avait jamais été hanté par une "menace libyenne", bien que restant toujours vigilant...

Ce n'est qu'en 1975 que Kadhafi — après avoir certainement observé de près et à sa manière le rapprochement tuniso-algérien après l'échec de Djerba — saisit l'occasion des fêtes du *Mouled* pour venir à Kairouan s'associer aux cérémonies commémorant la naissance du Prophète. Le soir, à la mosquée, Bourguiba en profite pour faire une véritable conférence sur ses conceptions de la nation, de l'Etat et de la patrie, lesquelles ne correspondaient nullement aux vues du leader libyen. Bourguiba, en fait, récuse toute la philosophie pan-arabe sur la "nation arabe", laquelle ne peut correspondre à une communauté islamique rassemblant des races et des peuples divers, incapables de se soumettre à un seul et même pouvoir. "L'Etat, en revanche, explique Bourguiba, est une réalité concrète de notre temps. La patrie est fondée sur l'attachement à la terre natale et sur une communauté de vie et de pensée". Nous avons pu mesurer, le soir même, l'irritation de la délégation libyenne. Aussi augurons-nous mal de l'entretien du lendemain. Mais il fut abrégé, dès son début : nous étions à peine en réunion quand le secrétaire particulier, Laouiti, vint chuchoter à l'oreille du Président la nouvelle de l'assassinat du roi Fayçal d'Arabie saoudite.

Reste que nous étions replongés dans les turbulences et, cette fois-ci, de notre propre chef. Kadhafi venait assister, pieusement, à une fête religieuse : nous lui administrons une leçon philosophique et politique sur son sujet le plus cher : l'union de la nation arabe.

Mais nos malentendus n'ont jamais trop duré. Le 1er juillet 1975, invité inopinément par mon homologue libyen, Khouildi, j'arrivai à Tripoli, où la chaleur exceptionnelle de l'accueil me surprit, vu la morosité de nos relations. Visiblement, Kadhafi recherchait la reprise, et nous-mêmes, nous la souhaitions. Une bonne cohabitation entre nos deux pays s'imposait. En effet :

Pour la Libye, la Tunisie est une fenêtre politique sur le plan international et représente un maillon nécessaire pour tous ses projets unitaires dans la région. En outre, Kadhafi surveillait de près toute évolution politique régionale et appréhendait notamment tout rapprochement entre la Tunisie et l'Algérie qui, à ses yeux, se ferait à ses dépens.

Pour la Tunisie, la Libye abritait à l'époque, près de 150 000 de nos ressortissants et les échanges économiques étaient largement en notre faveur. Nos populations du sud sont trop imbriquées à celles des régions limitrophes libyennes et, vu l'étendue et la perméabilité de nos frontières, les problèmes de sécurité devenaient importants en cas de conflit. En outre, Bourguiba appréhendait, à son tour, tout rapprochement entre la Libye et l'Égypte, redoutant leur activisme pan-arabe.

Au cours de mon séjour à Tripoli, mon homologue, Khouildi, s'attacha à me rassurer sur le sort de nos compatriotes restés en Libye après la vague d'expulsion qui avait suivi l'échec de Djerba. La rigueur de notre police des frontières avait beaucoup gêné les ressortissants libyens : aussi m'apprêtais-je à lâcher un peu de lest, en assouplissant les formalités administratives, sans revenir sur le principe même du visa. Dans le même esprit, lors de ma rencontre avec nos résidents en Libye, j'expliquai les raisons de notre rigueur tout en leur faisant part du léger frémissement intervenu dans nos relations. Tant avec le Premier ministre, Jalloud, qu'avec Khouildi ou les ministres de l'Éducation et surtout celui de l'Agriculture, Bouzid Dourda — le théoricien de l'équipe — mes entretiens portèrent sur les différentes formes de coopération envisageables. J'expliquai, de mon côté, qu'un éventuel édifice commun devrait être bâti sans précipitation, alors que mes interlocuteurs ressassaient la philosophie unitaire et ses implications bénéfiques et rapides sur la Tunisie, faisant allusion, en sous-entendu, à la manne pétrolière du plateau continental.

Bref, les positions des uns et des autres restaient doctrinairement bien éloignées, mais chacun avait le souci de ne pas couper les ponts et surtout de ne pas insulter l'avenir.

Las ! cette amorce de "convalescence" fut brusquement interrompue, dès le mois d'août 1975, par un incident inattendu. Omar Mhichi, compagnon de Kadhafi lors de son coup d'État, membre du Conseil de la révolution, ministre du Plan et seul civil intellectuel de l'équipe dirigeante libyenne — qui aurait réuni chez lui, à l'insu de Kadhafi, une vingtaine d'officiers — s'enfuit de Tripoli. S'étant présenté à notre frontière, il fut recueilli par notre garde nationale et amené directement à Tunis où on l'installa convenablement. Je fus son seul contact pendant tout son séjour — comme cela avait été le cas en 1968 pour le fugitif algérien, le colonel Zbiri. Mes rapports, jusque là excellents, avec Khouildi en furent affectés : je repoussai toutes ses démarches, arguant que Mhichi était seul maître de ses décisions. Kadhafi, qui n'a jamais toléré d'opposition, surtout de l'extérieur, demanda à téléphoner à son ex-compagnon. Mhichi accepta, tout en me priant de faire enregistrer la conversation et de rester auprès de lui durant l'entretien. A Kadhafi, qui lui rappelait leurs vieux souvenirs de militants fraternels, Mhichi répliquait en dénonçant sa dérive vers le pouvoir absolu. Patiemment, Kadhafi revenait à la charge ; mais plus il insistait, plus Mhichi se faisait violent et Kadhafi finit par lui raccrocher au nez. De toute évidence, le transfuge n'avait eu d'autre objectif que de se situer pour l'histoire, mais le colonel ne désespérait pas pour autant de ramener autrement son ancien compagnon au bercail.

Le 29 septembre 1975, un officier, Salem Said, nommé consul de Libye à Tunis, arriva accompagné d'une parente de Mhichi, Mme Lajili. Le 2 octobre, la rencontre entre les trois se solda par un échec : Mhichi refusait de revenir en Libye, malgré toutes les assurances qu'on lui donnait et les promotions qu'on lui promettait. Les ponts, dès lors, seront coupés entre les deux frères ennemis : Kadhafi et Mhichi. Nous nous en inquiétions, sachant que le leader libyen n'accepterait jamais la dissidence définitive de son ancien compagnon.

Le "consul" libyen sera rejoint les jours suivants par d'autres officiers — sous une couverture diplomatique — mais cette fois à la recherche discrète du domicile de leur compatriote fugitif. Nous

avons, de notre côté, décidé de ne pas intervenir tout de suite. Le 10 novembre, ils regagnaient tous leur pays. Mais les choses n'en resteraient pas là.

Un mois après, en effet, la Tunisie allait gérer l'un des plus célèbres actes de piraterie internationale.

Voici d'abord les faits, puis la manière dont on peut après coup, tenter de reconstruire le puzzle.

Le 21 décembre, à 11 h 45, un commando de cinq hommes et une femme pénètre en file indienne dans l'immeuble qui abrite à Vienne (Autriche) la réunion des ministres de l'organisation des producteurs de pétrole (OPEP). Ils prennent en otage une soixantaine de personnes, dont dix ministres, notamment Amouzegar l'iranien, Cheikh Yamani, le saoudien et Acosta du Venezuela.

Agissant au nom d'un mouvement jusqu'alors inconnu et d'ailleurs assez fantaisiste intitulé pour la circonstance : "Le bras de la révolution arabe", le chef des pirates fait connaître ses revendications par un texte qui devait être lu toutes les deux heures à la radio autrichienne sous peine d'exécution d'un otage toutes les demi-heures. Ce texte de sept pages comportait huit points dont notamment : "Respect des décisions du sommet de Khartoum (ni négociation, ni traité, ni reconnaissance de l'Etat sioniste). Dénonciation de l'accord traître de camp David. Unification arabe et nationalisation des monopoles pétroliers".

Nous analysons le message du commando : les revendications correspondent à la position du "Front du refus" composé principalement de la Libye, de l'Algérie et de la Syrie. Je le fais remarquer au Président et au Premier ministre, tout en pressentant déjà quelques collusions.

Les otages étaient divisés en trois groupes : le premier comprenant les "impérialistes et les réactionnaires" : l'Iran et l'Arabie saoudite ; le second : les "neutres" soit le Venezuela, le Nigéria, l'Indonésie et le Gabon ; le dernier rassemblant "les amis" : à savoir la Libye, l'Algérie, l'Irak et le Koweït.

Le texte est lu à la radio autrichienne, le 21, à 18 h 30. Le chancelier autrichien, Bruno Kreisky, déclare alors dans une conférence de presse : "Le chef du commando a dit aux otages qu'ils devaient faire savoir à tout le monde qu'il était bien le célèbre Carlos". En effet, c'est un des plus célèbres terroristes internationaux, le vénézuélien Ilitch Ramirez Sanchez, dit "le chacal", qui, en septembre 1974, avait tué, à Paris, deux inspecteurs de police, et qui était l'auteur de plusieurs opérations terroristes majeures en Europe, entre 1975 et 1976.

Pour éviter une tragédie, le chancelier accepte donc de mettre un avion à la disposition de Carlos et de ses otages. Celui-ci donne l'ordre au représentant de l'Arabie saoudite de se tenir debout près de la porte de l'avion pour être abattu. Cheikh Yamani déclarera par la suite à la revue *El Hawadeth* que lui-même et le ministre iranien devaient être exécutés à bord.

Le DC 9 autrichien part à destination d'Alger, où il atterrit à 10 h 40 GMT. Bien entendu, à Tunis, au ministère de l'Intérieur, nous nous branchons immédiatement sur les communications de la tour de contrôle d'Alger.

Un fait ne tarde pas à nous intriguer : la délégation algérienne est "relâchée" dès l'atterrissage à Alger, apparemment sans aucune négociation. On assiste alors à un surprenant va-et-vient entre l'avion et l'aérogare ; le ministre Bouteflika s'entretient avec Carlos dans un des salons d'honneur de l'aéroport — une procédure à tout le moins fort exceptionnelle.

Paul Balta, rapportera (*Le Monde* du 24 décembre 1975) qu'il avait assisté à l'aéroport aux aller et retour du chef du commando entre le salon d'honneur et l'avion, et décrira ainsi Carlos : "petit, mince, barbiche rousse, lunettes noires, béret, veste en plastique (...) L'homme avait une allure très

décontractée et affichait une certaine morgue, parlait parfaitement le français et l'anglais et pouvait s'exprimer en arabe sans qu'on puisse définir exactement son origine”.

Pour ma part, je connaissais assez bien la psychologie de ce type de ravisseurs, ayant géré antérieurement l'affaire du détournement d'avion de la British Airways, en 1974. Ces pirates sont fébrilement sur leurs gardes, presque dans un état second et bien loin d'accepter de discuter hors de l'appareil où ils se sentent relativement en sécurité.

Quoi qu'il en soit, les membres des délégations sont rapidement libérées, le terroriste blessé à Vienne étant dirigé sur l'hôpital d'Alger, et seuls restant aux mains du commando, les ministres arabes.

Bouteflika annonce : “qu'en accord avec son gouvernement, Belaid Abdesslem, ministre de l'Industrie, s'est porté volontaire par solidarité et a rejoint les autres otages dans l'avion ; tous les otages seront libérés dans leurs pays respectifs où l'avion ferait successivement escale”. Pour le reste, il se refuse à porter un jugement de valeur sur l'action du commando.

L'avion atterrit à Tripoli à 18 heures. En principe, la Tunisie ne semble donc pas concernée. Devant l'étrangeté de l'opération, je mets pourtant en état d'alerte maximum les services de mon ministère et les autorités de l'aéroport. Les Palestiniens installés à Tunis ne sont d'ailleurs pas moins intrigués que nous... Mais c'est depuis le Koweït que mon ami Abou Iyad confirme mon sentiment, en qualifiant le détournement de “suspect”. Farouk Kadoumi, de l'OLP, déclare pour sa part que cette affaire constitue un sabotage de la cause palestinienne, trois semaines avant le débat à l'ONU. Par ailleurs, la libération des terroristes par l'Algérie est vivement critiquée par la presse égyptienne, qui révèle que Wadi Haddad, dissident du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et résidant en Libye, est fortement impliqué dans l'opération.

De fait, à Tripoli, le scénario se complique. Le ministre algérien, Belaid Abdesselam et le ministre libyen, Mabrouk, sont immédiatement libérés. Et nous apprenons que le commando et les otages changent d'avion pour prendre un DC 9 des Libyan Airlines, dont la prochaine étape serait Bagdad. Cette deuxième information concorde avec l'annonce de Bouteflika, mais nous ne nous expliquons pas le changement d'avion. Vers 1 heure du matin, mes services, en relation permanente avec la tour de contrôle de l'aéroport de Tunis m'apprennent que l'avion, libyen cette fois-ci, après avoir fait le plein, ne va plus à Bagdad mais survole la Tunisie ! Ma décision est vite prise : depuis Hammamet où je me trouve, j'ordonne de se préparer à toute éventualité et de mobiliser les unités spéciales de la police, de la protection civile, des autorités civiles et techniques de l'aéroport. J'appelle Abdelmajid Bouslama, le directeur de la Sûreté, lui aussi à Hammamet et nous fonçons ensemble vers Tunis. Pendant le trajet, je garde téléphoniquement le contact, et ce que j'avais prévu se réalise : l'avion s'approche de Tunis, tout en affirmant qu'il ne fait que survoler le territoire tunisien. Redoutant qu'il veuille atterrir, je donne l'ordre de fermer l'aéroport à tout trafic, de détourner vers Monastir ou Djerba les autres appareils en vue et de rendre l'aérodrome inaccessible. De partout, on amène des balles de foin, des barils, des barrières pour encombrer les pistes.

A l'approche de Tunis, le pilote demande l'autorisation d'atterrir. Elle lui est refusée. Il insiste, l'avion prétend-il, n'a plus de carburant. Ce n'était pas vrai : le vol de Tripoli à Tunis dure normalement près d'une heure, et je savais qu'il avait fait le plein à Tripoli, s'assurant ainsi plusieurs heures de vol. Le refus est confirmé, les pistes sont impraticables, toutes les lumières sont éteintes. Plusieurs tours de l'avion au-dessus de l'aéroport et des simulacres d'atterrissage sur la piste obscure ne nous font pas changer d'avis. Le suspense va durer ainsi près d'une demi-heure — combien longue et interminable — Enfin, l'avion vire de bord et se dirige vers Alger où il atterrit sans encombre, à 3 h 35. Les otages sont

immédiatement relâchés à l'aéroport d'Alger pour repartir dans leurs pays respectifs. Et le commando s'évanouit dans la nature...

Mais pourquoi tout cela ? Quels étaient les vrais objectifs d'une opération aussi spectaculaire (seize ministres en otage !) et si rapidement conclue sans résultats apparents ? Nous étions peut-être mêlés à l'aventure beaucoup plus que nous ne nous en doutions. Certains avançaient que toute l'opération aurait été alors commanditée avec un seul objectif : l'escale envisagée à Tunis pour exiger l'embarquement du transfuge Omar Mhichi. Cependant, rien de tout cela n'ayant été "prouvé ou officialisé", nos relations avec la Libye n'en parurent pas davantage affectées sur le moment.

Mais la pression ne va pas, pour autant, diminuer. Le cas Mhichi devient de plus en plus obsessionnel. Après avoir géré difficilement l'incursion à Tunis de l'équipe libyenne de "recherche" du "consul" Salem Said pendant près de trois mois, de septembre à novembre 1975, nous voilà devant la relève avec Mohamed Ben Ali Ben Nael, que mes services connaissent bien comme l'un des agents des plus importants de la sécurité libyenne.. Il séjournera à Tunis, de novembre à décembre, puis sera relayé par un autre groupe à une date curieuse : le 21 décembre, date qui coïncide, étrangement, avec celle du détournement de l'avion de l'OPEP.

Point de répit. Nous apprenons, un mois plus tard, fin janvier 1976, qu'un entrepreneur tunisien, Raouf M'henni a "disparu" à Tripoli. Notre consulat ne peut en obtenir la moindre nouvelle, les autorités libyennes "ne savent rien". On ne tarde pas à soupçonner un enlèvement politique et à faire facilement le rapprochement avec le cas Mhichi. Certains de mes collègues tempêtent, je conviens avec le Président et le Premier ministre d'éviter toute escalade. Il faut d'abord rassurer la famille : nous continuerons nos démarches et nos recherches. Il faut aussi faire taire les médias et calmer la réaction populaire pour éviter les complications.

Nael réapparaîtra à la frontière de Ras Jedir, le 29 février, sous le faux nom de Tajouri et sans que mes services le reconnaissent immédiatement. Il est rejoint le 2 mars, par deux compagnons jeunes soldats qui nous permettent son identification. Le 8, nous arrêtons les deux comparses qui nous révèlent des choses inquiétantes : ils récoltaient le maximum de renseignements sur notre Premier ministre et sur ses habitudes quotidiennes... Tout cela sous la conduite de Nael qui, depuis l'arrestation de ses compagnons, ne quittait plus le consulat et se déplaçait exclusivement dans une automobile diplomatique. Nous finissons cependant par l'appréhender, le 12, au moyen d'un subtil stratagème : la police l'a cerné entre la porte du consulat et la voiture, sur les 3 mètres de trottoir non couverts par l'immunité diplomatique. Les deux jeunes soldats faisaient des aveux, mais leur chef Nael jouait l'amnésie en donnant des versions rocambolesques, tout en paraissant sûr d'être libéré.

Pour sa part, le 5 avril, Kadhafi déclarait tout bonnement à Selou : "Lorsque Omar Mhichi s'est réfugié en Tunisie, les officiers unionistes libres décidèrent de le pourchasser et de le châtier. Ils décidèrent de mettre à exécution, par l'intermédiaire de leurs propres soldats, la sanction, c'est le sort qui doit être réservé à tout traître comme Mhichi (...) C'est pour cela qu'ils envoyèrent trois de leurs soldats pour s'occuper de Mhichi seulement".

Le 7 février 1976, j'avais déjà accompagné Mhichi à l'avion : il partait, à sa demande, pour Le Caire rejoindre son ami Abdelmoumen El Houni, qui avait fui la Libye avant lui, et qui était aussi membre du Conseil de la Révolution, ancien responsable des services de Sécurité et ex-ministre des Affaires étrangères. Plusieurs amis étaient venus le saluer, pathétiquement, en lui conseillant la plus extrême vigilance.

[Plus tard, son avion — à destination de Jeddah — fit escale inopinément à Tripoli : Mhichi y fut appréhendé.]

Le procès de Nael s'ouvrit le 20 avril devant la Cour de sûreté de l'Etat et fut largement médiatisé. L'acte d'accusation comportait, en outre, la tentative d'assassinat de notre Premier ministre... Nael fut condamné à la peine capitale et ses deux complices à deux ans de prison seulement, vu leur coopération avec la justice. Le jour même de la sentence, le 23 avril, à 11 heures, l'armée libyenne intercepta un groupe de trois militaires tunisiens et leur jeep, qui se ravitaillaient en eau au puits de Mchiguig sur notre territoire, juste à la frontière.

De longs mois vont se passer dans une lourde atmosphère où notre vigilance sera extrême. On pouvait tout craindre de dirigeants libyens qu'on sait imprévisibles et tenaces. Cependant, des deux côtés, on s'attachait à calmer le jeu, sachant que — comme pour les autres fois et pour les mêmes raisons politiques et économiques —, la crise entre les deux pays ne pouvait pas se prolonger. En effet, le 25 mai, Kadhafi saisit l'occasion du décès de notre ministre de la Défense, Hédi Kefacha, pour envoyer une délégation présenter ses condoléances, conduite par le ministre Bouzid Dourda. Le connaissant bien, nous conversâmes utilement : il était chargé de nous sonder et d'exprimer les bonnes dispositions nouvelles de son pays. Le 27, le Président le reçoit à Monastir, et là, après avoir écouté longuement l'émissaire libyen, Bourguiba exprime son souhait que nous dépassions rapidement nos difficultés. Le Président décida alors, le 1er août, de m'envoyer en mission spéciale auprès du chef d'Etat libyen, déclarant qu'il "me faisait confiance pour démêler l'écheveau...". Je lui présentai une étude minutieuse des données politiques de toutes les informations confidentielles obtenues de mes services, il convint de minimiser l'importance des incidents successifs, et me conseilla de régler les problèmes pendants ; s'attachant aux problèmes de fond, il souligna la nécessité d'une "cohabitation sereine et durable entre les deux pays".

C'est ce dont je discutai avec Kadhafi pendant plus de trois heures, jusqu'à 2 h 30 du matin, sous la tente qui lui servait de bureau. L'heure était normale pour Kadhafi — noctambule bien connu — qui, d'emblée, s'était efforcé de me mettre à l'aise. Courtois, intelligent mais très rusé, à la bédouine, dialecticien, glissant jusqu'à la métaphysique quand il parlait de son "Livre vert" et de sa "troisième théorie", il savait ce qu'il voulait. Je n'étais pas moins que lui tourné vers le futur, mais je soutins en quelques répliques que nos deux pays pouvaient dans l'entente construire un grand avenir commun. Je déplorai, très "diplomatiquement", la hâte de la rencontre de Djerba qui avait agressé nos opinions publiques... Il répliqua en parlant de "sa vision historique" et en vantant les qualités de Bourguiba "le grand homme du siècle dont seul l'entourage était primaire". Il fit aussi allusion à la "cupidité algérienne" (...). Une entité tuniso-libyenne était, d'après lui, la meilleure réponse à notre appréhension au sujet du plateau continental ; mais si notre intention était de soumettre le litige à l'arbitrage de la Cour internationale de Justice, il me dit, avec hauteur, s'y résoudre, "si c'était le désir exprès de Bourguiba". Je lui rétorquai que le Prophète avait conseillé le respect du voisin, que nous étions condamnés à vivre et survivre ensemble et que la conjoncture internationale imposait de plus en plus les regroupements régionaux. Nous épiluguâmes longuement sur les alternatives : la primauté au politique ou à l'économique, la méthode Bourguiba de l'évolution par étapes ou la formule maoïste des "grands bonds en avant", la priorité à la transformation des mentalités ou à celles des structures... Bref, je sentais que je réveillais la conscience du révolutionnaire, et lui, mesurait certainement ma sincérité.

Il conclut que pour lui la page était tournée et qu'il faudrait en terminer avec ces accusations réciproques. Il répéta qu'il avait pleine confiance en Bourguiba et, par complaisance pour moi, qu'il

souhaitait me revoir souvent. Plus concrètement, il me demanda de prendre contact, avant mon départ, avec le directeur du conseil de la révolution et son confident privilégié, Chérif Ben Amer. A 2 h 30 du matin, j'étais épuisé, lui beaucoup moins : il dormait tous les jours de 15 heures à 19 heures, et frétilait ainsi toute la nuit. L'audience se termina par les embrassades rituelles ; et un sentiment de délivrance remplaça la tension qui ne m'avait pas quittée depuis mon départ de Tunis.

Le lendemain, je sympathisai avec Tahar Chérif qui, émerveillé des heureuses dispositions de son patron, m'annonça son arrivée prochaine à Tunis.

Dès mon retour, le 1er août, je fis relation de tout au Premier ministre qui affecta, sans conviction, de croire à la transformation de Kadhafi. Puis, le lendemain, je me rendis à Monastir où le Président, me recevant aussitôt, écouta en silence mon long compte rendu. Nous convînmes qu'on devait maintenant attendre les initiatives du côté libyen : "A défaut de le neutraliser, il fallait contenir le fougueux colonel, voire impliquer la Libye dans une politique de bon voisinage, même à moyen terme". Bourguiba était satisfait de la manière dont j'avais expliqué sa politique des étapes et de construction méthodique face à la philosophie "kadhafienne" de l'union immédiate comme clef de tous les bonheurs possibles. Il s'intéressa particulièrement aux nouvelles dispositions du colonel quant au plateau continental.

L'initiative libyenne ne tarda guère. Le 24 août 1976, Tahar Chérif Ben Amer arriva à Tunis, porteur d'un message de Kadhafi à Bourguiba. Je fus chargé par le Président de m'entretenir au préalable avec lui. J'appris alors que, répondant à ma visite et "afin de dépolssiérer le chemin de la concorde".

Kadhafi acceptait sans enthousiasme notre proposition d'en référer à la Cour de Justice de la Haye pour la délimitation des zones tunisienne et libyenne du plateau continental ; cependant, la Libye "aspirait à une exploitation commune provisoire jusqu'à la décision de l'instance internationale".

Cette formule suscita aussitôt entre le Président, le Premier ministre et moi-même une vive controverse. Nouira s'en tenait solitairement mais fermement à sa position : il fallait d'abord "départager" nos patrimoines respectifs avant toute décision d'exploitation commune. Chatti et Klibi vinrent se joindre à nous. La discussion fut animée. Retrouvant son sens du réflexe politique, Bourguiba, en ce laps de temps, fixa notre position : "Accepter le principe du recours à la Haye et, aussi, celui du principe d'une exploitation commune transitoire" : ce qui contredisait le point de vue farouchement soutenu par le Premier ministre.

A 11 h 30, le Président reçut Chérif Ben Amer en présence de Klibi, de Chatti et de moi-même, en l'absence de Nouira. Le messenger exprima "le respect, la considération du colonel Kadhafi pour Bourguiba", puis transmit la proposition dont il m'avait entretenu deux heures plus tôt. Bourguiba lui donna son accord, se dit satisfait d'une telle formule et le pria de transmettre sa sympathie "paternelle" au leader libyen. Après le déjeuner, inopinément, mais par décision présidentielle, nous élaborons et — après une brève consultation d'un côté comme de l'autre — nous signons, Tahar Chérif et moi-même, le communiqué commun suivant :

"Dans le souci de renforcer les relations de bon voisinage et de coopération entre les deux pays frères, les gouvernements libyen et tunisien ont décidé d'un commun accord de soumettre le problème de la délimitation du plateau continental à la Cour internationale de justice pour qu'elle tranche sur cette affaire. Dans l'intervalle, les consultations se poursuivront entre les deux parties en vue de trouver une formule transitoire pour exploiter en commun la zone du plateau continental en litige dans un cadre qui sera déterminé de concert par les deux parties, lesquelles s'engageront en outre à appliquer le jugement que rendra la Cour internationale de justice".

Afin de concrétiser davantage la normalisation des rapports, notre ambassadeur, Mahmoud Charchour, rappelé depuis les événements, devait rejoindre Tripoli ; son homologue libyen Joma Fezzani, lui, n'avait pas quitté son poste de Tunis.

Le Premier ministre réunit le lendemain un conseil interministériel et y fit assister une pléiade de ministres, dont moi-même, et des techniciens du pétrole. Il ne fut question que de la procédure à entamer devant la Cour de la Haye ; le deuxième volet concernant l'exploitation commune provisoire fut passé sous silence. Personne ne souleva la question et, à la sortie, certains de ses proches collaborateurs avançaient, sans conviction, que ce volet était simplement différé.

Je m'astreignis au silence, ne voulant ni gêner le Premier ministre, ni exposer nos divergences devant tous ces techniciens. J'aurais peut-être dû réagir, surtout auprès du Président, car c'était un problème national et vital au-delà de toute considération personnelle : l'exploitation commune provisoire, que nous aurions pu cantonner dans un cadre commercial et économique, aurait pu déboucher sur une coopération rendant inutile un recours hasardeux à la Haye. [Les réserves off shore du plateau continental étaient évalués à 200 millions de tonnes avec une exploitation possible de 20 millions par an, soit près de 10 millions en cas d'exploitation commune].

On ne tarda pas, d'ailleurs, à subir les premières conséquences de cette faute. Au cours des discussions bilatérales ultérieures, la délégation tunisienne ignora cette disposition du communiqué commun et s'évertua à développer sa conception des lois internationales qu'elle voulait faire appliquer au litige par la Cour de la Haye. La partie libyenne s'en offusqua et proposa qu'on demandât l'arbitrage pur et simple de l'instance internationale. Une deuxième réunion entre les deux parties essuya le même échec.

Le 18 décembre, à l'occasion du débat sur le budget des Affaires étrangères, le ministre Chatti avoua aux députés que "la discussion s'apparentait à un dialogue de sourds". En fait, c'était l'ensemble de nos différends avec la Libye qui remontait à la surface. L'atmosphère se tendit à nouveau quand Chatti, soucieux de ne pas laisser l'initiative à Tripoli, déclara encore : "Nous exigeons la libération de tous les Tunisiens détenus en Libye : les militaires retenus en otage et l'entrepreneur Mhenni en contrepartie du relâchement des Libyens arrêtés en Tunisie...". Nous revenions ainsi au point de départ par ce coup de semonce, peut-être nécessaire, mais dont la publicité entrava les pourparlers discrets, de règle en pareil cas.

La Libye, directement, ne réagit pas. Cependant, le 12 janvier 1977 — comme tous les autres 12 janvier depuis la rencontre de Djerba en 1974, — des manifestations animées par les "comités populaires", surtout à Tripoli et aux confins, se dirigeaient jusqu'aux portes de la Tunisie pour coller des copies de la déclaration unitaire de Djerba sur les barrières frontalières. Dans le même temps, l'anniversaire de l'union avortée était célébré avec maints commentaires dans les médias libyens. Sur ces entrefaites, le 25 janvier, un message de notre ambassadeur à Tripoli nous apprit que l'entrepreneur Raouf Mhenni avait réussi à s'évader et se trouvait dans la résidence, qui fut alors presque encerclée, mais à distance par la police libyenne. On répondit à notre représentant qu'il s'agissait d'exercices normaux de sécurité. Prêchant le calme pour éviter des provocations, je demandai à notre ambassadeur de ne pas quitter sa résidence et de rester aux côtés du fugitif. Informé, le Président ne s'en émut pas outre mesure ; et nous recommandâmes aux médias de ne pas ébruiter l'affaire afin de faciliter sa conclusion.

Mais la situation ne pouvait s'éterniser. Je proposai de prendre directement contact avec mon homologue, Khouildi Hmidi, membre du Conseil de la révolution et le plus proche du colonel. Depuis le bureau du Premier ministre, je l'appelai au téléphone et l'informai des détails de la situation. Sa réponse

fut, bien sûr, évasive. Il “n’était pas au courant”, il allait me rappeler une heure après. En attendant, je devisais avec le Premier ministre qui ne voyait pas de solution immédiate, la Libye ne pouvant être amenée à résipiscence. Je lui proposai de tenter le coup d’aller moi-même à Tripoli. Agréablement surpris, il accepta tout en me disant honnêtement ses craintes : quelle catastrophe personnelle si je rentrais bredouille !

Nouira avisa cependant le Président qui me prit au téléphone et me dit toute sa confiance. Peu après, c’était Khouildi, qui appelait, me confirmant sa première position et s’évertuant par allusions à me demander de lui laisser du temps. J’avais pressé le bouton de l’amplificateur et Nouira écoutait. J’annonçai à Khouildi que je voulais venir tout de suite à Tripoli. Eberlué, il me demanda d’attendre son appel. Tendus, nous n’attendîmes pas longtemps ; Khouildi était certainement auprès de Kadhafi : on acceptait de m’accueillir. J’insistai, je voulais ramener Mhenni avec moi à Tunis. Mon interlocuteur, gêné, finit par me dire que “je ne serais pas mécontent”. Ouf !

C’est ainsi que le 1er février, j’atterris à Tripoli, à nouveau chargé d’une mission spéciale par le président Bourguiba. Nous avons au préalable tenu une séance de travail dans le bureau du Président avec le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et celui de la Défense. La discussion concernant le plateau continental fut quelque peu affligeante. On souligna à plaisir la justesse de notre noble cause, on assura le Président que la Cour nous donnerait raison, car notre dossier était en “en béton”. On affirma que notre marine nationale ferait son devoir. On s’étendit enfin complaisamment sur la mauvaise foi du colonel Kadhafi. On savait pourtant que l’affaire était délicate, qu’on n’était absolument sûr de rien et que la Cour prendrait quelques années avant de décider. Une fois de plus, personne n’osa discuter du deuxième volet de notre accord initial, à savoir l’exploitation commune provisoire. Il eût pourtant été tentant de bénéficier, sans attendre, de l’appoint financier qui pouvait en résulter, tout en cantonnant la Libye dans un accord classique d’entreprise mixte jusqu’à l’arbitrage de la Cour. Il n’y avait pas à redouter un retour en force de l’offensive unitaire, l’accord restant circonscrit à la seule exploitation du plateau continental. Mea culpa, encore une fois, je mordis le mors, ne voulant pas affronter le Premier ministre et gêner le Président qui, cette fois, interloqué, ne trancha pas.

Bref, je partis le lendemain avec mission de ramener Mhenni et de régler le problème des détenus. A Tripoli, je fus accueilli par mon ami Khouildi avec qui je tins à avoir une longue conversation préparatoire, avant de me jeter à l’eau. Très vite, nous réglâmes les problèmes du retour de Mhenni : la Libye souhaitait éviter une exploitation médiatique de ces incidents. En outre, nous évoquâmes le problème de nos prisonniers respectifs, Nael et ses complices ainsi que les trois soldats tunisiens enlevés. Nous convînmes du principe de résoudre rapidement cette question et je promis “un premier geste” du Président Bourguiba. [En effet, dès mon retour, le chef d’Etat accepta ma proposition et amnistia les deux compagnons de Nael qui furent remis aux autorités libyennes à la frontière].

Quant au plateau continental, Khouildi me fit quand même remarquer que nous regretterions amèrement de refuser l’exploitation commune.

Le soir même, je fus reçu pendant près d’une heure par Kadhafi, plus incantatoire que jamais, et qui me dit approuver mon accord avec Khouildi sur ces “fâcheux incidents”. J’évoquais brièvement et pour le principe la question du plateau continental. Kadhafi, très à l’aise, mais avec beaucoup d’ironie, me dit “qu’il jugeait le problème résolu par notre décision commune de nous adresser à La Haye, où chaque pays présenterait ses arguments”. Pas un mot de l’exploitation commune. Autant j’avais pu être ébranlé par les assurances prodiguées par mes collègues au Président, autant j’ai pu mesurer la certitude du colonel quant au bon droit de la Libye. Bref, le moment n’était pas propice aux dissertations, et je

n'insistai pas. A la sortie, la porte entrouverte, Kadhafi me lança qu'il "avait confiance dans les générations futures", en ajoutant des éloges sincères pour le "seul et exceptionnel" Bourguiba. Rentré à la résidence de l'ambassadeur, j'avisai Tunis de mon retour, réservant la primeur de mes conversations au Président en délaissant l'usage traditionnel des premiers messages chiffrés. Nous gagnâmes l'aéroport, Mhenni, Charchour et moi dans la voiture de l'ambassadeur, en prenant soin de nous faire suivre par deux autres voitures de la chancellerie. Tout se passa bien et nous arrivâmes à Tunis, aussitôt submergés à l'aéroport par l'émotion de la famille Mhenni et les questions des journalistes, avides de sensationnel. Soucieux de faire baisser la tension, je choisis de minimiser l'affaire : "Nous devons considérer de tels problèmes comme accidentels", déclarai-je à ma descente d'avion. Suivant, lui aussi, nos conseils de pondération, Mhenni remercia tout le monde, depuis notre Président et notre gouvernement jusqu'au colonel Kadhafi avec une mention spéciale de reconnaissance à mon égard.

Puis je fus aussitôt reçu par Bourguiba pour un compte-rendu détaillé des événements. Il écouta, manifestement contrarié, mon récit, quant à la rencontre et surtout à la suffisance de Kadhafi touchant le plateau continental. Le soir même, à la réunion du bureau politique, en l'absence de Bourguiba, mon rapport ne provoqua pas davantage de discussion : le problème est si grave et les opinions sont si divergentes ! Crédulement, on pensait au gouvernement, que l'accord avec Tripoli sur le recours à la Haye gèlerait pour quelques années l'exploitation du plateau continental.

Les premiers jours de février 1977, la surprise fut de taille : la Saipem, (filiale italienne de l' ENI) installa la plateforme de forage Scarabée IV sur le site pour procéder à des prospections pour le compte de la Libye.

Nous envoyâmes une frégate de la Marine nationale qui enjoignit aux responsables de la plate-forme de se retirer. Les Italiens s'éloignèrent. Mais les Libyens, de leur côté, expédièrent aussi une frégate sur les lieux et les deux bâtiments de guerre restèrent à s'observer à distance.

Le contact pris avec la Libye nous confirma que Tripoli ne voulait pas attendre la décision de La Haye pour continuer ses recherches : "il n'y avait pas de problèmes, ajoutait-on, puisqu'il n'y avait pas d'exploitation, c'est une simple question de prospection". Ce n'était pas notre avis et ce fut aussitôt, chez nous, le branle-bas de combat. Les réunions du bureau politique, du gouvernement, les conseils interministériels, avec les techniciens civils et militaires se succédèrent à un rythme forcené. "La Tunisie se défendra" : répétait-on à l'envi.

Et voilà que, sur ces entrefaites, Khouildi s'avise de répondre à ma précédente invitation. Le 19 février, accueilli à l'aéroport par Habib Chatti et moi-même, il fit une déclaration bizarrement innocente : "Je viens saluer le président Bourguiba de la part du colonel Kadhafi et lui souhaiter nos meilleurs vœux de santé. Cette visite me permettra d'étudier certaines questions relatives aux problèmes arabes et de chercher à consolider les rapports bilatéraux entre nos deux pays frères".

Le lendemain, Bourguiba reçut Khouildi, toujours en présence de Chatti et de moi-même. L'envoyé spécial libyen réitéra la position de son pays : "La décision de La Haye n'interviendrait pas avant plusieurs années, Tripoli s'estimait donc en droit de procéder à de simples prospections, qui feraient gagner bien du temps sans préjuger des modalités futures d'exploitation, et dont les résultats profiteraient aux deux pays". Sans être dupe, le Président répondit seulement qu'il faisait confiance à Kadhafi pour s'abstenir d'alimenter le conflit entre nos deux pays. Le visiteur libyen ne s'engagea pas plus avant : Bourguiba nous convia à déjeuner : un déjeuner courtois, comme si de rien n'était, meublé par des

souvenirs réciproques de solidarité lors de la lutte des Libyens contre l'Italie et de notre propre combat contre la colonisation française.

Le jour d'après, à 12 h 45 et juste pour un quart d'heure, ce fut au tour du Premier ministre de recevoir Khouildi en ma présence. Nous avons le matin évité l'incident. Nouira se refusait à recevoir Khouildi armé, car celui-ci, qui arborait sa tenue militaire, portait son colt à la ceinture — nous recevions bien Arafat avec son inséparable revolver —. Il me fallut beaucoup de diplomatie pour convaincre le colonel libyen de n'être pas aussi formaliste. Contrairement à la rencontre avec Bourguiba, l'entretien fut tendu, caractérisé par la mine renfrognée de Nouira et le sourire de circonstance du Libyen. Visiblement, Khouildi considérait cette rencontre comme protocolaire : depuis son opposition à l'union de Djerba, Nouira apparaissait aux yeux des Libyens comme un obstacle, l'adversaire numéro un de tous les projets communs. La visite dura trois jours, marquée par différentes discussions techniques et Khouildi repartit insatisfait. Comme il ne cessait, dans nos conversations, d'opposer Bourguiba à Nouira, je dus même le prier de s'abstenir de tels commentaires qui n'auraient d'autre effet que de réveiller le nationalisme ou du moins l'amour propre tunisien, toujours à fleur de peau dans ce genre de situation. Après le départ du visiteur libyen, le quotidien italien *Il Messaggero* publia le 23 février une déclaration de notre Premier ministre :

“La Saipem, opérant pour le compte de la Libye, est venue s'installer dans une zone que nous considérons comme une zone de souveraineté tunisienne. La mesure qui s'impose à l'évidence en pareille circonstance est de demander à l'intrus d'évacuer les lieux (...) C'est ce qui fut fait”. Et la direction du parti de renchérir en proclamant que “le peuple tunisien ne peut tolérer à ce sujet ni le marchandage ni abandon”.

Pour freiner l'escalade, le ministre des Affaires étrangères, Chatti, s'employa à rectifier le tir par une déclaration à *Jeune Afrique* :

“Je ne désespère pas de voir les négociations reprendre entre les deux pays, soit pour trouver directement une solution entre nous, soit à la suite d'un arbitrage ou de l'entremise d'un comité de pays frères ou amis, soit enfin par la désignation d'un commun accord d'experts internationaux”. Cependant fin mars, au retour d'une mission auprès du colonel Kadhafi, il se montrait moins optimiste : “Il est exact que mes entretiens n'ont pas été positifs, mais j'espère toujours les reprendre”. De mon côté, j'affirmai dans un discours : “La Tunisie évitera jusqu'à la dernière limite les complications dangereuses”.

Le 3 avril, Abdallah Farhat, ministre de la Défense, déclara dans une réunion d'une cellule du PSD :

“Les autorités tunisiennes ont saisi les tribunaux du pays à propos de la société italienne chargée par la Libye d'entreprendre des travaux de prospection en zone maritime tunisienne”.

Le Premier ministre convoqua les ambassadeurs de France, des Etats-Unis, et des trois autres pays du Maghreb, tandis que le ministre des Affaires étrangères se rendait en mission en Irak et en Arabie saoudite.

L'Algérie, fort intéressée par le passage en Tunisie du gazoduc, semblait gênée et restait prudente dans ses déclarations. Belhadj Amor, le secrétaire général du gouvernement, mesurant la gravité du blocage des négociations tuniso-italiennes et conscient des répercussions du conflit sur le projet italo-algérien, choisit, le 3 avril, un ton apaisant : “Le retard enregistré est dû à des problèmes économiques et non à des problèmes politiques”.

Chatti et moi-même, nous nous efforcions de calmer certains de nos collègues jusqu'au-boutistes et nous nous retrouvions, entre conciliateurs et extrémistes, dans une situation comparable à celle qu'on observera plus tard dans le conflit Parti-UGTT.

En fait, Bourguiba aussi ne voulait pas être entraîné dans une aventure. Et afin de détendre la situation devant le comportement négatif de ses principaux collaborateurs, de lui-même et sans consulter personne, il m'appella, et après un court échange de vues, il me donna instruction de prendre contact avec la Libye pour régler le problème des prisonniers. Ce qui fut fait le 6 avril à la frontière de Ras Jedir. Les services intéressés des deux pays procédèrent à l'échange : Nael, condamné à mort le 23 avril, contre nos soldats, enlevés le jour même à notre frontière.

De son côté, Habib Achour se rendit le 15 mai à Tripoli, officiellement pour régler des problèmes syndicaux concernant les 30 000 ouvriers tunisiens. Mais le Premier ministre lui demanda d'intercéder auprès du colonel, lequel l'assura de ses bonnes dispositions tout en lui exprimant son étonnement devant l'agressivité tunisienne : "la Libye ne procédait qu'à des recherches pour faire gagner du temps aux uns et aux autres et n'avait entamé aucune exploitation". Du reste, la veille de l'arrivée d'Achour le 14 mai, la plate-forme italienne quitta les lieux. Au dire d'Achour, le Premier ministre lui exprima ses félicitations pour son intercession.

Le lendemain, le 15 mai, l'ambassadeur libyen nous informait de la très prochaine relève de la plate-forme italienne par une plate-forme américaine de la compagnie Reading and Bates, toujours pour de simples recherches. Interpellé, l'ambassadeur américain déplora l'intervention de cette société, en ajoutant qu'il n'avait pas beaucoup de moyens légaux pour l'empêcher. L'agence américaine *United Press* fit pourtant remarquer qu'en 1976, la Tunisie avait demandé à une autre société américaine d'entreprendre des recherches dans cette même zone et que le gouvernement américain avait conseillé le refus pour ne pas susciter un éventuel conflit.

Le 28 mai, à 23 heures, Reading and Bates, installé déjà sur le site, commença ses travaux sous bonne escorte libyenne : un sous-marin et deux corvettes. De plus un commando était parachuté sur la plate-forme même. Dépité, Achour de retour, intervint auprès de l'ambassadeur libyen qui répondit que "toute découverte de pétrole dans une zone de souveraineté tunisienne serait restituée à la Tunisie".

La confusion était à son comble, malheureusement entretenue de part et d'autre depuis le début de la controverse. Le gouvernement se réunit d'urgence, et affirma que la Tunisie "était décidée à user de tous ses droits pour faire respecter sa souveraineté". L'Assemblée nationale se réunit à huis clos. Le Premier ministre déclara : "Il importe que le peuple tunisien s'attache plus que jamais à l'unité nationale, afin de faire face à tous les défis...".

L'ONU fut informée et la Ligue arabe sollicitée d'intervenir. Notre mémorandum avançait notamment : "La Tunisie donne priorité à l'action diplomatique tout en se tenant prête à faire face à toute agression d'où qu'elle vienne, quel que soit le prix à payer et les sacrifices à consentir". Les ambassadeurs arabes et occidentaux furent à nouveau convoqués. Les Etats-Unis appuyèrent notre requête. Le secrétaire général de la Ligue Arabe, Mahmoud Riadh, se voulut rassurant : "la Tunisie et la Libye étaient prêtes à la négociation et à l'arbitrage".

Au bureau politique, sur la suggestion du ministre de la défense Abdallah Farhat, on retira notre corvette militaire de surveillance. En revanche, sa proposition de la remplacer par un bateau de l'Office des pêches, afin d'impliquer la Libye dans un problème humanitaire, ne fut pas retenue et donna lieu entre nous à une explication houleuse.

Le 2 juin 1977, le colonel Kadhafi, traitant Bourguiba avec une déférence filiale, intervint à son tour : "La solution historique juste serait l'union. Mais nous n'envisagerons jamais de recourir à la force (...). Une des solutions de cette affaire est dans ce que m'a fait dire le Président Bourguiba : qu'il acceptait toute décision d'arbitrage. On ne perd rien à faire des prospections du moment qu'on est disposé des

deux côtés à recourir à un arbitrage et à s'incliner devant sa décision (...) La meilleure solution réside dans la fusion des deux pays de façon que les Libyens et les Tunisiens puissent se partager le pétrole venant non seulement du plateau continental, mais de tout le désert”.

En réponse, la presse tunisienne déplora que “Kadhafi soutienne à la fois l'arbitrage et le fait accompli”. Ahmed Mestiri, chef du groupe des “libéraux”, fut reçu par Bourguiba et lui demanda de “suspendre les mesures unilatérales afin de ne pas compromettre l'avenir et de laisser sa chance à l'union souhaitée”. Bourguiba, par un communiqué de la Présidence, manifesta son approbation à la démarche de Mestiri. Le 4 juin, revenu la veille d'une visite en Allemagne fédérale, je fus convoqué chez le Président où je retrouvai le Premier ministre. L'heure était grave, car l'escalade des mesures militaires entre nos deux pays pouvait, à tout instant, provoquer un incident qui ferait franchir à l'un ou à l'autre le point de non-retour. Beaucoup, parmi nous, se préparaient à la guerre. Tout dépendait donc maintenant de Bourguiba : qu'allait-il décider ?

D'emblée, sans avis, ni discussion préalable, le Président, se référant au discours de Kadhafi du 2 juin, nous informa qu'il avait déjà convoqué le représentant libyen, pour lui dire sa satisfaction d'entendre Kadhafi affirmer son intention de négocier. Nous fûmes stupéfaits.

Bourguiba reçoit alors Abdelhamid Zentati, le haut représentant libyen en la seule présence de Chedli Klibi et de moi-même, et lui répète ce qu'il nous avait déjà dit devant le Premier ministre. Il ordonne de faire publier une déclaration officielle de la Présidence qui affirma : “L'entretien du chef de l'Etat et de l'ambassadeur libyen fut constructif pour la concrétisation des aspirations des deux peuples, pour le rapprochement et l'approfondissement de leurs relations de fraternité”.

Bref, Bourguiba, une fois de plus, sauvait la situation. De la même manière qu'après l'affrontement de Bizerte, il s'était emparé de la phrase du général de Gaulle dans sa conférence de presse de septembre 1961, selon laquelle “la France ne resterait pas indéfiniment à Bizerte” — en ignorant délibérément tous les autres passages où le Général justifiait l'intervention de la France —, de même décidait-il aujourd'hui de ne retenir du discours du leader libyen que son accord sur l'arbitrage acceptant implicitement le programme libyen de simple prospection, et occultant l'insistance de Kadhafi pour l'union.

Dès lors, tout alla très vite. Le 5 juin, Bourguiba convoqua le bureau politique, qu'il ne présidait que très rarement. Il constata que la Libye acceptait l'arbitrage et, tirant un trait sur les thèses contraires, ajouta que les prospections en cours dans la zone litigieuse n'impliquaient pas à priori que cette zone relève de la souveraineté du pays qui procédait à ces opérations. Il fallait, conclut-il, éviter tout ce qui pouvait conduire à l'affrontement pour instaurer un climat propice au dialogue.

La Ligue arabe fut mise à contribution ; et sous l'égide de son Secrétaire général, Mahmoud Riadh, les deux ministres des Affaires étrangères tunisien et libyen, Habid Chatti et Ali Triki, confirmaient, le 10 juin, le recours au tribunal de la Haye. Nous renoncions à l'exploitation commune du plateau. Nous perdions ainsi ce qui avait été acquis par le communiqué commun signé une année auparavant, le 26 août 1976, par Tahar Cherif et moi-même. Pis, nous acceptions que les Libyens poursuivent les travaux avec la plate-forme américaine. Cet accord boiteux du 10 juin fut notifié à la Cour, le 25 novembre 1978, et stipulait dans son article I, qu'il était demandé à cette instance de décider “des principes et règles du droit international qui peuvent être appliquées pour la détermination du plateau continental appartenant à la Tunisie et celui appartenant à la Libye”.

Notre requête, formulée par une équipe de techniciens, conduite par l'ambassadeur Néjib Bouziri, évoquait entre autres “nos droits et nos traditions historiques reconnues en matière de pêche sédentaire ou fixe, confirmés par la géomorphologie et la barymétrie”. Bouziri ne cessait de nous

affirmer, malencontreusement, notre bon droit d'une façon absolue, et nous prédisait un succès total devant la Cour de La Haye. La Libye, pour sa part, choisissait la géologie : selon Tripoli, la tectonique des plaques montrait que le continent africain subissait une poussée géologique vers le nord. La Tunisie soutenait, au contraire, que la plaque glissait vers l'est. Mais les deux parties étaient dans l'impossibilité de dire exactement où s'arrêtaient ces poussées.

L'arrêt de la Cour, comprenant 94 pages, fut rendu le 24 février 1982. Contre toute notre attente, il était favorable à la thèse libyenne, le vote étant acquis par 10 voix contre 4. La ligne de démarcation partait de Ras Jedir à un angle de 26 degré environ avec le méridien. Ainsi, la quasi-totalité des gisements de la zone litigieuse passait du côté libyen. Selon la Cour, le comportement des parties, depuis 1955, avait dessiné une limite séparant de facto les zones des concessions ; le dernier était celui du permis complémentaire off shore du golfe de Gabès octroyé par la Tunisie le 21 août 1966 et dont les limites sud-est respectaient la ligne de l'angle de 26 degré...

La Cour rejetait la thèse tunisienne concernant nos droits historiques, et retenait celle de la Libye qui se référait à une délimitation effectuée à la veille de la première guerre mondiale par le gouvernement italien pour la surveillance de la pêche dans les eaux de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Cette ligne, qui n'avait pas été contestée par le protectorat français, devenait pour la Cour la véritable "frontière maritime entre les deux Etats".

Le quotidien *Le Monde* (25 février 1982) n'hésitera pas à écrire : "Il n'est guère contestable que le pétrole libyen a pesé simplement plus lourd que les éponges tunisiennes".

Le 2 février 1982, à Sfax, répondant à l'exigence de Bourguiba, le colonel Kadhafi nous restitua l'original de la "Déclaration" unitaire, signée à Djerba le 12 janvier 1973, qui était à l'origine de tous les problèmes avec la Libye.

Bourguiba considérait ainsi avoir récupéré sa signature et effacé son engagement. L'Histoire en jugera.

1 - Déclaration de Djerba

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

A une heure décisive, à un moment où les défis se multiplient, en un jour dont le souvenir sera impérissable, conscient du poids des responsabilités historiques qui lui incombent, le Combattant suprême, répondant à l'appel en faveur de la lutte pour la libération des territoires arabes et islamiques, a

signé avec le colonel Mouamar Kaddafi la proclamation de l'union de la Tunisie et de la Libye arabes sur la base des principes constitutionnels en vigueur dans chacun des deux pays.

Les deux pays constitueront une seule République qui prendra le nom de République arabe islamique. Elle aura une seule constitution, un seul drapeau, un seul président, une seule armée, les mêmes pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Un référendum sera organisé à cet effet le 18 janvier 1974

Signé : *signé :*
Habib BOURGUIBA Mouamar KADHAFI

2 - Organes de l'Union

1.—

Conseil du peuple : où seront représentés les gouvernorats des deux pays par un nombre égal de représentants.

2.—

Drapeau : l'étoile et le croissant tunisiens au milieu du blanc, puis le rouge et le noir.

3.—

Capitale : la capitale d'hiver : Tripoli, d'été : Carthage. L'Etat aura également une capitale honorifique : Kairouan.

- Gouvernorat de Gadamès : comprendra le sud du gouvernorat de Médenine.

- Gouvernorat de Bengardane : comprendra l'ouest du gouvernorat de Zouara.

Signé : *Signé :*
Habib BOURGUIBA Mouamar KADHAFI

3 - Gouvernement de l'Union (Les noms libyens sont en italique)

Président Habib Bourguiba
des forces armées

Colonel Mouamar Kaddafi

Hédi Nouira
Cdt Abdesselem Jalloud
Mohamed Masmoudi
Cdt Khouildi Lahmidi
Tahar Belkhodja
MohamedBellalouna

Président de la République et Commandant suprême

Vice-président de la République
et chef d'Etat-major général des forces armées

Vice-président de la République
Premier ministre

Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères

Ministre de l'Intérieur

Ministre de la Défense

Ministre de la Justice

<i>Izzedine Mabrouk</i>	Ministre du Pétrole
Dhaoui Hannabila	Ministre de la Réforme agraire
<i>Mohamed Ali Tabbou</i>	Ministre de l'Agriculture
Chedli Ayari	Ministre de l'Economie nationale
Mohamed Zarrouk Rejeb	Ministre du Trésor
Mohamed Mzali	Ministre de la Santé
<i>Ladallah Azzouz Talhi</i>	Ministre de l'Industrie
Driss Guiga	Ministre de l'Equipement
Abdelkrim Fathallah Ballou	Ministre du Plan
Lassaad Ben Osman	Ministre des Transports
<i>Taha Ben Ameur</i>	Ministre des PTT
Mahmoud Messaadi	Ministre des Affaires culturelles
<i>Abuzid Dourda</i>	Ministre de l'Information
Fouad Mbazaa	Ministre de la Jeunesse et des sports
<i>Dr Mohamed Cherif</i>	Ministre de l'Education
Farhat Dachraoui	Ministre des Affaires sociales
<i>Abdelmajid Gouroud</i>	Ministre du Développement agricole
Mansour Moalla	Ministre de la Coopération
<i>Abdelati Labidi</i>	Ministre du Travail
<i>Mohamed Mankouch</i>	Ministre de l'Habitat
Sladeddine Bali	Ministre des Habous
<i>Aboubaker Cherif</i>	Ministre du Commerce
Mohamed Fitouri	Ministre d'Etat
<i>Sadok Abou Argoub</i>	Ministre du Service civil
Mahmoud el-Ghoul	Ministre des pêches

Traduction

1- Acceptez-vous l'institution de la République arabe islamique avec une seule constitution, un seul drapeau, une seule armée, un seul Président, des autorités législatives, exécutives et judiciaires uniques et une assemblée populaire où sont représentés les gouvernorats et les départements avec un nombre égal de délégués ?

2- Acceptez-vous d'élire le président Habib Bourguiba comme Président de cette République et Commandant suprême des forces armées et du Colonel Mouamar Kadhafi comme vice-Président de la République et chef d'Etat-major des forces armées ?

- Si vous êtes d'accord, mettez votre bulletin dans l'urne blanche.
- Si vous n'êtes pas d'accord, mettez votre bulletin dans l'urne noire.

La décennie 80 aurait dû être celle de la démocratisation du système, après tous les aléas de la décennie précédente et surtout après les événements du “Jeudi noir”, ce soubresaut populaire, dont nul n’avait prévu l’ampleur. Il fallait vite circonscrire “l’explosion” et ses conséquences sur le plan sécuritaire, mais il fallait aussi réfléchir rapidement à la solution politique.

Les séquelles étaient pénibles, aussi bien pour les nouveaux responsables que pour les partants. De notre côté, mes camarades démissionnaires et moi-même, conscients des complications qui ne manqueraient pas de surgir, décidâmes de nous isoler, provisoirement, dans nos villages respectifs. A Hammamet je me retrouvai en effet plutôt seul : des rumeurs étaient soigneusement entretenues, dissuadant de toute visite, sauf pour les membres de ma famille. A Tunis, dans le même temps, la population se terrait bien avant l’heure officielle du couvre-feu, lequel sera maintenu près de trois mois, jusqu’en mars 1978.

C’est dans cette atmosphère que, le 25 février au soir, un ami, Tarak Ben Amar, neveu de la Présidente, producteur de cinéma, vint me supplier de quitter rapidement Hammamet et si possible la Tunisie : de source sûre, il me disait redouter quelque agression ou autre violence. Le soir même, mon beau-frère m’emmenait à Tunis chez le vieux militant Béchir Zargayoun où je passai clandestinement la nuit avant de repartir le lendemain, dès 7 heures, pour Marseille. Grâce à certaines complicités à l’aéroport, j’avais pu, sans causer d’alerte, embarquer sur le premier avion. Je sus par la suite qu’une demi-heure après, le Premier ministre Nour, en homme d’Etat, n’avait pas obtempéré aux injonctions des “faucons” qui voulaient faire revenir l’avion à Tunis.

De Marseille, je gagnai aussitôt Nice où, pendant huit mois d’exil, je pus apprécier l’hospitalité française et l’appui de nombreux amis français et étrangers. Je m’interdis cependant toute déclaration, d’abord parce que je ne voulais pas critiquer mon pays de l’extérieur ; ensuite parce que je savais, par expérience, que de telles situations n’avaient rien d’irréversible.

Wassila Bourguiba, pour sa part, avait prétexté de consultations médicales pour se rendre quelques jours plus tard à Paris où elle resta près de trois mois. Il fallut que Bourguiba y vînt lui-même, en juillet 1978, pour la convaincre de rentrer : et je tins de notre ambassadeur Hédi Mabrouk, fin politique et bel homme de société, qu’une difficile explication avait opposé les deux époux quant aux responsabilités politiques au sommet dans le drame du Jeudi noir. Nul doute que les réflexions du Président en furent enrichies : dès octobre, je regagnai donc Mahdia, dont j’étais maire depuis 1975 et où me réconforta le chaleureux accueil de la population : accueil qui acheva de me convaincre que mon limogeage, un mois avant le Jeudi noir, avait été en définitive une chance en m’évitant d’être impliqué dans le drame.

Le congrès de 1979

Il fallut attendre près de vingt mois après les événements du 26 janvier 1978 pour que se réunisse à Tunis, le 5 septembre 1979, le Xème congrès du parti, préparé minutieusement par Hédi Baccouche — nommé dès après le Jeudi noir à la direction des Affaires politiques, auprès du Premier ministre.

Etant resté membre du comité central, je ne manquai pas d'y assister. Je pus mesurer la pression du système qui n'enserrait pas seulement les citoyens dans leur vie professionnelle, mais aussi pesait tout autant sur la conscience des responsables. J'étais discrètement assis dans les derniers rangs, parmi la masse des congressistes, et on ne me saluait que furtivement de la main, sinon d'un simple clignement des yeux ; cela ne me découragea point. Je suivis néanmoins toutes les séances ouvertes et me tins informé de la teneur des réunions du bureau politique grâce à un bon ami, un ancien militant de l'UGET, Tijani Makni.

Fidèle à sa stratégie permanente visant à ne pas rouvrir les blessures, Bourguiba avait donné surtout pour consigne à son premier collaborateur, le Premier ministre et secrétaire général du parti, de tourner la page. Dans son discours d'ouverture, invoquant l'intérêt national, il appela "tous les Tunisiens, quelles que soient les divergences d'opinion et d'orientation, à soutenir l'édifice étatique, instrument de la renaissance nationale, de la sécurité et de la stabilité". Nouira déclara pour sa part : "Il faut que les sources multiples rejoignent le même fleuve, notre parti, comme au temps de l'édification de la nation". Et il allait jusqu'à conclure témérairement : "L'échec du multipartisme est en voie d'être dépassé dans des pays aussi démocratiques que l'Angleterre et les Etats-Unis (...). L'ancienne direction de l'UGTT, le groupe des Libéraux et le MUP sont soit avides de pouvoir, soit irresponsables".

Dans ce climat morose d'unité nationale apparente, alors qu'aucun débat quelque peu ardent, ou du moins quelque évocation sérieuse du Jeudi noir ne pouvait être amorcé, le congrès, baptisé "Congrès du progrès et de la fidélité", se déroula dans l'ambiguïté et donna l'impression de se trouver en porte à faux. On savait en effet que le fossé s'était élargi entre un Président qui reprenait vigueur et les "faucons" qui avaient pu, un moment, renverser l'équilibre du pouvoir, mais qui en étaient maintenant à leur dernier sursaut politique : rejetant le multipartisme au nom de l'unité nationale, en réclamant la plus grande rigueur à l'égard des "déviacionnistes", représentés par les anciens dirigeants de l'UGTT et les ministres démissionnaires de décembre 1977. A propos de Bourguiba, certains s'aventuraient jusqu'à répéter en murmurant ce que disait l'un d'entre eux, éminent haut responsable : "On ne veut plus de ce Franco". Dernier sursaut, disais-je : on vit ainsi le congrès voter presque furtivement une résolution d'exclusion du PSD — lue délibérément par le représentant du parti dans ma ville natale — à l'encontre d'Achour, des démissionnaires (Chatti, Kooli, Belhadj Amor, Ennaceur, Bennour et de moi-même). Les congressistes se levèrent machinalement pour applaudir et entonner l'hymne national ; nous seuls, les anciens ministres incriminés restant ostensiblement assis.

Puis, à l'instigation des mêmes "personnages", on voulut imposer Nouira en le faisant élire, par acclamations, secrétaire général du PSD. Deuxième faute, que le Président s'empressa de faire annuler. Ces deux "décisions" ne seront jamais publiées et ne furent annoncées qu'une seule fois à la radio. Il ne sera plus question d'exclusions et le secrétaire général du parti sera choisi après le congrès par Bourguiba lui-même. On avait pensé lui forcer la main avec l'élection directe du secrétaire général qui, dès lors, ne serait plus révocable que par un autre congrès.

Dès la fin de ces assises, le Président, bien vite, reçut Nouira pour lui reprocher leur organisation "singulière", et considérer qu'il "a été mal conseillé". Il sanctionna les organisateurs du congrès et notamment Hédi Baccouche qui quittera la direction des affaires politiques au Premier ministère pour partir comme consul à Lyon. Il limoge Abdallah Farhat du gouvernement et du bureau politique, maintient Sayah comme directeur du PSD et confirme Hassan Belkhodja comme membre du bureau politique, bien qu'élus seulement sur la liste des suppléants.

On se souviendra de la première tentative d'OPA sur le parti : celle de Ben Salah en 1956, quand le congrès de l'UGTT avait demandé l'unité organique avec le Néo-Destour. On se rappellera aussi le congrès du parti (Monastir I en 1976), quand les "libéraux" tentèrent de faire élire le bureau politique directement par le congrès.

Dans les trois cas, en 1956, 1971 et 1979, ce ne devrait être qu'un transfert furtif du pouvoir, mais toujours dans le même parti, dans le même système, alors que ces trois occasions auraient pu permettre — après une franche clarification avec Bourguiba, et dans le cadre d'un consensus de l'établissement politique avec toutes ses composantes — d'entamer puis de réussir une certaine démocratisation interne dans les différents rouages de la république et des organes socio-professionnels.

En fait, l'exigence de démocratie dans toute sa plénitude, et ses corollaires — la primauté du droit, la liberté d'expression et d'association, le pluralisme — bien qu'universellement adoptés dans leur principe n'étaient pas, à l'époque, dans les pays en voie de développement aussi contraignants que pendant cette dernière décennie.

Gafsa

Quatre mois après le congrès, le 26 janvier 1980 (jour anniversaire du Jeudi noir), Gafsa, la ville minière du sud-ouest est investie par un groupe de Tunisiens armés venu de "l'étranger".

Le lendemain, la ville se réveille sous un tir nourri d'armes automatiques. L'armée est chargée de réduire "l'insurrection". Les agresseurs se feront connaître par un communiqué diffusé à Paris (*AFP*) : "L'Armée de libération tunisienne intervient à ce second anniversaire du massacre sanglant perpétré par le régime tunisien le 26 janvier 1978. C'est le point de départ d'un mouvement qui aboutira finalement à la libération du pays de la dictature du parti (PSD) et de la domination néo-coloniale".

Gafsa vivra en état de siège jusqu'au 3 février. Le 6, l'agence de presse *TAP* rapporte que "Larbi Akremi et Ezzeddine Chérif qui ont été arrêtés ont convoyé les armes à Gafsa à partir de la Libye". L'un et l'autre avaient déjà été condamnés lors du complot de 1962. Et l'enquête révélera que trente des attaquants, venant de Tripoli, étaient arrivés à Alger via Beyrouth et Rome pour franchir ensuite la frontière algérienne aux abords de Tébessa. D'autres étaient arrivés à Tunis via Marseille et Rome. Tous avaient séjourné clandestinement à Gafsa pendant plusieurs jours. Ils devaient se proclamer "gouvernement révolutionnaire" et attendre, le cas échéant, des "secours extérieurs" et le "ralliement" du reste du peuple.

A la demande du gouvernement tunisien, la France envoie le 28 janvier des avions de transport, des hélicoptères *Puma* et un groupe de conseillers militaires. Trois bateaux de guerre et leur escorte de cinq sous-marins étaient dépêchés depuis Toulon au large des côtes tuniso-libyennes. L'aide américaine, de son côté, se manifeste par l'envoi de navires de guerre non loin du littoral tunisien et par la décision de livrer rapidement des hélicoptères et des engins de transport pour "renforcer la capacité défensive du pays". Le Maroc envoie deux avions de transport et des hélicoptères.

Le Président qui, au moment de l'agression, se reposait à Nefta à près d'une centaine de kilomètres de Gafsa, ne change pas le programme de son séjour. Refusant de rentrer à Tunis et bravant tous les conseils de prudence, il arrive à Gafsa 48 heures après les événements et se fait acclamer dans les rues de la ville, debout dans sa voiture découverte aux côtés de son épouse.

Dès le 30 janvier, la Tunisie rompt ses relations diplomatiques avec la Libye et rappelle ses quatre cents coopérants.

Le 4 février, des manifestants libyens incendient l'ambassade de France à Tripoli et le centre culturel français de Benghazi, deuxième ville libyenne, est attaqué. Le 5, la France rappelle son ambassadeur. Le 7, Tripoli accuse la Tunisie de "constituer un nouveau pont impérialiste en Afrique".

Le chef de l'Etat algérien Chedli Benjedid déclare pour sa part que "le gouvernement algérien suit avec préoccupation toute présence de forces étrangères à ses frontières".

En avril, la Cour de sûreté de l'Etat condamnera la quarantaine des prévenus : 15 seront exécutés et 25 récolteront des peines de travaux forcés à perpétuité. Dix d'entre eux devaient être graciés, mais Arafat, le leader de l'OLP, de retour de la conférence du "refus" de Tripoli, intercèda maladroitement, provoquant la colère de Bourguiba qui refusa alors toute grâce.

La Tunisie, déjà bien fragilisée, est alors l'objet de nouvelles pressions. Au large de la Méditerranée, entre la Libye et Malte, sur un bateau radio-émetteur baptisé *Radio-Gafsa*, on choisit des speakers et speakerines tunisiens pour déverser des flots de calomnies, d'indiscrétions intimes, d'accusations plus ou moins fondées contre le régime et surtout contre Nouira personnellement — à qui l'on ne pardonnerait jamais l'échec de la fusion tuniso-libyenne. C'était abject et infâme. Les Tunisiens, dont certains se délectaient, étaient surtout scandalisés par les petits détails que fournissait cette radio clandestine sur les conditions de vie de certains hommes politiques tunisiens. Le Président, fidèle à son éthique traditionnelle, avait enjoint de ne pas répondre.

Reste que le système était encore une fois mis à l'épreuve. Le pays, qui restait fragile à l'intérieur, se révélait vulnérable à l'extérieur. Les événements de Ksar Hellal en octobre 1977, l'affrontement du Jeudi noir le 26 janvier 1978, la dérive du congrès de Tunis d'octobre 1979, enfin l'incursion à Gafsa le 26 janvier 1980, ne manquaient pas d'ébranler Bourguiba et de le convaincre de prendre seul et vite les décisions qui s'imposaient pour amorcer le tournant.

Le 15 février 1980, moins d'un mois depuis l'attaque de Gafsa, le chef du protocole me téléphone à Mahdia pour me demander d'accompagner à Nefta la délégation de la ville sicilienne de Mazara del Vallo, qui célébrait son jumelage avec ma ville natale. Je retrouvai une ambiance chaleureuse et je pus, comme par le passé, prendre connaissance des projets politiques de Bourguiba, qu'il avait pu élaborer loin de Tunis. Une seule préoccupation l'animait : reprendre tout en mains, mais sans toucher au système. Pour lui, seuls les hommes avaient failli. Me recevant, il me dit : "Voilà où nous en sommes, la Tunisie est devenue un trou !". Je ne l'avais pas vu depuis près de deux ans, mais je ne l'ai jamais trouvé aussi serein face aux événements, aussi déterminé à reprendre les rênes du pouvoir et à défier ceux qui avaient cru pouvoir l'atteindre si près de son lieu de séjour.

Le dîner fut même détendu. Wassila, très à l'aise, sachant toujours susciter l'hilarité se permit même de railler l'origine sicilienne d'El Mezri, le marabout de Monastir, dont la délégation de Mazara insistait pour s'approprier le nom. A la fin du dîner, sans aucune allusion au passé, Bourguiba m'apprit que je revenais aux responsabilités : "Tu iras d'abord à Bonn. Guiga prendra l'Intérieur". Le projet s'ébruita rapidement, la Tunisie ayant toujours été dominée, selon les Romains, par "les odeurs, les humeurs de Carthage".

Mais les protagonistes du Jeudi noir étaient encore là et la nouvelle les éberlua, bien qu'ils connussent bien Bourguiba, lequel revenait toujours à la charge, même s'il paraissait se résigner pendant quelque temps. On décida de réagir et le Premier ministre, accompagné de Bourguiba junior, devait prendre un avion spécial pour Nefta afin de faire revenir le Président sur ces nominations.

Le destin voulut que la veille, à Tunis, le 25 février, tard dans la nuit, Nouira eut une attaque cérébrale. Les médecins décidèrent aussitôt son transfert vers un hôpital parisien. A midi, l'avion d'Assistance-Europe arriva, mais Bourguiba fit différer le départ jusqu'à son retour de Nefta vers 15 heures. Il voulait se rendre compte "de visu" de l'état de santé du Premier ministre et savoir s'il pouvait encore compter sur lui. Instruit par les médecins, il déclara confiant : "Il guérira".

Le chef de l'Etat prit lui-même la responsabilité de diriger le gouvernement, mais après quelques jours, submergé, il décida de nommer un "coordinateur" en attendant le retour de Nouira. Il choisit d'abord Mohamed Sayah et le convoqua, le 1er mars, de bon matin, sans que nul ne le sût, sauf bien sûr, Wassila qui savait tout, étant branchée en permanence sur les conversations téléphoniques. Au petit déjeuner, n'acceptant pas que Sayah, le bourguibiste fidèle, se soit fourvoyé avec les "faucons" du Jeudi noir, elle arriva à faire changer d'avis le Président : "Sayah est trop jeune, Mohamed Mzali est monastirien et la période sera courte puisque Nouira va revenir". Bourguiba convoqua alors Mzali et reçut les deux prétendants en même temps ; il les informa de sa première intention de nommer Sayah et de sa décision finale de choisir Mzali, tout en leur précisant qu'il ne s'agissait que d'une "coordination provisoire", Nouira revenant bientôt pour reprendre la direction du gouvernement.

Entre-temps, Driss Guiga revint comme ministre de l'Intérieur, et je le remplaçai à Bonn comme ambassadeur, en mars 1980. Je n'y restai que neuf mois, mais ce court séjour en Allemagne me fut facilité par les ministres des Affaires étrangères, Hans Dietrich Genscher, et de l'Intérieur, Werner Mayhoffer, qui avaient effectué auparavant des visites officielles dans notre pays, et avec lesquels j'avais eu l'occasion d'approfondir "les conditions de la modernisation de la Tunisie".

Bourguiba — qui avait refusé, en 1965, de suivre les pays arabes dans leur rupture diplomatique avec l'Allemagne fédérale — jouissait d'un grand prestige et la Tunisie bénéficiait d'un traitement particulier, surtout sur le plan économique. Par ailleurs, le PSD, qui n'avait jusqu'alors de relations qu'avec le SPD (Parti social démocrate), élargit ses contacts. Pour la première fois, j'accompagnai à Berlin le directeur du parti, Mongi Kooli, au congrès de la CDU (Parti chrétien démocrate), en 1980, qui élit Helmut Kohl avec lequel nous eûmes alors un important entretien. De même, et pour la première fois aussi, je représentai le PSD à Fribourg, au congrès du Parti libéral que présidait le ministre Genscher. Une coopération s'en suivit depuis avec divers fondations et instituts allemands. Le séjour en Allemagne sera court mais inoubliable ; j'avais pu apprécier le haut degré de civisme, le fort niveau de modernité, la grande maturité politique à tous les échelons et dans tous les domaines des citoyens allemands dont j'avais mesuré l'humilité quant au passé, mais aussi leur conviction — déjà en 1980 — que le système communiste serait de plus en plus fragilisé et que l'unification de l'Allemagne était inéluctable.

Le pluralisme

Le 24 avril 1980, après avoir acquis la conviction de l'empêchement définitif de Nouira, Bourguiba nomma Mzali Premier ministre. Mais celui-ci, n'ayant jamais occupé de poste de souveraineté, on conseilla au Président de l'épauler par quelques vétérans. En vérité, on voulait tenir une ancienne promesse de réintégrer dans le gouvernement certains anciens ministres qui avaient fait leurs "preuves" lors de l'implosion, en 1979, du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), présidé alors par Ahmed Mestiri. L'idée de mon retour au gouvernement, que le Président recherchait, fournit pour cela une excellente couverture. Ainsi fus-je nommé, en décembre 1980, ministre de l'Information, tandis que

Béji Caïd Sebsi devint ministre délégué auprès du Premier ministre. Le Président écourtait ainsi mon “transit” après le Jeudi noir pour me faire revenir encore une fois à des responsabilités nationales.

Plusieurs tractations avaient précédé ce remaniement. J’appris même que, juste avant la publication du communiqué officiel, Bourguiba, recevant Ahmed Bennour, secrétaire d’Etat à l’Intérieur, lui confiait qu’il “tenait plutôt à me nommer à la Défense et qu’il le ferait en juin prochain”. Par ailleurs, *Jeune Afrique* (10 décembre 1980) révélait qu’on avait pensé “instituer une commission spéciale pour préparer le congrès du parti dont on confierait la présidence à Tahar Belkhodja”.

Bref, j’atterris, le 3 décembre, au ministère de l’Information. Rien de particulier ne m’y destinait, mais je connaissais assez Bourguiba pour présumer de ses intentions. Il avait décidé d’ailleurs dès avril de réintégrer au parti et au gouvernement presque tous mes camarades démissionnaires de décembre 1977 : Lasram reprit le ministère de l’Economie ; Ennaceur revint aux Affaires sociales ; Belhadj Amor à l’Habitat ; et Kooli à la direction du parti. En même temps, Bourguiba nous coopta au comité central : Moalla, Ennaceur et moi même.

Nonobstant toutes ces péripéties, nous revenions donc aux hautes responsabilités, dans une ambiance de détente et avec le désir sincère de tourner la page du Jeudi noir pour entreprendre la rénovation du système. Les rencontres entre les uns et les autres, selon les affinités, étaient nombreuses : il fallait sortir de l’ornière et imaginer le renouveau. Moalla, Hamed Karoui et moi-même, formions équipe et nous nous concertions longuement quant au devenir du pays et à la transformation nécessaire des institutions. Sur notre proposition, parallèlement au bureau politique, nous tenions des réunions informelles, bien restreintes au début, groupant finalement le Premier ministre Mzali, l’incontournable Zargayoun, ainsi que Caïd Sebsi, Moalla, Karoui, Sadok Ben Jomaa, Kooli, Lasram, Guigua, Mezri Chkir et moi-même. On se retrouvait pour dîner, une fois par semaine, chez l’un de nous et à tour de rôle, pour discuter des moyens de concrétiser le changement, ou du moins, imaginer l’évolution du système.

Nous convînmes, en tout premier lieu, de la convocation d’un congrès extraordinaire du PSD, au cours duquel Bourguiba annoncerait solennellement le pluralisme. Nous avons même rédigé le texte à inclure dans son discours que préparait son ancien directeur de cabinet Chedli Klibi. Mais Mzali, confirmant ses réticences premières et redoutant que cela n’affecte sa position de dauphin automatique, revint nous dire qu’on ne pouvait contraindre ainsi Bourguiba, et que Klibi nous demandait d’en parler au préalable au Président. Sans baisser les bras, nous proposons alors de désigner une délégation. Contraint, Mzali consent à présenter le texte à Bourguiba qui le fait sien, sachant toujours appréhender l’essentiel, pour peu qu’on sût lui expliquer qu’il n’y avait pas de risque pour les structures de l’Etat, et aucune crainte de bouleversement brutal de son système.

Le XIème congrès du PSD se tint le 10 avril 1981 et eut son moment fort lors de la proclamation historique de Bourguiba en faveur du pluralisme :

“Le degré de maturité atteint par le peuple tunisien, les aspirations des jeunes et l’intérêt qu’il y a à faire participer tous les Tunisiens, quelles que soient leurs opinions à l’intérieur ou à l’extérieur du parti dans la prise de décision, nous invitent à dire que nous ne voyons pas d’objection à ce que des organisations nationales politiques ou sociales voient le jour”. Les congressistes se levèrent alors comme un seul homme, applaudirent longuement et frénétiquement avant d’entonner l’hymne de l’Indépendance. Bien que ministre de l’Information, je n’étais pas le porte-parole du congrès, Mzali ayant fait acclamer sans élection les noms des membres du bureau. Parallèlement, au congrès même, je n’en tins pas moins à entretenir régulièrement nos journalistes tunisiens et les nombreux envoyés spéciaux étrangers de notre conviction de réussir le pari de Bourguiba d’instaurer le pluralisme et d’engager la démocratisation de

nos institutions. A l'issue du congrès, élu au comité central, je serai intégré par Bourguiba au bureau politique.

Le 31 mai 1981, je déclarai à la *Revue du Liban* : "L'homme fort en Tunisie, c'est la constitution". Plus explicitement, en juillet, je précisais à *El Hawadeth* paraissant à Londres :

"La reconnaissance du pluralisme est acquise, mais maintenant, il faudrait clarifier la formule juridique afin qu'elle s'applique aussi bien au parti au pouvoir qu'aux autres formations. Il y a encore des nuances au gouvernement concernant l'institution d'un véritable pluralisme et aussi le délicat problème de la séparation de l'Etat et des partis. Il faut préciser les responsabilités et l'action des uns et des autres (...). Mes anciennes déclarations à ce sujet ont heurté certains de mes collègues, mais je ne suis pas un fonctionnaire au gouvernement. Je réaffirme que si notre expérience réussit, elle sera bénéfique pour le régime et un bon exemple pour les pays arabes".

L'Assemblée nationale siégeait depuis 1979, pour un mandat de cinq ans. Il fallait donc monter tout un stratagème législatif pour organiser des élections anticipées qui n'étaient pas prévues par la constitution. Comme les députés appartenaient tous au parti, nous réussîmes à obtenir, non sans difficultés, leur démission individuelle. Puis la Chambre des députés vota un amendement constitutionnel le 6 juin 1981, suivi par une deuxième lecture le 9 septembre fixant les élections au plus tard le 31 décembre.

Nous devions résoudre aussi le problème de la participation de l'UGTT. Depuis 1955, dès l'Assemblée constituante, conformément au principe sacro-saint de "l'union nationale", le parti et les organisations socio-professionnelles se présentaient sur une liste unique sous le sceau du "Front national". Mais la confrontation du 26 janvier 1978 avait consacré la rupture, et l'UGTT ne pouvait plus accepter de coalition avec le PSD. A son congrès extraordinaire, à Gafsa, le 29 avril 1981, les "pestiférés" d'hier furent réinstallés à la direction du syndicat, et Taieb Baccouche, élu secrétaire général, déclara d'emblée : "La démocratisation de la vie politique est liée à la démocratisation économique et sociale". La motion générale affirma en outre : "L'UGTT, innocente de toute responsabilité dans les événements du 26 janvier, revendique la proclamation d'une amnistie pour tous les syndicalistes sans exclusive afin d'effacer les traces de l'injustice qu'ils ont subie".

Dans un discours destourien au Kram, le 20 juin 1981, je déclarai pour ma part :

"Le peuple tunisien ne mérite ni la coercition, ni l'oppression et il a prouvé qu'il ne peut les supporter. Nous devons rétablir la confiance et resserrer les rangs sans comptabiliser les fautes, sans remuer les plaies du passé".

L'atmosphère était donc à la détente : nous voulions tous oublier ce passé récent et douloureux ; et le parti, ne revendiquant plus de prééminence, venait d'être confié à Kooli, un des anciens ministres démissionnaires du gouvernement Nour.

Nous fûmes alors chargés par le bureau politique, Guiga, Kooli et moi-même, de mener les négociations avec l'UGTT. Nous choisîmes à bon escient la villa "Dar Maghrébia" à Carthage. L'équation consistait à faire participer l'organisation syndicale aux élections sur une liste commune avec le parti, tout en trouvant une formule pour ne pas entacher son indépendance. Plusieurs jours et plusieurs nuits de négociations ardues furent nécessaires pour aboutir à la constitution d'un "Front patriotique pour les élections législatives". La Commission administrative de l'UGTT approuvera difficilement l'accord en soulignant que "l'alliance est purement électorale et ne s'opposera pas à ce que ses membres s'inscrivent sur des listes de l'opposition". Le dénouement fut surtout facilité par une heureuse communication avec Taieb Baccouche et Abdelaziz Bouraoui, de par le souvenir des vicissitudes que nous avons subies dans le passé, les uns et les autres, après le Jeudi noir.

La répartition des sièges fut ardue, mais finalement un compromis fut trouvé : 27 participants pour l'UGTT, 109 candidats pour le PSD et les autres organisations nationales. Tout cet échafaudage faillit pourtant capoter. Le Président, circonvenu encore une fois par le dernier carré des "faucons", ne voulait pas accepter autant de candidats syndicalistes. Il fallut que le directeur du parti, au cours d'une audience difficile, arrive à le convaincre de la gravité de la situation et le dérida en lui démontrant que sur les 27 de l'UGTT, 12 au moins étaient à la fois syndicalistes et proches ou membres du PSD.

L'opposition fit preuve aussi de tact et de compréhension. Nous décidâmes l'octroi d'une autorisation provisoire permettant à ces différentes formations de se présenter aux élections ; celles qui obtiendraient plus de 5 % des suffrages exprimés seraient alors confirmées.

La deuxième étape consista à crédibiliser nos intentions par l'organisation, du 10 au 29 octobre, d'une campagne électorale transparente, une première pour la Tunisie depuis son indépendance. Les modalités de la répartition des temps d'antenne à la radio et la télévision furent fixées dans la plus totale équité, en fonction des résultats du tirage au sort effectué au ministère de l'Information en présence des représentations des formations politiques, comme de la presse nationale et internationale. Ainsi le Parti communiste devait passer à la télévision le premier avant le Front national. Le temps de parole serait équilibré dans le respect le plus strict du code électoral — libéral dans le texte mais jamais appliqué auparavant. La mise au point de la campagne à la radio-télévision sera tout entière l'œuvre de mon cabinet, malgré les résistances de certains responsables, scandalisés par le fait que l'administration se comporte d'une façon aussi neutre.

A l'étranger, les médias ne se priveront pas de témoigner. *Le Monde* du 29 octobre écrivait :

"La vie politique tunisienne aura connu durant ces deux semaines de campagne électorale une intensité jusque là inconnue. Pour la première fois, les courants de pensée auront pu se manifester au grand jour. La démocratie aura assurément franchi un pas important..."

François Poli observera de même : "Les représentants de l'opposition se montrent effectivement à la radio et à la télévision. Ils disent des choses dont le centième les aurait menés en prison deux ans plus tôt" (*Jeune Afrique* du 18 novembre).

Au fur et à mesure que la campagne électorale progressait, il se révéla très vite que la population éprouvait de l'engouement pour les opposants. Les interventions de Mestiri étaient percutantes et soulevaient les véritables problèmes économiques du pays. Notre Premier ministre, Mzali, se targuait, lui, des performances de "son" bilan dans toutes ses allocutions.

La crispation devint vite évidente devant le risque de voir basculer l'opinion vers l'opposition. Les listes du Parti communiste étaient conduites notamment par son secrétaire général, Mohamed Harmel à la Marsa, et par le vétéran Mohamed Ennafa à Gafsa. Le MUP était notamment représenté à Sousse par son président, Mohamed Bel Haj Amor. Pour le MDS, Dali Jazi est à Nabeul, mais ce sont surtout les deux listes concurrentes de la capitale qui créaient "l'événement". Ahmed Mestiri, président du MDS en conduisait une composée d'hommes de bonne réputation comme maître Abderrahman Hila et docteur Hachmi Ayari... Le premier incident fut celui des pressions exercées à l'encontre de maître Hila pour l'amener à renoncer à la dernière minute à sa candidature et faire ainsi invalider la liste de Mestiri. Mais la manœuvre échoua, dans la mesure où il se retira à temps et put être remplacé in extremis par un autre candidat qui permit à la liste de se maintenir. En face, la liste du Front national était conduite par un autre Tunisien, Beji Caïd Essebsi, de retour au PSD après sa dissidence du MDS.

Paniqués devant la perspective de voir Mestiri et ses amis l'emporter haut la main devant Caïd Sebsi, on s'employa, surtout au palais, à raviver l'hostilité de Bourguiba à l'égard de Mestiri qui semblait mieux

représenter la capitale, où les figures historiques, comme Mongi Slim et Taïeb Mehiri, avaient disparu. Au fur et à mesure que la campagne électorale progressait, la popularité de la liste du PSD s'effondrait. L'inquiétude s'installa provoquant un tournant brutal qui allait compromettre toute la construction démocratique. Les événements vont dès lors se précipiter. Le ministre de l'Intérieur s'entretient avec le chef de l'Etat, puis se rend immédiatement à Monastir où le Premier ministre faisait sa campagne. La décision est aussitôt prise de revenir à la tradition : la victoire absolue du PSD.

La veille du scrutin, des escarmouches sont provoquées tandis que le jour du vote, les militants du PSD s'affrontent aux observateurs de l'opposition. La police n'intervient que mollement. Devant la multiplication des bavures, l'opposition commet l'erreur de retirer volontairement dès midi ses observateurs de certains des 12 000 bureaux de vote. Les responsables locaux entrent alors en action, et les "opérations de vote" reprendront comme d'antan.

En fait, les dés étaient déjà jetés bien avant le scrutin, en faveur du parti au pouvoir. Les listes électorales étaient en effet établies — et non actualisées — par les municipalités, totalement contrôlées par le PSD. La campagne d'information et de sensibilisation pour l'inscription sur les listes électorales et leur révision avait été bien timide. Dans les pays démocratiques comme la France, le contrôle est opéré souvent au moyen du fichier électoral de l'Institut national des statistiques (INS) : l'inscription des électeurs s'effectue d'office, au fur et à mesure qu'ils remplissent les conditions d'âge. En Tunisie, les listes électorales étaient incomplètes ou périmées, mais finalement les bordereaux attestaient le vote massif de tous les inscrits.

Dès lors, avec un taux de participation de 85 % de votants, les résultats proclamés le 2 novembre donnèrent au Front national 94,6 %, le MDS n'obtenant que 3,2 %, le MUP 0,8 % et le PCT 0,7 %. L'opposition dénonça avec véhémence la fraude électorale. Le ministre de l'Intérieur répondit que si des bavures avaient pu avoir lieu, elles ne faussaient pas le sens du scrutin. Les plaignants se tournèrent vers l'Assemblée nationale qui, dès l'ouverture de la première session le 9 novembre, rejeta les recours de l'opposition et valida les résultats déclarant : "Les recours de l'opposition étaient parvenues à l'Assemblée nationale après la réunion de la commission de vérification des mandats". Le Premier ministre Mzali déclara : "Sur le plan arithmétique, pas un seul opposant ne méritait d'être élu. Pas un seul ne peut prétendre avoir obtenu assez de voix pour être élu". ...Pourtant, "jamais fraude ne fut aussi systématique et grossière", constataient près de 50 journalistes internationaux invités par le ministère de l'Information pour témoigner sur ce qui devait être, au départ, une grande manifestation démocratique. Trois jours après le scrutin, le bureau politique du parti se réunit : le ministre de l'Intérieur est interpellé expressément sur les résultats, notamment par Moalla, quelques camarades et moi-même. Il se refuse à tout commentaire se contentant de répéter : "J'ai fait mon compte rendu au Président". Il ne consent même pas à nous livrer la moindre information sur les résultats réels du scrutin, notamment à Tunis-capitale, Medenine, Jendouba ou à Kasserine où leur proclamation s'était faite avec beaucoup de retard et où différentes sources nous apprirent l'effondrement du parti. Je demandai en vain qu'on nous informe au moins sur nos faiblesses dans certaines régions pour adapter notre action. Rien n'y fit.

Mzali écrira plus tard en 1988, dans sa "Lettre ouverte à Bourguiba" : "En 1981, Guigua m'avait confié que le Président avait ordonné une victoire totale des listes du PSD ; un commando s'était même rendu, la nuit du dépouillement du scrutin, au siège du gouvernorat de Tunis, pour y trafiquer les résultats...".

Mzali le savait donc ! et ne le révélait publiquement qu'à partir de Paris. Nous le savions aussi, mais par ouï-dire : nous avons suivi de près les excès de zèle du gouverneur de Tunis soutenu par l'entourage du Président, mais personne n'osait le confirmer précisément.

Ces élections furent un scandale pour l'opinion nationale et internationale : "Le pluralisme se pratique en solitaire. Le pouvoir danse sans cavalière", titrait *L'Express* (6 novembre 1981).

"Après le grand espoir, c'est la surprise et le désarroi (...) Que les manipulateurs du scrutin aient pu agir avec une telle désinvolture dépasse l'entendement, [puis avec humour], le scrutin, disent les Tunisiens, a été comme le henné : vous mettez la poudre sur la peau, c'est vert, vous l'ôtez, c'est rouge", écrira *Jeune Afrique* (18 novembre). [Le vert était la couleur des bulletins de vote en faveur du MDS, le rouge celui des bulletins du PSD].

A la manière du "J'accuse" d'Emile Zola, [à propos de l'affaire Dreyfus, en France au début du siècle], l'*Avenir*, organe en langue française du MDS, écrira à la une et sous la signature de Mestiri : "J'accuse le ministre de l'Intérieur, les gouverneurs et les délégués d'avoir falsifié les résultats du scrutin. Les résultats officiels proclamés ne sont pas conformes au choix du peuple. La loi a été bafouée".

Mohamed Harmel — un bon camarade de collègue — leader du Parti communiste, déclarera : "les résultats sont ridicules, c'est un coup porté au prestige de notre pays".

Le ministre de l'Intérieur répond, dans le journal *Essabah* que "ces accusations (...) constituent une tentative claire de semer le doute à propos de notre marche démocratique et de semer aussi la division au sein des membres du gouvernement".

Pour ma part, je déclare au même quotidien : "La victoire du PSD est une victoire à la Pyrrhus, puisque des composantes politiques de la société ne sont pas représentées au parlement qui, par définition, est le lieu de rencontre des acteurs politiques dans tout système démocratique. La question qui se pose est de savoir si nous allons continuer à consolider cet Etat, en faisant évoluer rapidement ses structures et les adapter à la nouvelle situation que connaît le pays ?"

Ainsi, comme en 1970, une belle parenthèse était fermée ; le système s'était entrouvert un laps de temps pour se replier rapidement sur lui-même. Avec quelques camarades politiques et notamment Moalla et Karoui, nous étions bien déconcertés. Nous aurions dû alors nous déterminer et prendre la décision de démissionner. Je me bornai à déclarer à un journal saoudien : "La démarche démocratique est difficile, mais il n'y a rien de définitivement perdu... L'évolution des hommes et des mentalités imposera bien un jour les changements nécessaires" (*Okadh* du 21 juin 1982).

Le printemps de l'information

Cette première tentative du pluralisme politique avait été soutenue par une profonde action de libéralisation du secteur de la communication.

A peine nommé ministre de l'Information, en décembre 1980, je m'étais entouré d'une équipe d'hommes ayant un haut sens de l'Etat, libéraux et éprouvés. Mon directeur de cabinet, Mongi Ben Othman, estimé pour son honnêteté intellectuelle, était un "perspectiviste" [mouvement que le gouvernement et le parti avait pourchassé en 1968]. Nous nous attachâmes aussitôt à restructurer le secteur, à ouvrir les médias publics aux courants d'opinion, à inciter les journalistes à être plus libres et à faire prévaloir les normes de la profession. Il s'agissait de mettre l'information publique au service du développement et de préparer le pays à l'ère de l'explosion des frontières avec l'avènement de la télévision par satellites.

En effet, l'évolution du pays avait fait naître une certaine avidité pour le savoir, on se trouvait en présence d'une forte pression de "l'opinion" qui manifestait de plus en plus une exigence de transparence, souhaitant vivement une information plurielle et rapide.

Il fallait adapter la Tunisie à la révolution médiatique qui était fulgurante : effectivement, on assistait à l'éclosion d'une nouvelle "démocratie d'opinion", et qui se présentait de plus en plus comme un contre-pouvoir ou du moins comme un quatrième pouvoir équilibrant les trois autres et les complétant. Nous savions que le siècle prochain serait dominé par le numérique, les réseaux intercontinentaux de diffusion, la télévision interactive et par les autoroutes de l'information. Nous convenions à l'échelle de la plupart des responsables que nous ne pouvions indéfiniment juguler les médias mondiaux ; cependant, certains croyaient préserver encore l'étanchéité du pays, sinon indéfiniment, du moins pour une longue période. On craignait en outre que la communication directe, nationale ou étrangère, ne finisse par dévaloriser la représentation politique et sociale et ternir l'information locale et officielle.

C'est pourquoi nos tentatives de libéralisation effective des médias au cours de ce "printemps" ont été très souvent bloquées. Toutefois, nous avons pu organiser une première dans l'histoire de notre télévision, jusque là hermétiquement fermée aux opinions non orthodoxes. Mohamed Moad, de l'opposition, représentant le MDS, put, en janvier 1981, en direct sur le petit écran et, sacrilège pour certains, critiquer vigoureusement la politique gouvernementale : le tabou était levé, les figures de l'opposition devenaient familières à la radio et à la télévision.

Le conseil national, créé en 1973 à la demande de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour la culture) mais qui ne s'était pas réuni depuis plusieurs années, a été réactivé pour servir de cadre légal à un forum où toutes les tendances purent s'exprimer afin de définir une politique pluraliste de l'information. La révision du code de la presse a été projetée, tandis que les journalistes étaient invités à élaborer en corrélation avec le ministère leur code de déontologie.

A l'ouverture du premier forum de ce conseil, le 10 mars 1981, j'annonçai la couleur :

"L'information en Tunisie est appelée à considérer le citoyen comme majeur et responsable, capable de recevoir toutes les vérités et d'interférer avec les données nationales, qu'elles soient positives ou négatives (...) Désormais, il ne faut plus faire de distinction entre les citoyens. Ils sont tous des patriotes, quelles que soient leurs tendances politiques".

Les débats à l'Assemblée nationale, en décembre 1981, me donnèrent l'occasion de proclamer devant les députés notre politique en la matière :

"Il s'agit de passer d'un état de fermeture à celui de l'ouverture, de façon que le Tunisien sente qu'il vit vraiment dans une atmosphère démocratique, dispose d'une liberté de choix et du droit de lire et d'exprimer ce qu'il veut". D'ailleurs, les députés, ainsi que tous les responsables au gouvernement et au bureau politique recevaient pour la première fois un bulletin confidentiel hebdomadaire où le ministère rapportait toutes les nouvelles nationales et internationales non diffusées à Tunis. L'impact fut extraordinaire, et d'autant plus ressenti que le bulletin fut supprimé dès mon départ du ministère.

Durant les rencontres dites de Sidi Dhrif, du nom de l'hôtel où elles eurent lieu en 1982, je déclarai l'agence *TAP* "nationale et non gouvernementale". C'est au cours de ces rencontres ouvertes que nous décidâmes ensemble, ministre et journalistes, de réduire à un maximum de trente minutes la durée du journal télévisé, qui jusque là ronronnait pendant environ une heure. Les informations étaient désormais centrées sur les événements et non plus sur les personnes, aussi hauts placées fussent-elles.

Je répéterai inlassablement et publiquement des propos similaires à toutes les occasions : "La télévision doit être un instrument pour asseoir la démocratie (...) en tant qu'instrument d'information et de critique

(...) Nous avons besoin d'une télévision nationale et non pas d'une télévision du pouvoir pour la propagande et les objectifs narcissiques" (*Le Temps* du 28 mai 1982).

Déjà, j'avais enfoncé le clou à Monastir le 24 juin 1981 : "Le correspondant régional doit se dégager du stade primaire de l'enregistrement et de la description sommaire de l'événement pour le décortiquer, l'analyser, le revivifier ; que cesse la presse des communiqués et qu'on entame le direct, les enquêtes, les reportages et les tables rondes régionales qui assureront le "feed-back" et favoriseront la maturation du débat. En Occident, la presse est un contre-pouvoir ; chez nous, elle peut rester encore un pouvoir de conciliation dans la mesure où elle est crédible, recherchée et convaincante". C'était peut-être trop demander que de prôner la liberté à des journalistes jusque là fonctionnaires à qui l'on avait enseigné, durant un quart de siècle, à faire taire leur esprit critique, pour être les chantres du parti et du système. L' Association des journalistes tunisiens (AJT), bien que dominée par des contestataires, retrouva son statut et fut associée aux instances de réflexion.

[Déjà, le 5 mars 1977, recevant leur comité directeur, j'avais déclaré témérairement : "Après vingt ans d'indépendance, il est nécessaire d'accorder au journaliste la liberté de travail, et qu'il y ait chez nous une presse libre. Nous n'avons pas besoin d'une presse qui n'a aucune influence sur l'opinion publique". Et j'avais soulevé bien des controverses quand, présidant le congrès de la cellule de la presse du parti, le 8 mai 1977, j'avais précisé : "Notre presse est incolore, inodore et sans saveur (...) Son contenu à travers tous les journaux est identique parce qu'on reproduit, in extenso, les dépêches de l'agence TAP sans prendre aucunement la peine de faire un quelconque commentaire ou du moins une approche propre aux événements. Nos journalistes travaillent dans l'anonymat. Pourquoi sont-ils à la traîne alors qu'ils doivent être à l'avant-garde?".]

On sait que la dictature de la parole unique et de l'image unique est bien plus désastreuse que celle du parti unique sur le comportement du citoyen, qui devient encore plus passif, donc plus docile, mais combien imprévisible. Beaucoup de Tunisiens — plutôt craintifs — répéteront alors "qu'ils ne font pas de politique" : C'est faux. La politique s'occupe d'eux ; nous sommes tous conduits à en faire implicitement à chaque pas et dans toutes les circonstances pour survivre et pour comprendre. La politique est liée au passé, retentit sur le présent et engage l'avenir.

Par ailleurs, pour changer les vieux réflexes de tels journalistes et susciter un nouvel esprit professionnel, nous créâmes alors, avec le concours de la fondation allemande Friedrich Nauman, le Centre africain de perfectionnement des journalistes (CAPJC). L'objectif était de permettre aux journalistes du continent de se débarrasser du "moule" du parti unique.

Le 27 avril 1981, nous organisâmes un séminaire sur "l'information et le développement" conjointement avec le ministère du Plan et la Banque mondiale, ce qui était une première pour cette institution internationale, représentée par Jean Bart, directeur des projets. Le séminaire fit valoir les trois grandes fonctions des mass-médias : l'information, la communication et l'éducation, qui aideront le citoyen à saisir l'impact des facteurs économiques et sociaux sur le développement, et de là, sur tout progrès politique.

En juin, les ministres arabes de l'Information se réunirent à Tunis pour coordonner leur activité en faveur de la cause palestinienne.

En 1982, j'entrepris, à l'invitation de mes homologues, un périple dans les pays arabes où j'ai pu mesurer l'attrait de la Tunisie. J'ai pu notamment apprécier la pondération de l'Emir du Koweït : Cheikh Jaber Ahmad Sabah ; et à Oman, je fus séduit par la vision futuriste du Sultan Quabous Al Saïd.

Dans ces deux pays, j' ai pu communiquer utilement avec mes deux homologues : Abdelaziz Rawas à Oman, et Naceur Ahmad Sabah au Koweït, qui se distinguaient par leur réalisme et leur perspicacité. A Tunis, Léo Hamon, ancien porte-parole de l'Élysée, présida un débat à l'Hôtel Africa sur "la corrélation entre le développement, l'information et la démocratie", dialogua avec nos journalistes sur la distinction entre la démocratie réelle et la démocratie fictive et s'étendit sur la complémentarité de la démocratie sociale et la démocratie politique. Autant de sujets fondamentaux qui conditionnent tout progrès politique.

Dans cette ambiance libérale, la mesure la plus spectaculaire fut la suppression de la censure et du contrôle excessif exercé sur les journaux étrangers : ces médias qui contribuaient grandement à la culture de notre élite aussi bien politique que culturelle ou économique. C'est ainsi que le journal *Le Monde*, par exemple, fut désormais distribué inmanquablement le jour même de sa parution à Paris et cela, dès son arrivée à l'aéroport. Des dizaines de journaux et de revues, jusque là interdits ou plus ou moins "retenus", s'étalèrent tout à coup à la devanture des kiosques. Quelques mois plus tard, j'engageai l'agence de presse *Reuter* à reprendre son indépendance et à fournir ses services spécialisés directement aux organismes financiers et économiques tunisiens : en premier lieu à la Banque centrale, où ces informations en temps réel se traduisent en millions de dinars sur les marchés financiers et sur les matières premières dans le monde. Mes tentatives similaires concernant l'*AFP* et les autres agences étrangères se trouvèrent stoppées, elles restaient contrôlées, et leurs dépêches distillées exclusivement par la *TAP*.

Dans le même esprit, on voulait continuer à ignorer en Tunisie la pratique des sondages alors qu'elle était depuis longtemps familière aux pays développés.

Cependant, le bureau d'études du ministère de l'Information entreprit pour la première fois grâce à la méthode de la Société française d'étude et de sondage (SOFRES), une étude exhaustive de l'écoute de notre télévision et de nos radios du 11 mai au 27 juin 1982. Son rapport de 72 pages, après enquête auprès de 2 000 personnes, nous indiqua que durant cette période, 85 % des Tunisiens possédaient la télévision, 80 % souhaitaient une deuxième chaîne en langue arabe, 65 % étaient favorables au relais d'une chaîne française, et un pourcentage égal dans la capitale tenait à conserver la chaîne italienne. Enfin, 85 % des citoyens n'étaient pas satisfaits de nos bulletins d'information, et 55 % avaient donc recours à d'autres sources extérieures. Ce rapport était édifiant. Nous en fîmes une large distribution auprès des hauts responsables et des députés. Je le soumis au bureau politique qui m'écouta sans commentaires. Le même sort fut réservé au sondage sur la diffusion et l'impact des journaux tunisiens. En effet, une enquête menée par mon ministère nous apprit que les ventes réelles de la presse du PSD dans les kiosques ne dépassaient pas les 1 500 exemplaires par jour pour le quotidien *L'Action*, et 2 500 pour *Al Amal* en langue arabe. Dans le gouvernorat de Siliana (de 100 000 habitants), un seul exemplaire de *L'Action* était acheté en kiosque.

La création de la chaîne de télévision en langue française fut décidée par Bourguiba, conformément à sa volonté d'ouvrir l'esprit des Tunisiens à la modernité en freinant du même coup l'obscurantisme. Le projet, déjà lancé le 16 janvier 1970 lors d'une réunion de la commission mixte, avait été retardé en raison de l'hostilité des soi-disant tenants de "l'authenticité". L'idée d'introduire *Antenne 2* en Tunisie avait été discutée lors de la visite du président français Valéry Giscard d'Estaing en 1973. Elle fut ensuite reprise lors des visites des Premiers ministres qui se succédèrent, Raymond Barre puis Pierre Mauroy. Mais le projet reprenait sa place dans les tiroirs aussitôt après, malgré la promesse de la France d'en financer le coût. Devant ces retards, Bourguiba m'appela pour me dire qu'il avait demandé à

l'ambassadeur de France, Pierre Hunt, de faire aboutir le projet, et qu'il venait de "tancer" le Premier ministre Mzali : lequel, en réaction, obtiendra le départ de Hunt en le demandant expressément à Mauroy lors de sa visite officielle en Tunisie, contrairement à tous les usages. Nous brûlerons les étapes avec le nouvel ambassadeur Gilbert Pérol, et surtout son premier collaborateur, Yves Doutriaux : ce qui nous permit de finaliser rapidement le projet. L'inauguration de la chaîne française en 1982, se fera en présence de Georges Fillioud, ministre français de la Communication, venu spécialement à cet effet. J'entrepris la même démarche pour généraliser la diffusion sur tout le territoire tunisien de la chaîne italienne, la *RAI*, qui avait été accueillie provisoirement pour les Jeux méditerranéens de 1967 de Tunis. L'Italie, à cette occasion, avait installé un relais à *Jebel Boukornine*, qui fonctionnait uniquement pour la région de Tunis. Au nom de l'égalité de la culture pour tous nos concitoyens et avec l'approbation enthousiaste du Président, je conclus rapidement l'accord avec l'Italie pour l'établissement — et sous sa responsabilité financière — de plusieurs relais dans le pays, la chaîne italienne devenant ainsi à la portée de tous nos compatriotes.

[Bourguiba, pressentant mieux que nous tous la révolution médiatique, avait déjà déclaré le 29 juin 1972 : "Dans un monde où les idées circulent à la vitesse de l'éclair et les hommes à la vitesse du son, la diffusion des moyens d'expression par voie de presse, radio et télévision donne à toutes les langues les mêmes chances d'être entendues. Leur rayonnement, leur influence ne dépendent que de la qualité de leur message".]

Tout compte fait, ce "printemps de l'information" a constitué une expérience extraordinaire, mais elle n'a duré qu'un temps, souffrant de ne pouvoir s'insérer dans une politique générale du gouvernement. Nous avons fort à faire, en effet, pour instaurer progressivement la liberté d'expression, pour préserver l'information en la rendant aux professionnels et non aux marchands, aux mercenaires ou aux amateurs, pour défendre la scène médiatique de l'intrusion, de l'argent et de la politique politicienne.

Durant toute ma vie politique, j'ai toujours cherché à réformer les institutions de l'intérieur. L'information fut l'une des ces aventures que l'on peut qualifier de téméraire. Ce fut là encore une constante de ma démarche politique dans toutes les fonctions que j'ai assumées : faire jouer aux institutions et aux instances légales le rôle qui leur était dévolu. Mais une volonté personnelle ne pouvait pas changer des idées politiques fortement ancrées, et influencer des hautes responsables peu susceptibles d'évoluer rapidement. Malgré les échecs que nous avons essuyés, nous avons néanmoins ouvert des perspectives. En jouant les trouble-fête, en brisant des tabous, et en engageant de nouvelles réflexions, notre action a créé un nouvel esprit, suscité des espoirs. Nous avons réussi tant soit peu notre pari sur un "nouvel ordre national de l'information" : c'est probablement l'essentiel...

Le Temps, daté du 15 janvier 1982, intitulait son éditorial : "L'offensive de séduction" et écrivait : "Belkhodja a déclaré la guerre à l'information traditionnelle (...) Il faut mettre au rencart les vieux moules paralysants (...) L'information doit s'adapter au rythme nouveau imprimé aux mentalités (...) Plus figlée, elle doit agresser le lecteur auditeur téléspectateur léthargisé par le non habituel".

La Presse, du 1er février 1982, écrivait pour sa part : "Il faut revoir le code de la presse (...) Il faut instaurer un nouvel ordre national de l'Information".

Ces deux éditoriaux résumaient objectivement la nouvelle ambiance du "printemps de l'Information" que nous avons vécu alors dans la témérité, mais dans l'enthousiasme et qui perdura de 1981 à 1983.

La dérive politique

Mais la politique du pays ne se réduisait pas à l'information. Au sein du gouvernement, qui souffrait de son hétérogénéité, les contradictions se faisaient de plus en plus aigües. Comme pour l'information, on n'y souffrait pas de débat et le Premier ministre menait singulièrement sa barque gouvernementale en amplifiant encore les travers du système. Le populisme de Mzali le conduisait à l'aventure sur le plan économique et social : il imposait au budget des dépenses impossible à concrétiser en l'état du pays. Moalla, rigoureux et scrupuleux, ne l'entendait pas de cette oreille. A la réunion du conseil des ministres du 9 juin 1983, il fit valoir que de telles dépenses grèveraient dangereusement les équilibres financiers. Le ministre de l'Équipement, Mohamed Sayah, aggrava les choses en avançant d'autres projets dont celui, inédit, d'autoroute reliant l'aéroport de Monastir au palais présidentiel de Skanès. C'était le comble. La discussion s'envenima, Moalla les qualifia de "projets pirates", puis nous rapporta la teneur de son audience de la veille avec le Président lequel, par réalisme, avait accepté de différer certains projets importants. Le Premier ministre rétorqua que ceux du chef de l'État étaient "sacrés" et qu'il leur trouverait personnellement le financement nécessaire. Prenant la parole, je soutins fermement qu'il faudrait nous conformer aux conclusions de l'audience du Président avec le ministre des Finances, et nous astreindre à l'austérité. Le conseil se termina dans la confusion.

Le 11 juin, le Premier ministre, accompagné du ministre de l'Équipement, rendit compte au chef de l'État de cet incident. Bourguiba, réagissant en grand homme d'État, convoqua Mzali, Moalla, et Lasram, et exigea la solidarité gouvernementale, alors que le Premier ministre attendait des sanctions. [Cela nous rappela la réunion pathétique de Bourguiba du 18 septembre 1977, quand il avait réuni Nouira, Achour et moi-même pour exiger la concorde].

Le mercredi 15, Moalla est en direct avec Taieb Baccouche et Habib Majoul, respectivement de l'UGTT et de l'UTICA, dans une émission télévisée et programmée depuis longtemps. Le Premier ministre s'en plaint au Président et saisit l'occasion pour lui commenter ainsi mon interview à Hamadi Ben Saïd, le pilier du journal *Errai* (20 mai 1983) : "Notre ministre de l'Information préfère un journal de l'opposition à ceux du parti (...) Il nous complique la situation en invoquant de lui-même la nécessité d'une loi constitutionnelle pour organiser la vie publique et en déclarant que la loi sur la presse est dépassée par les événements". Bourguiba l'écoute, mais ne réagit pas.

Le vendredi 17, je présente les cadres de la *TAP* au Président qui nous retient à déjeuner, puis je repars dans l'après-midi pour passer le week-end dans ma ville natale. J'apprends alors l'intervention pressante de Mzali auprès de la nièce du Président — laquelle a nocivement remplacé Wassila au palais — qui fera part à Bourguiba du désarroi de son Premier ministre.

Le samedi matin, à 8 heures, le téléphone sonne chez moi à Mahdia. C'est le Président :

— J'ai décidé d'effectuer un grand remaniement. Moalla est remplacé. Toi, tu iras comme ambassadeur à Berne.

Surpris, je répons spontanément que les conditions de ma vie personnelle ne me permettent pas d'aller à l'étranger.

— Tu verras avec Mzali pour un autre poste. Et il raccroche.

Le téléphone sonne de nouveau deux minutes plus tard. C'est Bourguiba :

— On refuse maintenant un ordre du Président ?

— Aucunement. vous me connaissez, je suis votre fils et le fils de ce régime, mais je préfère rester député.

Je l'entends répéter, s'adressant à Mzali :

— Mais il dit qu’il est député.

Puis il me répond :

— Bon, tu resteras à l’Assemblée nationale. Mzali me dit que tu as l’intention de faire un voyage politique aux Etats-Unis.

— Oui, M. le Président, je vous en ai déjà parlé”. Et je lui en explique la portée.

Dix minutes après, le téléphone sonne pour la troisième fois : c’est à nouveau le chef de l’Etat qui me lit, à ma grande surprise, toute la liste de la nouvelle équipe ministérielle et me demande de venir le voir sur un ton des plus aimable.

Mon voyage aux Etats-Unis, prévu du 29 juin au 19 juillet, et préparé de longue date avait été autorisé chaleureusement par Bourguiba. Je devais faire une tournée de conférences auprès de plusieurs universités et institutions. Trois communications étaient particulièrement importantes : l’une sur le “processus de démocratisation de la vie politique tunisienne et dans la région du Maghreb”, une deuxième sur “l’approche tunisienne des problèmes de Moyen-Orient”, et la troisième enfin sur “la coopération entre le monde arabe et les Etats-Unis”. Je devais aussi être reçu exceptionnellement par le vice-président Georges Bush que j’avais déjà rencontré en novembre 1976 à Washington, quand j’avais été invité à suivre les élections présidentielles.

Tout cela avait bouleversé Mzali. Le lendemain, je n’assiste pas à la cérémonie de passation des pouvoirs au ministère de l’Information. Le Premier ministre veut en faire un problème, mais le Président ne réagit pas. Le jour d’après, comme le veut la tradition, je suis reçu à Carthage avec Moalla pour nos adieux. Nous y retrouvons le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. Le Président nous lit une lettre adressée à un chef d’Etat arabe pour demander la reconversion d’un prêt à caractère militaire pour des projets économiques. Et, contestant même sa propre signature, il s’en prend à Moalla qui répond que la lettre a été élaborée avec les deux ministres présents et transmise par les Affaires Etrangères. Le Président semble avoir compris, regarde fixement les deux ministres, n’insiste plus et nous fait chaleureusement ses adieux tout en nous demandant de venir le revoir souvent. Eberlués nous quittons Carthage. Six mois après, ce seront les “émeutes du pain”.

Emeutes du pain : ainsi nomma-t-on les trois jours du soulèvement populaire du 3 au 6 janvier 1984 contre l’annonce du doublement du prix du pain et des dérivés céréaliers — à l’instar des émeutes du Caire en janvier 1977 et de Casablanca en Juin 1981.

Janvier — mois fatidique — est décidément le mois des problèmes et des malheurs : Janvier 1974 : Djerba. Janvier 1978 : le Jeudi noir. Janvier 1980 : Gafsa. Janvier 1984 : émeutes du pain.

En mai 1983, Mzali était intervenu directement à la télévision à partir de chez lui pour démentir son ministre des Finances qui expliquait les problèmes de la “compensation” : laquelle consistait, pour le budget, à combler la différence entre le prix réel et le prix de vente des produits céréaliers. Le ministre, sans annoncer de décision, pensait sensibiliser l’opinion publique sur l’aggravation de ce déficit. Par populisme, Mzali promit au contraire que le prix du pain n’augmenterait pas. Ce scandale finit par faire annuler les débats en direct à la télévision, que j’avais eu tant de mal à instaurer, et qui avaient tant captivé les téléspectateurs.

Fin octobre, le Premier ministre, contredisant son intervention de mai à la télévision fit paraître un communiqué officiel annonçant la décision du gouvernement de cesser de subventionner le prix du pain et de ses dérivés céréaliers “pour lutter contre le gaspillage et diminuer la facture des importations de céréales”. Le chef de l’Etat fut lui-même conditionné : le Premier ministre lui assura que “les poubelles

étaient pleines de pain qu'on jetait aux ordures, et que les éleveurs préféraient donner du pain à leur bétail".

Dès lors, ce fut la fuite en avant devant des difficultés économiques et financières que le gouvernement ne pouvait plus maîtriser. La loi de finances votée le 31 décembre 1983 par la Chambre des députés prévoit donc 70 % d'augmentation pour la semoule et les pâtes, et 108 % pour le pain. Le pays subissait la pression du Fonds monétaire international (FMI) pour instaurer la "vérité des prix", — mais progressivement — et le budget de l'Etat supportait de plus en plus difficilement le déficit chronique dû à une croissance démesurée de la Caisse de compensation. Mais jusque là, tous les ans, les augmentations restaient modestes et souvent s'accompagnaient de mesures compensatoires, décidées en accord avec les syndicats. Mais cette fois, le Premier ministre nous ressassa sa version du dicton tunisien : "C'est une pilule qu'on finira par avaler" et décida en effet de frapper un grand coup, alors que la sécheresse sévissait depuis deux ans...

Le 1er janvier 1984, sitôt publiée la loi de finances annonçant les augmentations, les premières réactions fusent spontanément du sud : Douz, Kebili, El Hamma et Gabès, pour s'étendre à l'ouest, notamment à Kasserine dès le lendemain. Tunis et sa banlieue s'embrasent le 3 janvier et la révolte se poursuivra pendant trois jours, jusqu'au 6, malgré la proclamation de l'état d'urgence et le couvre-feu décrétés dès le 1er janvier.

Au milieu des troubles, le 5 janvier, la Chambre des députés se réunit d'urgence et vote une résolution de soutien complet à la politique du gouvernement. J'avais préféré ne pas assister à cette séance. Nous revivons alors le même scénario que lors des événements du Jeudi noir. Officiellement, il y aura 70 morts. *Jeune Afrique*, du 18 janvier, d'après son décompte effectué dans les hôpitaux, avancera, pour sa part, le chiffre de 143 morts et d'un millier d'arrestations.

Cette fois, ni l'état d'urgence ni le couvre-feu, n'avaient pu arrêter les émeutes. Le quatrième jour, 6 janvier, Bourguiba mesurant l'étendue de la réaction populaire et sans consulter personne, convoque de lui-même la télévision et dit seulement quelques mots : "Toutes les augmentations sont annulées. Que Dieu bénisse le peuple tunisien". Ce coup de théâtre soulève l'enthousiasme du pays : tout Tunis, dans l'euphorie, afflue devant le palais de Carthage aux cris de "Vive Bourguiba ! à bas Mzali !".

Le même jour, la Chambre des députés se réunit pour voter l'annulation de toutes les augmentations, se contredisant ainsi moins de 24 heures après avoir soutenu le gouvernement.

Paul Balta écrira : "Les habitants des ceintures rouges de Tunis et des grandes villes, souvent au-dessous du seuil de la pauvreté, qui rejoignent dans leur révolte les populations déshéritées du bled, ont manifesté leur colère plus violemment et en plus grand nombre que le 26 janvier 1978" (*Le Monde* du 10 janvier 1984).

Souhayr Belhassen dans *Jeune Afrique*, daté du 18 janvier, rapportera la réponse d'un Tunisien : "Bourguiba a reculé ?

— Non, ce n'est pas Bourguiba, c'est Mzali. Mais Bourguiba dirige le pays avec la majorité.

— Et la majorité, c'est qui ?

— C'est le peuple. On voulait tout faire péter pour qu'il nous entende".

Mohamed Charfi estimera : "C'est une crise de société (...) Les transformations sociales n'ont pas été accompagnées de transformations politiques (...) d'où la rupture entre les transformations sociales permanentes et le gel politique qui est à l'origine des problèmes de la crise du régime" (*Erraï* daté du 27 janvier 1984).

Mohsen Toumi dira de même : “Ceux que les communiqués officiels appellent des chômeurs, des oisifs, des éléments hostiles, c’est-à-dire les victimes du mal développement (...) se trouvent en rupture organique avec tout ce qui compose l’establishment, pouvoir et opposition légale confondus” (*Le Monde* - février 1984).

Je mesurai alors la chance d’avoir été évincé du gouvernement six mois auparavant. J’aurais sans doute combattu cette faute politique et subi, à coup sûr, les retombées des événements. Je continuai néanmoins à remplir mon devoir parlementaire.

Le 4 février 1984, la revue *Le Maghreb* annonçait dans ses indiscretions : “M. Tahar Belkhouja pense appeler la Chambre des députés à se réunir en session extraordinaire”. Ce ne fut, à vrai dire, qu’une tentative discrète et sans lendemain ; les députés, tous membres du PSD, n’étant aucunement prêts à braver qui que ce soit.

Je m’attelai cependant à un projet d’édition d’un quotidien que je pensais appeler “La République”.

Mzali me fit répondre qu’il aimerait me confier dans ce cas la responsabilité de l’organe en arabe du parti : *El Amal*. Je compris, on ne voulait pas de moi dans ce secteur névralgique.

Et c’est une autre traversée du désert que j’entreprends en partant pour Paris : ce qui va me permettre, rétrospectivement et dans la sérénité, de mémoriser les moments forts de notre République pendant ces trois décennies.

8

LA REPUBLIQUE : *une démocratie inachevée*

Développement et démocratie

Le déficit démocratique qui a caractérisé le régime a eu, entre autres effets, celui d’entraver le plein développement. Certes, il est historiquement des pays où quelque essor économique a pu s’accommoder, au moins un certain temps, d’un régime autoritaire. Mais la Tunisie, qui se voulait malgré tout libérale, fut handicapée pendant les trois décennies — sauf quelques lueurs démocratiques — par le système du parti unique et du monopole de la pensée unique.

Les conflits politiques ou socio-économiques ne cessèrent de miner la république, faute en particulier, que les institutions républicaines : l'Assemblée nationale, le conseil économique social, la Cour des comptes ; que les organisations socio-professionnelles et la société civile jouent leur rôle de forum et de garde-fou. Ni lors de la fuite en avant "collectivisatrice" pendant la première décennie (60-70), ni lors de l'affrontement PSD-UGTT pendant la seconde (70-80), ni lors de la dérive politique pendant les premières années 80, ces institutions ne furent en mesure d'arrêter à temps la dégradation. Et ce fut plus caricatural encore, en 1984, au moment des "émeutes du pain" : lorsque, après avoir approuvé les mesures prises, la représentation populaire se déjugea tout aussi automatiquement 48 heures plus tard. En 1985, nonobstant toutes les leçons douloureuses du passé, le Premier ministre Mzali, et le directeur du parti Hédi Baccouche, referont les mêmes fautes en initiant notamment la création de comités de dénommés *Chourafas* (honorables syndicalistes) en vue de l'établissement d'un nouveau syndicat docile. Le conflit d'antan Parti-UGTT — qu'on pensait révolu — refait alors surface ; Achour est incarcéré le 31 décembre et le pays vivra encore des moments difficiles.

L'histoire des institutions de la république et des organisations économiques et sociales est à faire ou à refaire, c'est une référence permanente pour tous qu'il faut préciser correctement et un patrimoine national qu'il faut sauvegarder scrupuleusement.

Il faut convenir que Bourguiba avait construit son système dès l'indépendance au nom de la primauté de l'Etat qu'il ne cessa de maintenir au fil du temps, malgré toutes les vicissitudes. L'idéal pour lui, et pour nous tous aussi, était d'avoir, comme instruments de sa "vision", un gouvernement centralisateur, secondé par un parti dominant, des organisations socio-professionnelles et des mouvements de jeunesse liés au parti et procédant de la même éthique.

Une conception identique présidait à l'administration politique et économique du pays. Sur le plan régional, les gouverneurs furent d'emblée les représentants personnels de Bourguiba, entourés plus que secondés par les représentants du parti. Le Président, qui les voulait de bon physique et de grande taille, capables de discourir et de convaincre, s'assurait périodiquement de leur "*hiba*", c'est-à-dire de leur prestance et de leur autorité, comme il s'y était efforcé d'ailleurs pour lui-même et pour ses ministres. Leur efficacité aurait été plus grande dans le cadre d'une démocratisation de nos structures régionales. En 1977, malheureusement, une tentative dans ce sens, tourna court. En effet, le 29 juillet, la conférence traditionnelle des gouverneurs se réunissait à Monastir sur le thème de la décentralisation. Les gouverneurs expliquèrent devant les ministres présents les inconvénients nés d'une déconcentration qui se bornait à installer des directions régionales, simples prolongements de la bureaucratie centrale. Ils évoquèrent le peu de crédit du conseil du gouvernement et de ses membres, qui agissaient dans l'indifférence générale d'une population qui ne les avait pas directement mandatés. La conférence proposait donc que les membres soient élus, à l'instar des conseils de régions en France et surtout en Algérie, où j'avais été impressionné de la portée et par l'efficacité de cette démocratie régionale. Le 2 août, le Premier ministre Nour, contrairement à son habitude, lira à la clôture un discours d'un style extraordinairement "jacobin" : "La Tunisie ne peut pas être divisée en vingt républiques (...) La décentralisation est une expression récente de conception occidentale, étrangère à nos situations politiques et administratives (...) et n'a pas cours dans la société arabe et islamique (...) L'expression de la décentralisation exprime la déconcentration de l'administration centrale en services régionaux".

Forcément, la centralisation à outrance au sommet ne pouvait permettre la décentralisation à la base, et encore moins toute démocratisation des institutions. Et nous perdions, chaque fois, l'occasion de nous

réformer et de réformer le pays en engageant la Tunisie profonde dans la démocratisation interne de ses rouages politiques et de ses organes de décision.

Peu après, dans une interview à la revue hebdomadaire du parti (*Dialogue* du 8 août 1977), je déclarai : “La décentralisation n’est pas la balkanisation (...) c’est une école de démocratie généralisée (...) Il ne peut y avoir de succès dans ce pays que s’il y a une organisation du travail et un pouvoir collégial du sommet à la base”.

Sur le plan national, le régime du parti unique et de l’assemblée monochrome continuait de freiner la démocratisation parlementaire. Le député choisi par le parti, élu certes par ses concitoyens dans la région, n’était pas associé au développement de la région et perdait le contact avec ses électeurs qui, frustrés, avaient l’impression d’avoir élu un représentant qui se volatilisait dès le lendemain du scrutin. Il fallut la déroute du collectivisme en 1970 pour laisser entrevoir les perspectives de la démocratisation. Il faudra attendre la crise du Jeudi noir, en 1978, pour nous décider à tenter sérieusement l’expérience du pluralisme.

Nous ne pouvions faire autrement : le système était figé, nous avons échoué dans notre action maladroite pour mobiliser la génération de l’après-indépendance, celle qui ne se reconnaissait plus dans les vétérans de la lutte nationale; majoritaire, elle avait investi les structures administratives, économiques et sociales. Il y avait là un nouveau peuple mû par de nouvelles ambitions, exigeant, difficile, assoiffé de pouvoir, mais aussi de liberté et de démocratie, qui demandait à être associé aux décisions et ne comprenait plus qu’il ne le soit pas. Le dogmatisme et le moralisme n’avaient plus cours auprès de ce nouveau monde des moins de 30 ans qui avait moins besoin d’idéologie que d’une déontologie capable de régler la coexistence entre les individus et les perspectives. La technologie et le privé étaient de plus en plus sacralisés, et nous assistions partout à la valorisation spécifique de l’individu au détriment des capacités de la transformation collective.

Nous pressentions, de plus en plus, la nécessité de plus d’ouverture au monde moderne où les idéologies s’effritaient. Nous sentions que notre électorat tendait à devenir insaisissable : une nouvelle opinion publique émergeait et exigeait plus de démocratie, davantage de cohésion sociale. Une telle “démocratie d’opinion”, s’imposant comme la liberté des libertés, rejetait toutefois tout populisme : lequel ne pouvait qu’exploiter l’émotivité ambiante en chevauchant des instincts primaires, et conduisant finalement à la démagogie économique et au nationalisme de parade.

Contre la dérive, il n’y a d’autre recours que l’instauration d’un Etat de droit encadrant et limitant par le droit la puissance de l’Etat en préservant les libertés publiques, afin que prédomine le règne des normes sur le gouvernement des hommes. Le Conseil constitutionnel, dans sa formule moderne, libre et souverain, authentifie les actes législatifs et fait la différence, le cas échéant, entre les droits des individus et les responsabilités de l’Etat.

Malheureusement, dans les pays en voie de développement, l’Etat de droit prend souvent l’aspect d’un mimétisme de pure forme. Il n’est que l’antithèse d’un Etat de police où, comme le dit Carré de Malberg : “l’autorité administrative peut d’une façon discrétionnaire appliquer aux citoyens toutes les mesures qu’elle juge bon de prendre en vue de faire face aux circonstances...”. Le pouvoir, en invoquant la sécurité, choisit l’ordre moral contre la liberté, et assimile la sécurité attendue par le public à la stabilité du pouvoir établi.

Tout au long de la trentaine d’années qu’a duré le règne de Bourguiba, catapulté dès mon jeune âge dans la cour des grands, je me suis trouvé associé avec bien d’autres et à des degrés divers, au long combat pour la démocratisation du régime. J’adhérais pleinement au projet et à la vision de Bourguiba,

cela est incontestable : j'étais le produit du système, mais j'estimais, avec ma charge émotionnelle, que l'on pouvait le changer du dedans ou du moins innover et, de temps à autre, se comporter comme ce que les politologues anglo-saxons appellent les "semi-opposants". On aimait me dénoncer comme "l'opposant interne" : en vérité, j'étais plutôt proposant qu'opposant, convaincu de la nécessité d'une démocratisation interne de nos institutions républicaines, des organes du parti et des organisations de la vie civile. On peut citer, en l'occurrence, ceux qui ont quitté aussi le pouvoir, d'une manière ou d'une autre, à cause de leur élan démocratique, à savoir : Béchir Ben Yahmed, Ahmed Mestiri, Hassib Ben Ammar.

[La revue *Les Marchés Tropicaux* écrivait le 8 avril 1977 : "... Le ministre de l'Intérieur T. Belkhodja ne cache pas son souhait de voir un dialogue s'établir avec les représentants de la tendance "libérale" mise au ban du PSD, car il estime que le moment est venu de substituer, à une rigoureuse homogénéité politique, un certain degré de pluralisme".]

Le pluralisme, mais à condition qu'il ne corresponde pas à une forme de manipulation politique et que la volonté de changement soit sincère, devait préparer nos institutions à une nouvelle vie civile et politique. Il ne s'agissait pas de nous préparer à l'adversité mais de nous accorder avec une opposition que nous aiderions à se constituer et à se renforcer démocratiquement. La transparence serait garantie par des lois fondamentales assurant la séparation de l'Etat et du parti au pouvoir et régissant surtout le financement des mouvements politiques. Il suffirait, dès lors, de définir la déontologie d'une saine compétition permettant une vraie démocratie interne et réglant, pourquoi pas, les modalités et les conditions d'une éventuelle alternance.

Pour ma part, je pus faire adopter les deux premières décisions qu'on tient pour le point de départ du processus de démocratisation en Tunisie.

La première, fut la reconnaissance, en mai 1977, d'une Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH) vraiment indépendante, unanimement reconnue comme la plus ancienne et la plus active dans le monde arabe et en Afrique. Cela n'alla pas sans mal, et donna même lieu à une difficile controverse au sein du bureau politique. Le directeur du parti proposa d'une façon concomitante la présidence d'une autre ligue à maître Fathi Zouhir, ancien ambassadeur, ancien ministre, avocat éminemment respectable. Le Président trancha et se rallia à ma proposition : reconnaître la première ligue représentée par le professeur de médecine, Saadoun (Saadeddine) Zmerli, avec lequel j'eus à négocier longuement la composition du bureau, qui comprendra finalement des universitaires unanimement respectés et proches du parti : Abdelwahab Bouhdiba et Monji Chemli.

Dans la presse étrangère, la naissance de la LTDH fut aussitôt saluée comme un signe de démocratisation politique. Le quotidien français (*Le Monde* du 10 mai 1977), écrivait : "Cette attitude pourrait constituer l'amorce d'une libéralisation de la vie politique tunisienne en faveur de laquelle certains dirigeants se sont prononcés, tel le ministre de l'Intérieur qui insistait récemment sur la nécessité de laisser une plus grande liberté à la presse nationale dont il regrettait le conformisme...".

La seconde mesure démocratique fut l'autorisation accordée, en octobre 1977, à des dissidents du PSD de publier le journal *Errai*, premier journal d'opposition, peu après les événements sanglants de Ksar Hellal. En effet, pendant ces moments difficiles, personne ne voulait aller au charbon : après l'assentiment du Premier ministre Nouira, je sus convaincre Bourguiba qui comprit tout de suite qu'il fallait lâcher du lest et détendre l'atmosphère.

Plus tard, la revue *Marchés Tropicaux* du 13 janvier 1978, commentera mon éviction fin 1977 en ces termes : "Le mérite de M. Belkhodja a toujours été de mettre courageusement en œuvre ses convictions

libérales lors de ses passages au pouvoir. Du temps de M. Ben Salah, dont la générosité sociale l'avait d'abord séduit, M. Belkhodja connut, de la sorte, une première et grave disgrâce. Ministre de l'Intérieur depuis plus de quatre ans, il avait non seulement amenuisé autant que possible le caractère répressif de ce département, mais aussi constamment plaidé, au sein des cellules destouriennes comme au sommet du parti, en faveur de la liberté d'expression, de la compréhension des revendications étudiantes, et plus généralement de l'ouverture libérale...”.

Bourguiba, je l'ai dit, n'était pas foncièrement hostile à une certaine évolution du système, à condition qu'elle soit progressive et organisée. En juin 1970, il en avait manifesté quelques velléités en autorisant une consultation populaire, dont on n'a pas su malheureusement tirer les conséquences. En avril 1981 il consentit à nouveau à une ouverture pluraliste, qui échoua elle aussi, à cause de l'affrontement électoral dans la capitale et du fait du scepticisme du Premier ministre Mzali.

Nous fumes plusieurs dirigeants, néanmoins, à mordre le mors et à accepter difficilement le fait accompli. Ministre de l'Information, je constatai, le 20 juin 1981, dans un discours au Kram : “Notre problème n'est pas avec les autres partis politiques, mais avec nous - mêmes au niveau de nos convictions politiques d'avenir, puis de nos méthodes d'action et de dialogue (...). Le pluralisme n'est pas un gadget politique créé pour céder à une mode”.

Je reviendrai sur le problème, en répondant à Rachid Khachana, dans une interview à la revue *El Mawkif* (13 juillet 1985) :

“Le Parti destourien ne peut être que le parti de la majorité. A mon avis, il faut que nous nous habituons à ce que nous ne soyons plus le parti des 99 % et que nous acceptions de représenter seulement un peu plus de 50 % des Tunisiens, cela est suffisant pour exercer le pouvoir (...) Si nous décidions d'entrer dans l'ère du pluralisme, notre responsabilité historique et notre crédibilité (...) exigent que nous le fassions avec enthousiasme et que nous organisions ce pluralisme (...) Nous détenons les rouages de la vie politique, ce qui met sur nos épaules la responsabilité d'en réussir la réorganisation, de créer l'ambiance démocratique nécessaire à son épanouissement (...) La vraie démocratie ne signifie pas, comme l'imaginent certains un combat entre les personnes ou entre les collectivités ou une lutte entre les partis qui répandrait le chaos dans le pays, mais une démocratie populaire et moderne qui attire le citoyen pour qu'il vive la vie de son pays avec ses acquis et ses défis”.

Pouvoir et succession

Depuis sa proclamation, le 25 juillet 1957, la République tunisienne, seconde république civile de tout le monde arabe, après celle du Liban, avait affronté bien des crises, bien des épreuves. Mais, chaque fois, seuls les hommes étaient mis en cause : le système s'en trouvait à peine affecté et se perpétuait avec d'autres hommes. Bourguiba, parfois ébranlé, relevait aussitôt la tête et continuait son chemin. A ses yeux, la république se confondait avec l'Etat, émanation et manifestation d'un pouvoir dont le parti unique était l'instrument, le tout reposant sur sa propre personne. Le Combattant suprême semble avoir adopté la devise d'Ibn Khaldoun : “La politique exige le pouvoir d'un seul” ; “Le système, c'est moi”, pouvait-il, à la manière de Louis XIV, répondre à un journaliste au lendemain de l'indépendance. Bourguiba a su ainsi forger son propre mythe, qui fut largement amplifié par l'imagination collective et aura modelé pendant des décennies le cours de l'histoire tunisienne.

La République de Bourguiba est assez singulière. La République, la Nation, l'Etat, le Parti, s'identifient tous à Bourguiba. Tous puisent à la même source : Bourguiba, et convergent vers le même symbole : Bourguiba. Le demi siècle de son "règne" — dont deux décennies, de 1934 à 1955, comme *Zaim*, chef du parti ; puis pendant les trente autres années, cumulant la présidence de l'Etat et du parti — va consolider cet amalgame qui formera le canevas du système, lequel régira le pays et conditionnera toute la vie des citoyens. Les éléments de cette "entité" quadripatite n'ont pas d'indépendance propre et ne se contrôlent pas mutuellement, dès lors qu'ils se fondent dans un même creuset : Bourguiba, qui les transcende à travers sa parole, ses gestes, ses actes, ses humeurs, sa fatigue, son absence. Le pays vivra ainsi pendant plus de cinquante ans dans l'ombre de Bourguiba et sous la machine du parti.

L'histoire de la constitution tunisienne est édifiante. Bourguiba, originellement, la voulait au-dessus de tout. Lors de sa promulgation, le 1er juin 1959, certains de ses compagnons avaient proposé d'inscrire explicitement dans le préambule de ce texte fondateur que : "Le rôle du parti du Néo-Destour, sous l'égide de Habib Bourguiba, est le symbole de l'unité nationale". Le Combattant suprême s'y était refusé, en déclarant que "le Destour (la constitution) devait rester au-dessus des personnes".

Néanmoins, en mai 1963, intervint une modification révélatrice. L'Assemblée nationale changea la devise de la république. "Liberté, Ordre, Justice" devenait : "Ordre, Liberté, Justice". L'ordre devait désormais prévaloir sur la liberté. Malgré sa signification profonde, cette décision passa presque inaperçue et ne s'accompagna d'aucun commentaire officiel, d'aucune observation critique. Pour certains, Bourguiba, échaudé par la mésaventure du complot de décembre 1962, tenait par-dessus tout à assurer la stabilité de l'Etat et la pérennité du régime. Pour d'autres, il s'agissait d'un retour en arrière, et d'un repli significatif mettant fin au frémissement du système.

Dans la pratique, en tout état de cause, les pouvoirs étaient si imbriqués que le principe de leur séparation, inscrit dans la constitution, devint une fiction qui aurait retourné Montesquieu plusieurs fois dans sa tombe. La chose semblait naturelle à tous les responsables comme à toutes les composantes de la société civile, y compris les frondeurs de l'intelligentsia. Le système, préfiguré dans le couple Bourguiba-parti pendant les deux premières décennies de la lutte anticoloniale, était devenu pendant les trois autres après l'indépendance la trinité Bourguiba-Etat-parti : trinité qui fondera la philosophie politique du Président et caractérisera son régime, et auquel nous nous sommes tous bien accommodés pendant les trois décennies.

Au fond de lui-même Bourguiba était convaincu que ce tandem entre l'Etat et le parti était indispensable pour préserver l'harmonie et assurer la stabilité. Ainsi le conformisme au parti était rigoureux, le clientélisme généralisé, les intérêts des citoyens largement tributaires de leur allégeance au parti. Les dirigeants n'étaient là qu'en vertu de la confiance personnelle et presque unique du chef de l'Etat et du parti, sans représenter, ou à peine, la moindre tendance personnelle ou collective, sans procéder d'aucune coalition ou traduire un quelconque rapport de force. Ils pouvaient être individuellement plus ou moins illustres, mais ne s'appuyaient sur aucune force politique, et ni leur arrivée ni leur départ ne saurait donc susciter de crise ou de remous. Certains, certes, seront regrettés, d'autres ne laisseront aucune trace de leur passage au pouvoir.

Il est vrai qu'à l'instigation du Premier ministre Nouira et dans un souci de détente, l'Assemblée nationale abrogea, le 9 novembre 1971, l'article 109 de la loi électorale selon laquelle l'exclusion du parti entraînait automatiquement la déchéance du mandat de député. L'inconstitutionnalité de l'article avait d'autant moins été évoquée qu'il n'existait pas de Cour constitutionnelle. Malheureusement,

l'article fut rétabli moins de deux ans après, le 26 mars 1973 : on confirmait ainsi que le parti était le parti du pouvoir, et non le parti au pouvoir.

Au second congrès de Monastir, en septembre 1974, le secrétaire général du parti, Nouira déclarera : "La dominante de notre société politique est le caractère indissociable du parti et de l'Etat (...) Notre système politique s'articule essentiellement : sur le parti, créateur de l'idéologie du pouvoir et organisateur des masses, et l'Etat, instrument du pouvoir organisé (...) Le chef du parti de la nation devait être naturellement le chef de l'Etat, bien que la constitution ne l'eût pas exprimé, pas expressément en tout cas. Le chef du parti et de l'Etat est le nœud gordien du régime (...) cette symbiose Parti-Etat, au niveau de la conception et de la formulation de la politique, doit se traduire dans les institutions et les structures".

On ne pouvait mieux consacrer l'institutionnalisation du parti dans l'Etat. Ainsi, le "Manifeste" du même parti qui, en 1970, avait suggéré clairement la séparation des pouvoirs entre le parti et l'Etat et l'indépendance des institutions républicaines se voyait-il solennellement enterré, et la philosophie d'antan fortement rappelée.

Pour ma part, instruit par les causes véritables de l'échec de notre tentative pluraliste en 1981, je saisis la première occasion pour "bousculer la baraque". Le 12 janvier 1982, présidant le congrès régional du parti à Gabès, je proclamai la nécessité urgente de la séparation de l'Etat et du parti, et me prononçai pour un nouvel aménagement des relations entre le PSD et l'Etat. Ce fut une levée de boucliers. Dès le lendemain, l'organe du parti *El Amal*, sur instruction, fustige dans un éditorial la déviation que révèlent mes propos. Le 18 janvier, le ministre de l'Intérieur intervient à Kairouan pour affirmer qu'on ne peut dissocier l'autorité politique de l'autorité administrative. Le 22, le directeur du parti réaffirme la nécessité du duo gouvernement-parti. Mme Mzali, membre du bureau politique et épouse du Premier ministre se rend spécialement à Gabès, le 23 janvier, pour m'apporter la réplique et défendre l'unicité absolue du parti et de l'Etat. La curée est telle que je me vois obligé d'atténuer mes déclarations dans un discours à Mahdia où j'appelle "à la réflexion en vue de clarifier les prérogatives de toutes nos institutions". Et encore une fois, on en reste là, aucun débat ne s'instaure au bureau politique ; Mzali déclare simplement qu'une telle conception représente un acte d'indiscipline, contraire à l'éthique bourguibienne.

Trois ans plus tard, étant redevenu député, j'eus l'occasion de préciser ma position (*El Mawkif*, juillet 1985), en réponse à une question sur les moyens d'en finir "sainement" avec l'hégémonie du parti au pouvoir sur les structures de l'Etat :

"Le problème des rapports entre l'Etat et le parti et entre l'Etat et le gouvernement n'a jamais été discuté sérieusement (...) Certains même ont considéré que cela visait à l'affaiblissement du P.S.D (...) Or le Président a déclaré maintes fois que l'Etat est celui de tous les Tunisiens et qu'il est au-dessus de tout, ce qui est la règle dans tous les pays modernes (...) Et si le cumul par Bourguiba de la présidence du parti et de l'Etat est une chose naturelle vu son rôle historique, il s'agit là d'une exception qui ne devrait pas perdurer. Il suffit normalement que le chef de l'Etat compte sur un parti qui adopte ses orientations sans qu'il en soit nécessairement le chef direct (...) Dans cette perspective nouvelle (...) le parti aurait des responsabilités politiques importantes : il devrait affronter la réalité tunisienne caractérisée aujourd'hui par le foisonnement des courants et des idées, ce qui ferait évoluer son discours politique. Cela exige des hommes dotés de convictions politiques rigoureuses et capables de discourir, de dialoguer et de convaincre. Cela n'empêchera pas le parti d'accompagner et de contrôler le développement de l'action du gouvernement, mais sans s'engouffrer dans les problèmes de gestion qui l'épuisent et l'éloignent de ses responsabilités politiques fondamentales".

Cependant, il faut le confesser : nous avons tous adhéré initialement à ce système de commandement qui permit à la nation de forger son unité, mais nous n'avons pu réussir à faire évoluer à temps nos institutions. Certes, l'Etat tunisien a été fondé ; la république a été proclamée. On parvint à circonscrire la dissension youssefiste, à obtenir de la France l'évacuation militaire des territoires du sud et de Bizerte, et à réussir en 1964 la décolonisation agricole. Ce système nous permit aussi de juguler le galop démographique, de promouvoir, sans à coups, l'unification et la généralisation de l'enseignement, la révolution de la condition féminine et la réforme d'institutions judiciaires archaïques sans trop d'opposition, ni de la part des tenants de la religion, ni des défenseurs de la tradition, etc, etc. Ce fut aussi le cas pour le code de la nationalité qui, datant de 1963, était chez nous des plus rigides pour l'époque. Il stipulait notamment que "le Tunisien qui acquiert volontairement une nationalité étrangère ou qui répudie la nationalité tunisienne, doit quitter le territoire tunisien". Je défendis âprement avec mon collègue Slahedine Bali, le ministre de la Justice, le projet d'une nouvelle loi permettant la double nationalité. L'affaire soulevait l'opposition des nostalgiques du passé, qui évoquèrent la résistance héroïque des Tunisiens face à la campagne de naturalisation française du temps du protectorat. On pensa un moment retirer le projet ou du moins le différer. Encore une fois, Bourguiba réagit et décida de soumettre pour la première fois une loi directement à la séance plénière de l'Assemblée qui, finalement, l'entérina le 11 novembre 1975.

Bourguiba, grâce à son prestige et à sa popularité, réussit ces réformes sociales fondamentales et fit évoluer ainsi la mentalité de ses compatriotes. Mais cela ne fut pas suivi de changements notables et déterminant sur le plan politique, faute de courage ou de volonté de la part de ses Premiers ministres-dauphins et de ses autres proches collaborateurs-prétendants.

Je le répète, si l'on analyse son attitude pendant ses trois décennies, Bourguiba aimait son pays qu'il voulait faire prospérer, et par dessus tout, son peuple qu'il voulait épanouir. Il aurait accepté toute réforme démocratique du régime qui ne mette pas en cause les fondements du système, bien que, pénétré de son rôle historique, il n'entendait pas renoncer aux prérogatives essentielles du pouvoir présidentiel. Il avait, dès l'origine, réussi à compenser par sa personnalité la faiblesse organique de la Tunisie, et en cas de crise, il parvenait toujours, in extremis, à redresser la situation ; mais il ne rétablissait jamais qu'un équilibre instable fondé sur un consensus circonstanciel autour de sa personne. Ses premiers collaborateurs ne se risquaient nullement de l'inciter à tirer les leçons des différentes crises et donc à imposer des remèdes. Et l'on en arrive ici au véritable talon d'Achille du système bourguibiste : le problème de la succession.

Depuis 1957 et, plus encore, à partir de 1967, après sa crise cardiaque, cette hantise de "l'après" a obnubilé Bourguiba et, plus encore, ses prétendants. Vécue par anticipation, la succession s'imposait en filigrane dans toutes les constructions politiques et politiciennes des uns et des autres.

L'article 51 de la première constitution de 1959 semblait avoir codifié le problème en confiant au gouvernement le soin de désigner l'un de ses membres pour assurer l'intérim. Puis l'Assemblée nationale devait se réunir au cours de la cinquième semaine afin d'élire le nouveau chef de l'Etat jusqu'à la fin du mandat présidentiel. Cette disposition constitutionnelle seyait bien aux tenants du pouvoir à l'époque, le gouvernement étant dans presque sa totalité d'obéissance bensalhiste. Bourguiba le savait, et apparemment, s'en accommodait.

C'est au retour de sa tournée africaine, en 1965, et après lecture de la lettre critique d'Ahmed Tlili — envoyé depuis son exil en janvier 1966 — qu'il semble avoir été bouleversé. Sans laisser paraître ses nouveaux pressentiments sur les personnes et ses doutes quant à la politique socialiste, il imagina alors

une procédure subtile pour changer le mode de désignation de son successeur. Le 28 novembre 1966, l'Assemblée nationale vota une loi créant le Conseil de la république, une nouvelle instance qui regroupait le gouvernement et le bureau politique et intégrait les barons du parti hostiles à l'équipe Ben Salah. Le même jour, les députés adoptaient en première lecture la révision de la constitution pour confier à cette nouvelle instance la désignation du successeur. Cependant, la deuxième lecture, qui devait se faire trois mois plus tard n'eut jamais lieu ; le Président s'étant ravisé dans l'intervalle, cinq mois après sa crise cardiaque.

Le 4 janvier 1971, partant se soigner aux Etats-Unis, il signa tout à la fois le projet de révision constitutionnelle et un décret déléguant "provisoirement" ses pouvoirs au Premier ministre Nouira. Le ministre de l'Intérieur, Mestiri commit alors l'insigne erreur de lui demander à voix basse de le nommer ministre d'Etat. Bourguiba lui répondit qu'il verrait cela à son retour. Le démon de la succession et de la sous-succession allait resurgir ainsi à chaque circonstance.

A la commission supérieure du PSD, le problème de la santé du Président se posa insidieusement, sur la base de rumeurs laissant prévoir une imminente incapacité présidentielle. Le ministre de l'Intérieur demanda maintes fois que le rapport des médecins de Washington nous parvienne au plus vite : "la commission et le peuple tunisien ont le droit de savoir". Le Premier ministre répondit inlassablement que le problème ne regardait que la famille directe de Bourguiba. Nous fûmes quelques-uns à le soutenir. D'autres camarades, comme d'habitude, se bornaient à écouter en attendant les événements. Les réunions suivantes devinrent de plus en plus houleuses : certains rapportaient des bribes du rapport médical qui concluait à "une sénilité incompatible avec l'exercice du pouvoir suprême".

L'offensive allait reprendre avec le congrès de Monastir I en octobre 1971 : ses animateurs voulurent modifier le mode de succession en revenant à l'intérim du président de l'Assemblée... Cette remise en cause, qui n'eut pas de suite pratique, édifia Bourguiba, et le congrès de Monastir II, en 1974, viendra fermer cette parenthèse.

Entre temps, certains pensèrent régler définitivement le problème de la succession par la création d'un vice-président à la façon des Etats-Unis. C'est ainsi que, le 4 mars 1972, le directeur du PSD, Mustapha Filali lit le communiqué suivant : "Le bureau politique, sous la présidence exceptionnelle de Bourguiba, a adopté à l'unanimité le principe de la création de la fonction d'un vice-président qui sera élu pour un mandat de la même durée que le Président de la république". Le 11, un deuxième communiqué annonçait que le Président s'adresserait à la nation le 14, à 11 heures, au cours d'une séance solennelle de l'Assemblée nationale chargée d'étudier le projet d'amendement à la constitution. Tout semblait donc réglé lorsque, le 14 mars au petit matin, le ministre Hassan Belkhdja se rendit comme à l'accoutumée au palais où il avait l'habitude de prendre le petit déjeuner avec le Président : "Alors, c'est le dauphin que vous allez installer ce matin ?

— Non, répond Bourguiba, c'est la fonction de vice-président qui va être adoptée.

— Un vice-président qui sera élu en même temps que vous au suffrage universel et qui sera inamovible.

— Pas du tout.

— Si, puisque il sera élu autant que vous et en même temps que vous.

— Ah bon ! (...) et si je démissionnais ?

— Il vous remplacera..

— C'est encore mieux. Je ne peux donc plus le changer s'il n'a plus ma confiance. Or c'est ma seule arme pour corriger les dérives. Il ne faut pas si vite oublier Ben Salah".

Bouleversé par cette révélation, il téléphone à l'instant au Dr Mokaddem, le président de l'Assemblée nationale, lequel publie vers 9 heures un troisième communiqué reportant la séance solennelle alors que la plupart des députés étaient déjà arrivés au Bardo.

Puis, ce même après midi du 14 mars, c'est cette fois Chedli Klibi, le ministre de l'Information qui fait cette déclaration : "Le Combattant suprême a fait un important exposé qui est une véritable somme de son expérience personnelle et de ses idées concernant les fondements de l'organisation du régime en Tunisie (...) Les membres du bureau politique et du gouvernement ont exprimé leur attachement à la personne du président Bourguiba, et leur adhésion profonde à la ligne qu'il a tracée en vue de préserver l'unité de la nation".

Communiqué bien significatif, qui ne fut suivi d'aucun commentaire dans la presse du lendemain. Mais tout le monde l'avait compris : le projet de vice-présidence était enterré, et Bourguiba hésitait encore à choisir son dauphin. Bien sûr, indiscretions et rumeurs alimentèrent la chronique dans certains cercles durant quelque temps, mais personne n'y trouva vraiment à redire. La combinaison, en réalité, devait consister en l'élection de Hédi Nouria à la vice-présidence puis à la nomination de Abdallah Farhat comme Premier ministre. Bourguiba le comprit et renvoya aussitôt ce dernier de la direction de son cabinet, lui faisant le grief d'avoir contribué à l'induire sciemment en erreur.

Les manœuvres ne cessèrent pas pour autant, en vue de s'assurer le dauphinat. Nouria se déclarait "convaincu de ce que la démocratie tunisienne, encore adolescente, ne pouvait soutenir le choc d'une vacance du pouvoir" (*Nouvel Observateur* du 16 septembre 1974) ; citant à l'appui de sa thèse les difficultés surgies en France dans l'interim qui précéda l'élection de Pompidou après la démission du général de Gaulle.

Bref, on visait à hériter du système, de tout le système et on recherchait le dauphinat automatique, le régime présidentiel, le parti unique avec tous ses avantages. En somme : "la monarchie républicaine", comme l'écrivait un journaliste étranger.

Durant ces trente années, se conjuguèrent ainsi deux obsessions, freinant toute démocratisation du système : celle de Bourguiba, tourmenté par l'idée de continuer à régenter la Tunisie après sa mort, à travers des successeurs fidèles à son dessein ; et celle des prétendants, soucieux de se poster à temps et anxieux de capter dans son intégralité le même pouvoir que le Combattant suprême. Ambitions aussi futiles évidemment l'une que l'autre : il n'est pas d'exemple dans l'histoire de quelque chef ou monarque, si absolu fût-il, qui ait réussi à imposer sa volonté par-delà la tombe. Le Parlement de Paris, au lendemain de la mort de Louis XIV, n'attendit pas deux jours pour casser son testament ; et tout successeur a besoin de s'imposer par lui-même.

Pourtant, l'histoire de la république bourguibienne pourrait être lue, à un certain niveau, comme celle des combinaisons successorales successives. Dès l'automne 1955, Bourguiba s'était choisi comme second Bahi Ladgham — qu'il pensait récupérer vis-à-vis de Ben Youssef — plutôt que Mongi Slim à qui il n'avait jamais pardonné le Congrès hostile du parti dit de Dar Slim (octobre 1948). La décennie 60 se caractérisa par l'omnipotence et la prétention de Ben Salah, soutenu par Bourguiba junior et Sayah. Celle de 70, fut dénaturée par une reprise forcenée de la compétition successorale. Certains pensèrent alors la gagner par un détour extérieur : les tentatives unitaires du Kef et de Djerba ne se réduisent pas, bien entendu, à un tel calcul. Il n'empêche : eussent-elles réussi, elles auraient presque inéluctablement imposé son artisan comme le favori.

Cependant, nous étions quelques uns à savoir, d'après les confidences de Wassila, que Bourguiba avait déjà choisi son dauphin final en la personne de Nouria, et ce, dès 1942, bien avant l'indépendance,

depuis leur compagnonage dans les prisons et les exils. Aussi s'employa-t-il un moment à consolider la position de son favori : d'où, devant l'étalage à peine discret de toutes les rivalités, sa tentative, en 1975, de s'adjoindre à Nouira comme ministre d'Etat. Bourguiba pensait ainsi réaliser son rêve d'une longue succession paisible et assurer la pérennité du "bourguibisme". Ce projet, vite ébruité, fut à l'origine de toutes les intrigues futures.

Néanmoins, Nouira, s'il l'avait voulu, aurait pu transcender les querelles au sujet de la succession automatique, en démontrant qu'il ne craignait pas le suffrage universel. Premier ministre, secrétaire général du parti et son candidat unique, il aurait vraisemblablement passé sans problème l'épreuve de l'élection ; et Bourguiba, rassuré par la détermination de son Premier ministre aurait certainement accepté. Malheureusement, le courage politique manqua. Nouira s'évertua à codifier la succession automatique, et l'Assemblée nationale vota la réforme constitutionnelle en avril 1976, marquant l'accélération de toutes nos déconvenues ultérieures. Or, en réalité le problème restait entier dans les esprits, excitant toutes les ambitions.

Mzali, à son tour, ne se sentait plus aussi sûr de la décision finale de Bourguiba — surtout depuis le remaniement de décembre 1980 — et déclarait alors ouvertement "qu'il n'acceptait pas d'être le marchepied pour quiconque".

Du coup, le jeu successoral au sommet devint de plus en plus indécent et pernicieux et tout devait converger pour assurer le dauphinat automatique de Mzali. Mais l'opinion publique n'allait pas dans ce sens, et l'épouse du Président, Wassila déclarait : "Avec la constitution telle qu'elle est, la continuité est artificielle et le risque d'un rejet populaire n'est pas exclu. Le peuple tunisien respecte Bourguiba, mais la véritable continuité sera assurée lorsque l'œuvre de Bourguiba sera poursuivie démocratiquement par un Président élu..."(*Jeune Afrique* du 28 février 1982). Déclaration bien tardive et trop isolée, quoique relayée par celle de Habib Achour qui confiait aussi au même journal le 11 août 1982 : "Je suis pour la révision de la constitution de manière à ce que tous les candidats qui le souhaitent puissent se présenter librement..."

Le Premier ministre Mzali s'en offusqua, et s'employa alors à faire le vide autour du chef de l'Etat. En juin 1983, ce fut le départ du gouvernement de Mansour Moalla et de moi-même suivi de Azouz La sram en octobre, puis de Driss Guigua en janvier 1984 après les émeutes du pain. En juillet 1985, petite révolution : on assista à l'éloignement de Allala Laouti, compagnon de Bourguiba depuis un demi-siècle. Elle fut complétée le 7 janvier 1986, par le limogeage, de son fils, conseiller à la Présidence. Le 21, Bourguiba mit fin aux fonctions de son Représentant personnel, Mongi Kooli.

Pour ma part, ce fut la confection d'un dossier relatif à ma gestion administrative et financière. Maître Abderahman Hila — réputé pour son courage dans toutes les causes politiques — intervint fermement en mon absence, assisté par le Français Me Francis Louvard et l'Algérien Me Nadir Bekkat, qui déclarèrent : "C'était un dossier vide de sens, (...) dont le peuple tunisien sait qu'il est fabriqué pour ternir l'image d'un homme public (...)".

L'éminent politologue et universitaire, Hichem Jaiet, dans un commentaire (*Réalités*, 16/12/1988) écrira : "La Justice instruit des procès politiques par la bande, par le petit côté des choses (...) Pour Belkhdja, c'étaient des histoires de réceptions et de petits fours". Je déclarai à l'AFP : "Je resterai dans la sérénité fidèle à mes convictions libérales et démocratiques".

Wassila représentait le dernier rempart, il fallait le faire sauter pour s'assurer une succession paisible. Son absence du palais favorisa une répudiation en forme de divorce, qui couronna l'entreprise

d'isolement du chef de l'Etat...". Le nouvel entourage de Bourguiba est "farfelu" et inconsistant : le pouvoir au palais en est rapidement affecté.

Mais tout ce branle-bas politique ne pouvait occulter la grave crise économique — comparable dans ses paramètres à celle de 1969 — que les ministres responsables du secteur finirent par venir expliquer au chef de l'Etat, le 8 juillet 1986, à Skanès-Monastir, en l'absence du Premier ministre.

Le Président, édifié, en est abasourdi. L'après-midi même, il dicte directement à l'agence *TAP* le texte du communiqué "limogeant" Mzali ; et cela sans l'avoir même convoqué.

Rchid Sfar, puis Zine El Abidine Ben Ali se succèdent comme Premiers ministres. En vain. C'est l'impasse, et la crise politique et économique s'amplifiait. A la source, à Carthage, Bourguiba est désorienté tandis que la déficience du "pouvoir central" devient manifeste. Tunis capitale chancelait : le pouvoir de la rue s'imposait de jour en jour avec l'affrontement quotidien les forces de l'ordre et les manifestants de plus en plus nombreux qui se réclamaient du MTI (Mouvement tunisien islamique). Le pays partait dangereusement à la dérive et semblait se diriger inévitablement vers l'abîme. Le changement politique au sommet, viendra sauver la Tunisie des périls qui la guettaient : ceux de l'obscurantisme et de l'anarchie.

Le 7 novembre 1987, à 4 heures du matin, par un coup de téléphone discret de Tunis, j'apprends "le Changement". Je réveille Ben Yahmed, Masmoudi et quelques autres amis et nous nous mettons à l'écoute pour entendre à 6 heures la déclaration pathétique du nouveau chef de l'Etat : Zine El Abidine Ben Ali, qui proclamait notamment : "Notre peuple a accédé à un degré de conscience et de maturité qui permet à tous ses fils de vivre dans le cadre d'un régime républicain qui confère aux institutions toute leur importance et qui institue les conditions de démocratie responsable fondée sur la base de la souveraineté du peuple (...) Notre peuple mérite une vie politique évoluée et organisée, basée à juste titre, sur le multipartisme politique et les organisations populaires (...). Nous veillerons à donner au Droit sa légitimité (...)

J'adresse aussitôt un message au nouveau Président, où je déclare notamment : "L'espoir et la confiance reprennent chez tous les patriotes, leur adhésion est totale à votre première déclaration et leur engagement sera enthousiaste pour le renouveau dans la concorde et la fraternité...".

Le 29 septembre 1989, juste quarante-huit heures après le limogeage du Premier ministre Hédi Baccouche, le Président Ben Ali me fait dire par l'ambassadeur à Paris, Brahim Turki, qu'il "souhaite que je rentre et que je lui fasse confiance...". Je réponds positivement et retrouve avec émotion mon pays après quatre ans d'absence.

La première République tunisienne, dans sa philosophie moderniste est une donnée politique irréversible. L'acquis culturel et social de l'homme et de la femme tunisiens en sont les meilleurs garants. Bourguiba restera l'un des grands hommes d'Etat de ce XXe siècle.

Néanmoins, cette République a besoin d'ajustement en fonction des exigences d'une nouvelle ère qui, avec le XXIème siècle, s'annonce gourmande de liberté et de démocratie, avide de bien-être individuel et de prospérité nationale. Après la chute du mur de Berlin et les métamorphoses des pays de l'Est, la consolidation de l'Europe, le réveil de l'Asie et le nouveau poids politique de l'Amérique, le monde a commencé sa mue et atteindra tantôt un nouvel équilibre politique et économique qui sera drastique et sévère surtout pour les pays en voie de développement.

Aujourd'hui, l'interdépendance est une réalité intangible et la mondialisation de l'économie est une conséquence inéluctable. "L'économie de marché" — adaptée à notre conjoncture spécifique — et la

“démocratie politique” vont de pair, et deviennent des impératifs catégoriques pour la survie de toute nation et pour la prospérité de tout pays.

Pour notre région maghrébine, il ne s’agit plus de fuir la démocratie et de la considérer malencontreusement comme un “vice de l’Occident”, mais de l’adopter dans toute sa plénitude comme la vertu universelle. Il est urgent et impérieux aussi pour nos pays d’accomplir la modernité dans toutes ses dimensions avec la séparation et la démarcation entre la religion et la politique.

Le chemin est, certes, ardu, mais il n’y a pas d’alternative ; c’est la seule voie qui puisse garantir au Maghreb, et au-delà au monde arabe, sa stabilité, son développement et son progrès.

Chronologie

1955

01.06 : Retour de Bourguiba

25.06 : Autonomie interne

15.11 : Vème congrès du parti à Sfax (congrès de la résurrection)

1956

03.03 :

Indépendance du Maroc

20.03 :

Indépendance de la Tunisie

13.08 :

Code du statut personnel : Libération de la femme

03.09 :

Réforme de la Justice

1957

1957/1959 :

Secrétaire général de l’UGET

27.07 :

Proclamation de la République

1958

08.02 :

Bombardement de Sakiet Sidi Youssef

27.04 :

Conférence des partis nord africains à Tanger

31.07 :

Ière conférence Nord africaine des étudiants

1959

25.12 :

Directeur de cabinet du docteur Mokaddem

1960

10.12 :

Ministre plénipotentiaire - Chargé d’affaires à Paris

1961

03.01 :

Ben Salah, secrétaire d’Etat au Plan et aux Finances

08.01 :

Référendum en France sur l’autodétermination de l’Algérie

27.02 :

Rambouillet Rencontre Bourguiba - de Gaulle

03.03 :

Hassan II Roi du Maroc

04.61 :

Turquant : lettre de Ben Bella à Bourguiba

19.07 :

Bataille de Bizerte

05.09 :

Conférence de presse du Général de Gaulle

06.09 :

Réponse de Bourguiba depuis Belgrade

12 :

Ambassadeur à Dakar et en Afrique de l’Ouest

1962

05.07 :

Indépendance de l’Algérie

20.12 :

Complot contre Bourguiba

1963

15.10 :

Evacuation de la base de Bizerte

1964

12.05 : Nationalisation des terres coloniales
19.10 : VIIème Congrès du parti à Bizerte (congrès du destin)

1965
03.03 : Bourguiba à Jericho
19.06 : Boumedienne chef d'Etat de l'Algérie
25.11-25.12 : Bourguiba en Afrique de l'Ouest

1966
10.09 : *Directeur de Cabinet de Ben Salah*

1967
14.03 : Crise cardiaque de Bourguiba
05.06 : Troisième guerre israélo-arabe
08.06 : *Directeur général de la Sécurité nationale*

1969
03.08 : Refus de Bourguiba de signer le décret loi généralisant les coopératives
01.09 : Khadafi au pouvoir en Libye
08.09 : Limogeage de Ben Salah et fin de l'expérience socialiste
11 : *Ambassadeur à Madrid*

1970
06.01 : Accord frontalier avec l'Algérie (Borne 233)
06-07 : Consultation populaire
17.06 : *Secrétaire d'Etat à l'Agriculture*
28.09 : Mort de Nasser
06.11 : Nouira Premier ministre
06.11 : *Ministre de la Jeunesse et des sports*

1971
11.02 : Première visite de Kadhafi à Tunis
11.10 : VIIIème congrès du parti Monastir I
09.11 : Abrogation de l'article 109 de la Constitution
11 : *Ambassadeur à Genève et auprès du Vatican à Rome*

1972
15.12 : Deuxième visite de Kadhafi à Tunis (Palmarium)

1973
17.03 : *Ministre de l'Intérieur*
26.04 : Rétablissement de l'article 109
12.05 : Le Kef : tentative d'Union tuniso-algérienne :
19.12 : Bourguiba à Alger, en Europe et en Afrique

1974
12.01 : Union tuniso-libyenne : Djerba
12.09 : IXème congrès du parti Monastir II (congrès de la clarté)

1975
18.03 : Bourguiba Président à vie de la République
10 : Changement de l'emblème de la République

1976
27.01 : Conflit Maroc-Algérie
06.04 : Adoption de la réforme de la Constitution

1977
19.01 : Signature du pacte social
07.05 : Autorisation de la Ligue des droits de l'homme
10.10 : Emeutes à Ksar Hellal
26.11 : Conférence des gouverneurs à Jendouba
15.12 : Diner chez Nouira avec Abou Iyad
25.12 : Démission de six ministres

1978

12.01 :

Rencontre Nouira -Giscard à Paris

26.01 :

Jeudi noir

1979

12.01 :

Installation de la Ligue arabe à Tunis

05.09 :

Congrès du parti à Tunis (congrès de la fidélité)

1980

27.01 :

Evénements de Gafsa

02 :

Ambassadeur à Bonn

24.04 :

Mzali Premier ministre

03.12 :

*Ministre de l'information***1981**

11.08 :

Elections législatives

1982

02 :

Restitution déclaration Djerba

28.08 :

Accueil des Palestiniens chassés du Liban

1984

03.01:

Emeutes du pain

1985

01.10 :

Bombardement des Palestiniens à Hammam Chotti

1987

7.11 :

Le "Changement" : Ben Ali nouveau chef de l'Etat tunisien